

Université de Montréal

**La circulation d'une idée : une cartographie des réseaux de
politique publique autour de la sécurité citoyenne**

par Nordin Lazreg

Département de Science Politique
Faculté des Arts et Sciences

Thèse présentée
en vue de l'obtention du grade de doctorat
en science politique

Décembre, 2016

© Nordin Lazreg, 2016

Résumé

Depuis les années 1990, l'idée de la sécurité citoyenne (*seguridad ciudadana*) est promue à tous les niveaux de gouvernement en Amérique latine par un nombre croissant et varié d'acteurs transnationaux. Cette montée de l'idée de la sécurité citoyenne se traduit par le développement d'un nouveau réseau transnational de politique publique. Dans cette thèse, nous nous intéressons à la circulation de la sécurité citoyenne comme idée de politique publique et au réseau qui la porte. Nous montrons comment la polysémie de la notion de sécurité citoyenne est centrale pour comprendre son succès dans la région. Apparue en Espagne en 1978 comme un concept juridique visant à se distancier du concept d'ordre public utilisé par le régime franquiste, l'idée de la sécurité citoyenne commence à circuler en Amérique latine avec la démocratisation. Le Chili post-autoritaire des années 1990 constitue le principal point d'amarrage de ce concept au continent. Son adoption y découle d'un processus d'apprentissage entrepris par plusieurs acteurs étatiques et non-étatiques autour de la réforme de la sécurité en contexte démocratique. Partant du Chili, commence à se développer un réseau autour de l'idée de la sécurité citoyenne. Toutefois, cette notion change de peau dans l'arène transnationale, notamment au contact avec les acteurs de la santé publique qui sont davantage préoccupés par la recherche d'une alternative à l'approche répressive traditionnelle pour résoudre le problème de la violence urbaine que par la réforme de la sécurité en contexte démocratique. La Banque Interaméricaine de Développement joue un rôle central dans la redéfinition de cette idée politique : elle s'appuie en partie sur l'approche épidémiologique – promue par quelques passeurs d'idées colombiens – pour présenter et diffuser la sécurité citoyenne comme un ensemble de principes d'action jugés nécessaires pour réduire de manière efficace la violence urbaine qui affecte la plupart des pays de la région. Débarrassée de son association à un contexte post-autoritaire, c'est en tant que solution au problème de la violence urbaine que l'idée de la sécurité citoyenne se diffuse désormais dans une région où la rupture avec le passé autoritaire n'est plus tellement une préoccupation.

Mots-clés : sécurité citoyenne (*seguridad ciudadana*), diffusion de politique publique, idée polysémique, réseau d'action publique, passeur d'idée, apprentissage social

Abstract

Since the 1990s the idea of citizen security (*seguridad ciudadana*) has been promoted at all levels of government in Latin America by a growing number and range of transnational actors. The rise of the idea of citizen security occurred with the emergence of a new transnational policy network. In this thesis, we analyse the circulation of citizen security as a policy idea and the network that carries it. We show how the polysemy of the concept of citizen security is key to understanding its success in the region. First used in Spain in 1978 as a legal concept intended to break with the concept of public order as used by the Franco regime, the idea of citizen security began to circulate in Latin America at the time of the transitions to democracy. Post-authoritarian Chile in the 1990s provided the main anchorage for the concept on the continent. The take-up of the idea resulted from the learning process of several state and non-state actors involved with security reform for a democratic context. Starting from Chile, a network began to develop around the concept. However, the meaning of citizen security also began to change when, in the transnational arena, it came in contact with other actors – such as in the field of public health – who were also engaged in a learning process, but less one about security and democracy than one about solutions for urban violence other than the traditional reliance on police and prisons. The Inter-American Development Bank played a major role in the redefinition of the policy idea. Relying in part on the epidemiological approach of several Colombian idea brokers, this international organization presented and diffused the idea of citizen security as a set of action items considered useful to effectively reduce the urban violence that plagued most of the countries in the region. No longer associated with any post-authoritarian context, from then on it was as a solution to urban violence that the idea of citizen security spread throughout the region, where breaking with the authoritarian past was no longer a major concern.

Keywords: citizen security (*seguridad ciudadana*), policy diffusion, polysemic idea, policy network, idea broker, social learning

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures	ix
Liste des sigles	x
Remerciements.....	xiv
Introduction : La montée d'une idée.....	1
Le problème de la violence en Amérique latine	1
La répression comme réponse traditionnelle	3
La montée de l'idée de la sécurité citoyenne	5
Des acteurs aux profils différents	11
La question de recherche	12
Chapitre 1 : Les idées en mouvement : outils pour l'analyse	14
1.1 L'importance des idées	14
1.1.1 Les multiples visages des idées.....	15
Les idées comme valeurs	15
Les idées et leurs cadrages.....	15
Les idées comme argumentation.....	16
Les idées comme matrices cognitives et normatives	17
1.1.2 Pourquoi les idées comptent	18
Les idées pour façonner les intérêts	18
Les idées pour coaliser.....	19
Les idées pour changer l'action publique	21
1.2 La circulation des idées.....	24
1.2.1 Les mécanismes de la diffusion	24
La coercition	25

La compétition économique.....	27
L'émulation.....	31
L'apprentissage.....	31
1.2.2 Les communautés et réseaux comme canaux de circulation des idées.....	36
Les communautés épistémiques.....	36
Les réseaux de politique publique.....	38
1.2.3 Les intermédiaires comme passeurs d'idées.....	40
1.2.4 Les forums comme espaces d'échange.....	43
1.3 Problématique et démarche de recherche.....	44
1.3.1 Une cartographie en guise de point de départ.....	45
La justification de l'analyse de réseau.....	45
Une analyse de réseau par les événements.....	46
La création d'une base de données originale.....	47
La méthode de recensement des événements.....	47
Mesurer les relations au sein du système entre participants et organisateurs.....	49
Les limites de l'analyse de réseau.....	51
1.3.2 Une histoire trois phases.....	52
Les sources.....	53
La phase d'amarrage de la sécurité citoyenne dans le Chili post-autoritaire.....	56
La phase de redéfinition du problème de la violence par les acteurs de la santé publique.....	58
La phase de redéfinition et de promotion de la sécurité citoyenne par la Banque Interaméricaine de Développement.....	60
Chapitre 2 : Une cartographie de la montée de l'idée de la sécurité citoyenne.....	61
2.1 La base de données sur les forums.....	62
2.2 Résultats et analyse.....	66
2.2.1 Un mouvement en expansion.....	66
2.2.2 La diversité des acteurs.....	66
Les organisations internationales.....	66
Les organismes étatiques.....	75

Les organisations non-gouvernementales	77
Les acteurs universitaires	78
Entreprises et médias	81
Acteurs inattendus et leçons à en tirer	83
2.2.3 Gros plan sur les acteurs colombiens.....	85
2.2.4 Gros plan sur les acteurs chiliens.....	86
2.3 Conclusion	90
Chapitre 3 : Mise à l’agenda du problème de l’insécurité et mobilisation autour de l’idée de la sécurité citoyenne dans le Chili démocratique.....	92
3.1 Le début d’un apprentissage : émergence et construction du problème de l’insécurité dans le Chili post-autoritaire	95
3.1.1 La construction statistique du problème de l’insécurité	96
La construction du problème par les sondages	97
La construction du problème par les statistiques criminelles	101
3.1.2 Apprentissage et mobilisation autour d’un nouveau diagnostic du problème	104
Apprentissage autour de l’insécurité comme problème public en démocratie	105
Apprentissage autour de l’insécurité comme problème complexe	111
3.2 Passeurs d’idées et réseaux : la sécurité citoyenne pour fédérer	117
3.2.1 L’ouverture d’un espace politique favorable par la remise en cause du modèle répressif traditionnel	118
Une contestation par la société civile et au cœur de l’État	118
La préférence à la prévention.....	122
De l’État à l’individu comme sujet de la sécurité	124
3.2.2 Passeurs d’idées et développement d’un réseau autour de la sécurité citoyenne ..	125
La promotion de la sécurité citoyenne au sein de l’État et depuis l’État	126
Le CED et le CESC dans le développement du réseau au Chili et depuis le Chili.....	131
Le CSU et la FLACSO dans le développement du réseau au Chili et depuis le Chili	135
3.3 Conclusion	139
Chapitre 4 : Mieux vaut prévenir que guérir : les professionnels de la santé publique et la violence comme maladie sociale	141

4.1 La mobilisation des professionnels de la santé publique contre la violence.....	143
4.1.1 L'impulsion étasunienne.....	144
4.1.2 Des initiatives universitaires en Colombie et au Brésil	145
4.1.3 L'expérience de Cali et sa promotion transnationale.....	146
4.1.4 L'engagement de l'Organisation Panaméricaine de la Santé	149
4.2 Apprentissage social et redéfinition du problème de la violence	156
4.2.1 La construction de l'échec	158
Gravité du problème : statistiques, comparaisons et langage	159
Critique de la répression	161
4.2.2 Nouveau discours et nouvelle définition du problème de la violence	164
Le rôle de la communauté de la santé publique en matière de violence.....	164
La violence comme enjeu de santé publique : de l'espoir et des héros	166
L'injonction à l'amélioration de la connaissance scientifique pour l'action	172
4.3 Conclusion	177
Chapitre 5 : Intermédiation et certification : la Banque Interaméricaine de Développement et la sécurité citoyenne comme solution.....	179
5.1 La BID comme intermédiaire	180
5.1.1 La BID au contact des épidémiologistes.....	182
5.1.2 Les attraits de l'approche épidémiologique de la violence	185
Multicausalité et multisectorialité dans la conception du problème.....	185
Une approche préventive idéale pour la BID.....	187
Une approche orientée vers l'action	189
5.2 La BID comme certificateur et promoteur.....	190
5.2.1 Redéfinition de la sécurité citoyenne et certification des pratiques.....	191
L'Uruguay pour définir la sécurité citoyenne comme solution à un problème	192
La Colombie pour trouver des modèles de sécurité citoyenne	193
5.2.2 La diffusion de la sécurité citoyenne par les consultants et les financements	195
5.3 Conclusion	197
Conclusion	198
Contributions empiriques.....	200

Contributions théoriques.....	201
Bibliographie.....	i
Annexe 1 : Liste des entretiens	i
Annexe 2 : Liste des événements.....	ii
Annexe 3 : Liste des acteurs recensés dans les forums.....	xii
Annexe 4 : Cartographies de la montée de la sécurité citoyenne par année (1993-2014)	xxxi
Annexe 5 : Cartographies du mouvement autour des acteurs chiliens (1993-2014)	xlii

Liste des tableaux

Tableau I. La base de données en quelques chiffres	63
Tableau II. Acteurs centraux principaux du réseau, selon les indicateurs de centralité	65
Tableau III. Liste des organisations internationales selon leur nombre de présences aux événements (1993-2014).....	68
Tableau IV. Mesures de la densité dans la montée de la sécurité citoyenne	72
Tableau V. Valeurs moyennes des liens qui relient les principales organisations internationales aux différentes catégories d'acteurs dans la montée de la sécurité citoyenne (1993-2014).....	73
Tableau VI. Classement des principaux organismes étatiques du mouvement de la sécurité citoyenne en fonction du nombre de participations aux événements et en fonction de leur degré de centralité (1993-2014).....	76
Tableau VII. Liens des acteurs universitaires avec les autres catégories d'acteurs (1993-2014).....	79
Tableau VIII. Les problèmes les plus cités par les Chiliens (1990-1993).....	98
Tableau IX. Appréciation du travail gouvernemental en matière de réduction de la délinquance (1990-1993)	99
Tableau X. Taux de plaintes pour vols pour 100 000 habitants au Chili (1986-1998).....	103

Liste des figures

Figure 1.	Nombres d'événements sur la sécurité citoyenne par année (1993-2014)	63
Figure 2.	Évolution de la montée de la sécurité citoyenne par périodes (1993-2014).....	67
Figure 3.	Les organisations internationales et leurs liens dans la montée de la sécurité citoyenne (1993-2014).....	71
Figure 4.	Les organisations non-gouvernementales et leurs relations avec les organisations internationales dans le mouvement de la sécurité citoyenne (1993-2014)	74
Figure 5.	Les organismes étatiques et leurs relations avec les organisations internationales dans le mouvement de la sécurité citoyenne (1993-2014).....	74
Figure 6.	Les universités chiliennes parmi les acteurs universitaires impliqués dans la montée de la sécurité citoyenne (1993-2014).....	80
Figure 7.	Les institutions universitaires dans le mouvement et leurs relations avec les organisations internationales, avec les organisations non-gouvernementales et avec les organismes étatiques (1993-2014)	81
Figure 8.	Les acteurs chiliens de la montée de la sécurité citoyenne (1993-2014).....	87
Figure 9.	Dispersion des acteurs colombiens et regroupement des acteurs chiliens dans le mouvement de la sécurité citoyenne (1993-2014).....	89
Figure 10.	Évolution du taux de plaintes pour vol pour 100 000 habitants au Chili (1986-1998).....	103

Liste des sigles

ACTIVA : Projet Attitudes et Normes Culturelles face à la Violence dans les Amériques

AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement

APHA : Association Américaine de Santé Publique

BID : Banque Interaméricaine de Développement

BM : Banque Mondiale

CCB : Chambre de Commerce de Bogota, Colombie

CCSPJP : Conseil Citoyen pour la Sécurité Publique et la Justice Pénale A.C., Mexique

CDC : Centre pour le Contrôle et la Prévention des Maladies, États-Unis

CED : Centre d'Études pour le Développement, Chili

CELS : Centre d'Études Légales et Sociales, Argentine

CEP : Centre d'Études Publiques, Chili

CEPAL : Commission Économique pour l'Amérique Latine

CESC : Centre d'Études en Sécurité Citoyenne, Chili

CIPC : Centre International de Prévention de la Criminalité, Canada

CISALVA : Centre de Recherche en Santé et Violence

CLAVES : Centre Latino-Américain d'Études sur la Violence et la Santé Jorge Careli, Brésil

CONICYT : Commission Nationale de Recherche Scientifique et Technologique, Chili

CRDI : Centre de Recherches pour le Développement International, Canada

CSU : Centre de Sécurité Urbaine de l'Université Alberto Hurtado, Chili

DEMUCA : Fondation pour le Développement Local et la Renforcement Municipal et Institutionnel de l'Amérique centrale et de la Caraïbe, Costa Rica

DESEPAZ : Programme Développement, Sécurité et Paix de Cali, Colombie

DIFD : Département pour le Développement International, Royaume-Uni

DISPI : Direction de la Sécurité Publique et de l'Information du Ministère de l'Intérieur, Chili

EFUS : Forum Européen pour la Sécurité Urbaine

EUROsociAL : Programme de la Commission Européenne pour la Cohésion Sociale en Amérique latine

FES : Fondation Friedrich Ebert, Allemagne

FIOCRUZ : Fondation Oswaldo Cruz, Brésil

FLACSO : Faculté Latino-Américaine des Sciences Sociales
FONDECYT : Fonds National de Développement Scientifique et Technologique, Chili
FPC : Fondation Paz Ciudadana, Chili
FUNSALUD : Fondation Mexicaine pour la Santé
GTZ-GIZ : Agence Allemande pour la Coopération Internationale
IACPV : Coalition Interaméricaine de Prévention de la Violence
IDL : Institut de Défense Légale, Pérou
ILANUD : Institut Latino-Américain des Nations Unies pour la Prévention du Délit et le
Traitement des Délinquants
ILD : Institut Liberté et Développement, Chili
INSYDE : Institut pour la Sécurité et la Démocratie A.C., Mexique
ISER : Institut d'Études de la Religion, Brésil
IUDOP : Institut Universitaire d'Opinion Publique de l'Université Centraméricaine, Salvador
KAS : Fondation Konrad Adenauer, Allemagne
LACSO : Laboratoire de Sciences Sociales, Venezuela
MIDEPLAN : Ministère de la Planification et de la Coopération, Chili
OEA : Organisation des États Américains
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONU-DC : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
ONU-Habitat : Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
OPS : Organisation Panaméricaine de la Santé
PDI : Police d'Investigation du Chili
PGU-ALC : Programme de Gestion Urbaine pour l'Amérique Latine et la Caraïbe
PNR : Programme National de Réhabilitation, Colombie
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PUCC : Université Pontificale Catholique du Chili
PUCP : Université Pontificale Catholique du Pérou
SIDA : Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International
SUR : SUR Corporation des Études Sociales et d'Éducation, Chili
UE : Union Européenne
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

URB-AL : Programme de la Commission Européenne pour la Promotion des Politiques
Urbaines en Amérique latine

USAID : Agence des États-Unis pour le Développement International

WOLA : Washington Office on Latin America

À Marguerite K., Claudine K. et Marie-Christine K.

Remerciements

Mes années de doctorat ont été faites de coups de chance mais ont également été jalonnées d'embûches; elles ont vu se succéder des doutes et des satisfactions; des réussites y ont laissé la place à des (impression d') échecs; des rêves voire des ambitions ont alterné avec des déceptions; des progrès ont été entrecoupés de phases de blocage; et des pics de stress sont venus ponctuer des périodes d'accalmie. Tout cela a participé d'un apprentissage qu'il est, j'en conviens, certainement plus facile de reconnaître *a posteriori* : apprentissage sur le monde social et politique évidemment, mais aussi apprentissage sur moi-même. Il a pu avoir lieu, il a pu se dérouler dans de bonnes conditions et il s'est révélé être une expérience globalement positive. Je suis convaincu qu'il n'en aurait pas été ainsi sans le concours de plusieurs personnes. Chacune d'entre elles est intervenue d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, dans ce processus. Je tiens donc à leur adresser quelques mots ici.

Mes remerciements vont d'abord à Denis Saint-Martin qui a accepté de me superviser dans mes recherches ainsi qu'à Jane Jenson qui a pris le train en marche en 2013 et a grandement contribué à son arrivée à destination. Ma thèse doit beaucoup à leurs commentaires et conseils avisés, à leurs multiples relectures ainsi qu'à leur soutien moral et financier. Si la dernière ligne droite de la rédaction de thèse n'a pas été simple pour moi, elle ne l'a pas non plus été pour eux qui se sont retrouvés submergés par mes sollicitations de dernière minute. Je les remercie donc d'avoir répondu présents et d'avoir su faire parler leur expérience pour bien me conseiller jusqu'à la fin. Et je tiens à dire que j'ai été à la fois ravi et fier d'être dirigé par ces deux professeurs pour qui j'ai la plus haute estime et dont j'apprécie énormément les travaux. Ils resteront pour moi des sources d'inspiration aussi bien en termes de recherche scientifique que de pédagogie.

Mes remerciements vont aux professeurs Olivier Dabène, David Garibay et Flavia Freidenberg qui ont bien voulu soutenir ma candidature, ainsi qu'au Département de science politique de l'Université de Montréal et à son personnel administratif et pédagogique qui m'ont offert l'opportunité d'entreprendre cette thèse de doctorat et de la mener à son terme dans de bonnes conditions. Je voudrais en particulier exprimer ma gratitude envers certains membres du corps professoral qui ont contribué chacun à leur façon – tantôt par des conseils, des relectures ou des contrats d'auxiliaire d'enseignement, tantôt par leur gentillesse et des petits mots

d'encouragements qui changent tout lorsque le doute m'assaille – à rendre meilleure cette expérience d'apprentissage. Je fais ici allusion à Françoise Montambeault, Jean-Philippe Thérien, Laurence Bherer, Christine Rothmayr, Alain Noël, Jean-François Godbout, Graciela Ducatzenzeiler et Guillermo Aureano. Je me dois d'adresser une mention particulière à Mamoudou Gazibo que je tiens en profonde estime. Je suis soulagé d'avoir eu l'occasion de me rattraper auprès de lui au fil des années après lui avoir remis un examen final quelque peu décevant lors du séminaire de politique comparée. Avec lui, j'ai beaucoup appris sur la comparaison. Toutefois, je retiens de ces années de doctorat que si cette méthode contribue à l'avancement de la science, elle est certainement loin d'être bonne pour la confiance et le moral lorsqu'elle est consciemment ou inconsciemment employée pour se comparer aux autres. En outre, en m'offrant la possibilité de l'assister, Mamoudou m'a permis d'améliorer mes compétences pédagogiques au contact des étudiants et étudiantes de son cours POL1009-Politique comparée.

J'aimerais justement ajouter que j'ai grandement apprécié la confiance qui m'a été accordée en me confiant les rênes du cours POL2140-Analyse de politique trois années de suite. Je profite au passage de cet espace pour dire aux étudiants et étudiantes qui ont suivi ce cours en 2014, 2015 et 2016 que, en dépit du stress et des doutes inévitablement générés par une telle tâche, j'ai été heureux de leur faire cours. Je veux leur dire que j'ai beaucoup appris avec eux et en préparant le cours pour eux et que je suis fier de leurs travaux. Je tiens à les remercier pour leur patience et leur compréhension. J'espère ne pas les avoir écœurés avec mes utilisations répétées d'extraits de la série *The Wire* qui illustrent avec brio certains arguments que j'exposais en classe. Et j'espère en toute humilité avoir réussi, sans aller jusqu'à susciter des passions pour les politiques publiques, du moins à éveiller leur curiosité pour cette discipline et à leur apporter des outils d'analyse utiles pour mieux comprendre le monde.

Au Département, mes remerciements vont évidemment à mes collègues et amis avec qui j'ai pu partager parfois un bureau mais surtout mes idées, mes réflexions, mes étonnements, mes déceptions, mes doutes, mes angoisses, mes joies et mes réussites (autant que les leurs). Je pense ici aux personnes que j'ai eu la chance de côtoyer dans le légendaire et convivial local C-4058 (mais également en dehors de l'université) : Alejandro Angel, Maxime Boucher, Mélanie Cambrézy, Christopher Cooper, Julien Morency-Laflamme, Anne-Laure Mahé, Sarah Saublet et Joanie Thibault-Couture. Je m'estime chanceux d'avoir pu profiter des connaissances sur

l'Amérique latine de mon ami Alejandro dont, soit dit en passant, la persévérance, l'organisation et le parcours forcent le respect, et je lui suis bien sûr reconnaissant pour ses nombreux conseils. Je remercie tout autant Maxime pour ses relectures et son soutien. Il a en quelques sortes été mon manuel vivant de « politique québécoise et canadienne pour les nuls » et c'est avec plaisir que j'ai discuté avec lui de l'actualité politique tout autant que de notre quotidien ordinaire.

Je pense aussi aux gens du local C-3116, à savoir Kaisa Vuoristo dont les points de vue et les conseils sont toujours avisés, intéressants, rafraichissants et réconfortants, Maroine Bendaoud et Ahmed Hamila qui a récemment décidé de descendre d'un étage pour nous rejoindre. Je remercie les membres et amies de la reconnue et bien nommée « Chaire de Jane », notamment Marième N'Diaye et Inés Picazo avec qui j'ai pu discuter de mes problèmes. Je pense également aux membres et amis du CPDS, en particulier à Sule Bayrak, Romain Busnel, Annabelle Dias Felix et Islam Derradji qui m'ont permis de m'évader et de rire aussi bien à l'université qu'en dehors de l'université (sans jamais vraiment cesser de parler de politique et de nos thèses, il va sans dire). Je remercie Jean-Philippe Gauvin de m'avoir fait considérer pleinement l'option d'une analyse formelle de réseau pour ma thèse, à un moment où mon appréhension vis-à-vis d'une telle méthode me freinait et m'empêchait d'aller au bout de ma démarche.

Ces années de doctorat n'auraient pas été les mêmes sans Sarah Saublet – ainsi que son conjoint Julian Tissier – et Christophe Chowanietz. Je les remercie chaleureusement pour leur amitié, leur compréhension, leur soutien, leurs conseils, leurs réflexions et leur humour tout au long de mon parcours. C'est d'ailleurs non sans un brin de fierté que je constate que, malgré des objets et questions de recherche différents, ma thèse rejoint celle de Sarah sur certains aspects. Cette similitude est, selon moi, la preuve que sa vision sonne bien souvent comme de la musique à mes oreilles et qu'elle a alimenté ma réflexion et mon travail.

Je n'oublie pas non plus Maude Cayouette, ma colocataire pendant cinq années, et sa sœur Élise qui nous a rejoints dans notre appartement *cosy* du 3189. Ce duo de choc, toujours de bonne humeur, m'a vu me motiver, progresser et réussir mais également peiner, douter, souffrir et procrastiner. J'ai beaucoup appris à leurs côtés, aussi bien sur la culture québécoise que sur la vie en colocation et sur moi-même. Elles méritent sans aucun doute leur place dans ces remerciements.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à Khaoula Zoghلامي que j'admire énormément et auprès de qui j'apprends quotidiennement. Elle est arrivée dans ma vie en cours de route et a connu la fin du processus de rédaction de thèse; un processus qu'elle-même est en train d'expérimenter au sein du Département de communication. Elle a été un témoin direct de cette période finale d'intense stress qui a paradoxalement été la plus productive. Auprès d'elle, j'ai pu m'évader, me reposer et retrouver les forces et la confiance nécessaires pour mener à bien ce projet de recherche. Elle m'a soutenu et s'est montrée extrêmement compréhensive durant tout ce temps, et pour cela, je lui en suis infiniment reconnaissant.

Finalement, je dois tout à ma famille, en particulier à ma mère Claudine Kwasniowski, à ma tante Marie-Christine Houël K. et à ma sœur Zahra. Elles se sont montrées patientes mais surtout elles se sont mobilisées pour m'apporter, par de petites et d'énormes attentions, le soutien moral et financier sans lequel cette thèse n'aurait jamais existé. Elles ont toujours été là pour moi. Je leur serai éternellement reconnaissant de m'avoir tant aidé et elles savent à quel point notre grand-mère Marguerite Kwasniowski B. serait fière de cette solidarité et de cet accomplissement qui, j'insiste sur ce point, est très loin de n'être que le simple résultat d'un travail individuel. À moi de leur rendre la pareille désormais, peut-être en soutenant Daphné, Thibault et Alice, la nouvelle génération que j'ai le regret de ne voir grandir qu'à distance...

Introduction : La montée d'une idée

Le problème de la violence en Amérique latine

Depuis près de deux décennies, l'Amérique latine est « en paix ». Elle l'est d'abord parce que, à l'exception de Cuba, la démocratisation a officiellement fait disparaître les régimes autoritaires de la carte¹, et avec eux la violence politique extrême qui leur était caractéristique (McSherry 2005; Esparza, Huttenbach et Feierstein 2010). Elle l'est aussi parce que les conflits militaires sont quasiment absents dans la région depuis vingt ans². Depuis la fin des guerres civiles au Nicaragua, Salvador, Guatemala et Pérou durant les années 1990, seule la Colombie est encore en proie à un conflit armé interne, parfois qualifié de faible intensité (Rangel 1999; Richani 2002), dont l'issue reste incertaine malgré les efforts récents (LatinNews 2016a).

Pourtant, les niveaux de violence mesurés en termes d'homicides sont très élevés en Amérique latine. Celle-ci compte parmi les régions les plus violentes du monde (OPS 1996; Ayres 1998; Krug *et al.* 2002a, 12; Garibay 2008; ONUDC 2011). La violence politique propre aux gouvernements autoritaires et aux guerres a laissé la place à une violence sociale qui affecte

¹ Cela se traduit d'ailleurs par un certain basculement de la recherche sur l'Amérique latine. Avant les années 1990, les travaux sur la région étaient plutôt axés sur l'autoritarisme, les forces armées en politique et les changements de régimes (Schmitter 1973; Collier 1979; O'Donnell 1981; Rouquié 1982). Par la suite, la troisième vague de démocratisation a ouvert la voie à un vaste programme de recherche davantage tourné vers la consolidation démocratique et la qualité de la démocratie dans la région (Karl 1995; Domínguez et Shifter 2003; Hagopian et Mainwaring 2005; Diamond, Plattner et Abente 2008; Levine et Molina 2011).

² En Amérique latine, le dernier conflit entre États date de la guerre de 1995 entre le Pérou et l'Équateur. Pour l'Amérique centrale, il faut même remonter à la Guerre du Football de 1969 entre le Honduras et le Salvador (Thies 2016, 116). Historiquement, les guerres interétatiques en Amérique latine ont été moins nombreuses et moins sanglantes qu'ailleurs (Centeno 2002, 7-9; Thies 2016). Si les disputes territoriales existent bien et génèrent des tensions, elles aboutissent très rarement à des conflits militaires (Domínguez *et al.* 2003; Thérien, Mace et Gagné 2012). Ceci dit, la région a tout de même connu son lot de guerres civiles, en particulier en Amérique centrale pendant la Guerre froide (Dabène 1992; Rouquié 1992; Bataillon 2003; Lehoucq 2012).

lourdement la région depuis les années 1980 (Briceño-León 2008)³. Avec un taux de 19 homicides pour 100.000 habitants au début des années 2000, les Amériques dépassent le seuil de 10 homicides pour 100.000 habitants au-delà duquel, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence devient un problème endémique (Krug *et al.* 2002a). Même pour des pays comme la Colombie qui ont connu une nette diminution du nombre et/ou taux d'homicides ces dernières années, le niveau de violence reste au-dessus des standards internationaux (Salama 2008). Par ailleurs, la violence varie évidemment selon les pays. Si certains, comme l'Uruguay, le Chili et le Costa Rica, affichent un niveau relativement faible de violence en termes d'homicides, d'autres, à l'instar du Salvador, du Honduras, du Guatemala et de la Colombie⁴, font partie des plus violents du monde (Briceño-León 2008; Salama 2008).

Globalement, la violence sociale touche plutôt les zones urbaines. En 2010, dans le classement mondial des cinquante villes de plus de 300.000 mille habitants les plus violentes réalisé par l'organisation non-gouvernementale mexicaine Seguridad, Justicia y Paz, quarante-et-une sont situées en Amérique latine (CCSPJP 2016a). Deux ans après, leur nombre passe à quarante-deux (CCSPJP 2016b). Cette même année, les quinze premières places du classement sont d'ailleurs monopolisées par les villes latino-américaines. En 2015, malgré quelques différences dans la hiérarchie, les villes latino-américaines continuent de dominer avec quarante-deux d'entre elles parmi les cinquante du classement, et neuf villes parmi les dix plus violentes au monde (CCSPJP 2016c). Avec l'explosion des indicateurs d'insécurité, la violence urbaine est devenue une priorité gouvernementale dans bon nombre de pays latino-américains.

L'imaginaire populaire et les discours politiques et médiatiques offrent souvent une explication de la violence urbaine par le narcotrafic et la criminalité organisée⁵. Les cas

³ Cela a d'ailleurs contribué au développement d'un agenda de recherche qui fait le pont entre démocratisation, sécurité et violence criminelle (Frühling, Tulchin et Golding 2003; Pérez 2003; Cruz 2011a; Pion-Berlin et Trinkunas 2011).

⁴ Une partie significative de la violence en Colombie est sociale. En effet, les homicides directement causés par la guerre en Colombie, s'ils sont loin d'être négligeables, représentent grossièrement entre 10% et 15% du total d'homicides dans le pays sur la période 1980-2004 (Garfield et Llantén 2004).

⁵ Cela est particulièrement frappant dans les discours sur la violence en Amérique centrale (Huhn, Oettler et Peetz 2009; Peetz 2011; Oettler 2011). Nous y revenons un peu plus loin.

colombien et mexicain montrent que le marché illicite de la drogue peut en effet être producteur de violence (Pécaut 1991; Concha-Eastman, Espitia, Espinosa et Guerrero 2002, 236; Shifter 2007; Reuter 2009; Rivera 2016). De plus, le foisonnement des travaux sur le phénomène des *maras* (gangs) centraméricaines nous indique un intérêt croissant pour le problème de la délinquance juvénile organisée qui a pris de l'ampleur dans les zones plus ou moins urbanisées de la région (Miranda 1999; ERIC, IDESO, IDIES et IUDOP 2001; Rodgers 2004; Rodgers et Muggah 2009; Bruneau, Dammert et Skinner 2011). Mais l'imaginaire populaire et les discours politiques et médiatiques se concentrent sur ces types de violence urbaine alors même que les formes, les causes et les acteurs de cette violence en Amérique latine varient d'un endroit à un autre, et sont assez diversifiés, allant de la violence domestique à la violence policière, en passant par la délinquance commune et la criminalité plus ou moins organisée (Cruz 1997; Morrison et Loreto 1999; Briceño-León 2005; Garibay 2008; Salama 2008; Imbusch, Misse et Carrión 2011; Rivera 2016).

La répression comme réponse traditionnelle

La plupart du temps, les réponses apportées au problème de la violence relèvent du modèle traditionnel de sécurité publique voire de la privatisation de la gestion de la sécurité publique (Carrión 1994; Muggah et Aguirre 2013). Ce modèle met l'accent sur le maintien de l'ordre et la protection des institutions de l'État. Il repose sur l'adoption de mesures pénales-punitives et la croyance en la capacité des seules autorités centrales (gouvernementales, policières, judiciaires et pénitentiaires) à régler le problème. Comme nous le détaillons ci-dessous, l'actualité nous montre que la persistance – voire la dégradation – de la situation ne s'accompagne guère d'une remise en cause de ce modèle dominant.

Le Salvador illustre parfaitement ce constat. Au début des années 2000, le pays est confronté à des niveaux élevés de violence urbaine⁶. La droite au pouvoir à cette époque fait le choix de la répression avec le lancement des Plans *Mano Dura* en juillet 2003 et *Súper Mano Dura* en août 2004 (Aguilar 2004; Thale 2006; Hume 2007; Cruz 2011b). Ces politiques

⁶ Si les indicateurs d'homicides demeurent élevés par rapport aux autres pays d'Amérique latine ou à la moyenne internationale, ils n'en sont pas moins les plus bas depuis la fin de la guerre civile (PNUD 2005, 22; Valencia 2015).

répressives découlent d'une construction du problème de la violence axée sur les gangs (*maras/pandillas*). La perception de ces groupes change : ceux-ci passent du statut de délinquance juvénile locale et ordinaire à celui de menace transnationale à la sécurité des États (Oettler 2011; Does 2013). Le *manodurismo* repose sur un discours qui rend les *maras* responsables de la violence qui ronge le pays (Huhn, Oettler et Peetz 2009; Peetz 2011; Oettler 2011). Et comme ailleurs, ce genre de politiques punitives contribue à la stigmatisation des jeunes des quartiers pauvres et participe d'un certain contrôle des secteurs populaires considérés comme dangereux (Carrión 1994; Oviedo 1995b; Vial 1998; Paes-Machado et Noronha 2002; Wacquant 2003; Gareth et Rodgers 2013).

Cette approche répressive de la violence urbaine reste très ancrée au Salvador. L'arrivée historique de la gauche au pouvoir en 2009 (Colburn 2009), loin de marquer une rupture, s'est accompagnée d'un renforcement des mesures punitives et d'exception pour réduire la criminalité et la délinquance (Bosetti et Lazreg 2012; Van Der Borgh et Savenije 2015). En effet, les deux mandats de la gauche se caractérisent par une surenchère répressive et l'adoption de mesures d'exception : durcissement de la législation pénale, application de la loi anti-terroriste contre les gangs, création d'une énième unité d'intervention spéciale, et renforcement du dispositif militaire de soutien à une Police Nationale Civile débordée (LatinNews 2014a, 2016b, 2016c, 2016d, 2016e, 2016f).

La tendance à l'adoption de mesures répressives et à l'implication des militaires dans la gestion de la sécurité publique n'est pas propre au Salvador. Elle se manifeste dans d'autres pays de l'isthme centraméricain : au Guatemala, au Honduras, au Mexique et plus récemment au Nicaragua (Moloeznik et Suárez 2012). S'il attire beaucoup moins l'attention des médias et des chercheurs que son voisin salvadorien, le Honduras est pourtant le précurseur en 2002 du *manodurismo* dans la lutte contre les gangs en Amérique centrale (Gutiérrez 2010; De La Torre et Alvarez 2011; Bruneau 2014). Depuis lors, le pays continue d'afficher un niveau de violence élevé, et le gouvernement maintient fermement le cap de la répression. Pour preuve : les militaires continuent d'être engagés dans des missions de sécurité publique. À cela s'ajoute l'approbation par le Congrès national, en 2013, de la création d'une unité de choc paramilitaire, les *Tropas de Inteligencia y Grupos de Respuesta Especial* (Tigres), et d'une Police militaire d'ordre public pour combattre les gangs de rue et le crime organisé (Méndez 2013). Ce genre

d'unités s'inscrit dans la droite ligne des fameux Bataillons d'Opérations Policières Spéciales (BOPE) qui interviennent dans les favelas des grandes métropoles de l'État de Rio de Janeiro.

La tendance à l'implication de l'armée dans les tâches de sécurité publique⁷ se manifeste plus largement à l'échelle régionale (Bobeia 2004; Machillanda 2005; Bailey et Dammert 2006a, 257-9; Zaverucha 2008; Pereira da Nóbrega 2010; Diamint 2015). Elle ne s'est d'ailleurs pas faite démentir ces dernières années. En 2013, au Venezuela, à peine élu président, Nicolás Maduro annonce à son tour l'intervention de l'armée pour réduire la violence qui gangrène son pays et ôter à Caracas son statut de deuxième ville la plus violente du monde (LatinNews 2013a). Dans des pays où l'héritage autoritaire demeure encore lourd, cette implication des militaires dans les missions de sécurité publique et réduction de la violence semble parfois à la limite du basculement dans la logique contre-insurrectionnelle des années sombres. Cela se voit au Brésil par les méthodes employées pour « pacifier » les favelas (Muggah et Mulli 2012). Cela est aussi le cas au Paraguay où la réforme de la loi 1337 de défense nationale adoptée en 2013 assouplit fortement les contraintes juridiques à l'implication de l'armée dans les affaires de sécurité intérieure (LatinNews 2013b). Cette militarisation de la sécurité publique ne fait que renforcer la vision traditionnelle, centralisatrice et répressive d'un domaine qui repose sur le triptyque police-justice-prison (Bailey et Dammert 2006a, 11).

La montée de l'idée de la sécurité citoyenne

Dans ce contexte de persistance et de domination d'un cadre d'action répressif, nous observons la montée de l'idée de la sécurité citoyenne (*seguridad ciudadana*) en Amérique latine depuis plus d'une décennie (Muggah et Aguirre 2013). C'est de cette montée de la sécurité citoyenne dont il est question dans notre thèse. Cet objet mérite notre attention pour deux raisons principales qui touchent à la transformation de l'action publique et aux contours de la gouvernance. En effet, comme nous allons le voir ci-dessous, l'idée de la sécurité citoyenne

⁷ Compte tenu de leur place dans la vie politique (Rouquié 1982, 1998), les armées latino-américaines ont traditionnellement eu un rôle important dans le maintien de l'ordre. Avec le retour à la démocratie, elles s'étaient retirées des fonctions gouvernementales pour rester cantonnées aux activités de sécurité extérieure, dans une stricte séparation entre les missions de la police et celles de l'armée qui relèvent de logiques profondément différentes (Bailey et Dammert 2006a, 15; Rojas 2008).

implique un changement dans la manière de penser la sécurité et l'insécurité, et elle est portée, dans les Amériques, par des acteurs très variés.

Pour saisir l'impact de la sécurité citoyenne en termes d'action publique, un petit détour par la péninsule ibérique s'impose à nous. En effet, l'expression de *seguridad ciudadana* apparaît pour la première fois dans l'Espagne postfranquiste (Gaspera et Gómez 2015, 107). Plus précisément, elle est inscrite dans la Constitution de 1978 qui dispose, en son article 104, que les Forces et Corps de Sécurité ont pour mission de « protéger le libre exercice des droits et libertés et garantir la sécurité citoyenne » (Cortes Generales 1978). L'expression est par la suite reprise dans un Décret Royal de 1980 relatif à la police de la Communauté Autonome du Pays Basque (Ministère de l'Intérieur 1980), dans la Loi Organique de 1986 sur les Forces de Sécurité et dans celle de 1992 sur la Protection de la Sécurité Citoyenne (Jefatura del Estado 1986, 1992). Elle figure aussi dans un rapport de la Commission Technique de Sécurité Urbaine de la capitale catalane (Barcelona 1984).

En tant que nouveau concept juridique gravé dans le marbre constitutionnel, la sécurité citoyenne intéresse d'abord les constitutionnalistes et les spécialistes en droit administratif (Mir Puig 1981; Bosch 1981; De La Morena 1987; Rico et Salas 1988; Izu 1988; Carro 1990; Castillo 1993; Muñagorri 1995; Remotti et Freixes 1995). Ces juristes cherchent principalement à définir la sécurité citoyenne, notamment par rapport à d'autres concepts comme l'ordre public et la sécurité publique, et à comprendre ce qu'elle implique en termes de répartition juridique des compétences au sein de la structure étatique et entre l'État central et les communautés autonomes. À cette époque, plusieurs d'entre eux mettent déjà en évidence les difficultés rencontrées pour définir un concept aux contours juridiques vagues. Ces juristes nous font remarquer que ce flou vient notamment de l'absence de définition dans la Constitution. Il résulte aussi du fait que l'expression de sécurité citoyenne, dans certains textes, remplace les termes d'ordre public⁸ ou de sécurité publique, et dans d'autres cas, cohabite avec eux (Remotti et Freixes 1995, 144-5).

⁸ Cela est particulièrement flagrant dans la Loi Organique de 1992 sur la Protection de la Sécurité Citoyenne qui évoque par exemple le « maintien et rétablissement de la sécurité citoyenne » et les « faits qui perturbent gravement

Malgré les ambiguïtés, ces juristes considèrent qu'une telle modification ne relève pas d'une simple considération esthétique. Au contraire, elle est révélatrice d'un changement substantiel de la façon de concevoir et d'aborder la question de la sécurité dans l'Espagne démocratique. Ils s'accordent pour dire que ce changement de terminologie découle d'un effort de distanciation par rapport à la doctrine de la sécurité nationale et aux abus et crimes commis au nom du maintien de l'ordre public sous le régime militaire de Franco (Izu 1988; Jefatura del Estado 1992; Remotti et Freixes 1995; Ridaura 2014). Ici, la *seguridad ciudadana* renvoie à la sécurité des *ciudadanos* entendus comme citoyens. La sécurité citoyenne traduit un recentrage du concept de sécurité sur la protection des personnes, de leur santé et intégrité physique, de leurs biens et de leurs droits et libertés face aux différentes menaces auxquelles ils sont confrontés (Martí 1990, 584; Pérez et Vélez 1997, 102). Avec la sécurité citoyenne, assurer la sécurité équivaut à veiller à la « protection et [à] la garantie du libre exercice des droits et libertés, d'une part, et, d'autre part, [à] la réalisation de la légalité démocratique et de l'ordre constitutionnel » (Bosch 1981, 66). La sécurité citoyenne rompt avec la sécurité nationale, voire la sécurité publique, qui priorisent la protection des institutions et de l'État au détriment de celle des individus. L'introduction du concept de sécurité citoyenne dans la Constitution espagnole de 1978 fait de la police civile le protagoniste central du maintien de la sécurité (Pérez et Vélez 1997, 102). Cette restriction des compétences des forces armées constitue donc une rupture notable avec la période dictatoriale qui a vu les militaires s'engager dans les tâches de maintien de l'ordre public. Et, autre élément de rupture, les forces de police sont soumises au respect des droits et libertés constitutionnels (Ridaura 2014, 8). À ce moment, la sécurité citoyenne est pensée comme une doctrine juridique – plus précisément comme la mission de l'État démocratique de garantir les droits et libertés des citoyens – et il n'est pas question de prévention de la délinquance.

Mais, en Espagne, le concept de sécurité citoyenne n'attire pas seulement les experts en droit constitutionnel et administratif. Au même moment, l'idée de la sécurité citoyenne commence aussi à intéresser des pénalistes ou des experts issus d'autres disciplines, notamment des sociologues et urbanistes. Les premiers font le lien entre l'idée de la sécurité citoyenne et

la sécurité citoyenne » (Jefatura del Estado 1992). La façon dont l'expression de sécurité citoyenne se substitue à celle d'ordre public peut nous laisser penser que le changement n'est que linguistique.

les réflexions menées en Europe sur la réforme du système pénal et de la police (Hulsman et Bernat de Celis 1984; Bustos 1986, 1989). Pour ces professionnels, si la sécurité citoyenne est la garantie par l'État des droits et libertés de tous les citoyens, alors elle ne doit pas exclure les délinquants et les détenus dont les droits et libertés sont régulièrement bafoués et pour qui l'État, via ses institutions policières, judiciaires et pénitentiaires, est source d'insécurité.

Les urbanistes, quant à eux, font le pont entre l'idée de la sécurité citoyenne et le mouvement européen en faveur des mesures préventives et locales dans la réduction de l'insécurité et de la délinquance (Martí 1990; Bonnemaïson 1990)⁹. C'est d'ailleurs à Barcelone qu'est créé en 1987, sous l'égide de Bonnemaïson, le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (EFUS), une association qui plaide pour une forte implication des villes dans la prévention de la délinquance. Avec eux, la sécurité citoyenne se définit davantage comme un état de cohabitation pacifique des individus dans des milieux urbains qui se transforment et semblent plus propices aux tensions interpersonnelles. La dimension démocratique de la sécurité citoyenne n'est pas absente de leurs préoccupations puisqu'ils s'intéressent à la construction de la citoyenneté, à la résolution pacifique des conflits et à la marginalisation des classes populaires. Toutefois, il s'agit moins de rompre avec l'ancien régime que de faire quelque chose à propos de la délinquance urbaine, des incivilités, de la privatisation des espaces publics. Pour ces acteurs, la *seguridad ciudadana* renvoie davantage à la sécurité en ville (*ciudad*), à la sécurité et au vivre-ensemble (*convivencia*) pacifique des *ciudadanos* entendus citadins (Gaspara et Gómez 2015, 108).

Cette seconde approche de la sécurité citoyenne présente davantage de conséquences en termes d'action publique et se retrouve régulièrement en Amérique latine dans les publications sur la sécurité citoyenne (Muggah et Aguirre 2013). Celle-ci est porteuse d'une nouvelle compréhension – plus multidimensionnelle ou multicausale – du problème de la violence dans la région et met l'accent sur les solutions préventives et participatives (Arriagada et Godoy 2000; Carranza 2004; Beliz 2007). Par ailleurs, la sécurité citoyenne va de pair avec l'idée selon

⁹ Gilbert Bonnemaïson, politicien socialiste français, est l'auteur principal du rapport éponyme de décembre 1982 qui préconise un engagement de l'échelon local dans la prévention de la délinquance (Commission des Maires pour la Sécurité 1983).

laquelle la sécurité est l'affaire de tout le monde, et non plus seulement des forces de police et des autorités judiciaires, et que la réduction de la violence et de l'insécurité doit être guidée par le principe de la coresponsabilité (Cerda 1995, 95; Papi 1995; Figueroa 1995; Tudela 1998a). Elle se distingue donc ici de la première vision de la sécurité citoyenne. Cette responsabilité partagée, ajoutée à la priorité accordée à la prévention, conduit à la reconnaissance du rôle fondamental de l'échelon local dans la réduction de la violence et de l'insécurité (Calderón et Arévalo 2010; Dammert 2007b; Mockus 2007). Elle aboutit également à l'activation des citoyens et à leur inclusion dans le processus décisionnel via des mécanismes de participation citoyenne (Tudela 1998a, 1998b).

En deuxième lieu, notre intérêt pour la montée de la sécurité citoyenne dans la région renvoie à la question des contours de la gouvernance mondiale en matière de réduction de la violence. Comme nous le détaillons ci-dessous, le terme de sécurité citoyenne est employé par une multitude d'acteurs différents de l'appareil étatique et de la société civile nationale et transnationale. Cette diversité des promoteurs de la sécurité citoyenne traduit une transformation au niveau transnational d'un secteur d'intervention réputé pour être jalousement préservé par les États nationaux.

L'utilisation de ce terme est d'abord perceptible au sein des institutions de l'État national. Par exemple, le parlement uruguayen adopte la Loi 16.707 de Sécurité Citoyenne en juillet 1995. Au début des années 2000, le gouvernement chilien met en place une Division de *Seguridad Ciudadana* au sein du ministère de l'Intérieur. Au Pérou, le ministère de l'Intérieur se dote en 2003 d'un Conseil national de *Seguridad Ciudadana* et d'un Observatoire de la *Seguridad Ciudadana*. En 2001, le Ministère Public du Paraguay élabore un Plan National de Prévention du Délit et de *Seguridad Ciudadana*, tandis que la Bolivie adopte une Loi de Protection de la *Seguridad Ciudadana* en 2003 puis la Loi n°264 du Système National de *Seguridad Ciudadana* en 2012. En 2011, le gouvernement hondurien a dévoilé sa Politique Intégrale de *Convivencia y Seguridad Ciudadana*.

Le terme se retrouve fréquemment en Colombie où, en 2011, le gouvernement de Santos décide de créer la Sous-direction de *Seguridad y Convivencia Ciudadana* au sein du ministère de l'Intérieur, ainsi que la *Consejería de Seguridad y Convivencia Ciudadana* qui est rattachée à la présidence. Au même moment, la Police Nationale de Colombie ajoute à sa structure une

Direction de la *Seguridad Ciudadana* alors même qu'elle avait élaboré deux ans plus tôt un Plan Intégral de *Convivencia y Seguridad Ciudadana*. En 2014, les médias colombiens évoquent la possibilité de la création par le gouvernement d'un Ministère de la *Seguridad Ciudadana* (Rédaction El Espectador 2013, 2014).

L'utilisation de ce concept est aussi notable dans les institutions infra-étatiques. En Colombie, les administrations municipales de Bogota et Cali comprennent depuis plusieurs années un Sous-secrétariat aux Affaires de *Convivencia y Seguridad Ciudadana*. La ville de Medellin n'est pas en reste avec les nombreuses utilisations du terme dans le document de sa Politique Intégrale de *Seguridad y Convivencia*. Au Salvador, les villes de Santa Tecla, San Salvador et Mejicanos adoptent toutes les trois une politique municipale de sécurité citoyenne entre 2005 et 2007. De son côté, la capitale équatorienne, Quito, dispose d'une Direction de *Seguridad Ciudadana* ainsi que d'un Observatoire Métropolitain de *Seguridad Ciudadana*. Les autres grandes villes du pays, Guayaquil et Cuenca, comprennent respectivement une Corporation pour la *Seguridad Ciudadana* et un Conseil de *Seguridad Ciudadana*. Plus au Sud, la municipalité chilienne de Providencia comporte une Commission de *Seguridad Ciudadana*.

Les organisations non-gouvernementales font également partie du mouvement puisque certaines d'entre elles mobilisent le terme de sécurité citoyenne. La fondation costaricaine DEMUCA reprend ce concept (DEMUCA 2016). En coordination avec d'autres acteurs dont sa consœur de la Fondation Arias Para la Paz, DEMUCA a géré le déroulement du forum *Seguridad Ciudadana : Una Visión desde lo Local*. La Chambre de Commerce de Bogota fait aussi partie des acteurs qui utilisent l'expression (Castillo 2007; CCB 2016). À l'autre extrémité du continent, au Chili, la Fondation Paz Ciudadana s'est également saisi du concept (FPC 1998, 1999b). La montée de l'idée de sécurité citoyenne touche aussi des acteurs européens qui travaillent et coopèrent en Amérique latine. C'est le cas des fondations allemandes Friedrich Ebert et Konrad Adenauer (Gomáriz 2006; Marroquín 2007; KAS 2007).

Le monde universitaire participe aussi à cette vague d'utilisation de l'idée de la *seguridad ciudadana*. Plusieurs chercheurs de la Faculté Latino-Américaine de Sciences Sociales reprennent ce concept dans leurs publications (Carrión 2002, 2003; De Mesquita 2008; Guzmán 2010; Pontón et Santillán 2008; Torres, Alvarado et González 2012). Au Chili, le

concept est même partie intégrante du nom d'un centre rattaché à l'Université du Chili, le Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (CESC).

Les organisations internationales intergouvernementales ne sont pas en reste puisqu'elles reprennent à leur tour le terme de sécurité citoyenne. Le Programme des Nations Unies pour le Développement emploie le concept dans plusieurs rapports (PNUD 2004, 2006a, 2009, 2013). La Banque Interaméricaine de Développement (BID) fait également un ample usage du concept. En juin 1998, à l'initiative de celle-ci, se tient un Forum de *Convivencia y Seguridad Ciudadana* à San Salvador. En octobre 2015, la BID organise à Quito la Semaine de la Sécurité Citoyenne (BID 2016b). Depuis 2008, elle organise aussi des Cliniques Intensives de Formation en Sécurité Citoyenne (BID 2016a). Des rapports réalisés par l'institution mentionnent le concept (BID 2012; Sherman 2012). Cette idée intègre même l'organigramme de la Banque puisqu'est créée au sein de la Division de Capacité Institutionnelle de l'État une Unité de *Seguridad Ciudadana y Justicia*.

D'autres organisations internationales emploient le terme de sécurité citoyenne. Nous pouvons mentionner le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat et UAH 2011), l'Organisation des États Américains (OEA 2011), ou encore la Commission Économique pour l'Amérique Latine basée à Santiago (Arriagada et Godoy 1999, 2000; López 2000; Dammert 2005). De son côté, l'Organisation Panaméricaine de la Santé s'associe à des publications sur la sécurité citoyenne (Carrión 2002) et aide à l'organisation de rencontres autour du concept (OPS 2016). L'idée de la *seguridad ciudadana* apparaît également dans les activités de l'Union Européenne via ses programmes URB-AL et EUROsociAL (Dammert 2004b, 2012; EUROsociAL 2016). Il se retrouve aussi dans les activités de la Banque Mondiale. Par exemple, lors de ses collaborations avec d'autres acteurs de la région, la Banque Mondiale mobilise encore ce terme (CIPC, CCB, BM et Sou da Paz 2011). En juin 2013, le vice-président de la Banque Mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, se réfère plusieurs fois à l'expression de sécurité citoyenne dans une intervention à Cali (Tuluy 2013).

Des acteurs aux profils différents

Nous pouvons remarquer que ce discours de la sécurité citoyenne est porté par une diversité d'acteurs. Non seulement tous présentent, comme nous l'avons vu précédemment, des

profils différents du fait de leur nature (organismes gouvernementaux nationaux et locaux, organisations internationales, groupes de la société civile) et leur localisation géographique, mais en plus ils diffèrent grandement quant à leurs missions et compétences. Certes, certains acteurs s'intéressent directement aux questions de violence et délinquance, comme c'est le cas de certains ministères en charge de la sécurité publique, de la défense et de la justice, de certaines organisations non-gouvernementales comme la Fondation Paz Ciudadana, du CESC, et de quelques organisations internationales comme l'OEA (Thérien, Mace et Gagné 2012). Mais il s'agit d'une minorité.

En fait, une bonne partie de ces acteurs se préoccupent d'enjeux différents qui ne concernent pas la sécurité publique et la réduction de la violence. Par exemple, la BID, en tant qu'institution financière, apporte habituellement son soutien à des projets de développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes (BID 1994; Tussie 1995). La Banque Mondiale a relativement le même profil que la BID. Son action vise notamment la réduction de la pauvreté et l'accroissement des échanges commerciaux dans la région (Moser 1998; Noël et Thérien 2010). Le PNUD travaille principalement sur les questions de pauvreté et développement (Moser 1998), voire de genre, d'environnement et de gouvernance démocratique. Il peut également intervenir dans des missions de pacification des zones de conflit et de gestion de crise. L'agence ONU-Habitat s'occupe des multiples enjeux qui découlent du développement urbain dans le monde. Ses préoccupations sont traditionnellement centrées sur le logement, la collecte des ordures, les espaces publics et l'urbanisme. L'OPS est une agence internationale dont l'objectif est d'améliorer les systèmes de santé publique dans les Amériques. EUROsociAL est un programme géré par la Commission Européenne visant à améliorer la cohésion sociale en Amérique latine. De son côté, la Fondation Friedrich Ebert, de tendance social-démocrate, a été créée pour contribuer au renforcement de la démocratie et de la justice sociale dans les pays où elle est active. Quant à la Fondation DEMUCA, ses activités tournent autour de la gouvernance locale en Amérique centrale.

La question de recherche

Comme le suggèrent les éléments précédents, nous observons une circulation régionale et transnationale autour de l'idée de la sécurité citoyenne. Ce mouvement affecte aussi bien la

sphère administrative que le monde politique et la société civile, en particulier le milieu universitaire. Dans notre thèse, nous cherchons à comprendre la montée de l'idée de la sécurité citoyenne (*seguridad ciudadana*) dans la région des Amériques. Pour ce faire, il nous semble nécessaire de découper la question en deux. Premièrement, il s'agit d'identifier les contours de ce mouvement. Autrement dit, il nous incombe à la fois d'identifier de manière plus exhaustive et systématique les acteurs qui emploient le terme de sécurité citoyenne, et de retracer la montée de cette idée dans le temps. Deuxièmement, nous devons saisir pourquoi et comment ces acteurs qui opèrent dans des secteurs d'intervention différents se retrouvent autour de l'idée de la sécurité citoyenne et décident d'en faire la promotion.

Notre thèse comporte cinq chapitres. Nous consacrons le premier d'entre eux à la revue de la littérature afin d'identifier les outils qui nous permettent d'analyser notre objet de recherche. Les quatre chapitres suivants sont empiriques. Ils visent à reconstituer l'histoire de la montée de la sécurité citoyenne dans l'arène transnationale. Le chapitre 2 consiste à retracer cette montée via une analyse de réseau réalisée sur la base de forums recensés. Les chapitres empiriques restants correspondent à des phases qui découlent des résultats de cette cartographie. Dans le chapitre 3, nous examinons l'importation du concept de sécurité citoyenne dans le Chili post-autoritaire des années 1990. Ensuite, dans le chapitre 4, nous changeons de décor pour nous concentrer sur les acteurs de la santé publique notamment en Colombie. Nous nous intéressons à la préoccupation de ceux-ci, à la même période, pour le problème de la violence urbaine et nous montrons comment ils ont redéfini ce problème et ses solutions. Ce quatrième chapitre est important pour comprendre la suite de l'histoire et la transformation du concept de sécurité citoyenne. Enfin, nous consacrons le chapitre 5 à une institution internationale, la Banque Interaméricaine de Développement, comme protagoniste central de l'histoire de la montée de la sécurité citoyenne. Nous montrons qu'elle a contribué à un recentrage de la sécurité citoyenne autour du problème de la violence – en mettant moins l'accent sur la sécurité en contexte démocratique – et des solutions préconisées par les épidémiologistes.

Chapitre 1 : Les idées en mouvement : outils pour l'analyse

Dans cette thèse, nous nous intéressons à la montée de l'idée de la sécurité citoyenne en Amérique latine. Ce phénomène a des conséquences sur les contours de l'action publique en matière de réduction de la violence. En effet, comme nous le mentionnons en introduction, d'une part, la sécurité citoyenne suppose une certaine rupture avec le modèle traditionnel de sécurité publique et, d'autre part, elle est portée par une pluralité d'acteurs aux compétences diverses et aux mandats sans lien évident avec les enjeux de sécurité. Ce faisant, nous centrons notre analyse sur la construction des problèmes publics et leur mise à l'agenda au sens large pour mieux comprendre les dynamiques de transformation de l'action publique en matière de sécurité et de violence.

Notre recherche repose sur la position assumée que, pour plusieurs raisons, les idées comptent en analyse de politique publique. Notre revue de la littérature montre, dans un premier temps, que certaines de ces raisons justifient notre intérêt pour la montée de la sécurité citoyenne. En plus de cela, la littérature prolifique et diversifiée sur le rôle des idées dans les processus décisionnels nous apporte des outils utiles pour mieux aborder notre objet de recherche, en saisissant avec plus de profondeur les transformations qui affectent le traitement du problème de la violence, du crime et de l'insécurité. Dans un deuxième temps, nous nous penchons sur la littérature qui met l'accent sur la circulation des idées dans l'arène transnationale. Les travaux sur la diffusion des politiques publiques et les réseaux d'action publique sont au cœur de cette section pour étudier la montée de l'idée de la sécurité citoyenne en Amérique latine.

1.1 L'importance des idées

Bien que Weber ait reconnu assez tôt le rôle des idées pour guider l'action des acteurs sociaux¹⁰, les idées ont longtemps été reléguées au second plan dans l'analyse des phénomènes

¹⁰ « Ce sont les intérêts (matériels et idéels) et non les idées qui gouvernent directement l'action des hommes. Toutefois, les "images du monde" qui ont été créées par le moyen d'"idées" ont très souvent joué le rôle

politiques et sociaux. Le champ de l'analyse de politique publique n'a pas échappé à cette tendance à faire des intérêts et des institutions les variables explicatives centrales au détriment des idées (Berman 2001, 231; Campbell 2002, 21; Lieberman 2002, 699). Depuis les années 1980, en réaction à cela, les travaux qui placent les idées au cœur de l'analyse se sont multipliés. Ce tournant idéationnel permet de souligner l'importance des éléments liés soit à la connaissance et à l'expertise soit aux valeurs et représentations (Sabatier 1987; Jenson 1989; Jobert 1992; Radaelli 1995; Surel 1998).

1.1.1 Les multiples visages des idées

Évidemment, cette littérature a donné lieu à une variété des façons de penser et traiter les idées (Braun 1999; Campbell 2002). Mais toutes soulignent « l'importance des dynamiques de construction sociale de la réalité dans la détermination des cadres et des pratiques socialement légitimes à un instant précis » (Surel 1998, 161). Nous en évoquons quelques-unes qui nous semblent pertinentes pour notre recherche.

Les idées comme valeurs

Certaines approches par les idées mettent l'accent sur les valeurs dans l'analyse des processus décisionnels. La centralité des éléments normatifs dans l'analyse varie selon les auteurs (Haas 1992; Muller 1995; Sabatier et Jenkins-Smith 1999). C'est à partir de ces valeurs que les acteurs définissent leurs intérêts et opèrent des choix. Les valeurs guident les décideurs, en particulier lorsque la connaissance scientifique autour d'un enjeu demeure lacunaire, incertaine et contestée. Les valeurs peuvent être tellement fortes que, parfois, elles poussent les décideurs à adopter des mesures qui ne vont pas dans le sens de leurs intérêts propres et des intérêts de leur groupe (Campbell 2002, 24).

Les idées et leurs cadrages

Un nombre important de travaux s'intéressent aux idées par l'intermédiaire des cadrages. Ils s'intéressent davantage à la façon dont les idées sont présentées pour les rendre acceptables

d'aiguilleurs, en déterminant les voies à l'intérieur desquelles la dynamique des intérêts a été le moteur de l'action » (Weber 1996, 349).

(Campbell 2002, 26). Le cadrage consiste en un travail discursif que des acteurs réalisent de manière stratégique, d'une part, pour attirer l'attention sur un problème afin d'inciter à l'action, tout en proposant, d'autre part, une définition particulière du problème (McNeill 2006, 335). Ces travaux montrent que le choix d'un cadrage a des conséquences sur les possibilités pour une idée de gagner de l'importance et de se traduire en choix de politique publique (Baumgartner, De Boef et Boydston 2008; Ancelovici et Jenson 2012; Díez 2013). Comme nous le verrons plus loin dans cette section avec la question des abus sexuels sur mineurs, le cadrage d'un problème a des conséquences sur les contours d'un secteur d'intervention (Boussaguet 2009).

Les idées comme argumentation

Le tournant argumentatif en science politique a suscité un intérêt des chercheurs pour les discours. Ceux-ci se définissent comme des assemblages cohérents d'idées, concepts, catégorisations, cadres, statistiques, anecdotes, symboles et métaphores ou autres figures de style. En analyse de politique publique, la dénomination des discours varie en fonction des travaux. Certaines parlent d'histoires causales (Stone 2002) tandis que d'autres préfèrent parler de récits de politique publique (Radaelli 2000) ou encore de narrations (*storytelling*) (Throgmorton 1996; Sandercock 2003; Montero 2016). En dépit de ces différences lexicales, les discours présentent une structure narrative similaire avec un début, un milieu et une fin, et comportent des aspects émotionnels ainsi qu'une implication morale (Stone 2002, 138-45; Sandercock 2003, 13).

Les discours sont intéressants à analyser parce qu'ils permettent de concilier la construction de sens et l'action. C'est par les discours que les acteurs simplifient et donnent du sens à la réalité dans laquelle ils se meuvent et sur laquelle ils entendent intervenir (Roe 1994). Ce faisant, ces discours rendent possible, orientent et justifient l'action que les pouvoirs publics adoptent ou doivent adopter. Cette action est présentée de manière narrative comme inéluctable, comme la seule alternative possible. Si les discours servent les acteurs qui les véhiculent pour donner de la cohérence à leurs propres actions, pour rationaliser leurs propres choix, ils permettent aussi de « convaincre [et persuader] les autres acteurs politiques de la plausibilité et de la légitimité de leurs idées » (Braun 1999, 24). L'efficacité d'un discours tient moins à son degré de véracité qu'à sa capacité à être intériorisé par une audience plus large. La mise en récit

permet donc de fédérer un ensemble d'acteurs politiques et des citoyens derrière une politique publique que l'on souhaite faire passer (Delalande et Spire 2013). Il faut donc analyser les discours pour comprendre les comportements et choix des acteurs en termes de politiques publiques (Braun 1999, 22).

Dans l'ensemble, Stone distingue deux grandes catégories de discours (Stone 2002, 138-45). Le premier type de discours, les histoires de déclin, jouent sur une tension dramatique et mettent l'accent sur la peur et l'angoisse. Ce genre de discours correspond à ce que les internationalistes tenants d'une approche critique appellent la construction de la menace (Buzan, Wæver et de Wilde 1998). Le deuxième type, les histoires d'impuissance et de contrôle (*story of helplessness and control*), repose sur l'espoir. C'est le premier qui, souvent accompagné du champ lexical de la crise et des métaphores de la guerre voire de la maladie pour construire l'inévitabilité de l'adoption de mesures d'exception, est régulièrement mis en évidence et analysé dans les travaux sur les politiques économiques (Radaelli 2000) et les politiques de sécurité (Vasilachis 2007; Huhn, Oettler et Peetz 2009; Peetz 2011; Oettler 2011).

Les idées comme matrices cognitives et normatives

Le recentrage de l'analyse sur les idées a abouti au développement d'une littérature sur les grands cadres idéationnels qui guident ou contraignent les choix de politique publique des décideurs (Surel 1998; Campbell 2002, 22-3). Dans la littérature, ces matrices cognitives et normatives prennent des visages différents selon les auteurs : certains parlent de paradigme (Jenson 1989; Hall 1993; Jenson et Saint-Martin 2006), quand d'autres préfèrent parler de référentiel (Faure, Pollet et Warin 1995; Muller 1995, 2010; Jobert et Picazo 2016), ou de système de croyances (Sabatier et Jenkins-Smith 1999). Malgré leurs différences (Muller 2005; Surel 2014, 94), ces trois approches soulignent l'importance de la construction de sens pour l'action publique : ce sont les visions du monde des acteurs qui orientent leurs choix et restreignent l'éventail des décisions envisageables. Ces trois grandes matrices cognitives et normatives comprennent plusieurs composantes qu'il revient au chercheur d'identifier : des principes métaphysiques, des principes spécifiques, des modes d'action et des instruments (Surel 1998, 163). En résumé, ces cartes mentales consistent en l'articulation par

les acteurs entre leurs valeurs ou croyances profondes et les pratiques à adopter dans un domaine particulier. Selon Surel :

L'intérêt heuristique de distinguer ces différentes composantes n'est pas négligeable dans la mesure où elles permettent de déconstruire analytiquement les processus par lesquels sont produites et légitimées des représentations, des croyances, des pratiques..., notamment sous la forme de politiques publiques particulières dans le cas de l'État (Surel 1998, 165).

1.1.2 Pourquoi les idées comptent

Le tournant idéationnel des années 1980 a été très prolifique et montre que les idées sont, à bien des égards, fondamentales pour comprendre les processus décisionnels. Des différentes raisons avancées dans la littérature pour soutenir l'importance des idées, nous en retenons trois qui justifient notre intérêt pour la montée de la sécurité citoyenne¹¹. Les idées valent la peine d'être étudiées parce que, tout d'abord, elles façonnent les intérêts des acteurs, ensuite, elles aident à la formation de coalitions d'acteurs pour l'action collective, et finalement, elles peuvent motiver les changements de politique publique.

Les idées pour façonner les intérêts

Les idées influencent les comportements des acteurs sociaux. Les tenants des approches par les idées s'accordent avec les théoriciens du choix rationnel pour dire que les acteurs agissent en fonction de leurs intérêts et motivations (Berman 2013, 232). Toutefois, comme Weber (Weber 1996, 349), ils élargissent le spectre des intérêts au-delà des seuls intérêts matériels et économiques (Braun 1999, 13), et affirment que les intérêts ne sont ni donnés ni immuables, mais qu'ils sont façonnés par les idées (Hall 1989a; Jenson 1991, 44; Berman 2001, 241-3;

¹¹ La littérature fait mention d'une autre raison de l'importance des idées dans les processus politiques : les idées ont des effets durables sur l'action publique. Là où les intérêts peuvent conduire les acteurs à modifier leurs comportements de manière fréquente, les idées, quant à elles, rendent les changements radicaux plus difficiles et plus rares (Surel 2000). Cela découle notamment de la dimension intangible des valeurs (Sabatier et Jenkins-Smith 1999) et de la capacité des matrices cognitives et normatives à produire une identité à laquelle certains acteurs se montrent très attachés (Jenson 1989; Hall 1993, 280; Surel 1998, 166; Muller 2005, 186; Blyth 2013b, 210). Toutefois, considérer les idées comme un facteur de stabilité des politiques publiques ne nous est guère utile pour étudier le phénomène qui nous intéresse.

2013, 232; Stone 2002; Blyth 2002; Finnemore et Sikkink 2001; Hay 2011; Thérien et Mace 2013). En relations internationales par exemple, plusieurs travaux montrent de manière convaincante que les idées façonnent les intérêts des acteurs et peuvent les changer, conduisant ainsi à un changement de politique publique (Haas 1992; Sikkink 1993; Finnemore 1993; Risse-Kappen 1994; Thérien, Mace et Gagné 2012; Thérien et Mace 2013).

Les idées pour coaliser

S'intéresser aux idées en analyse de politique publique est d'autant plus important que le caractère polysémique de celles-ci favorise leur succès. De la laïcité à la liberté de la presse en passant par la démocratie, dans le monde politique, nombreuses sont les idées dont la définition et les implications ne font pas consensus. Dans la littérature, ces objets équivoques sont désignés tantôt comme des « idéologies molles » (Jobert 1985), tantôt comme des « quasi-concepts » (Bernard 1999). Ces termes semblent *a priori* péjoratifs : ils désignent des idées qui manquent de cohérence, de rigueur analytique et/ou empirique, et ils laissent penser que ces idées valent moins que les idées univoques qui seraient plus pures et les seules dignes d'intérêt. Cette ambiguïté des idées alimente d'ailleurs les doutes concernant la pertinence de leur prise en compte dans l'analyse des politiques publiques, comme si les idées polysémiques n'étaient que des coquilles vides ou des slogans et des mots à la mode qui sonnent creux.

En réalité, les termes d'idéologie molle et de quasi-concept renvoient à des idées qui réussissent dans la mesure où elles se propagent rapidement et largement. En effet, l'absence fréquente de consensus sur le contenu d'une idée est loin d'être un désavantage. Bien au contraire, c'est la malléabilité d'une idée – et non sa rigueur analytique¹² – qui contribue à son succès dans la mesure où cela permet à une pléthore d'acteurs universitaires, médiatiques, administratifs et politiques de la reprendre à leur compte pour des raisons différentes et avec des perspectives distinctes (McNeill 2006, 348). Le caractère polysémique d'une idée lui permet

¹² Les cas de la tolérance zéro, de la réinvention du gouvernement, de l'austérité et du choc des civilisations nous montrent que même lorsqu'elles font l'objet de vives critiques concernant leurs fondements théoriques et empiriques, les idées sont capables de se propager largement, de pénétrer les discours et de façonner l'action publique (Bowling 1999; Saint-Martin 2001; Mucchielli 2002; Newburn et Jones 2007; Blyth 2013a; Bottici et Challand 2013; Swanson 2013).

donc de toucher une plus large audience. Les cas du keynésianisme (Hall 1989b), de la cohésion sociale (Bernard 1999), de l'investissement social (Jenson 2010, 2016), de l'innovation sociale (Jenson 2015), de la réinvention du gouvernement (Saint-Martin 2001), de la réforme du secteur public (McNutt et Pal 2011; Pal et Ireland 2009), du nexus sécurité-développement (Stern et Öjendal 2010) voire de la communauté imaginée (Chivallon 2007, 3) viennent renforcer ce constat.

Dans la sphère de la politique et de l'action publique, cette polysémie des idées est bien synonyme de force politique car elle conduit à la formation de vastes coalitions d'acteurs autour de ces idées. Il faut sérieusement prendre en compte l'ambiguïté des idées car, loin d'être accessoire, elle touche « à une des dimensions fondamentales de l'action politique : la logique d'agrégation » (Palier et Surel 2005, 24). Hall le dit très bien à propos du keynésianisme :

Être keynésien témoigne d'une posture générale plutôt que de principes spécifiques. En effet, l'ambiguïté même des idées keynésiennes a rehaussé leur pouvoir dans la sphère politique. En attachant de l'importance à des aspects quelque peu différents, un ensemble de groupes normalement disparates ont pu s'unir sous la même bannière (Hall 1989b, 367).

Grâce à leur ambiguïté, les idées ont ce pouvoir de rassembler des acteurs et groupes d'acteurs qui n'auraient normalement pas dialogué.

Cette ambivalence des idées se transforme en force politique puisque, en rassemblant des acteurs et secteurs différents, elle rend possible l'action collective à grande échelle (Braun 1999, 18-9), contrairement à l'univocité qui l'entrave. En effet, en matière décisionnelle, « les mesures qui passent sont celles qui ménagent les différents intérêts en jeu grâce à leur propre polysémie » (Palier et Surel 2005, 24). Les acteurs et groupes d'acteurs réunis derrière une idée se mobilisent en sa faveur – bien que pour des raisons différentes – et commencent à coopérer plus ou moins étroitement¹³. Cela se retrouve au niveau de la coopération internationale (Jegen et Mérand 2014; Martel 2016). Cela se voit également dans les arènes politiques nationales. En

¹³ Dans des cas comme la lutte contre la pornographie aux États-Unis, même si l'ambiguïté aide à faire interagir deux mouvements très éloignés que sont les féministes et les conservateurs religieux, les liens entre eux restent extrêmement ténus et sporadiques et la coopération est réduite au minimum : dans un tel cas, plutôt que de parler de coalition, il est donc préférable de parler de « mouvements antagonistes collaboratifs » (Whittier 2014, 190).

France, par exemple, l'ambiguïté n'est pas étrangère à l'adoption de la loi dite du « bouclier fiscal » : elle a permis aux dirigeants de présenter cette réduction d'impôt visant une minorité de riches comme une mesure bénéfique pour toute la population (Delalande et Spire 2013). L'ambivalence est d'autant plus importante qu'elle peut déboucher sur des réformes majeures, comme en France où « c'est sur des ambiguïtés [...] que s'est construit le compromis social qui fonde l'État-providence » (Jobert 1985, 310). C'est ce qui s'apparente à un « consensus contradictoire » (Palier 2003).

En rassemblant un vaste éventail d'acteurs parfois isolés, les idées viennent modifier les configurations d'acteurs en place dans les domaines d'action publique concernés. Nous savons que « les idées ne flottent pas librement » (Risse-Kappen 1994) mais sont portées par des acteurs individuels et collectifs organisés en réseau ou en communauté. Toutefois, comme nous venons de le dire, du fait de son ambiguïté, une idée qui circule crée des passerelles entre des acteurs et groupes d'acteurs jusque-là séparés. Ce faisant, les idées contribuent à la formation de nouvelles coalitions ou de nouveaux réseaux de politique publique. Il nous semble donc judicieux de préciser que les idées polysémiques et les réseaux d'acteurs qui les portent sont mutuellement constitutifs. Nous reviendrons plus loin sur ce point lorsque nous évoquerons le rôle des intermédiaires (*brokers*).

Les idées pour changer l'action publique

De nouvelles idées sont capables de modifier les arrangements institutionnels existants. Les tenants des approches par les idées considèrent que c'est la construction du sens qui guide l'action des acteurs et, de fait, leurs choix de politique publique. Or, une vision du monde ou une définition du problème qui s'impose aboutit toujours à la domination d'un groupe d'acteurs sur un autre. En effet, elle « [confère] une légitimité aux acteurs qui en sont à l'origine et/ou qui s'en font les promoteurs et/ou qui s'y reconnaissent » (Surel 1998, 167). Cette légitimité reconnue à certains acteurs s'accompagne d'un octroi de pouvoir, de ressources et d'autorité pour ces derniers (Stone 2002, 204-9). Les autres acteurs sont, au mieux, relégués au second rang, au pire considérés comme responsables du problème. La domination d'une idée conduit à une certaine stabilité de la distribution du pouvoir et des arrangements institutionnels.

Les idées dominantes portées par des acteurs puissants sont toujours contestées par d'autres acteurs. C'est la raison pour laquelle les enjeux de pouvoir sont assez présents dans les approches par les idées (Braun 1999, 19-21). Cela ressort bien des travaux sur les cadrages (Boussaguet 2009), les récits de politique publique ou histoires causales (Radaelli 2000; Stone 2002), les paradigmes (Hall 1993; Blyth 2013b) et les référentiels (Muller 1995). Une idée qui s'impose, peu importe sa forme, ne fait jamais l'unanimité et génère des conflits. Tous les acteurs de la société ou du sous-système n'adhèrent pas à l'idée dominante (Braun 1999, 20; Surel 2000, 502). Le sens de l'action publique est toujours contesté par des acteurs porteurs d'une vision alternative qu'ils entendent faire valoir (Jenson 1989). Au terme d'un long et persistant travail de maturation des idées alternatives et de remise en question du paradigme dominant, qui se déroule dans différents forums (Jobert 1994; Fouilleux 2000; Palier et Surel 2005, 30; Jobert et Picazo 2016), ce sont justement ces idées alternatives et les acteurs qui les promeuvent qui, le moment venu, peuvent se substituer aux idées et acteurs discrédités.

Le bouleversement des arrangements institutionnels existants et de la configuration des acteurs intervient suite à un choc externe, une crise¹⁴ brusque ou un désenchantement plus lent et graduel (Berman 2013, 227-8; Finnemore et Sikkink 2001, 406-7). Dans ces moments, les idées jusque-là dominantes – et institutionnalisées – commencent à être questionnées dans leur capacité à expliquer la réalité et ses problèmes. Elles vacillent et perdent de leur superbe. Il en résulte l'ouverture d'un espace politique pour l'arrivée de nouvelles idées (Hall 1993; Kingdon 2003; Jenson 2010; Berman 2013, 227-8). Dans ce contexte d'incertitude, les décideurs partent alors en quête de nouvelles idées auxquelles s'accrocher pour s'orienter et agir dans un monde complexe (Berman 2001, 235; Blyth 2002, 2011). Ils cherchent d'autres idées plus satisfaisantes et éclairantes sur les problèmes de politique publique (Campbell 2002, 23).

Les idées sont nombreuses dans la « soupe primitive des politiques publiques » (Kingdon 2003). Elles sont donc en compétition pour la domination. Au regard de cela, il apparaît pertinent d'examiner pourquoi et comment des idées parviennent ou échouent à

¹⁴ En analyse de politique publique, une crise est « une phase de l'action publique au cours de laquelle les représentations dominantes ne parviennent plus à interpréter l'évolution d'un champ social de manière satisfaisante pour les acteurs concernés et, par là même, ne peuvent plus structurer et légitimer avec succès l'action de l'État. Une crise de politique est en ce sens productrice de problèmes » (Muller et Surel 1996, 93).

s'imposer face aux idées concurrentes (Berman 2013, 228-9). Les travaux qui suivent cette piste portent une attention particulière aux caractéristiques des idées elles-mêmes (Trachtenberg 1983; Hall 1989a; Jenson 2010). Comme nous le montrions avant, la polysémie figure justement parmi les caractéristiques à prendre en compte pour expliquer le succès d'une idée. Les travaux qui traitent de la montée des idées examinent également les caractéristiques et positions de pouvoir des acteurs individuels et collectifs qui portent ces idées (Hirschman 1989; Hall 1993; Blyth 2013b). Il convient de préciser toutefois que des idées peuvent finir par s'imposer et résonner fortement alors qu'au moment de leur promotion, elles étaient tout aussi marginales que les acteurs qui les portaient (Berman 2001, 236). En somme, la victoire d'une idée dans des moments d'agitation politique dépend essentiellement de la capacité des acteurs qui la portent à mener un travail préalable de construction de cette idée en alternative crédible (Hall 1993; Blyth 2013b; Jobert et Picazo 2016).

L'arrivée d'une nouvelle idée touche de près à la question de la sectorisation de l'action publique. En matière de politiques publiques, la notion de secteur correspond à une opération de découpage du travail gouvernemental (Muller 2005, 180). Elle est le résultat d'une construction de sens par les acteurs quant à la façon de penser les problèmes de la société. Cependant, un secteur n'est pas « une réalité figée » (Muller 2005, 180) : ses contours ne sont pas définitifs, ils peuvent évoluer au gré des luttes entre les acteurs sur la définition des problèmes publics. La construction de sens dans la définition des problèmes va en effet de pair avec la « structuration d'un champ de force » (Muller 1995, 164). Ainsi, la délimitation des frontières des secteurs et des frontières entre les secteurs constitue un enjeu de conflit important entre les groupes d'acteurs. En effet, celui qui parvient à imposer sa vision du secteur d'intervention se retrouve par la suite mieux à même de revendiquer une expertise légitime et d'exercer un certain monopole sur les débats autour des problèmes de politique publique liés au secteur (Muller 2005, 181). C'est dans ces luttes d'idées et d'acteurs que réside l'intérêt d'examiner le processus de sectorisation de l'action publique (Muller 1995).

Cette dialectique entre « prise de parole » et « prise de pouvoir » (Muller 1995, 164) est très bien illustrée par Boussaguet avec le cas des abus sexuels sur mineurs en Europe (Boussaguet 2009). En effet, elle montre comment la découverte de ce problème par les associations féministes dans les années 1980 s'est accompagnée de la revendication par ces

groupes d'une expertise sur cette question et d'un monopole pendant plusieurs années sur la définition du problème – pensé comme la résultante de la domination patriarcale dans les sociétés. La révélation de cas d'abus sexuels perpétrés par des femmes sur de jeunes garçons remet en question la vision du problème portée par les associations féministes. Celles-ci perdent leur monopole sur la définition du problème au profit des associations de protection de l'enfance et des professionnels et familles de victimes qui proposent une redéfinition du problème sous l'angle de la pédophilie et de la récidive des délinquants sexuels. Cet exemple décrit bien comment le travail de définition du problème (ou cadrage), qui relève d'un processus cognitif et normatif, permet à des acteurs de s'affirmer sur un enjeu qui ne relève initialement pas de leurs compétences et missions. C'est la redéfinition du problème qui permet de redéfinir les contours de l'action publique.

1.2 La circulation des idées

Nous avons vu que les idées comptent en analyse des politiques publiques dans la mesure où elles nous éclairent sur les processus décisionnels. Nous avons vu que leur polysémie, loin d'être un obstacle, favorise leur succès dans la sphère politique et contribue à leur propagation. Un vaste pan de la littérature d'analyse de politique publique traite justement de la question de la circulation des idées et innovations. C'est sur ces travaux que nous nous penchons désormais afin d'en extraire les outils qui nous permettent de répondre à notre question de recherche sur la montée de l'idée de la sécurité citoyenne. Nous examinons d'abord la littérature sur la diffusion des politiques publiques. Ceci nous amène ensuite à aborder les littératures sur les réseaux et communautés de politique publique ainsi que sur les intermédiaires (*brokers*). Nous finissons avec la littérature sur les événements comme espaces de rencontre et d'échange.

1.2.1 Les mécanismes de la diffusion

Jusqu'aux années 1980, la littérature sur la diffusion reste marginale et cantonnée au champ de la politique américaine (McVoy 1940; Crain 1966; Walker 1969; Gray 1973; Knoke 1982). Contexte de mondialisation oblige, elle connaît un essor significatif depuis les années 1990. Depuis lors, la popularité académique de ce thème contribue à sa diffusion dans les champs des relations internationales, de l'économie et de la politique comparée (Graham,

Shipan et Volden 2013). Cela favorise la diversité des perspectives théoriques. Survolant cette littérature vaste et hétérogène pour y mettre de l'ordre, Dobbin et ses collègues dressent une typologie des mécanismes de la diffusion qui fait plutôt consensus dans la communauté (Dobbin, Simmons et Garrett 2007). D'après eux, la diffusion d'une innovation ou d'une idée de politique publique peut être le résultat d'une imposition, de la compétition économique entre les juridictions, d'une émulation ou d'un processus d'apprentissage.

La coercition

Avec l'imposition, la diffusion de politique publique est perçue comme le résultat de pressions qui s'opèrent de manière verticale et *top-down*¹⁵. Comme le dit Weyland, la promotion forcée d'une politique publique par un acteur supérieur et puissant constitue l'explication la plus directe de l'adoption de celle-ci par différentes juridictions (Weyland 2007, 37). L'imposition implique une perte d'autonomie des décideurs nationaux face à la volonté d'un autre acteur¹⁶, ainsi qu'une asymétrie de pouvoir entre les deux parties (Holzinger et Knill 2005, 781). Le terme d'imposition renvoie toutefois à un éventail de mécanismes qui varient selon l'intensité et la nature de la coercition exercée (Dolowitz et Marsh 2000; Busch et Jörgens 2005, 863-4; Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 454-7; Weyland 2007, 32-3).

À un extrême, l'imposition renvoie à l'usage pur et simple de la force militaire par un pays puissant ou une instance supranationale contre une juridiction (ou un ensemble de juridictions) pour que celle-ci adopte une politique publique spécifique qu'elle n'aurait normalement pas choisie. L'utilisation de sanctions économiques contre un pays par des acteurs extérieurs puissants relève également d'un degré de coercition élevé. Ces mécanismes correspondent à des transferts coercitifs de politique publique (Dolowitz et Marsh 2000).

¹⁵ Ce premier mécanisme est toutefois écarté par ceux qui considèrent que la diffusion correspond à un processus horizontal et volontaire. Pour eux, la diffusion se définit comme le fait que les décisions dans un endroit sont influencées par les décisions prises ailleurs, mais ne sont ni imposées ni le résultat d'un quelconque effort de coordination entre les gouvernants (Elkins et Simmons 2005, 35; Busch et Jörgens 2005).

¹⁶ À noter que, comme le rappellent ou le montrent certains travaux (Holzinger et Knill 2005, 781; Weyland 2007, 82-3), l'imposition peut aider des décideurs nationaux à adopter des politiques publiques impopulaires qu'ils n'auraient pas pu faire accepter sans cela, remettant ainsi en question la perte d'autonomie des décideurs nationaux.

À l'autre extrême, l'imposition peut s'exercer par l'intermédiaire de la conditionnalité politique ou économique. Dans leur tentative de distinguer les transferts sur un continuum allant du moins coercitif au plus coercitif, Dolowitz et Marsh classent la conditionnalité parmi les formes de transferts relativement coercitives, juste après l'imposition directe dont nous parlions auparavant (Dolowitz et Marsh 2000, 13). La distinction courante entre la conditionnalité et l'usage direct de la coercition tient dans la marge de manœuvre que la première laisse aux décideurs. Pour qui étudie les instruments de politique publique, la conditionnalité est souvent considérée comme un instrument incitatif plutôt que coercitif pour changer les comportements des acteurs visés (Howlett et Ramesh 1995). Or, si les incitatifs « sont souvent présentés en rhétorique politique comme des instruments de politique publique qui sont non-coercitifs et respectueux de l'autonomie des individus », en pratique, surtout lorsqu'ils sont économiques et matériels, les incitatifs comme la conditionnalité deviennent extrêmement coercitifs pour les acteurs qui dépendent de la récompense promise en échange d'un changement de comportement (Stone 2002, 274), ou, dans notre cas, en échange de l'adoption d'une politique publique spécifique¹⁷.

Dans certains cas, l'imposition d'une politique publique au-delà des frontières s'opère moins par l'exercice d'un pouvoir physique ou matériel que par des mécanismes idéationnels plus subtils (Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 456). C'est le principe d'une idée hégémonique. Une idée devient hégémonique lorsque, ayant acquis suffisamment de force et étant portée par des acteurs suffisamment puissants et reconnus (un pays dominant, une communauté épistémique, etc.), elle finit par s'imposer presque automatiquement aux autres acteurs, elle finit par être considérée comme la seule alternative envisageable et vient biaiser les processus d'apprentissage (Lee et Strang 2006).

Le mécanisme de coercition ne permet guère de répondre directement à notre question de recherche. Il semble au mieux très insuffisant. Premièrement, les explications de l'imposition par la force armée et par les sanctions économiques sont inadaptées pour saisir le phénomène

¹⁷ Compte tenu de la difficulté pour les acteurs extérieurs à surveiller la bonne mise en œuvre de la politique publique imposée, les décideurs peuvent récupérer une certaine autonomie à ce moment (Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 455).

qui nous intéresse ici de montée d'une idée. Une explication par la conditionnalité nous paraît également inadéquate. Toutefois, l'impact de la coopération internationale et des financements nationaux n'est pas à exclure pour expliquer la montée et la circulation de l'idée de sécurité citoyenne. Comme nous le verrons dans cette thèse, des mécanismes de subventions de projets de recherche ou de programme d'action publique en matière de prévention de la violence par certains acteurs, qu'ils soient gouvernementaux ou non-gouvernementaux, nationaux ou internationaux¹⁸, peuvent contribuer à l'utilisation croissante de l'idée de sécurité citoyenne.

Deuxièmement, l'explication de la montée et circulation de la sécurité citoyenne par le biais de la force d'une idée hégémonique nous semble compliquée. Certes, l'idée de la sécurité citoyenne parvient à convertir un éventail d'acteurs issus de différents secteurs d'action publique et certains d'entre eux, comme la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement, sont des acteurs puissants et reconnus. Mais cela est peut-être moins lié à la capacité de l'idée à s'imposer aux acteurs comme la seule alternative possible qu'à sa capacité à rassembler grâce à son éventuel caractère polysémique. La littérature en criminologie tend d'ailleurs à montrer qu'en matière de violence et délinquance les discours sécuritaires et punitifs continuent de dominer les débats publics (Newburn et Jones 2005, 2007; Dammert et Salazar 2009; Swanson 2013; Basombrío et Dammert 2013; Van Der Borgh et Savenije 2015)¹⁹.

La compétition économique

Le deuxième mécanisme de diffusion est la compétition économique (Walker 1969, 890; Elkins et Simmons 2005, 35; Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 457-60). Il repose sur deux

¹⁸ Nous verrons justement dans le prochain chapitre que la montée de l'idée de la sécurité citoyenne implique des organisations internationales, des agences nationales de coopération ainsi que des organismes comme les Fondations Ford et Open Society.

¹⁹ Dans les années 1990, les villes de Bogota et New York mettent en œuvre des politiques de réduction de la violence et de l'insécurité. Bien que les deux interventions reposent sur la théorie de la vitre brisée et les incivilités, elles en font une interprétation différente. Alors que la première met l'accent sur la construction d'une culture citoyenne de paix et sur les mesures de prévention sociale, la seconde mise sur une politique de « tolérance zéro » et un renforcement des ressources et pouvoirs de la police. Alors que l'expérience de Bogota affiche des résultats aussi bons que ceux de New York, c'est bien cette dernière qui a bénéficié d'un plus large écho parmi les décideurs de la région (Newburn et Jones 2007; Beckett et Godoy 2010).

principes : d'une part, les choix des décideurs sont motivés par la perspective de gains économiques pour leur juridiction et la volonté d'être performants économiquement, et d'autre part, les pays ou les entités infra-étatiques se retrouvent inévitablement en concurrence pour attirer les investissements et avantager leur commerce. La compétition entre les juridictions est directement associée à la diffusion d'une innovation parce qu'une décision prise dans une juridiction influence les choix opérés ailleurs. En effet, c'est pour éviter d'avoir à subir les retombées économiques négatives d'une innovation mise en place dans une juridiction voisine que les décideurs adoptent à leur tour cette innovation (Potoski 2001; Shipan et Volden 2008).

Dans la littérature, ce mécanisme de la compétition économique est souvent associé à une course vers le bas (Brueckner 2000; Volden 2002; Cai et Treisman 2004). Dans les travaux sur les politiques sociales et l'État-providence, l'argument est le suivant : prenant acte de la remise en cause de certains acquis sociaux dans une juridiction voisine et redoutant les conséquences économiques d'un effet d'aimant²⁰ dû à des politiques comparativement plus généreuses que sa voisine, une juridiction va suivre celle-ci en réduisant à son tour le niveau de protection sociale (Volden 2002). La décision de revoir certaines mesures de protection sociale dans une juridiction est donc influencée par la remise en cause du système de sécurité sociale dans une juridiction voisine.

L'utilisation du mécanisme de la compétition ne se cantonne pas à des types spécifiques de politiques publiques. Il est vrai que dans la littérature, comme les paragraphes précédents le laissent entendre, ce mécanisme est surtout utilisé pour les politiques économiques, financières et sociales (Brueckner 2000; Volden 2002; Cai et Treisman 2004; Berry et Baybeck 2005; Cao 2010, 2012; López-Cariboni et Cao 2015). Toutefois, épuré de sa dimension économique, il peut aussi s'appliquer aux politiques de sécurité publique. Par exemple, préoccupés par les

²⁰ L'effet d'aimant (*Welfare magnet*) se définit comme la tendance des individus et familles pauvres à s'installer là où les politiques sociales sont les plus généreuses. Si l'effet d'aimant est assez présent dans les discours politiques comme argument rhétorique pour dénoncer un fardeau social qui pèserait sur la compétitivité de la juridiction, la littérature tend à remettre en question sa pertinence en tant qu'argument scientifique (Allard et Danziger 2000; Berry, Fording et Hanson 2003).

conséquences en termes de déplacement de la criminalité²¹ que peut avoir une politique répressive adoptée dans une juridiction voisine (*spillover effects*), des gouvernements peuvent décider à leur tour de durcir leur législation pénale et de suivre leur voisin (Teichman 2005).

Dans quelle mesure le mécanisme de la compétition économique peut-il nous permettre de rendre compte de la montée de la sécurité citoyenne dans les Amériques? Tout d'abord, reprenant la littérature qui utilise ce mécanisme, nous pourrions envisager que l'adoption de la sécurité citoyenne par des décideurs locaux et nationaux soit motivée par la volonté d'offrir aux investisseurs des garanties quant à leur implication en matière de réduction de la violence. Néanmoins, pour que les investisseurs reçoivent bien ce message, encore faut-il que l'idée de la sécurité citoyenne corresponde plus ou moins à leurs préférences. Or, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, le monde des affaires n'est guère représenté parmi les acteurs qui utilisent l'expression de sécurité citoyenne.

Ensuite, alors que la littérature qui utilise ce mécanisme se concentre sur les acteurs gouvernementaux, la montée de la sécurité citoyenne concerne tout autant les organismes non-gouvernementaux et les organisations internationales. Les premiers, étant donné leur dépendance aux financements nationaux et internationaux pour exister, sont amenés à entrer en compétition pour l'octroi de ressources limitées. L'adoption de l'idée de la sécurité citoyenne de la part de ces organisations de la société civile peut être guidée par la recherche de financements dans un espace concurrentiel. Néanmoins, pour que soient alimentées des dynamiques de concurrence favorisant la montée de la sécurité citoyenne, encore faut-il que l'incitatif existe, c'est-à-dire que des acteurs (nationaux ou internationaux) aient préalablement adopté l'idée et décidé de la promouvoir par l'octroi de fonds²². Il nous faudrait donc aussi comprendre pourquoi ces acteurs-là ont adopté l'idée de la sécurité citoyenne en premier lieu.

²¹ L'idée du déplacement de la criminalité demeure controversée (Weisburd, Wyckoff, Ready, Eck, Hinkle et Gajewski 2006).

²² Dans la littérature, le mécanisme de la compétition est plutôt pensé de manière horizontale : « les changements sont provoqués, non pas par des acteurs puissants, mais par des concurrents directs » (Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 457). Ici, la présence d'organismes subventionnaires introduit une dimension verticale et fait que le mécanisme de la compétition économique vient se confondre avec celui de la coercition dont nous parlions précédemment.

En ce qui concerne les organisations internationales, la compétition peut être externe ou interne (Barnett et Finnemore 1999; Frey 2008). Dans notre cas, l'adoption de l'idée de la sécurité citoyenne par une organisation internationale s'expliquerait soit par l'environnement concurrentiel dans lequel elle évolue pour capter des fonds publics, soit par la lutte interne pour les ressources entre les différentes unités de l'institution, qui correspond dans la littérature des relations internationales à la politique bureaucratique (Allison 1971). Néanmoins, un tel mécanisme nous semble limité pour comprendre l'implication d'organisations comme la BID, la BM et le PNUD dans un domaine – la sécurité et la violence – qui ne fait initialement pas partie de leurs missions et compétences. Il néglige quelque peu le fait que, pour ces organisations internationales, l'adoption de l'idée de la sécurité citoyenne suppose un débordement de leurs activités sur un nouveau domaine d'intervention. En mettant l'accent sur les aspects économiques et les incitatifs plutôt que sur les idées (Dobbin, Simmons et Garrett 2007), ce mécanisme passe sous silence le travail intellectuel de redéfinition des problèmes publics et des frontières des secteurs d'action publique. Les deux mécanismes abordés par la suite – l'émulation et l'apprentissage – peuvent nous éclairer davantage sur ce point.

Nous finissons avec le mécanisme de la compétition économique en précisant que, dans la littérature, il est parfois remplacé par celui de la compétition politique (Walker 1969; Sugiyama 2008). Dans ce cas, plus la compétition électorale est forte, plus les décideurs vont vouloir changer les politiques publiques pour se démarquer de leurs concurrents. Cela favoriserait donc l'adoption des innovations qui se propagent.

Cependant, la compétition politique nous semble limitée pour expliquer notre phénomène pour deux raisons. D'abord, étant donné qu'elle ne concerne que le personnel politique, elle ne permet pas d'expliquer pourquoi l'idée de la sécurité citoyenne est reprise par d'autres acteurs de la société civile. Mais surtout, en matière de sécurité publique, c'est davantage le durcissement de la législation pénale qui est perçu par les candidats et les électeurs comme étant une solution électoralement payante (Beckett 1997; Roberts, Stalans, Indermaur et Hough 2003; Newburn et Jones 2005; Dammert et Salazar 2009; Basombrío et Dammert 2013). Or, la sécurité citoyenne s'oppose aux approches punitives et au populisme pénal (Carrión 2003; Dammert 2006b, 2007a).

L'émulation

Avec l'émulation (ou imitation), les décideurs sont motivés moins par la volonté de résoudre un problème sur leur territoire que par le désir de ressembler à leurs homologues de l'étranger. Les décideurs copient une politique parce qu'ils sont guidés par la recherche d'un statut et d'un prestige national ou international, qu'ils peuvent satisfaire en adoptant l'innovation qui leur permettra de se couvrir des appareils de la modernité (Weyland 2007, 33). Ils ne veulent pas être à la traîne et ne veulent pas être considérés comme les mauvais élèves de la communauté internationale. Ainsi, les décideurs ont tendance à suivre un pays considéré comme un leader et à copier telles quelles ses pratiques et politiques (Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 452). Mais l'émulation inclut aussi le désir des décideurs de marcher dans les pas de leurs coreligionnaires. Autrement dit, les pays imitent ceux avec qui ils sont proches et avec qui ils pensent partager des similitudes culturelles, politiques, géographiques, sociales (Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 453).

Il est souvent difficile de distinguer l'émulation de l'apprentissage dont nous parlons juste après (Meseguer 2009). En fait, contrairement à l'apprentissage, l'émulation n'implique pas de réévaluation des croyances causales chez les décideurs, ni une amélioration de la compréhension des causes du problème. Contrairement à l'apprentissage, les décideurs se concentrent sur les acteurs plutôt que sur l'action. Autrement dit, ils se concentrent sur les gouvernements qui adoptent et sur les conséquences politiques de l'innovation pour ceux-ci, plutôt que sur la politique adoptée et la capacité de celle-ci à résoudre un problème (Shipan et Volden 2008, 842-3).

Une explication par l'émulation nous semble pertinente pour la circulation de l'idée de la sécurité citoyenne. Il nous semble tout à fait possible d'envisager que des acteurs reprennent à leur compte l'idée de la sécurité citoyenne pour suivre les autres, être dans la tendance et se donner une image d'avant-gardistes.

L'apprentissage

En analyse de politique publique, l'apprentissage désigne le processus par lequel une amélioration de la compréhension d'un problème conduit à une révision de la politique publique qui vise à résoudre ce problème (Heclo 1974, 306). De nouvelles preuves induisent un

changement des croyances concernant un problème (Dobbin, Simmons et Garrett 2007, 460). Cette amélioration de la connaissance sur un problème résulte de l'expérience systématique des acteurs face à ce problème ou d'un processus d'essai-erreur. Avec l'apprentissage, les décideurs sont plutôt appréhendés comme des acteurs rationnels et compétents.

Il existe plusieurs types d'apprentissage en fonction du niveau de compréhension d'un problème. Nous en retenons deux ici. Dans sa version instrumentale, l'apprentissage consiste en un changement des croyances quant aux instruments et modalités d'intervention pour résoudre un problème, sans que cela n'affecte la façon de penser et définir ce problème (May 1992, 335; Hall 1993). Dans sa version sociale, l'apprentissage implique une révision des croyances quant à la définition du problème, des objectifs et des populations-cibles (May 1992, 337-8; Hall 1993). C'est la raison pour laquelle il est davantage associé à un changement majeur de l'action publique (Hall 1993).

Les agents qui impulsent et mènent à bien le processus d'apprentissage varient selon les travaux et le type d'apprentissage, endogène ou exogène (Hall 1993; Saint-Martin 2002, 65). Initialement, l'accent est mis sur les experts comme agents d'apprentissage, qu'il s'agisse des fonctionnaires de la branche exécutive (Etheredge 1981) ou des spécialistes bien positionnés (intermédiaires) et associés à un domaine de politique publique (Hecló 1974). Par conséquent, ces premiers travaux écartent de l'analyse les politiciens (Hall 1993, 277). Avec le temps, le spectre des acteurs engagés dans l'apprentissage s'est élargi de façon à prendre en compte le rôle joué par les élites en général et les regroupements complexes et plus ou moins formels d'acteurs administratifs et politiques, étatiques et sociétaux (Bennett et Howlett 1992, 278-82; May 1992, 334-5; Hall 1993).

L'amélioration de la compréhension d'un problème ne découle pas nécessairement d'une expérience directe ou d'un processus d'essai-erreur de la part des décideurs (May 1992, 333). Elle passe par l'évaluation des expériences de politique publique menées ailleurs. Ainsi, animés par la volonté de résoudre de la manière la plus efficace possible un problème auquel ils sont confrontés, les décideurs tentent de recenser le plus grand nombre de solutions possibles et se

tourment pour cela vers l'étranger²³ afin de voir comment les autres réagissent face à un problème similaire (Schneider et Ingram 1988; Rose 1991; Meseguer 2009). C'est la raison pour laquelle l'apprentissage peut être considéré comme un mécanisme de la diffusion d'une idée ou d'une innovation de politique publique.

Cependant, des conditions sont nécessaires pour que l'apprentissage conduise à une diffusion. D'une part, les leçons tirées du processus d'apprentissage doivent montrer que la politique publique considérée est efficace. En effet, des leçons négatives ne favorisent pas la diffusion (Rose 1991, 4)²⁴. D'autre part, les processus d'apprentissage à l'œuvre dans différentes juridictions doivent mener aux mêmes conclusions, en l'occurrence qu'une innovation donnée doit être adoptée. Pour cela, il faut qu'une même innovation attire l'attention de tous les décideurs nationaux à la recherche d'une solution et qu'elle soit reconnue comme étant la plus efficace par ces derniers. Ces conditions impliquent que les décideurs aient tous accès à la même information et qu'il y ait un consensus sur les preuves de l'efficacité de cette innovation. De telles conditions relèvent du postulat de la rationalité parfaite, dans un monde affranchi du poids des valeurs, des croyances profondes et des enjeux de pouvoir.

Or, ce modèle de la rationalité parfaite est problématique à au moins deux égards. Premièrement, ses fondements théoriques et empiriques ont depuis longtemps été ébranlés (Stone 2002; Saint-Martin et Rothmayr 2011) et des travaux nous montrent bien que l'apprentissage, notamment social, est clairement canalisé du fait de l'existence de rapports de force entre les acteurs et du poids de certaines idées dominantes (May 1992, 341; Hall 1993; Lee et Strang 2006; Blyth 2013b). Deuxièmement, si Heclo a ouvert la porte à une littérature foisonnante sur l'apprentissage en affirmant que les décideurs publics ne font pas que du

²³ Nous nous intéressons ici à l'apprentissage par la recherche de solutions à l'étranger. Dans le cas où les décideurs ne se tournent pas vers les expériences menées ailleurs, l'apprentissage s'apparente à une résolution indépendante de problème par des juridictions isolées (Busch et Jörgens 2005, 863; Holzinger et Knill 2005, 786). Non seulement les chances sont minces qu'un tel apprentissage ait lieu tant les interactions entre les sociétés et les décideurs ne cessent de croître (Stone 2004, 2008; Lazer 2005), mais en plus, supposant qu'il soit à l'œuvre, il est hautement improbable qu'il conduise à l'adoption d'une même idée ou innovation de politique publique (Bennett 1988).

²⁴ Pour une réflexion sur la diffusion d'innovations inefficaces qui sont construites ou perçues comme efficaces, voir (Soule 1999; Newburn et Jones 2007; Weyland 2014).

powering mais aussi du *puzzling* (Hecló 1974, 305), la balance s'est inversée et, hormis quelques exceptions (Saint-Martin 2002), les travaux sur l'apprentissage ont désormais tendance à négliger la question du pouvoir. Cette critique touche également les travaux qui font de l'apprentissage un mécanisme de diffusion des politiques publiques. Là aussi, en dépit de certaines exceptions (Jenson 2010), l'apprentissage tend à y être présenté comme un mécanisme détaché de tout contexte historique ou politique (Smith 2013). Troisièmement, il ne permet pas de comprendre pourquoi des pays aux caractéristiques économiques, institutionnelles, sociales et culturelles très différentes en arrivent à adopter une politique publique identique, sans égards au contexte du pays d'emprunt (Weyland 2007, 43).

Les littératures sur la diffusion et la transnationalisation des politiques publiques nous éclairent à ce sujet puisqu'elles nous montrent que le processus d'apprentissage est en réalité alimenté en informations par une pléthore d'acteurs extérieurs et est orienté vers certaines solutions privilégiées. Un large éventail de travaux souligne le rôle ces agents de transferts qui facilitent et canalisent l'accès à l'information et le transfert de connaissance (Stone 2004). Ces agents de transfert prennent parfois la forme de réseaux d'action publique, de réseaux d'élites et de communautés épistémiques (Hirschman 1989; Bennett 1991; Haas 1992; Osorio 2014). Dans d'autres travaux, il s'agit de consultants et *think tanks* (Saint-Martin 2001; Stone 2001). Les entrepreneurs de politique publique qui gravitent dans l'arène transnationale participent aussi au processus d'apprentissage en fournissant aux décideurs des informations préalablement sélectionnées et en les orientant vers certaines solutions privilégiées (Mintrom 1997; Béland et Orenstein 2013; Montero 2016). Les organisations intergouvernementales internationales constituent aussi des agents de transfert incontournables.

D'ailleurs, de tous ces acteurs transnationaux, ce sont sans doute les organisations internationales qui ont davantage attiré l'attention des politologues durant les dix dernières années. Initialement reléguées au rang de simples épiphénomènes des relations entre États nationaux (Waltz 1979; Finnemore 1996, 14; Barnett et Finnemore 2004, 2; Karns et Mingst 2004, 45-7; Barkin 2006, 8; Oestreich 2012, 1), les organisations internationales ont ensuite été considérées comme de simples forums et espaces de discussions et d'échanges d'informations entre les décideurs et experts qui ne se seraient pas nécessairement rencontrés (Rose 1993, 105). Elles sont désormais reconnues comme des acteurs à part entière du processus de diffusion de

politique publique. Les organisations internationales orientent les processus d'apprentissage dans la mesure où elles sélectionnent les informations qu'elles jugent utiles de fournir aux décideurs, façonnent les intérêts des décideurs, génèrent leurs propres idées, standardisent et promeuvent certaines expériences qu'elles considèrent comme performantes, et sont capables d'apprendre pour revoir leur propre position sur un enjeu (Finnemore 1993; Stone 2004, 552-5; Mahon et McBride 2009; Mahon 2010; Jenson 2010; Ancelovici et Jenson 2012; Thérien 2012; Béland et Orenstein 2013).

En définitive, le mécanisme de l'apprentissage nous semble plutôt pertinent pour mieux saisir la montée de la sécurité citoyenne dans la région des Amériques. D'abord, il peut nous permettre de comprendre l'engagement d'une multitude d'acteurs différents en matière de réduction de la violence et de la délinquance. Il est tout à fait plausible que ces acteurs, associant la montée de la violence en Amérique latine à ce qu'ils perçoivent comme un échec des politiques punitives conventionnelles, procèdent à un examen approfondi du problème et en arrivent, chacun de leur côté, à proposer une révision complète de la façon de penser le problème. Rappelons d'ailleurs que « la perception de crise peut provenir d'acteurs extérieurs au domaine concerné » (Jobert 2004, 51). Sachant que les organisations internationales sont capables d'apprendre (Jenson 2010; Mahon 2010; Béland et Orenstein 2013), ce mécanisme peut expliquer pourquoi des acteurs comme la BID, la BM et le PNUD font incursion dans le secteur de la violence et de la sécurité publique et en viennent à remettre en cause le monopole des acteurs traditionnels sur ces questions.

Ensuite, le concept d'agents de transfert à l'échelle transnationale nous est utile car il peut nous permettre de comprendre comment différents processus d'apprentissage menés par différents acteurs et groupes d'acteurs sont influencés et aboutissent à l'adoption de l'idée de la sécurité citoyenne. Mais ces agents de transfert agissent rarement seuls dans la sphère publique transnationale : ils sont bien souvent insérés dans des réseaux transnationaux (Stone 2004). Ainsi, comme les autres mécanismes, l'apprentissage est donc relié à la littérature sur les réseaux d'action publique et les communautés de politique publique.

1.2.2 Les communautés et réseaux comme canaux de circulation des idées

Initialement et encore aujourd'hui, les quatre mécanismes de la diffusion sont pensés comme reposant sur l'existence d'un lien direct entre une juridiction avant-gardiste (ou un acteur supérieur puissant) et chacune des juridictions qui adoptent l'innovation (McVoy 1940; Shipan et Volden 2008). Une telle vision est étroitement liée à l'utilisation initiale de la métaphore du transfert pour évoquer la diffusion des idées et innovations de politique publique (Stone 2004, 549) et à l'importance accordée à la proximité géographique dans les premiers travaux (Karch 2007, 57-9). La littérature plus récente sur la diffusion nous montre que cette conception est clairement dépassée et que la réalité est plus complexe.

Par exemple, l'apprentissage n'est plus circonscrit aux seuls cercles décisionnels nationaux. Il relève ici d'une « expérience partagée » par un groupe transnational plus ou moins stable d'acteurs (individuels et collectifs, gouvernementaux ou non, locaux, nationaux ou internationaux) qui interagissent et partagent leurs informations à propos d'un enjeu particulier (Bennett 1991, 224). Ces groupes sont des canaux d'apprentissage social qui peuvent induire un changement des croyances et normes chez les décideurs (Keck et Sikkink 1998; Paternotte et Kollman 2013). Considérant le lien entre les mécanismes de diffusion et ces groupes d'acteurs, nous allons maintenant évoquer les communautés épistémiques et les réseaux de politique publique pour voir si ces outils peuvent nous aider à analyser notre objet de recherche.

Les communautés épistémiques

La notion de communauté épistémique est empruntée aux internationalistes pour expliquer la diffusion d'une politique publique. À l'origine, la notion découle du souci de reconnaître le rôle de l'*agency* dans la circulation des idées causales et croyances normatives (Ruggie 1975, 1998; Haas 2007). Dans les premiers travaux de Haas, les communautés épistémiques permettent de comprendre l'émergence de régimes internationaux, autrement dit la coordination internationale entre des États aux intérêts et préférences divergentes, notamment concernant des enjeux techniques et complexes (Haas 1992).

Le concept de communauté épistémique insiste sur l'importance du rôle des experts et de la connaissance scientifique dans les processus décisionnels. Peter Haas définit en effet une communauté épistémique comme un « réseau de professionnels ayant une expertise et une

compétence reconnues dans un domaine particulier qui peuvent faire valoir un savoir pertinent sur les politiques publiques du domaine en question » (Haas 1992, 3). Quelle que soit leur fonction au sein de l'appareil étatique ou dans la société civile, les membres d'une communauté épistémique se distinguent par leur professionnalisme (Cross Davis 2013). Contrairement aux autres types de réseau d'action publique aux motivations plus économiques ou politiques, c'est de ce professionnalisme, de cette perception par les autres de l'expertise impartiale de ces communautés, que découle leur autorité (Haas 2007, 793).

Les communautés épistémiques cherchent à faire accepter leurs croyances causales à propos d'un enjeu par les décideurs nationaux pour les traduire en politiques publiques. Dans la mesure où elles visent et parviennent à convaincre les décideurs de changer leur façon de penser un problème et ses solutions, les communautés épistémiques peuvent logiquement être considérées comme des agents de transfert. Le travail des communautés épistémiques pour faire accepter leur vision des problèmes passe notamment par des activités de publications et d'organisation et participation à des conférences (Adler et Haas 1992, 378). L'influence des communautés épistémiques se fait plus forte dans les moments d'affaiblissement du paradigme dominant. La perception d'une crise génère une incertitude chez les décideurs concernant les croyances causales du problème qui les pousse à faire appel à la connaissance des communautés épistémiques sur l'enjeu en question (Haas 1992, 14-6).

Bien que les travaux sur les communautés épistémiques soient convaincants, la rigidité perçue de cette approche en restreint fortement l'application (Verdun 1999, 315; Cross 2013, 318). Cette rigidité vient des caractéristiques précises que sont supposés présenter les membres des communautés épistémiques. Ceux-ci viennent de disciplines et d'horizons divers mais doivent posséder :

- (1) un ensemble partagé de croyances normatives et de principes qui fournissent des bases à l'action des membres de la communauté;
- (2) des croyances causales partagées qui découlent de l'analyse des pratiques qui mènent ou contribuent à un ensemble de problèmes dans leur domaine, et qui servent ensuite à l'analyse des liens multiples entre des politiques envisageables et les résultats souhaités;
- (3) des notions partagées de la validité, c'est-à-dire un critère intersubjectif et défini de manière interne qui permet de mesurer et de valider la connaissance dans le domaine de leur expertise; et
- (4) une politique d'action commune, autrement dit, des pratiques communes associées à un ensemble de problèmes couverts par leur compétence professionnelle (Haas 1992, 3).

Une telle définition, notamment concernant les deuxième et troisième aspects, laisse peu de place aux désaccords entre les membres de la communauté. Selon Haas, les communautés épistémiques sont plus souvent à l'œuvre là où les sciences naturelles et économiques guident l'action publique, autrement dit pour les questions économiques, environnementales, ou encore du nucléaire (Haas 2007, 795). Précisément, la plupart des études de cas de communautés épistémiques se cantonnent à ces domaines supposément plus techniques (Cross 2013, 143), même si des communautés épistémiques ont été identifiées dans d'autres secteurs d'action publique (Enguéléguélé 1998; Faleg 2012; Osorio 2014).

Nous n'écartons pas la possibilité de l'existence d'une communauté épistémique qui favorise la circulation de l'idée de la sécurité citoyenne. Toutefois, ce modèle nous semble un peu limité. D'abord, comme nous l'avons dit plus tôt, la définition assez stricte des caractéristiques partagées par les membres d'une communauté épistémique en réduit fortement la portée, et ce, d'autant plus que les frontières entre les réseaux d'experts et les réseaux d'acteurs réunis autour d'une cause peuvent être floues (Bossy et Evrard 2014). Ensuite, les travaux sur les communautés épistémiques ont tendance à n'identifier qu'une seule communauté par enjeu, négligeant ainsi un large éventail d'acteurs et leurs interactions (Bossy et Evrard 2014). Si les communautés épistémiques existent bien et peuvent faire partie de l'explication, il est préférable de « toujours les insérer dans des configurations d'acteurs beaucoup plus larges et diffuses » (Bossy et Evrard 2014, 145). Enfin, les approches de l'apprentissage par les réseaux de politique publique nous semblent plus souples et plus compatibles avec le caractère possiblement polysémique des idées qui se propagent.

Les réseaux de politique publique

Le terme de réseau est la façon générique de nommer toute forme d'organisation caractérisée par des échanges et communications entre des groupes et/ou des individus. Il s'agit de formes volontaires, réciproques et horizontales de coopération entre des groupes et/ou des individus (Keck et Sikkink 1998, 8). Pour Patrick Le Galès, « les réseaux de politique publique sont le résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts » (Le Galès 1995, 14). Initialement conçu pour rendre compte de la

complexité du processus décisionnel mieux que ne le faisaient les théories antérieures et pour tenir compte des transformations vécues par les processus décisionnels nationaux (Hassenteufel 1995; 2011, 122-32), le terme de réseau d'action publique sert aussi à analyser les processus de politique publique à l'ère de la mondialisation.

La définition des réseaux apporte davantage de souplesse que celle des communautés épistémiques. D'une part, alors que la définition de ces dernières nous amène à les penser comme des formes de coopération fixes, denses et cohérentes, la définition du concept de réseau permet de mieux saisir le caractère mouvant et parfois moins intense de certaines formes de coopération entre des acteurs qui ne sont pas nécessairement des experts. D'autre part, elle permet de mettre l'accent tantôt sur les connaissances et croyances causales qui unissent ces acteurs, tantôt sur les valeurs, causes ou enjeux qui les rassemblent; preuve en est la diversité des appellations dans la littérature (Sikkink 1993; Keck et Sikkink 1998; Stone et Maxwell 2005; Orenstein 2005; Deacon 2007, 16-7).

Les analyses par les réseaux de politique publique peuvent certainement nous aider à répondre à notre question de recherche mais elles demandent à être ajustées et complétées. Les explications par les réseaux avancent que c'est parce qu'ils font partie d'un même réseau transnational que des décideurs de juridictions différentes adoptent l'idée ou l'innovation de politique publique portée par ce réseau (Risse-Kappen 1994; True et Mintrom 2001; Paternotte et Kollman 2013). D'une part, un tel schéma suppose l'existence préalable d'un réseau transnational relativement stable reliant tous ces acteurs. D'autre part, le domaine dans lequel s'inscrit l'idée correspond au domaine dans lequel opèrent les acteurs qui reprennent cette idée. Par exemple, la circulation et l'adoption de l'idée d'un contrôle des armements et d'une sécurité commune s'expliquent par la mobilisation d'un réseau d'internationalistes libéraux qui s'intéressent aux enjeux de sécurité internationale (Risse-Kappen 1994).

Ce schéma d'explication classique ne nous semble pas satisfaisant pour notre objet de recherche. Comme nous l'avons vu au début de cette thèse, une bonne partie des acteurs qui évoquent le terme de sécurité citoyenne sont nouveaux dans le secteur de la sécurité publique, varient dans leurs compétences et expertise, et proviennent de secteurs d'intervention différents. Considérant cela, il est peu probable que tous ces acteurs appartiennent à un même réseau transnational déjà existant.

En revanche, il nous semble plus adéquat de penser ces acteurs comme étant insérés dans des réseaux nationaux ou transnationaux généralement distincts. Sachant que les réseaux sont souvent circonscrits à des domaines spécifiques d'action publique (Rhodes et Marsh 1992; Hassenteufel 1995; Howlett et Ramesh 2003), tous ces acteurs interagissent au sein de réseaux ou communautés différents. Au sein de chacun de ces réseaux peut se développer un processus d'apprentissage qui pousse ses acteurs à s'intéresser au problème de la violence et de la délinquance. Mais certaines pièces du puzzle sont encore manquantes. En effet, comment ces différents acteurs insérés dans différents réseaux en arrivent à reprendre l'idée de la sécurité citoyenne? Comment l'idée de la sécurité citoyenne finit par circuler entre ces réseaux, communautés et acteurs? Qu'est-ce qui fait le lien entre ces différents réseaux ou communautés? Qu'est-ce qui fait que ces différents réseaux et communautés commencent à se rassembler et à se ranger derrière la notion de sécurité citoyenne? Les analyses de réseaux sociaux ainsi que certains travaux d'analyse de politique publique centrés sur les intermédiaires nous apportent des outils intéressants pour compléter les pièces du puzzle.

1.2.3 Les intermédiaires comme passeurs d'idées

La littérature sur les réseaux sociaux met en avant le caractère souvent polymorphe et fragmenté des réseaux. Ceux-ci sont loin d'être toujours bien intégrés et homogènes, c'est-à-dire qu'ils sont rarement des ensembles au sein desquels tous les acteurs sont reliés les uns aux autres. Au contraire, les analyses de réseaux sociaux révèlent que ces derniers peuvent être composés de plusieurs sous-ensembles d'acteurs bien connectés entre eux (les *clusters*), mais que ces sous-groupes demeurent faiblement reliés les uns aux autres. Cette littérature s'intéresse donc à la façon dont des individus ou des groupes normalement isolés sont mis en relation.

L'intermédiation (*brokerage*) ressort de cette littérature comme le principal mécanisme permettant d'expliquer l'interaction d'individus ou groupes initialement séparés (Vasi 2011; Stovel et Shaw 2012). Reprise pour l'étude des processus politiques, notamment pour expliquer comment les acteurs d'un mouvement social qui ne sont pas tous reliés entre eux arrivent à se mobiliser (Vasi 2011, 12-3), l'intermédiation (*brokerage*) renvoie à la « production d'une nouvelle liaison entre deux sites jusque-là disjoints ou faiblement connectés » (Tilly et Tarrow

2008, 353)²⁵. Ce mécanisme ne s'opère pas tout seul, il suppose l'intervention d'acteurs spécifiques.

Ce sont les intermédiaires (*brokers*) qui mènent ce travail de connexion entre des acteurs isolés qui, sans cela, n'auraient pas interagi. Plus la structure d'un réseau est fragmentée (autrement dit, plus les liens y sont épars et ténus), plus il y a d'intermédiaires qui établissent ces passerelles entre les acteurs. Les intermédiaires sont aussi bien des acteurs individuels que collectifs, mais ils ne sont pas des acteurs comme les autres. En effet, ils se distinguent du reste par leur capacité à naviguer « dans différentes arènes dont les règles, les procédures, les savoirs et les représentations peuvent être sensiblement éloignés » (Nay et Smith 2002, 12). L'activité d'intermédiation consiste notamment à « construire du sens commun » qui permet de rapprocher « des milieux institutionnels qui ne recourent pas aux mêmes savoirs et aux mêmes représentations » (Nay et Smith 2002, 13).

En parvenant à établir des ponts entre des segments de population faiblement connectés, les intermédiaires participent à la diffusion des idées de politique à grande échelle (Granovetter 1973; McAdam 2003, 295; Tarrow et McAdam 2005). En fédérant des acteurs et groupes d'acteurs différents autour d'une idée, ces intermédiaires participent simultanément à la formation de coalitions ou de réseaux plus larges et plus amples. Mais toute idée de politique est inévitablement amenée à muter à mesure que s'agrègent des acteurs différents autour d'elle (Zittoun 2013, 196). Les intermédiaires sont précisément ceux qui jouent sur la polysémie des idées dans leur travail de construction de sens afin de toucher un grand nombre d'acteurs. Dans cette thèse, nous privilégions l'expression de passeurs d'idées (*idea brokers*) pour nous référer à ces intermédiaires. Selon nous, une telle appellation met davantage l'accent sur leur rôle dans la construction des réseaux et rend mieux justice à la dimension cognitive du travail d'intermédiation qui nous intéresse ici²⁶.

²⁵ La reprise du concept de *broker* pour l'étude des mouvements sociaux n'a rien de surprenante tant l'analyse de réseau social et les travaux de Charles Tilly sont compatibles (Diani 2007).

²⁶ Contrairement aux concepts d'entrepreneur politique (*political entrepreneur*) ou d'entrepreneur de politique publique (*policy entrepreneur*) qui sont davantage centrés sur la question du changement de politique publique (Kingdon 2003).

Le mécanisme de l'intermédiation peut contribuer à lever le voile sur la dernière partie de notre énigme. Il peut nous aider à expliquer comment ces différents groupes d'acteurs en arrivent à reprendre une même idée, en l'occurrence celle de la sécurité citoyenne. Les intermédiaires parviennent à mettre en relation des réseaux et communautés d'action publique plus ou moins cohérents de secteurs différents, qui peuvent parfois s'apparenter à des *clusters*. Par un travail de construction de sens, ces intermédiaires, que nous appelons ici des passeurs d'idées, parviennent à faire circuler une idée de politique parmi des acteurs et groupes d'acteurs normalement isolés. Ils sont capables de fédérer tous ces acteurs autour d'une idée comme la sécurité citoyenne en jouant sur sa définition. Ce faisant, ils seraient des acteurs-clés de la naissance et de la formation d'un réseau transnational autour de l'idée de la sécurité citoyenne. Et ce réseau émergent vient modifier les contours de la gouvernance mondiale en matière de sécurité publique et réduction de la violence.

La notion de *broker* est également pertinente d'un point de vue théorique. Comme nous l'avons dit plus haut, le réseau transnational autour de la sécurité citoyenne ne préexiste pas à la montée de cette idée : il l'accompagne et se développe en même temps que cette idée se propage. Le développement du réseau et la montée de l'idée de la sécurité citoyenne sont donc co-constitutifs. Or, le mécanisme de l'intermédiation permet parfois de (ré)concilier des objets et phénomènes mutuellement constitués (Surel 1998, 167; Muller 2005; Goddard 2009).

Les théories d'analyse de réseaux insistent sur le fait que les relations entre les acteurs membres d'un réseau sont en partie le résultat d'opportunités de contacts (Feld 1981). Pour un acteur, la possibilité d'interagir avec d'autres acteurs repose sur la proximité spatiale et sur la présence de cadres et lieux sociaux (*social settings*). C'est grâce à cela que des acteurs issus de milieux différents en arrivent à interagir alors qu'ils auraient pu ne jamais se rencontrer. Les événements, tels que les conférences, congrès ou séminaires, entrent dans la catégorie des activités qui permettent que s'opère le travail d'intermédiation dans la mesure où ils rendent justement possibles ces interactions entre les acteurs issus de réseaux et secteurs différents (Stam 2010). De surcroît, l'organisation de telles rencontres fait justement partie du travail des *brokers* (Green, Jame, Markov et Subasi 2014).

1.2.4 Les forums comme espaces d'échange

Des recherches en sciences sociales et politiques examinent le rôle des événements dans l'élaboration des réseaux. En dépit des progrès technologiques qui facilitent la circulation de l'information en la rendant moins dépendante des interactions entre les individus, les rencontres interpersonnelles restent incontournables dans l'arène transnationale. Les événements sont en effet des espaces et des moments temporaires mais privilégiés d'interactions entre les acteurs sur les enjeux de politique publique. Quelques travaux d'analyse de politique publique évoquent, de manière plus ou moins rapide, l'importance des événements dans la circulation des idées et la construction des modèles de politique publique (Rowat 1985, 131-4; Adler et Haas 1992, 378; Saint-Martin 2001; Stone 2004, 553-4; Hassenteufel 2005, 125; Newburn et Jones 2007; Osorio 2014). Toutefois, ces rencontres restent faiblement prises en considération par la littérature de politiques publiques (Montero 2016), et c'est davantage du côté de la recherche en géographie et planification urbaine qu'il faut se tourner pour voir les événements comme objets d'études (Ward 2006; Cook et Ward 2012; Craggs et Mahony 2014; Montero 2016; Temenos 2016).

Ces événements, en tant que lieux de rencontres interpersonnelles, sont fondamentaux dans la circulation des idées et la constitution des réseaux sociaux (Bathelt et Schuldt 2008; Storper et Venables 2004). Ils permettent de mettre en relation des élites de politiques publiques géographiquement éloignées qui, sans cette opportunité, ne se seraient peut-être jamais rencontrées et n'auraient peut-être jamais pu échanger leurs idées (McCann 2011, 118-9). Au-delà des frontières nationales, les conférences, par la mise en relation de ces élites distantes, représentent donc un élément essentiel dans la formation et le tissage des réseaux transnationaux (Cook et Ward 2012). De plus, les réseaux d'action publique se caractérisent par un certain degré de confiance entre leurs membres. Or, le contact en face-à-face reste le meilleur moyen d'établir de tels liens de confiance nécessaires à la coopération entre les individus d'un réseau ou d'un mouvement social (Diani 2000). Ce contact direct est également un moyen de maintenir les liens dans le temps entre les acteurs d'un réseau (Temenos 2016).

Les forums permettent de faire le lien entre les récits de politique publique et la circulation des politiques publiques. Comme leurs pairs au niveau national, les acteurs transnationaux, individuels ou collectifs, produisent des récits de politique publique pour

persuader leurs interlocuteurs dans l'arène transnationale d'adopter leur solution préférée (Hassenteufel 2005, 127-8). Les récits accompagnent donc la diffusion des politiques (Lieto 2015). Pour que la dimension performative de ces récits se réalise, ceux-ci doivent être adressés à un public spécifique et doivent être répétés. Or, les forums constituent des espaces et des moments idoines de déploiement et de répétition de ces structures narratives par les acteurs transnationaux dans la promotion de certaines politiques publiques. Par exemple, Montero montre que des acteurs d'un type particulier – ce qu'il appelle des « praticiens persuasifs » – ont facilité le transfert de certaines politiques urbaines de Bogota vers Guadalajara en parcourant les forums et en y répétant une histoire simplifiée du succès de la transformation urbaine de Bogota (Montero 2016).

La prise en compte des forums nous semble donc pertinente pour notre analyse de la montée de l'idée de la sécurité citoyenne. Dans la mesure où les rencontres permettent de réunir des gens d'horizons divers, elles constituent une activité essentielle dans la formation des réseaux transnationaux et font partie du travail d'intermédiation. En favorisant la multiplication des liens entre les acteurs, les événements facilitent la circulation des idées et de la connaissance. Mais le contenu des événements est également intéressant puisque s'y déploient des stratégies narratives qui facilitent la circulation des idées et pratiques.

1.3 Problématique et démarche de recherche

Cette revue de la littérature nous apporte les outils nécessaires pour analyser la montée de l'idée de la sécurité citoyenne en Amérique latine. Pour y répondre, nous procédons en deux temps. Dans la première étape, il s'agit de mettre à jour les contours et l'évolution du groupe d'acteurs qui utilisent le terme de sécurité citoyenne afin de disposer d'une représentation plus précise de ce mouvement dans la région. Pour réaliser cette cartographie de la montée de l'idée de la sécurité citoyenne, nous nous appuyons sur un travail de recensement des rencontres organisées sur la sécurité citoyenne et sur une analyse formelle de réseau. Cette étape descriptive est importante puisque, au regard de la littérature sur le changement et les matrices cognitives et normatives, un changement de politique publique majeur s'accompagne toujours d'un déplacement préalable ou concomitant de l'autorité d'un groupe d'acteurs à un autre (Hall 1993, 280; Surel 1998, 167-8; Boussaguet 2009; Hassenteufel 2011, 228-9; Blyth 2013b). Ainsi,

cartographier la montée de la sécurité citoyenne nous permet de mettre à jour une éventuelle reconfiguration des réseaux d'action publique au niveau transnational autour de la sécurité citoyenne. Nous verrons que cette étape nous donne également des indications sur les mécanismes de diffusion qui peuvent être à l'œuvre pour la montée de la sécurité citoyenne.

Dans la seconde étape, il s'agit d'examiner pourquoi et comment les acteurs de ce groupe commencent à mobiliser l'expression de sécurité citoyenne. Dans cette étape, nous nous attelons donc à une analyse plus en profondeur du mouvement dont nous avons mis à jour les contours pour identifier et examiner les mécanismes et les agents de transfert, dont font partie les passeurs d'idées, qui facilitent la circulation de la sécurité citoyenne. Cependant, la dimension transnationale du mouvement autour de la sécurité citoyenne rend difficile voire impossible un examen de celui-ci dans son intégralité. Cela nous oblige à n'en étudier que des parties. C'est la raison pour laquelle cette seconde étape est divisée en trois phases qui nous permettent d'analyser la mobilisation de certains acteurs autour de l'idée de sécurité citoyenne. Nous verrons plus loin que ces phases concernent, d'abord, un réseau dense d'acteurs basés au Chili, ensuite, les acteurs du domaine de la santé publique – notamment en Colombie – qui s'engagent dans la réduction de la violence, et, finalement, une institution internationale, à savoir la Banque Interaméricaine de Développement.

1.3.1 Une cartographie en guise de point de départ

Nous détaillons ici la démarche suivie pour procéder à l'analyse de réseau pour décrire la montée de la sécurité citoyenne en Amérique latine.

La justification de l'analyse de réseau

Compte tenu du lien étroit entre la circulation des idées, les réseaux d'action publique et l'intermédiation, une analyse de réseau s'est avérée pertinente pour débiter notre recherche. Elle nous permet de dresser une cartographie de l'ensemble des acteurs qui emploient le terme de *seguridad ciudadana*. En procédant par période, l'analyse de réseau nous permet également de confirmer la montée de l'idée de la sécurité citoyenne au fil du temps avec la multiplication des acteurs présents dans le réseau. Une telle analyse révèle les acteurs dominants et les éventuels sous-groupes.

Outre l'utilité d'une telle méthode, d'un point de vue méthodologique, un tel choix s'avère original. En effet, alors que l'usage du terme de réseau est largement répandu dans les travaux de politiques publiques depuis les années 1980, les techniques formelles et quantitatives de l'analyse de réseau sont paradoxalement peu utilisées comme le rappellent certains chercheurs :

Le potentiel des techniques mathématiques formelles de l'analyse de réseau n'a jusqu'à présent pas été largement exploré dans le domaine de l'analyse de politique publique. [...] Ceux qui promeuvent la méthode manquent souvent de connaissance en sciences sociales, tandis que ceux qui emploient l'approche par les réseaux en sciences sociales, bien souvent, n'utilisent pas ses techniques formelles ou ne les utilisent pas correctement (Adam et Kriesi 2007, 147).

Ce faisant, les approches prometteuses sont celles qui, de manière convaincante, mettraient les analyses quantitatives de réseaux au service des théories et concepts du champ des politiques publiques (Adam et Kriesi 2007, 131). Une analyse sociométrique de réseau semble donc pertinente à double titre : elle est idéale pour établir une cartographie dynamique de la montée de la sécurité citoyenne, et elle contribue à combler une lacune méthodologique dans la littérature.

Une analyse de réseau par les événements

Toute analyse de réseau passe par une définition préalable des frontières du système social à examiner (Adam et Kriesi 2007, 135). En d'autres termes, il s'agit de délimiter le groupe d'acteurs au sein duquel circule l'idée de sécurité citoyenne. Il existe de nombreux critères possibles pour identifier l'ensemble des acteurs d'un réseau à examiner (Knoke et Kuklinski 1983; Laumann, Marsden et Prensky 1989). Pour notre recherche, nous avons choisi de délimiter les frontières du groupe social en fonction de l'organisation et de leur participation à des événements sur la sécurité citoyenne, la *convivencia ciudadana* et la prévention de la délinquance en Amérique latine. Compte tenu de ce que nous avons dit auparavant, un tel choix nous semble plus fidèle à la façon dont les idées circulent dans l'arène transnationale.

Notre démarche est d'autant plus originale que les analyses de réseau reposant sur une *event-based strategy for boundary delimitation* sont loin d'être les plus courantes parmi les

tenants de l'approche nominaliste²⁷ (Laumann, Marsden et Prensky 1989, 73). Elle est en fait utile pour délimiter les frontières de groupes qui ne sont pas formellement définis et dont les membres sont plus difficiles à saisir que les salariés d'une entreprise ou les élèves d'une classe ou d'une école (Marsden 2011, 371). Cette démarche, adaptée à la mise à jour d'un réseau ou d'une communauté de politique publique (Laumann et Knoke 1987), l'est d'autant plus pour identifier les acteurs d'un réseau dans l'arène transnationale. Contrairement à l'approche réaliste qui privilégie la perception subjective des acteurs dans la délimitation du système, notre choix nous rend moins dépendant de l'accès et de la disponibilité des acteurs concernés; une contrainte d'ailleurs plus lourde lors de l'analyse d'un réseau transnational dont les membres sont par définition géographiquement très dispersés.

La création d'une base de données originale

Notre premier objectif est de dresser une liste des acteurs qui mobilisent le terme de sécurité citoyenne à partir des rencontres sur cette idée. En l'absence d'une base de données existante sur de tels événements en Amérique latine, notre première tâche a été de recenser les événements²⁸ pertinents par nous-mêmes. Notre recherche a donc abouti à l'élaboration d'une base de données de 175 événements sur une période allant de 1993 à 2014. Nous avons identifié 468 acteurs ayant organisé ou participé à ces différents événements qui se sont tenus dans 50 villes de 22 pays différents. Nous reviendrons plus en détails sur la base de données dans le prochain chapitre de cette thèse.

La méthode de recensement des événements

Comme nous allons le voir, si Internet s'est révélé être un outil plutôt efficace pour une telle entreprise, nous avons tout de même dû faire appel à d'autres sources pour constituer notre base de données. Nous avons utilisé le moteur de recherche Google et procédé par mots-clés. Ceux-ci étaient principalement et logiquement en espagnol puisque la montée de l'idée que nous

²⁷ Notre démarche relève d'une approche nominaliste dans la mesure où nous avons nous-mêmes fixé les limites du système à l'étude (Knoke et Kuklinski 1983, 22-3).

²⁸ Notre base de données inclut la date, le lieu, le titre, les organisateurs, les participants, et l'institution de rattachement des participants.

observons touche l'Amérique latine, région largement hispanophone. La recherche a toutefois été conduite avec les mêmes mots en portugais et en anglais. Les informations recueillies nous montrent finalement que les événements organisés dans des environnements non-hispanophones (comme à Washington ou à Rio de Janeiro) se déroulent tout de même régulièrement en espagnol. Les données pertinentes ont été récupérées aussi bien sur les sites des organisateurs et participants que sur les sites des médias nationaux et locaux qui annoncent parfois ce genre de rencontre.

La façon de sélectionner les événements a un impact évident sur la délimitation des frontières du groupe social qui nous intéresse (Laumann, Marsden et Prensky 1989, 77-8). Cela signifie que les événements trouvés – et par conséquent l'éventail des acteurs identifiés – dépendent du choix des mots-clés utilisés pour fixer les frontières du groupe social à examiner. De nombreux événements ne comportent pas les mots *seguridad ciudadana* ou *convivencia ciudadana* dans leur titre alors même que certains participants reprennent le terme de sécurité citoyenne dans leur présentation ou que l'organisateur l'emploie dans d'autres rencontres ou publications. D'après nous, ces événements ont toute leur place dans l'analyse; les ignorer aurait nuit à notre recherche. Nous avons dû faire preuve d'une certaine souplesse pour inclure des événements que, dans le cas contraire, nous aurions involontairement ignorés. En cela, nous avons respecté le conseil suivant :

Dans tout problème de recherche, le fait de ne pas dresser un inventaire complet du réseau examiné peut conduire à des distorsions significatives de l'image obtenue de cette structure sociale, ainsi il est toujours recommandé d'être trop libéral plutôt que trop conservateur au moment d'en fixer les limites (Knoke et Kuklinski 1983, 23).

Par conséquent, notre flexibilité dans le choix des mots-clés²⁹ et l'inclusion des événements dans la base de données s'appuie sur une définition préalable de la sécurité citoyenne comme un ensemble d'idées et de pratiques qui rompent avec le cadre répressif traditionnel dans la façon d'aborder les problématiques de sécurité publique. De manière générale, elle conçoit la violence délinquante et criminelle moins en termes d'ordre public et

²⁹ Les mots-clés sont les suivants: *seguridad ciudadana*, *convivencia ciudadana*, *prevención de la violencia*, *violencia urbana*, *delincuencia*, *América latina*, *ciudades*, *local*, *congreso*, *simposio*, *seminario*, *conferencia*. Nous les avons combinés afin de recenser le plus grand nombre de forums possible.

d'atteinte aux institutions étatiques que de cohésion sociale, construction de la citoyenneté, droits humains et démocratisation. Partant d'une vision multidimensionnelle du phénomène de la criminalité, la sécurité citoyenne suppose l'adoption de mesures préventives, l'implication de l'échelon local dans la prévention de la violence urbaine ainsi que la participation des citoyens au processus décisionnel (Carrión 1994; Dammert 2007b; Mockus 2007; Zúñiga 2007; Calderón 2010).

Hormis Internet, d'autres sources nous ont également aidés à lister ces événements ou à compléter les fiches d'informations pour les rencontres déjà recensées. C'est le cas des publications sur la sécurité citoyenne que nous pouvons trouver en grand nombre. Certaines d'entre-elles nous ont permis de constituer notre base de données. En effet, il arrive qu'une publication soit le regroupement des présentations faites lors d'un événement (Ordenes et Vanolli 1994; PNUD et PNR 1995; DISPI et KAS 1995; BID 1996b; SUR 2000; PNUD 2004; 2006a, 2007; Alda et Beliz 2007). Dans d'autres cas, les publications sur la sécurité citoyenne contiennent des informations utiles sur les événements organisés : les bibliographies à la fin des articles et ouvrages sur la sécurité citoyenne nous permettent de voir si les auteurs font référence à des travaux présentés lors de conférences, séminaires ou congrès qu'une recherche sur Internet ne nous aurait pas permis de trouver. Enfin, nous nous sommes parfois servis des *curricula vitae* disponibles de certains experts pour mettre la main sur de nouveaux événements ou compléter notre base de données.

Mesurer les relations au sein du système entre participants et organisateurs

Une fois dressée la liste des participants aux événements, il s'est agi de mettre à jour les connexions qui peuvent exister entre les acteurs identifiés. Le critère que nous avons fixé pour rendre compte des connexions entre les acteurs du groupe est double : la participation d'un

acteur à un événement organisé par un autre³⁰ et l'organisation conjointe d'un événement³¹. Pour ce faire, nous utilisons la base de données élaborée au préalable.

Le fait que cette stratégie repose sur un travail de recherche documentaire présente plusieurs avantages. Premièrement, celui-ci est moins dispendieux pour l'analyse d'un groupe transnational que ne le serait la réalisation d'enquêtes, entretiens ou questionnaires directement auprès des membres du groupe social considéré. Deuxièmement, il permet d'éviter plusieurs problèmes concernant l'accessibilité et la disponibilité d'acteurs géographiquement assez dispersés, la fiabilité de leur mémoire (Bernard et al. 2008) et les biais cognitifs causés par une perception égocentrée du réseau par les individus (Kumbasar, Romney et Batchelder 2008). En outre, le travail d'archive permet de prendre en compte aussi bien les liens forts que les liens faibles entre deux acteurs qui peuvent être tout aussi importants (Granovetter 1973, 1366). Rappelons en effet que « la force de ces liens faibles », dans la mesure où ils font la jonction entre des acteurs ou groupes d'acteurs qui ne sont normalement pas reliés, réside dans leur capacité à faire circuler l'information à un éventail plus vaste d'acteurs. Finalement, ce choix sied mieux à l'étude des liens entre les acteurs dans un temps assez long d'une vingtaine d'années, là où la mémoire individuelle peut clairement faillir (Marsden 2008, 11).

Nous avons procédé à un codage des données dans une matrice adjacente symétrique dans laquelle une cellule x_{ij} correspond au nombre de liens qui ont pu être identifiés entre les deux acteurs « i » et « j ». Plus précisément, le contenu de la cellule x_{ij} correspond au nombre de fois où « i » a participé à un événement organisé par « j » et inversement ainsi qu'au nombre d'événements éventuellement organisés de manière conjointe par les deux acteurs. Dans cette matrice, les éléments diagonaux x_{ii} sont égaux à 0 puisqu'un acteur ne peut pas être lié à lui-même et tout autre chiffre que 0 correspond à l'existence d'une connexion entre les deux acteurs concernés. Les liens entre les acteurs sont réciproques (*undirected*) puisque la co-organisation

³⁰ Autrement dit, nous établissons une connexion entre deux organisations lorsqu'au moins un représentant de l'une participe à un événement organisé par l'autre. Si l'événement est organisé de manière conjointe par plusieurs organisations, alors nous relierons les organisations participantes à chacun des organisateurs.

³¹ Autrement dit, nous établissons un lien entre deux acteurs chaque fois que ceux-ci collaborent pour l'organisation d'un événement. Dans le cas d'un événement organisé par plus de deux acteurs, nous considérons que tous les acteurs sont automatiquement liés entre eux.

et la participation à un événement impliquent par définition une collaboration volontaire entre les acteurs. Le codage n'est pas binaire (dans lequel 0 correspondrait à l'absence de relation et 1 à l'existence d'une relation entre deux acteurs). Chaque lien compte. Nous sommes donc en mesure d'évaluer la force ou l'intensité des liens entre les acteurs et de ne pas nous contenter de seulement mettre à jour l'existence ou non d'une connexion. Ensuite, une fois effectué le codage des événements, les logiciels UCInet et Netdraw nous ont permis de créer les différents portraits du mouvement autour de la sécurité citoyenne (Borgatti, Everett et Freeman 2002; Borgatti 2002).

Compte tenu de notre intérêt pour un phénomène de montée d'une idée qui suppose une évolution dans le temps, nous avons estimé utile d'élaborer plusieurs images du réseau transnational à différents moments. Cela nous montre que le réseau de la sécurité citoyenne n'est pas figé : il évolue et ne préexiste pas à l'idée de la sécurité citoyenne. C'est la raison pour laquelle nous définissons cinq périodes de durée relativement similaire afin de produire différents instantanés du réseau au fil du temps. Nous disposons donc d'un portrait du réseau pour chacune des cinq phases (1993-1994; 1995-1999; 2000-2004; 2005-2009 et 2010-2014) et un portrait général du réseau sur toute la période 1993-2014. Cette manière de procéder nous éclaire mieux sur les origines et dynamiques de ce réseau, contrairement aux travaux des approches quantitatives et formelles de l'analyse des réseaux sociaux qui s'arrêtent souvent à une image de la structure du réseau à un moment donné (Adam et Kriesi 2007, 130).

Les limites de l'analyse de réseau

Nous sommes conscients que, en dépit de ses mérites et de son originalité, l'analyse de réseau comporte certaines limites. Premièrement, une analyse de réseau donne toujours qu'une image incomplète d'un réseau. La raison tient dans le choix des critères retenus pour délimiter les frontières du groupe et les relations entre les acteurs. Ces critères ne permettent pas de rendre compte de la multitude de liens formels et informels qui unissent des acteurs. Dans notre cas, du fait du critère de l'organisation et participation à des rencontres, certains acteurs qui parlent de sécurité citoyenne mais prennent rarement part à ces événements peuvent se retrouver hors des écrans-radars. En outre, un tel critère passe sous silence les liens informels qui peuvent exister entre les acteurs. Nous pensons que le fait de recenser ces rencontres sur une période de

vingt années peut limiter ces inconvénients en augmentant les chances de voir apparaître ces acteurs dans un événement.

Deuxièmement, une autre limite provient de la décision de recenser les rencontres sur la sécurité citoyenne sur deux décennies. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, en l'absence d'une base de données déjà établie, il nous a fallu procéder à un travail minutieux, systématique et fastidieux de récolte des informations concernant les rencontres. À coups de persévérance et de chance, nous avons pu construire une base de données qui nous semble assez solide pour mener à bien notre recherche³². Ceci dit, nous sommes conscients que certaines données sont manquantes. Par exemple, il est en effet plus difficile – mais pas impossible – de trouver des informations complètes pour les rencontres qui ont eu lieu au début des années 1990.

1.3.2 Une histoire trois phases

Après avoir consacré la première partie de la thèse à un travail de cartographie de la montée de la sécurité citoyenne, nous devons procéder à une analyse plus détaillée du phénomène pour saisir comment l'idée de la sécurité citoyenne circule dans l'arène transnationale. La cartographie réalisée dans le deuxième chapitre montre que la montée de la sécurité citoyenne se caractérise par sa dimension transnationale et par la multiplicité des foyers de construction et de propagation de cette idée. Cela entrave grandement un examen de ce phénomène dans son intégralité. Par conséquent, l'analyse en profondeur de la montée de la sécurité citoyenne menée dans la seconde partie de notre thèse passe par un découpage de notre objet de recherche en trois phases qui nous permettent d'analyser comment des acteurs très diversifiés se sont mobilisés et rassemblés autour de la sécurité citoyenne.

Chacune de ces trois phases fait l'objet d'un chapitre. La première d'entre elles (Chapitre 3) se concentre sur le Chili post-autoritaire des années 1990 comme principal point d'amarrage de la sécurité citoyenne en Amérique latine. La deuxième (Chapitre 4) s'intéresse au rôle des acteurs de la santé publique, notamment en Colombie, en matière de sécurité et de réduction de la violence à la même période. La dernière phase (Chapitre 5) est centrée sur la Banque

³² Un certain seuil de saturation a été atteint à partir du moment où nous n'avons plus vraiment découvert d'événements pertinents dont nous n'ayons pas déjà eu connaissance.

Interaméricaine de Développement comme intermédiaire et certificateur qui contribue à redéfinir la sécurité citoyenne à partir des principes prônés par les épidémiologistes pour combattre la violence et la délinquance. Ces phases font partie d'une histoire plus large. Chacune offre en effet un éclairage différent mais complémentaire sur la montée de la sécurité citoyenne au niveau transnational et les transformations qui affectent le secteur de la sécurité en Amérique latine depuis les années 1990.

Nous avons identifié ces phases sur la base de deux critères. En premier lieu, ces acteurs sont importants et visibles dans la cartographie réalisée à partir des forums sur la sécurité citoyenne (Chapitre 2). Les acteurs basés au Chili forment un sous-groupe relativement cohérent et comptent parmi eux des acteurs centraux. Les acteurs de la santé publique sont plutôt bien représentés grâce à l'OPS, qui figure parmi les protagonistes centraux durant les années 1990, et dans une moindre mesure grâce au Centre de Recherche en Santé et Violence (CISALVA), voire à la mairie de Cali qui est souvent représentée par les épidémiologistes Rodrigo Guerrero et Alberto Concha-Eastman, respectivement maire de la ville et secrétaire municipal à la prévention de la violence. Et puis la cartographie laisse apparaître la BID comme l'acteur central de la montée de la sécurité citoyenne. En deuxième lieu, l'implication en matière de sécurité citoyenne des acteurs mentionnés dans les trois chapitres est surprenante. La place des acteurs chiliens interpelle sachant que le Chili est l'un des pays les plus sûrs de la région (Briceño-León 2008; Tudela 2013). La présence des professionnels de la santé publique dans les forums de la sécurité citoyenne nous étonne également, tout comme la centralité de la BID alors même que la sécurité et la violence ne font pas partie de son mandat initial (BID 1994; Tussie 1995). Ainsi, avec ces trois phases, notre thèse couvre une bonne partie de l'histoire qui nous intéresse. Nous parlerons de ces trois chapitres juste après avoir évoqué les sources sur lesquelles ils s'appuient.

Les sources

La réalisation des trois chapitres qui suivent l'analyse de réseau repose principalement sur des sources écrites. Bien que celles-ci nous apportent une quantité significative d'informations, elles demandent parfois à être complétées par des entretiens pour obtenir certains types de données.

Les sources écrites

Dans cette thèse, les documents émis par les acteurs porteurs de la sécurité citoyenne constituent la source première de données. Notre sujet nous amène à nous intéresser à ces acteurs, collectifs ou individuels. Ceux-ci font partie d'une élite intellectuelle, bureaucratique et politique transnationale. Or, de tels acteurs laissent des traces écrites. Celles-ci se matérialisent sous la forme d'ouvrages, d'articles de revues scientifiques ou non-scientifiques, de présentations à des conférences, ou encore de chroniques publiées dans la presse.

Internet s'est avéré être un outil très utile dans cette recherche documentaire. La montée de l'idée de la sécurité citoyenne touche beaucoup d'organisations internationales qui, en tant qu'organisations bureaucratiques, sont productrices de documents et d'archives. Du fait de la politique de transparence de ces organisations, de nombreux documents sont disponibles sur Internet. Ces documents sont variés : il s'agit aussi bien de publications officielles que de rapports, de comptes rendus de réunions, de documents de travail, de bulletins officiels, de programmes voire de mémoires complets de séminaires ou d'actes de colloques. Comme nous l'avons dit plus haut, ce dernier type de documents nous a d'ailleurs aidés à établir la base de données nécessaire à la réalisation de l'analyse de réseau. Les documents écrits peuvent nous apprendre beaucoup si nous les examinons de près. Il a fallu être attentif aux auteurs, à leur affiliation institutionnelle, à la date de publication, à l'éditeur, aux références utilisées, aux notes de bas de page, aux autres contributeurs s'il s'agit d'un ouvrage collectif, etc. Tout cela nous a aidés à reconstituer et à mieux comprendre la montée de la sécurité citoyenne. C'est donc en grande partie sur ce corpus de textes que repose notre analyse. Cependant, les documents ne disent pas tout.

Comme nous l'avons vu dans notre revue de la littérature, la montée d'une idée est étroitement liée à la circulation de certains acteurs. Un tel objet de recherche nous conduit donc à examiner de plus près les trajectoires de certaines personnes-clés, un aspect central des études sur la diffusion et les transferts (Hassenteufel 2005, 126; Hassenteufel et De Maillard 2013, 387). Là aussi, Internet s'est avéré être une ressource utile dans la mesure où il nous permet de mettre la main sur le curriculum vitae de certains acteurs. À cet égard, si l'utilité en termes de carrière du site de réseautage professionnel LinkedIn se confirme parfois (Utz 2016), son utilité à des fins scientifiques s'est en tout cas révélée à nous; non pas comme objet de recherche en

soi ou comme variable explicative, cela est déjà connu (Caers et Castelyns 2010; Van Dijk 2013) et n'est pas le sujet de cette thèse, mais plutôt comme source pertinente d'information en analyse de politiques publiques.

Les entretiens

Bien qu'ayant privilégié les sources écrites pour la récolte des données, nous avons jugé utile de réaliser une série d'entretiens avec plusieurs personnes ayant vécu de l'intérieur cette montée de l'idée de la sécurité citoyenne (Annexe 1). Ces entretiens visaient à combler des trous dans nos données, notamment concernant les trajectoires professionnelles des experts. Ils nous permettaient de vérifier certains faits et de croiser des données. Les entretiens nous permettaient aussi d'obtenir des informations au sujet de certains individus identifiés comme de possibles passeurs d'idées.

D'un point de vue logistique, la tâche aurait pu s'avérer ardue. Les dimensions transnationale et temporelle du phénomène que nous examinons compliquent le travail du chercheur. D'abord, les individus sont dispersés dans toute la région. Ensuite, lorsqu'ils ne sont pas décédés, certains restent tout simplement impossibles à localiser et ont disparu de la vie publique et des cercles de connaissances. Enfin, lorsque ces personnes étaient disponibles et acceptaient de nous accorder du temps, leur mémoire pouvait leur faire défaut au moment de revenir sur les événements des années 1990. Globalement, les personnes sollicitées par courriel pour un entretien ont bien souvent répondu rapidement et favorablement³³. Si l'appartenance du chercheur au champ scientifique n'est pas toujours un avantage dans la recherche en sciences sociales sur le terrain, dans ce cas-ci, elle a au contraire joué en notre faveur auprès d'individus souvent issus du milieu universitaire. Une partie des entretiens a été réalisée dans les conditions classiques du face-à-face; pour certains, lors d'un séjour de recherche au Chili en août 2015, pour d'autres, lors du congrès de l'Association des Études Latino-Américaines à San Juan, Porto Rico, en mai 2015. Le reste des entretiens a été mené par téléphone ou vidéoconférence.

³³ Alors que nous avons péniblement réussi à obtenir une adresse électronique fonctionnelle pour chacun d'entre eux, l'un de nos regrets est de ne pas avoir eu la possibilité de discuter avec les Colombiens Rodrigo Guerrero et Alberto Concha-Eastman, dont nous parlons dans les quatrième et cinquième chapitres de cette thèse.

La phase d'amarrage de la sécurité citoyenne dans le Chili post-autoritaire

Le fil conducteur de cette thèse est de montrer que la sécurité citoyenne a commencé à se diffuser en tant que concept permettant de rompre avec le régime autoritaire mais que, depuis les années 2000, elle se propage davantage comme une solution au problème de la violence en milieu urbain. Nous sommes passés de la *seguridad ciudadana* entendue comme la sécurité des citoyens qui passe par la protection et garantie des droits et libertés à la *seguridad ciudadana* comprise comme la sécurité des citoyens contre la délinquance et la violence.

Dans le troisième chapitre de cette thèse, nous nous intéressons au cas du Chili. Les résultats du recensement des forums et de l'analyse de réseau du deuxième chapitre justifient ce choix. Ceux-ci mettent en évidence le nombre important de ces rencontres qui ont été organisées à Santiago ainsi que la forte présence, dès le milieu des années 1990, des acteurs chiliens dans ces forums sur la sécurité citoyenne, et ce, alors même que le niveau de la délinquance au Chili reste comparativement faible. Au regard de nos données et des résultats de l'analyse formelle de réseau, les acteurs chiliens occupent une place significative dans la montée de l'idée de la sécurité citoyenne à l'échelle transnationale et ont tendance à former un sous-groupe au sein duquel les liens sont relativement étroits³⁴. Nous ne pouvons donc pas faire l'économie d'une analyse centrée sur les acteurs basés au Chili.

Dans une thèse qui porte sur la montée d'une idée à l'échelle transnationale, le fait de se focaliser sur les acteurs chiliens et, *de facto*, sur un pays peut sembler quelque peu paradoxal. Cependant, deux raisons liées justifient un tel choix et rendent ce paradoxe inopérant. Premièrement, nous traitons le Chili en tant que pôle identifiable et incontournable de l'essor de l'idée de la sécurité citoyenne dans l'arène transnationale. Si la sphère publique transnationale peut paraître plus floue et nébuleuse à l'observateur qu'une arène publique nationale, elle reste néanmoins constituée de nœuds géographiquement situés (Stone 2008, 21-2). Et Santiago, la capitale où se concentre la majeure partie des acteurs chiliens concernés, peut être appréhendée comme l'un de ces nœuds pour la sécurité citoyenne en Amérique latine.

³⁴ Les acteurs colombiens sont également assez bien représentés dans le mouvement mais ils ne forment pas un sous-groupe très dense. Ils sont en revanche plutôt bien liés aux deux institutions internationales dont nous parlons après, à savoir l'OPS et la BID.

Deuxièmement, nous n'examinons pas les acteurs chiliens comme des entités isolées dont l'action ne dépasserait pas les frontières nationales. L'intérêt que nous portons aux acteurs chiliens ne revient pas à passer sous silence les dynamiques transnationales à l'œuvre qui touchent ces acteurs. En effet, la nature transnationale d'un acteur découle davantage de l'étendue de ses activités que de sa localisation géographique (Orenstein 2005, 177). De plus, comme le dit Diane Stone :

[Les réseaux] permettent aussi aux acteurs d'opérer au-delà de leur contexte national, et [...] sont les moyens par lesquels les organisations, de manière individuelle ou en coalition, peuvent introduire leurs idées dans la réflexion de politiques publiques dans les différents États et forums régionaux ou mondiaux (Stone 2004, 560).

Nous examinons donc les acteurs chiliens en tant que composantes d'un mouvement transnational. Cela concorde avec les résultats de l'analyse de réseau du deuxième chapitre qui montrent que, si les acteurs chiliens forment un *cluster* assez visible, c'est-à-dire un sous-groupe avec des liens relativement étroits, ils n'en demeurent pas moins connectés au reste du réseau transnational de la sécurité citoyenne par l'organisation conjointe d'événements et la participation aux mêmes rencontres.

Dans ce chapitre, nous examinons le lien entre la réforme du secteur de la sécurité publique au Chili et la montée de l'idée de la sécurité citoyenne. Nous retraçons le processus d'apprentissage par lequel, dès le retour à la démocratie de 1990, un ensemble d'acteurs chiliens se lancent dans un travail de redéfinition du problème de la délinquance et de l'insécurité en contexte démocratique. Nous montrons comment le contexte de réflexion autour de cet enjeu est propice à la circulation d'une idée importée d'Espagne, la sécurité citoyenne (*seguridad ciudadana*), qui est reprise et promue par plusieurs passeurs d'idées comme Patricio Tudela du Ministère de l'Intérieur du Chili et Hugo Frühling du Centre d'Études pour le Développement (CED) puis du Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (CESC). Nous montrons que la sécurité citoyenne permet de fédérer un certain nombre d'acteurs autour d'elle pour former progressivement un nouveau réseau de politique publique qui inclut le Ministère de l'Intérieur, le CED, le CESC, mais également le Centre en Sécurité Urbaine (CSU) dirigé par Franz Vanderschueren et la Faculté Latino-Américaine de Sciences Sociales (FLACSO) où est mis en place le programme Sécurité et Citoyenneté par Lucía Dammert, une autre figure importante de la diffusion de la sécurité citoyenne.

Importée de l'Espagne postfranquiste, l'idée de la sécurité citoyenne est initialement associée à l'impératif de réformer l'appareil sécuritaire de l'État en régime démocratique, d'où son adoption au Chili dans les années 1990. Mais, comme le montre déjà le cas chilien, le contenu de l'idée évolue pour s'affranchir de la nécessité d'un tel contexte et finit par renvoyer aux mesures de prévention locale de la délinquance. Nous verrons justement que, s'appuyant sur la redéfinition du problème de la violence proposée et portée par les professionnels (Chapitre 4) – notamment colombiens – de la santé publique dans l'arène transnationale, la Banque Interaméricaine de Développement contribue à ce changement du contenu de l'idée qu'elle promeut dans la région (Chapitre 5).

La phase de redéfinition du problème de la violence par les acteurs de la santé publique

Les données récoltées dans le cadre du deuxième chapitre nous montrent que l'OPS figure parmi les acteurs importants du mouvement en termes de présence dans les forums et de centralité, et que les épidémiologistes Guerrero et Concha-Eastman sont très actifs dans les forums, tantôt comme représentants de la mairie de Cali, tantôt en tant que membres du CISALVA. En outre, comme pour les acteurs chiliens et la BID, la présence régulière de ces acteurs de la santé publique dans les forums a de quoi surprendre. Nous consacrons donc le quatrième chapitre de notre thèse aux acteurs de la santé publique.

Nous verrons que les acteurs de la santé publique utilisent peu l'expression de sécurité citoyenne et emploient davantage celle de prévention de la violence. Toutefois, ils fréquentent les mêmes forums que les tenants de la sécurité citoyenne; l'approche épidémiologique qu'ils promeuvent est régulièrement mentionnée dans les publications sur la sécurité citoyenne; et l'expérience de Cali qui repose précisément sur l'utilisation des outils de la santé publique pour réduire la violence est souvent présentée comme un modèle de sécurité citoyenne à suivre. Il existe donc bien un lien entre la sécurité citoyenne et l'approche épidémiologique pour réduire la violence, et ce chapitre commence à examiner ce lien et son impact sur la montée de la sécurité citoyenne.

Ce quatrième chapitre est centré sur la redéfinition du problème de la violence par les acteurs de la santé publique. Il est en fait l'occasion de développer ce qu'est l'approche épidémiologique appliquée à la violence et d'examiner le discours des professionnels de la santé

publique sur cet enjeu. Dans un premier temps, nous montrons que ces acteurs de la santé dans les Amériques n'ont pas attendu l'idée de la sécurité citoyenne pour s'impliquer dans la réduction de la violence et de la délinquance. Comme au Chili, une partie de ces professionnels se mobilise pour répondre à un problème de violence croissante aux États-Unis et en Amérique latine dans ce qui prend la forme d'un processus d'apprentissage social. Toutefois, leur engagement commence un peu plus tôt qu'au Chili, à partir du milieu des années 1980, et aboutit à la redéfinition de la violence en problème de santé publique. Dans un deuxième temps, nous mettons à jour la structure narrative particulière, en l'occurrence un récit d'espoir, qui accompagne cette construction de la violence en enjeu de santé publique et qui justifie l'engagement en matière de réduction de la violence et du crime. Nous montrons que certains passeurs d'idées, en particulier les épidémiologistes colombiens Guerrero et Concha-Eastman, portent dans l'arène transnationale l'approche de santé publique appliquée à la violence et le discours d'espoir qui lui est associé. Pour promouvoir dans l'arène transnationale l'usage des méthodes épidémiologiques appliquées à la violence, ces individus s'appuient notamment sur la réussite de l'expérience mise en œuvre par la mairie de Cali où Guerrero et Concha-Eastman ont travaillé ensemble de 1992 à 1994.

Le prochain chapitre nous permet de compléter l'analyse en montrant comment la Banque Interaméricaine de Développement devient le lieu de l'arène transnationale qui permet de faire le lien entre l'approche épidémiologique et la sécurité citoyenne. C'est en partie par la construction de l'expérience de Cali en modèle de sécurité citoyenne exemplaire qu'un pont est créé entre les acteurs de la santé publique et l'idée de la sécurité citoyenne. Et cela n'est pas étranger au travail de Guerrero et Concha-Eastman de promotion à l'échelle transnationale de l'expérience de Cali dans des forums et publications dès le milieu des années 1990. En somme, si l'idée de la sécurité citoyenne monte dans la région, c'est aussi parce que, du fait de son caractère polysémique, certains acteurs sont parvenus à la rattacher à des expériences de politique publique élaborées séparément.

La phase de redéfinition et de promotion de la sécurité citoyenne par la Banque Interaméricaine de Développement

Dans le dernier chapitre empirique, nous nous concentrons sur le rôle de la Banque Interaméricaine de Développement dans la montée de la sécurité citoyenne. Le fait de consacrer un chapitre à cette institution semble évident tant la BID apparaît, de manière surprenante, comme l'acteur central du mouvement autour de la sécurité citoyenne dans le deuxième chapitre, et ce, malgré son implication un petit peu plus tardive que d'autres organisations internationales en matière de réduction de la violence. Dans un premier temps, nous montrons que l'approche épidémiologique appliquée à la violence trouve dans la seconde moitié des années 1990 un certain écho au sein de l'organisation par le biais d'un intermédiaire, l'épidémiologiste colombien Guerrero, fervent promoteur de cette approche dans l'arène transnationale. C'est la BID qui joue un rôle d'intermédiaire : elle permet le rapprochement entre l'approche épidémiologique appliquée à la violence et l'idée de la sécurité citoyenne en certifiant l'expérience de Cali comme une pratique de sécurité citoyenne. Cette idée, que la BID promeut en finançant des projets, se retrouve désormais dépourvue de sa dimension doctrinale initiale – la sécurité comme garantie des droits et libertés en contexte démocratique – et s'entend plutôt comme un ensemble de principes d'action préventive pour réduire la violence et la délinquance en milieu urbain.

Chapitre 2 : Une cartographie de la montée de l'idée de la sécurité citoyenne

Avant d'aller plus loin dans notre recherche, il nous paraît essentiel de dresser une cartographie de la montée de l'idée de la sécurité citoyenne. Les éléments empiriques donnés dans l'introduction de cette thèse ne nous offrent qu'un aperçu du phénomène. Certes, l'essor de la sécurité citoyenne touche un éventail assez large d'acteurs et ne s'arrête pas aux seuls acteurs étatiques. De plus, certains acteurs font la promotion de cette idée tandis que d'autres acteurs se contentent de la reprendre à leur compte. Mais, en réalité, nous savons peu de la façon dont ce mouvement a vu le jour, se structure et grandit au fil du temps. Il nous semble impératif d'avoir un portrait plus précis et exhaustif de cette montée de la sécurité citoyenne et de son ampleur pour pouvoir, par la suite, mieux en saisir les ressorts et dynamiques.

Comme nous l'avons dit dans le premier chapitre, il existe un lien étroit entre la circulation des idées, les réseaux d'action publique et l'intermédiation. Ce sont les forums qui relient ces trois éléments. En tant qu'espaces de discussion et d'échange, les forums sont des relais incontournables de la diffusion des idées de politique publique. En tant que lieux physiques de rencontre entre acteurs, non seulement les forums nous donnent à voir les réseaux de politique publique, mais en plus, en tant qu'espaces privilégiés de mise en relation d'acteurs autour d'un enjeu ou d'une idée de politique publique, ils contribuent à la formation des réseaux.

Une analyse de réseau basée sur les événements s'est avérée pertinente pour retracer les contours du mouvement de la sécurité citoyenne. Premièrement, un recensement des événements et des acteurs qui y prennent part nous donne un meilleur portrait du phénomène qui nous intéresse. Cela nous donne la possibilité d'en identifier les acteurs et d'en distinguer les principaux protagonistes. Deuxièmement, l'analyse de réseau nous permet de mettre en évidence les liens et la force des liens entre les acteurs identifiés et d'en retracer l'évolution dans le temps. Ce faisant, cette méthode nous donne un meilleur portrait de la montée de la sécurité citoyenne.

Dans ce chapitre, nous nous contentons de présenter les résultats de l'analyse de réseau à partir des événements, étant donné que la démarche pour procéder à l'analyse de réseau a été exposée dans le chapitre précédent. Les résultats du recensement des événements sur la sécurité citoyenne et les résultats de l'analyse de réseau nous confirment qu'il y a bien un essor de l'idée de la sécurité citoyenne dans la région et que ce phénomène inclut une diversité d'acteurs, dont la présence peut parfois surprendre.

2.1 La base de données sur les forums

Notre entreprise de recensement des événements a abouti à l'élaboration d'une base de données de 175 rencontres sur une période allant de 1993 à 2014 (Annexe 2). Nous n'avons fixé aucune limite temporelle à notre recherche mais nous n'avons pas trouvé trace d'un événement sur la sécurité citoyenne antérieur à 1993. Cette date semble marquer le début de la montée de l'idée de la sécurité citoyenne dans l'arène transnationale. Les prochains chapitres corroborent cela. En effet, nous verrons qu'en 1993 un réseau autour de la réforme des politiques de sécurité publique était en train de se former au niveau national au Chili. De plus, c'est durant le milieu des années 1990 que certaines organisations internationales comme l'Organisation Panaméricaine de la Santé, la Banque Interaméricaine de Développement, la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement mettent la question de la violence et de l'insécurité à leur agenda. Nous verrons d'ailleurs dans les autres chapitres que deux des moteurs de la montée de la sécurité citoyenne au niveau transnational sont les expériences municipales de réduction de la violence menées respectivement à Cali par le maire et épidémiologiste Rodrigo Guerrero (1992-1994) et à Bogotá durant les deux mandats d'Antanas Mockus (1995-1997 et 2001-2003).

Grâce à ce recensement, nous avons identifié 468 acteurs ayant organisé ces rencontres ou y ayant participé (Annexe 3). Ces rencontres se sont tenues dans cinquante villes de vingt-deux pays différents. Ces événements se sont principalement déroulés dans des capitales et agglomérations latino-américaines même si Washington en a accueilli un grand nombre (Annexe 2). Cela vient confirmer la dimension transnationale de la montée de la sécurité citoyenne. Le nombre d'événements est en constante augmentation depuis 1993 passant de 4 pour la période 1993-1994 à 68 pour la période 2010-2014 (Tableau I et Figure 1).

Tableau I. La base de données en quelques chiffres

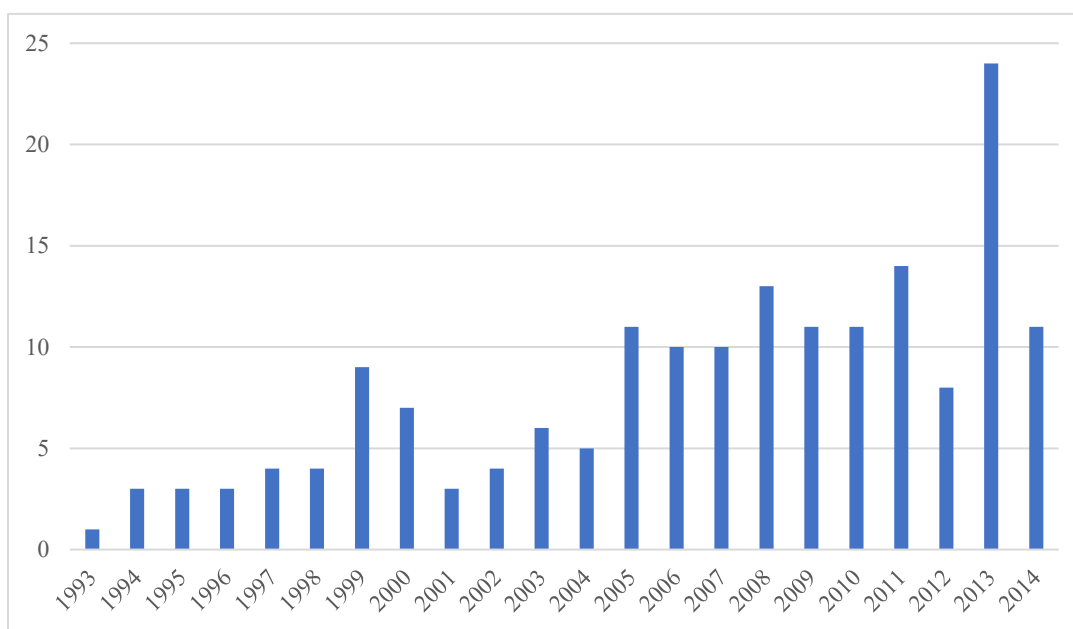
	1993-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014	Total 1993-2014
Nombre d'événements	4	23	25	55	68	175
Nombre d'acteurs*	39	88	86	255	246	468
Nombre de nouveaux acteurs**	-	69	50	178	132	

Sources : Données recueillies par l'auteur.

* Il s'agit du nombre d'acteurs recensés dans les événements pour chaque période.

** Il s'agit des acteurs qui n'étaient pas présents dans les événements lors des périodes précédentes.

Figure 1. Nombres d'événements sur la sécurité citoyenne par année (1993-2014)



Sources : Données recueillies par l'auteur.

Dans ce chapitre, les graphiques obtenus grâce à UCInet et Netdraw dépeignent l'évolution de la montée de la sécurité citoyenne au niveau transnationale de 1993 à 2014 sur la base de la participation et de l'organisation d'événements (Annexe 4). Chaque nœud du graphique correspond à un acteur particulier. Par souci de visibilité, certaines images retraçant l'essor de la sécurité citoyenne sur l'ensemble de la période ne contiennent que 269 des 468

acteurs identifiés (Figures 2 et 9). Sur ces portraits du réseau, se retrouvent donc exclus les acteurs qui sont liés à moins de cinq autres acteurs, sauf s'ils font partie des organisateurs d'un ou plusieurs événements. En revanche, les calculs que nous évoquons plus loin ont été réalisés en tenant compte de l'ensemble des acteurs et liens recensés.

La plupart des analyses de réseau font ressortir des acteurs plus importants que d'autres, autrement dit des acteurs centraux. À première vue, la centralité est un concept relativement simple : il s'agit d'identifier les nœuds qui sont au centre du réseau. En réalité, l'identification des acteurs centraux est plus complexe. Cela se traduit par une variété des façons de mesurer la centralité. Il existe au moins quatre indicateurs de centralité : le degré de centralité, le *betweenness*, le *closeness* et le *eigenvector*. Ces indicateurs correspondent respectivement au nombre de liens d'un nœud, à la fréquence avec laquelle un nœud se trouve sur le chemin le plus court (géodésique) entre deux autres nœuds du graphique, à la distance qui sépare un nœud de tous les autres, et la quantité d'acteurs très connectés auxquels un nœud est lié (Freeman 1979). Nous avons identifié les acteurs centraux de la montée de la sécurité citoyenne en utilisant les quatre manières de procéder (Tableau II). Ceci dit, lorsque nous voulions faire ressortir les acteurs majeurs dans certains graphiques, nous avons opté pour le premier indicateur. Ainsi, dans certains graphiques, si la taille des nœuds varie, c'est en fonction du degré de centralité de l'acteur, c'est-à-dire selon le nombre de liens qui relie ce nœud à d'autres.

Ces nœuds sont reliés par des liens dont l'épaisseur varie selon l'intensité de la relation entre les deux acteurs. En d'autres termes, pour chaque paire d'acteurs la force du lien varie selon la quantité d'événements co-organisés entre eux ou selon le nombre de participation aux événements organisés par l'un et l'autre.

Tableau II. Acteurs centraux principaux du réseau, selon les indicateurs de centralité

Mesures de centralité	Classement							
	1	2	3	4	5	6	7	
1993-1994	Centralité	PNUD	OPS*	BID*	OE*	UNICEF*	USAID*	Inter-American Dialogue
	Betweenness	Cali	PNUD	PUCP	Comisión Sudamericana	OPS*	BID*	OE*
	Closeness	PNUD	OPS*	BID*	OE*	UNICEF*	USAID*	Inter-American Dialogue
	Eigenvector	PNUD	OPS*	BID*	OE*	UNICEF*	USAID*	Inter-American Dialogue
1995-1999	Centralité	BID	OPS	OE*	SIDA (SWE)	Gouv. CHL	BM	PGU-ALC*
	Betweenness	BID	OPS	Gouv. CHL	CRIS	Paz Ciudadana	UBA	CED
	Closeness	BID	OPS	Gouv. CHL	OE*	SIDA (SWE)	PGU-ALC	BM*
	Eigenvector	BID	OPS	OE*	BM	SIDA (SWE)	Ét. Rio de Janeiro	PNUD
2000-2004	Centralité	FLACSO	BID	ILANUD	BM*	PGU-ALC*	Guarulhos*	FMSP
	Betweenness	FLACSO	BID	PNUD	SUR	BM	OPS	ILANUD
	Closeness	FLACSO	BID	BM	ILANUD	PGU-ALC*	Guarulhos*	FMSP
	Eigenvector	FLACSO	BM*	ILANUD	PGU-ALC*	Guarulhos*	FMSP	BID
2005-2009	Centralité	BID	Gouv. ESP	FLACSO	CESC	OE*	Medellin	Cámara Medellín
	Betweenness	BID	FLACSO	OE*	Gouv. ESP	CESC	PNUD	Gouv. CHL
	Closeness	BID	FLACSO	Gouv. ESP	Medellin	CESC	PNUD	OE*
	Eigenvector	BID	Gouv. ESP	FLACSO	Medellin	Cámara Medellín	Barcelone	OE*
2010-2014	Centralité	BID	CESC	Gouv. COL	Paz Ciudadana	PNUD	FBSP	BM*
	Betweenness	BID	CESC	Gouv. COL	Paz Ciudadana	IC Latinoamérica	PNUD	Gouv. MEX
	Closeness	BID	CESC	Gouv. COL	Paz Ciudadana	FBSP	Gouv. MEX	Gouv. CHL
	Eigenvector	CESC	Paz Ciudadana	BID*	USACH	PUC	UAH	UChile

* L'acteur est classé ex-aequo avec celui qui vient après.

2.2 Résultats et analyse

Les données recueillies et l'analyse de réseau réalisée à partir de ces données donnent à voir un mouvement en expansion – ce qui vient corroborer le constat d'une montée de l'idée de la sécurité citoyenne – et mettent en exergue la diversité des acteurs impliqués, la place particulière des acteurs colombiens et l'importance des acteurs chiliens.

2.2.1 Un mouvement en expansion

Les données ainsi que les différents portraits de la montée de la sécurité citoyenne nous montrent une tendance globale à l'accroissement du nombre d'acteurs qui mobilisent l'expression de sécurité citoyenne (Tableau I et Figure 2). Le phénomène observé correspond bien à un déploiement de l'idée de la sécurité citoyenne depuis vingt ans. Nous constatons également que le mouvement prend vraiment de l'envergure à partir du milieu des années 2000.

2.2.2 La diversité des acteurs

Les données recueillies nous confirment qu'un large éventail d'acteurs différents contribue à l'essor de la sécurité citoyenne.

Les organisations internationales

D'après les données et les graphiques, les organisations intergouvernementales internationales occupent une place centrale au sein du réseau transnational de la sécurité citoyenne (Tableau III). Nous constatons que dès les années 1990, certaines d'entre elles parviennent à s'imposer comme des acteurs incontournables, et ce, en dépit de leur incursion toute récente dans le domaine de la réduction de la violence délinquante et criminelle.

Figure 2. Évolution de la montée de la sécurité citoyenne par périodes (1993-2014)

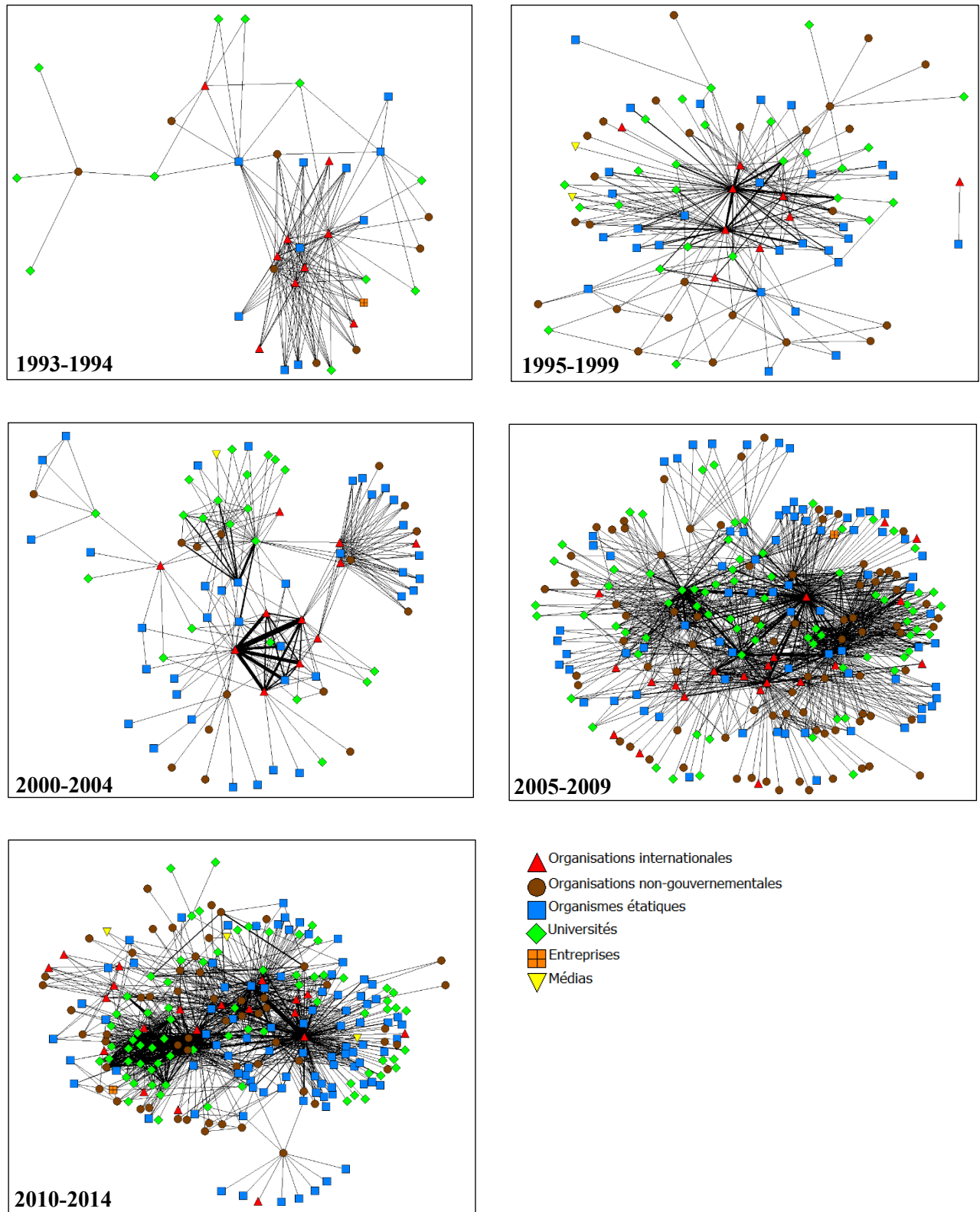


Tableau III. Liste des organisations internationales selon leur nombre de présences aux événements (1993-2014)

Organisations internationales	Nœuds	Présences
Banque Interaméricaine de Développement	BID	67
Programme des Nations Unies pour le Développement	PNUD	31
Organisation des États Américains	OEA	23
Organisation Panaméricaine de la Santé	OPS	18
Banque Mondiale	BM	17
Commission Économique pour l'Amérique Latine	CEPAL	12
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	UNICEF	11
Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime	ONUDC	10
Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture	UNESCO	9
Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains	ONU-Habitat	6
Système d'Intégration Centraméricain	SICA	5
Commission Interaméricaine des Droits Humains	CIDH-OEA	5
Programme de Gestion Urbaine pour l'Amérique Latine et la Caraïbe	PGU-ALC	4
Haut-Commissariat aux Droits Humains	OHCHR	4
Union Européenne	UE	4
Institut Latino-Américain des Nations Unies pour la Prévention du Délit et le Traitement des Délinquants	ILANUD	3
Fonds de Développement des Nations Unies pour les Femmes	UNIFEM	3
Secrétariat Général Ibéro-Américain	SEGIB	2
Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Électorale	IDEA	2
Corporation Andine de Développement	CAF	2
Fonds Monétaire International	FMI	2
Organisation des Nations Unies	ONU	2
Commission Interaméricaine des Femmes	CIM-OEA	1
Organisation de Coopération et de Développement Économiques	OCDE	1
Centre d'Information des Nations Unies au Panama	CINUP	1
Secrétariat des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes	UNISDR	1
Communauté Caribéenne	CARICOM	1
Commission Interaméricaine de Lutte contre l'Abus des Drogues	CICAD-OEA	1
Marché Commun du Sud	MERCOSUR	1

À notre surprise, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) n'est pas le « *usual suspect* » que nous attendions dans le rôle principal, bien sa présence soit forte. C'est finalement la Banque Interaméricaine de Développement qui ressort comme l'acteur incontournable de la montée de la sécurité citoyenne. Il s'agit d'abord de l'institution qui a pris part au plus grand nombre d'événements (67) et en a organisé le plus (55), que ce soit seule ou de manière conjointe. De plus, au regard des indicateurs de centralité (Tableau II), la BID apparaît également comme l'institution au cœur du mouvement transnational. Sur l'ensemble de la période étudiée, elle est en effet celle qui est reliée au plus grand nombre d'acteurs (266). Ensuite, la Banque est présente dès le début avec une première participation à un événement sur la violence en novembre 1994 (Ordenes et Vanolli 1994). Sauf pour la période 1993-1994, elle constitue à chaque fois le premier voire le deuxième acteur le plus important dans nos données à propos de l'essor de la sécurité citoyenne (Tableau II)³⁵.

Le système onusien est plutôt bien représenté par ses nombreuses institutions (Tableau III). La participation cumulée de ces agences onusiennes aux événements est de 93. Mais de tous ces organismes, c'est le PNUD qui est le plus important. Le PNUD participe à 31 événements. Dans 20 cas, il en est lui-même l'organisateur. Étant relié à 100 autres acteurs, il est le sixième acteur le plus central du phénomène étudié. Un examen plus fin de la cartographie de la montée de la sécurité citoyenne nous montre que sur les cinq périodes définies, le PNUD compte régulièrement parmi les acteurs centraux (Tableau II). D'une certaine façon, le PNUD est présent dès 1993 puisque, avec ONU-Habitat et la Banque Mondiale, il chapeaute le Programme de Gestion Urbaine pour l'Amérique latine et la Caraïbe (PGU-ALC) qui organise à Cali le séminaire Ville et Violence. Cependant, c'est en collaboration avec le gouvernement colombien que le PNUD organise officiellement son premier événement sur la sécurité citoyenne en mars 1994 (PNUD et PNR 1995). Nos données nous montrent que le PNUD est assez actif en Amérique centrale et dans une moindre mesure en Colombie. C'est d'ailleurs le

³⁵ Bien que sa capacité financière et organisationnelle qui en fait une machine à organiser des événements puisse nous amener à relativiser un tel résultat, la Banque apparaît toutefois comme un acteur central de la construction et promotion de la sécurité citoyenne puisqu'elle publie beaucoup sur ce concept et comprend un groupe d'experts et de consultants qui se consacrent à la thématique de la violence délinquante et criminelle. Pour une liste des experts et consultants, voir (BID 2016b).

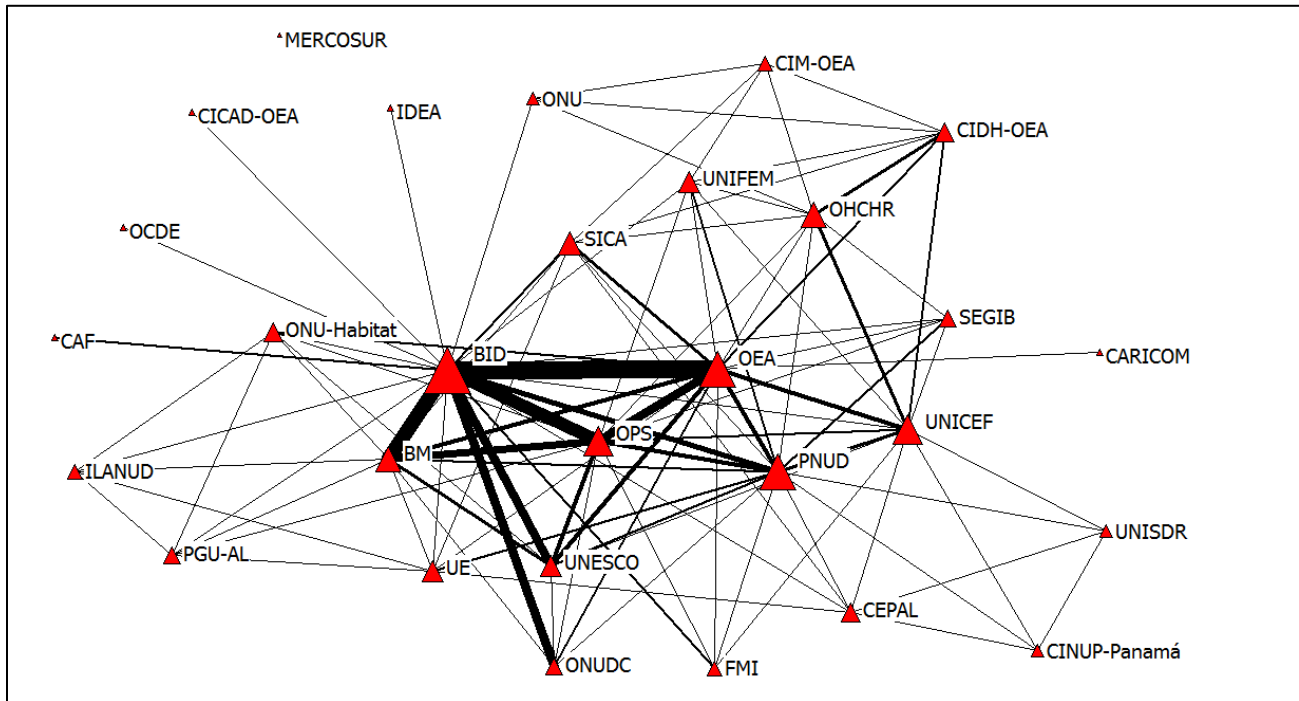
constat que nous tirons de ses publications sur la sécurité citoyenne souvent réalisées dans les pays de l'isthme et en Colombie (PNUD 2004, 2006a, 2006c, 2007, 2009). Enfin, le PNUD est plutôt bien lié aux autres organisations internationales sur toute la période couverte.

Avec l'Organisation des États Américains et la Banque Mondiale, l'Organisation Panaméricaine de la Santé fait également partie des organisations internationales majeures dans la montée de la sécurité citoyenne aussi bien en termes de participation (18 participations) que de centralité. Dans les années 1990, l'OPS occupe la deuxième place des acteurs centraux juste derrière la BID (Tableau II). En 1993, l'OPS est l'une des premières organisations internationales à s'engager en matière de réduction de la violence dans l'hémisphère occidental (OPS 1993). Elle organise, de manière conjointe, son premier événement en novembre 1994 à Washington (Ordenes et Vanolli 1994). Nous verrons dans le quatrième chapitre de cette thèse que cette période de visibilité de l'OPS correspond à la promotion d'une approche dite épidémiologique pour réduire la violence. Ce cadre d'action innovateur a été mis en œuvre en 1992 à Cali lors du premier mandat du maire Rodrigo Guerrero (Concha-Eastman et Guerrero 1999). Toutefois, l'OPS perd de son importance au fil du temps : elle fait une dernière apparition en 2008, avant qu'il ne soit mis fin en 2009 à son programme de prévention de la violence qui était géré par Alberto Concha-Eastman.

La cartographie de la montée de la sécurité citoyenne nous montre que, de manière générale, ces organisations internationales, surtout celles qui sont les plus présentes, sont bien reliées entre elles et forment un sous-ensemble relativement cohérent (Figure 3). La concentration géographique de certaines de ces organisations internationales à Washington et New York peut faciliter le développement de liens plus soutenus entre elles. Le constat visuel d'un sous-groupe d'acteurs plutôt bien reliés est corroboré par l'indice de densité du groupe des organisations internationales (Tableau IV). Rappelons que mesurer la densité d'un graphique consiste simplement à comparer le nombre de lignes présentes avec le total de lignes possibles entre les nœuds du graphique. Plus il y a de points reliés les uns aux autres, plus le graphique est dense (Scott 1991, 73). La densité d'un réseau permet donc d'évaluer le degré de complétude du réseau, c'est-à-dire à quel point les nœuds sont reliés par rapport aux connexions qui

pourraient exister³⁶. Plus la densité est proche de 1, plus un graphique est complet. Avec une densité de 0,251, le sous-groupe des organisations internationales est donc plutôt dense, par rapport au reste du réseau (Tableau IV).

Figure 3. Les organisations internationales et leurs liens dans la montée de la sécurité citoyenne (1993-2014)



³⁶ Le logiciel UCInet permet de mesurer la densité d'un graphique à valeurs (*valued graph*) comme ceux que nous avons élaborés et, de ce fait, de tenir compte de l'intensité des liens entre les acteurs. John Scott va dans ce sens lorsqu'il écrit : « Il peut être raisonnable, par exemple, de voir les lignes avec une forte valeur comme contribuant davantage à la densité du graphique que les lignes présentant une faible valeur. Cela indique que le nombre de lignes dans un graphique peut être pondéré en fonction des valeurs rattachées à ces lignes : une ligne avec une valeur de 3 peut être comptée comme l'équivalent de trois lignes » (Scott 1991, 76).

Tableau IV. Mesures de la densité dans la montée de la sécurité citoyenne

	1993-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014	1993-2014	Organisations internationales	Universités	Chili	Colombie
Densité	0,220	0,062	0,071	0,038	0,041	0,025	0,251	0,044	0,280	0,087

Sources : UCINet à partir des données recueillies par l'auteur.

Les données relatives aux principales organisations internationales du mouvement de la sécurité citoyenne nous montrent également que ces organisations sont en général mieux connectées à leurs homologues qu'aux autres types d'acteurs (Tableau V). Plus précisément, si les organisations internationales sont bien reliées aux différents types d'acteurs, notamment aux organismes étatiques, aux organisations non-gouvernementales et aux institutions universitaires, les liens qui les unissent à d'autres organisations internationales sont plus forts. Par exemple, les liens qui relient la Banque Interaméricaine de Développement à d'autres organisations internationales ont en moyenne une valeur de 3,67 tandis que les liens qui l'unissent aux organisations non-gouvernementales affichent une valeur moyenne de 1,42. Dans certains cas, ce constat résulte en partie de l'appartenance de certaines de ces organisations internationales à la Coalition Interaméricaine pour la Prévention de la Violence (IACPV) lancée à la fin des années 1990 sous les auspices de l'OEA (OEA 2000). Cette structure a facilité les liens et échanges entre les organisations internationales qui en sont membres, notamment la Banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement, l'Organisation des États Américains et l'Organisation Panaméricaine de la Santé.

Tableau V. Valeurs moyennes des liens qui relient les principales organisations internationales aux différentes catégories d'acteurs dans la montée de la sécurité citoyenne (1993-2014)

	BID	PNUD	OEA	OPS	BM	CEPAL	UNICEF	ONU DC	UNESCO	ONU-Habitat
Organisations internationales	3,67	2,06	3,38	3,15	3,09	1,00	1,69	2,33	2,88	1,14
Organismes étatiques	2,48	1,74	1,50	1,88	1,32	1,29	1,50	1,23	1,43	1,00
Organisations non-gouvernementales	1,42	1,19	1,14	1	1,00	1,00	1,00	1,10	1,17	1,00
Universités	1,86	1,65	1,26	1,47	1,18	2,00	1,09	1,00	1,00	1,50
Médias	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Entreprises	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

Non seulement ces organisations internationales sont bien reliées entre elles, mais en plus elles interagissent étroitement avec leur environnement, ce qui rejoint les conclusions de la littérature sur les politiques transnationales (Stone 2004; Deacon 2007, 2011; Mahon 2009; Béland et Orenstein 2013). En effet, de nombreux acteurs étatiques (nationaux, régionaux et locaux), non-gouvernementaux et universitaires gravitent autour d'elles. Les graphiques nous montrent d'ailleurs que les organisations internationales servent de relais entre les organisations non-gouvernementales mais aussi entre les organismes étatiques. Nous constatons aussi que le sous-groupe des organisations internationales constitue la colonne vertébrale du mouvement (Figures 4 et 5). Cela nous laisse penser que certaines d'entre elles peuvent endosser le rôle d'intermédiaires (*brokers*) pour combler les vides (*structural holes*) au sein de l'arène transnationale et faciliter la circulation de l'idée de la sécurité citoyenne dans cet espace public transnational.

Figure 4. Les organisations non-gouvernementales et leurs relations avec les organisations internationales dans le mouvement de la sécurité citoyenne (1993-2014)

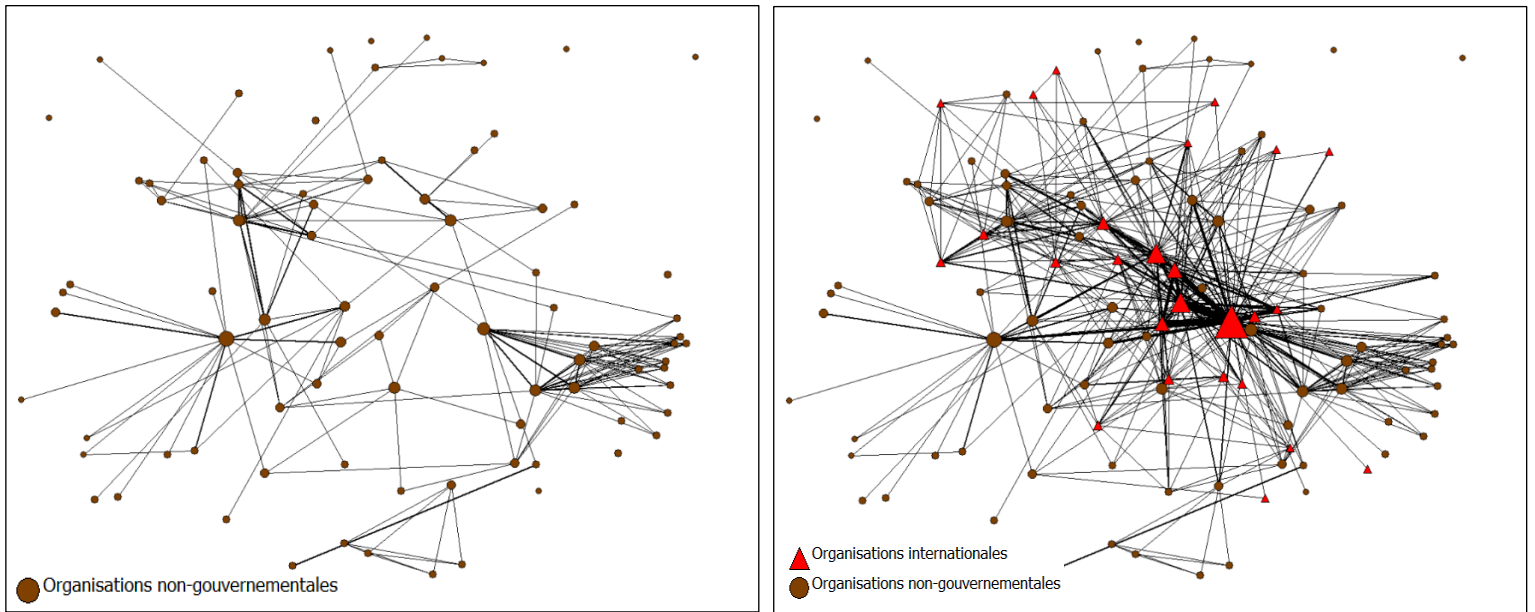
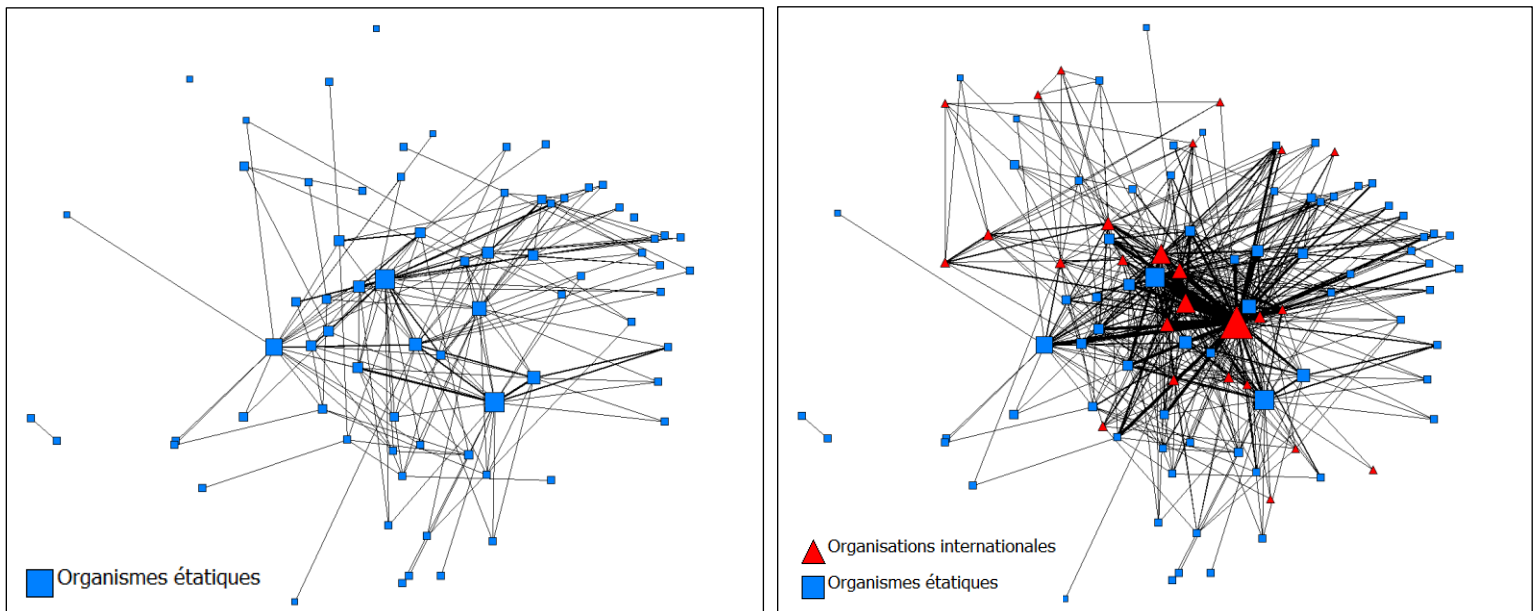


Figure 5. Les organismes étatiques et leurs relations avec les organisations internationales dans le mouvement de la sécurité citoyenne (1993-2014)



Les organismes étatiques

Outre les organisations internationales, la montée de l'idée de la sécurité citoyenne résulte aussi de l'implication des organismes étatiques. Ceux-ci comptent pour environ un tiers des acteurs identifiés dans les événements sur la sécurité citoyenne. Il s'agit aussi bien d'acteurs étatiques nationaux (ministères ou autres) que d'entités infra-étatiques (municipalités, provinces, États fédérés, régions) (Annexe 3)³⁷. La présence des acteurs étatiques nationaux n'est pas surprenante puisque la sécurité interne est l'une des compétences régaliennes de l'État. Sachant que la sécurité publique est une compétence partagée dans les systèmes fédéraux comme le Mexique et le Brésil (Bailey et Dammert 2006b), la présence de certaines autorités fédérées, provinciales et municipales n'est pas non plus étonnante. S'il existe évidemment des liens entre les acteurs étatiques, nous constatons qu'ils ne forment guère un sous-groupe cohérent puisque les liens entre eux ne sont pas nombreux et l'intensité de ces liens est généralement faible (Figure 5). Comme nous l'avons vu précédemment, ils sont davantage tournés vers les organisations internationales.

Certains acteurs étatiques font partie des acteurs majeurs de la montée transnationale de la sécurité citoyenne du fait de leur participation à de nombreux événements et/ou du nombre de liens qui les unissent à d'autres acteurs. Les gouvernements chilien et colombien comptent parmi ces acteurs centraux du mouvement. Ils figurent parmi les premiers gouvernements nationaux à apparaître dans le réseau en 1994 et maintiennent une présence régulière durant vingt ans via une multitude d'agences ou divisions administratives (Annexes 4 et 5). Notons par ailleurs que les seules entités infra-étatiques de la cartographie de la montée de la sécurité citoyenne qui se font une place parmi les acteurs importants sont les trois principales villes colombiennes, à savoir Bogota, Cali et Medellin, ainsi que Barcelone (Tableau VI).

³⁷ Bien que nous soyons conscients que l'État n'est pas un acteur monolithique, par souci de visibilité et de traitement des données, nous avons fait le choix de fusionner certains acteurs étatiques du même niveau de gouvernance. Par exemple, les participations des ministères colombiens de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice, de la Santé, ainsi que la présidence colombienne et la Police Nationale de Colombie sont comptées comme des participations du gouvernement de Colombie.

Tableau VI. Classement des principaux organismes étatiques du mouvement de la sécurité citoyenne en fonction du nombre de participations aux événements et en fonction de leur degré de centralité (1993-2014)

Nombre de présences	Rang	Acteurs	Degré de centralité	Rang	Acteurs
46	2 ^e	Gouv. CHL	110	3 ^e	Gouv. COL
31	5 ^e	Gouv. COL	102	5 ^e	Gouv. ESP
17	11 ^e	Gouv. SLV	80	8 ^e	Gouv. CHL
15	13 ^e	Bogota et Gouv. MEX	62	12 ^e	Medellin
			52	15 ^e	Cali
13	14 ^e	Gouv. CRI	51	16 ^e	Barcelone
12	15 ^e	Gouv. BRA	50	17 ^e	Gouv. MEX
11	16 ^e	Gouv. PAN et Gouv. URY	33	26 ^e	Gouv. CRI
			32	27 ^e	Gouv. BRA et État de Rio de Janeiro
10	17 ^e	Cali et CDC	30	29 ^e	GTZ-GIZ et État de Rio Grande do Sul
9	18 ^e	USAID et Gouv. ESP	29	30 ^e	Gouv. SLV Gouv. PAN USAID

La cartographie du mouvement de la sécurité citoyenne fait également ressortir quelques acteurs espagnols comme le gouvernement central et la municipalité de Barcelone. Si leur présence n'est pas surprenante compte-tenu de l'origine ibérique de l'idée de sécurité citoyenne (Mir Puig 1981; Bosch 1981; Rico et Salas 1988; Izu 1988; Martí 1990; Carro 1990; Muñagorri 1995; Remotti et Freixes 1995), elle n'arrive que dans le courant des années 2000. Cela laisse penser que les acteurs espagnols n'ont guère pris part à la propagation de la sécurité citoyenne lors des premières années.

Enfin, il vaut la peine de noter la présence de certaines agences nationales de coopération internationale dans la cartographie. Nous pouvons mentionner l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), le Département pour le Développement International (DIFD) du Royaume-Uni, l'Agence Allemande pour la

Coopération Internationale (GTZ-GIZ), l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International (SIDA), l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada. La présence de ces organismes laisse penser que les flux de financements ont pu favoriser l'essor de l'utilisation de l'idée de la sécurité citoyenne dans la région. Ces agences de coopération sont justement reconnues comme des agents de transferts dans l'arène transnationale, comme l'illustre le cas du CRDI (Stone 2004, 551-2). D'ailleurs, des données complémentaires nous montrent que le CRDI stimule le renouvellement de la réflexion autour de la question de la violence urbaine en Amérique latine via un soutien financier à des publications (Torres, Alvarado et González 2012) et à des projets de recherche comme Villes Sûres et Inclusives (CRDI 2016). Les partenaires de ce projet ont d'ailleurs profité du Congrès de l'Association d'Études Latino-Américaines de mai 2015 à Porto Rico pour organiser trois panels sur la violence urbaine.

Les organisations non-gouvernementales

Les données nous montrent que les organisations non-gouvernementales sont nombreuses à utiliser le terme de sécurité citoyenne. Sur tout la période, nous en dénombrons 141. Cela correspond à près d'un quart de tous les acteurs recensés. Elles viennent de toute la région et d'ailleurs, comme c'est le cas des fondations allemandes Konrad Adenauer (KAS) et Friedrich Ebert (FES) ou du centre d'analyse de politique publique Inter-American Dialogue basé à Washington.

Cependant, leur présence remarquée ne doit pas nous laisser penser qu'il s'agit d'une idée de réforme de la sécurité publique qui vient de la base de la société civile (*grass-root*). Premièrement, hormis quelques exceptions à l'instar de la fondation Paz Ciudadana, du centre SUR et de la Commission Sud-Américaine de Paix, les organisations non-gouvernementales n'apparaissent guère parmi les acteurs centraux du réseau (Tableau II). Deuxièmement, elles sont faiblement liées entre elles et généralement connectées à des organisations internationales (Figure 4). Troisièmement, en dépit d'une certaine diversité (Annexe 3), ces organisations non-gouvernementales sont souvent des centres de recherche, des fondations et des *think tanks* qui, par définition, emploient des experts, des intellectuels (Stone 2001; Rich 2011). Comme

d'autres idées de politique publique avant elle (Hirschman 1989; Silva 1991; Haas 1992; Valdés 1995), l'idée de la sécurité citoyenne a été construite et reprise par des élites.

Dans la continuité des travaux qui considèrent les fondations comme des agents de transfert de connaissance et de normes (Parmar 2002; Stone 2004, 557), nous constatons que certaines d'entre elles apparaissent dans la cartographie de la montée de la sécurité citoyenne. C'est le cas des fondations américaines Ford et Open Society. Du fait de leur rôle de soutien financier, ces deux organismes apparaissent moins dans les événements. Mais leur présence nous montre encore une fois que la coopération internationale peut contribuer en partie à l'essor de la sécurité citoyenne. Les fondations Ford et Open Society sont justement plutôt liées à certains acteurs du monde de la recherche, comme le CESC au Chili, dont elles soutiennent financièrement des projets de recherche en sécurité citoyenne et dont nous parlons ci-dessous et dans le troisième chapitre de la thèse.

Les acteurs universitaires

Les institutions universitaires figurent en nombre conséquent parmi les acteurs participant à la montée de la sécurité citoyenne. Les acteurs universitaires, en particulier colombiens et chiliens, sont actifs dès les premières années du mouvement, et maintiennent une présence constante pendant toute la période couverte par notre thèse (Annexes 3 et 5). Au nombre de 130, ils représentent presque un tiers de l'ensemble des acteurs identifiés. Une telle présence nous semble plutôt logique considérant le rôle reconnu des intellectuels dans la construction et la circulation des idées de politique publique (Hirschman 1989; Silva 1991; Haas 1992; Valdés 1995; Stone 2001; Rich 2011), le critère des forums – activité universitaire par excellence – utilisé pour retracer le mouvement, et le foisonnement des publications de la communauté scientifique sur la sécurité citoyenne. L'implication de ce type d'acteurs apporte sans doute une contribution plus empirique à la remise en cause du modèle répressif traditionnel et à la construction de la sécurité citoyenne comme solution alternative crédible.

Au premier abord, les données montrent que c'est avec les acteurs de même nature que les institutions universitaires ont le plus de connexions au sein du mouvement de la sécurité citoyenne (Tableau VII). Elles montrent également que la force des liens qui relient une université à une autre est en moyenne plus élevée que l'intensité des liens qui unissent une

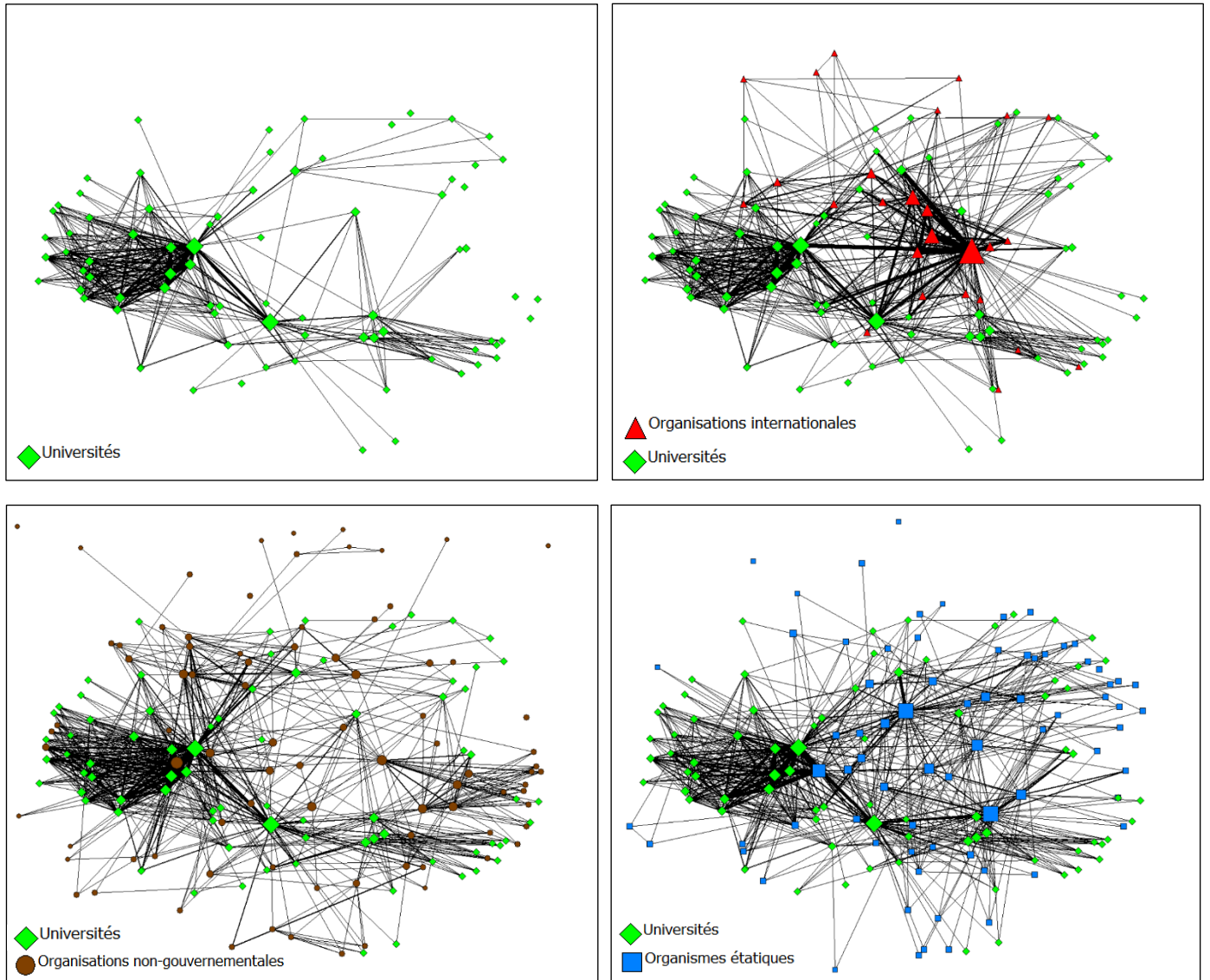
université à un acteur d'une autre nature. De plus, les données laissent voir qu'une université est en moyenne liée à 5,6 autres universités au sein du réseau, autrement dit davantage qu'à une organisation gouvernementale ou non-gouvernementale.

Tableau VII. Liens des acteurs universitaires avec les autres catégories d'acteurs (1993-2014)

	Universités	Organisations non-gouvernementales	Organismes étatiques	Organisations internationales	Médias	Entreprises
Nombre de liens	1158	417	383	345	2	1
Nombre de liens pondéré	733	306	278	234	2	1
Intensité moyenne des liens	1,58	1,36	1,38	1,47	1	1
Nombre moyen de liens d'une université	5,64	2,15	1,76	8,07	0,33	0,33

Toutefois, l'indicateur de densité et les graphiques nous offrent une autre impression. Ils montrent qu'il ne s'agit pas d'un sous-groupe affichant une forte cohésion. Avec un indice de densité de 0,044, la catégorie générale des acteurs universitaires est en effet très loin de former un sous-groupe pertinent pour l'analyse (Tableau IV). Ensuite, alors que les liens entre les acteurs universitaires paraissent nombreux, les graphiques de l'analyse de réseau montrent que, en réalité, une grande partie des universités ne sont pas reliées entre elles (Figure 6). En outre, ces graphiques révèlent que la plupart des liens concernent un petit groupe d'universités basées au Chili. Le positionnement des acteurs universitaires dans la cartographie vient confirmer cela (Figure 7). Nous revenons plus loin dans ce chapitre sur la présence des acteurs chiliens.

Figure 7. Les institutions universitaires dans le mouvement et leurs relations avec les organisations internationales, avec les organisations non-gouvernementales et avec les organismes étatiques (1993-2014)



Entreprises et médias

Parce que leur présence est réduite à la portion congrue, nous ne mentionnons que brièvement les deux dernières catégories d'acteurs que nous identifions parmi les acteurs de la montée de l'idée de la sécurité citoyenne, à savoir les entreprises et les médias. Concernant la première catégorie, nous n'identifions que trois acteurs qui participent aux événements sur la

sécurité citoyenne et qui, de surcroît, n'apparaissent qu'une seule fois. Étonnement, les trois entreprises identifiées sont des sociétés multinationales du secteur des télécommunications, en l'occurrence IBM, Microsoft et Motorola.

Précisons toutefois que le secteur des affaires est davantage représenté dans le mouvement par l'intermédiaire de quelques Chambres de Commerce que nous avons classées comme des organisations non-gouvernementales, du fait de leur statut d'association. Nous en dénombrons cinq dont trois en Colombie. Deux d'entre elles, de par leur présence aux rencontres et leurs liens avec les autres acteurs, figurent d'ailleurs parmi les acteurs importants de la montée de la sécurité citoyenne : il s'agit des Chambres de Commerce de Bogota et Medellin. Ce sont toutefois des exceptions.

De manière générale, la présence des entreprises dans la cartographie demeure donc extrêmement réduite. Cela va à contre-courant, d'une part, de la tendance à l'implication des acteurs économiques dans l'élaboration des politiques publiques (Schattschneider 1960; Lowi 1969; Lindblom 1977; Compston 2013; Fisse et Thomas 2014), et d'autre part, de la tendance à la prolifération des entreprises de sécurité privée dans toute la région (Ungar 2007; Muggah et Aguirre 2013, 3; Marcella 2013). Le fait que les entreprises de sécurité privée ne participent pas à la montée de l'idée de la sécurité citoyenne n'est pas anodin : cela nous renseigne sur la relation conflictuelle qu'il existe entre l'idée de la sécurité citoyenne et la tendance à la privatisation de la sécurité en Amérique latine (Carrión 1994; Lalama et Ojeda 2009)³⁸.

En outre, tout cela nous laisse penser que le monde des affaires en Amérique latine n'est guère acquis à l'idée de la sécurité citoyenne. Alors même qu'il pourrait profiter d'une réduction de la violence et de l'insécurité du fait du coût économique démontré de la violence (PNUD 2005, 2006b; Acevedo 2008; Buvinic 2008; Aboal, Campanella et Lanzilotta 2013)³⁹, le milieu des affaires n'a pas nécessairement changé ses préférences et reste peut-être plus attaché aux politiques répressives traditionnelles. Sans le soutien des acteurs économiques à l'idée de la

³⁸ Comme des chercheurs le font bien remarquer, certains chantres de la privatisation de l'économie, comme la BM, la BID et USAID, se montrent réticents et critiques vis-à-vis des mesures de privatisation de la sécurité (Lalama et Ojeda 2009, 327).

³⁹ Dans les troisième et cinquième chapitres de cette thèse, nous revenons un peu sur la construction et l'utilisation stratégique par certains acteurs de cet argument du coût économique de la violence et du crime.

sécurité citoyenne comme solution privilégiée au problème, les décideurs ne ressentent pas la pression d'attirer les investissements par l'adoption d'une politique de sécurité citoyenne. Cela réduit donc le potentiel explicatif de la compétition économique comme mécanisme de diffusion de la sécurité citoyenne parmi les juridictions.

La présence des acteurs médiatiques est tout aussi infime que celle des entreprises. D'après nos données, seuls six médias figurent parmi les acteurs qui participent aux événements : il s'agit du New York Times, des périodiques colombiens *Semana* et *Revista Dinero*, des journaux équatoriens *El Comercio* et *El Universo*, ainsi que du titre national brésilien *O Globo*.

Acteurs inattendus et leçons à en tirer

Le domaine de la sécurité publique fait partie des compétences régaliennes des États. En tant que tel, il fait partie des compétences jalousement gardées par les États nationaux. Malgré cela, contexte de mondialisation oblige, ce domaine n'est logiquement pas épargné par les influences extérieures (Newburn et Sparks 2004). En revanche, la présence et la centralité de nombreux acteurs est troublante tant leur mandat et leurs domaines d'action sont *a priori* éloignés de la réduction de la violence et de la délinquance. Une bonne partie des acteurs de la montée de la sécurité citoyenne s'intéresse par exemple aux enjeux de développement économique et social, de pauvreté, de santé publique, de gouvernance démocratique et locale, de genre, de droits humains, de logement ou encore d'urbanisme.

C'est le cas notamment des organisations internationales. Certes, la présence de l'Organisation des États Américains (OEA), de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) ou encore de l'Institut Latino-Américain des Nations Unies pour la Prévention du Délit et le Traitement des Délinquants (ILANUD) n'est pas étonnante compte tenu de leur mission ou d'une partie de leur mandat⁴⁰. En revanche, il est surprenant de voir que, hormis le premier, les deux autres n'occupent pas une place centrale dans le mouvement (Tableaux II et III). Pour un tel enjeu, nous pourrions notamment nous attendre à voir l'ILANUD

⁴⁰ Certaines données nous montrent qu'au sein de l'ILANUD, la préférence est donnée à un usage de l'expression de la sécurité des habitants plutôt que de sécurité citoyenne (Carranza 1996).

comme moteur de la montée de la sécurité citoyenne, ce qui n'est pas le cas avec à peine trois participations ou organisations de rencontres recensées dans notre base de données. Cela est d'autant plus surprenant que, parmi les acteurs du haut de tableau, se trouvent la Banque Interaméricaine de Développement, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque Mondiale et l'Organisation Panaméricaine de la Santé, qui n'ont au contraire pas vocation à s'occuper des questions de violence et délinquance.

La présence de cette dernière organisation est peut-être l'une de celles qui suscite le plus d'interrogations. Certes, l'implication des professionnels de la santé publique dans la montée de la sécurité citoyenne se manifeste également par la présence dans les forums entre autres du Centre pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC) et du CISALVA, par la participation régulière aux rencontres des épidémiologistes colombiens Guerrero et Concha-Eastman et par la référence régulière à l'approche épidémiologique appliquée à la violence dans les documents sur la sécurité citoyenne (Guerrero 1996a; Arriagada et Godoy 1999, 9-11; 2000, 109; Carrión 2002; PNUD 2004; Dammert 2006a, 107-8; Alda et Beliz 2007; Dammert, Alda et Ruz 2008). Néanmoins, cette présence surprend au regard de l'expertise des professionnels de la santé publique. Bien que les professionnels de la santé publique soient concernés par la violence et l'insécurité dans la mesure où ils sont chargés d'en traiter les conséquences physiques et psychologiques, leur expertise légitime n'inclut pas la capacité à se prononcer sur les solutions pour réduire la violence et l'insécurité.

La présence de ces acteurs d'autres secteurs d'intervention semble venir bousculer les détenteurs traditionnels du monopole de la production des politiques de sécurité publique, à savoir le gouvernement central, la police, la justice, les autorités carcérales et l'armée. Considérant que la notion de secteur d'intervention est étroitement liée à la « mobilisation d'une expertise légitime » (Muller 2005, 181; Boussaguet 2009) et au concept de réseau d'action publique (Rhodes et Marsh 1992; Hassenteufel 1995; Howlett et Ramesh 2003; Knoke 2011, 211), l'arrivée de ces nouveaux acteurs peut par conséquent correspondre à une redéfinition des frontières du secteur et laisser penser que la sécurité citoyenne correspond à un nouveau cadre d'action publique porté par un nouveau réseau. Dans les trois prochains chapitres de notre thèse, nous verrons entre autres que l'implication de ces acteurs pour les questions de violence et délinquance passe justement par une redéfinition du problème.

2.2.3 Gros plan sur les acteurs colombiens

Les acteurs colombiens ressortent comme des acteurs dignes d'intérêt pour examiner la montée de la sécurité citoyenne au niveau transnational (Tableaux II et VI). Les principaux d'entre eux sont le gouvernement national et les mairies de Bogota, Medellin et Cali. Avec les organisations internationales et les acteurs chiliens, ils ont été parmi les premiers à se mobiliser comme le montrent les portraits du mouvement année après année (Annexe 4). Ces mêmes figures montrent également que lors des premières années, ces deux groupes d'acteurs ne participent pas vraiment aux mêmes rencontres (Annexe 4), ce qui laisse penser que le dialogue entre eux demeure minime. Contrairement aux acteurs chiliens qui, comme nous le verrons plus loin, tendent à former un groupe dense, les acteurs colombiens sont plutôt dispersés dans le mouvement. Cela est corroboré par un indicateur de densité très faible (Tableau IV). Ils gravitent davantage autour des organisations internationales.

Parmi ces acteurs colombiens, deux attirent particulièrement notre attention : il s'agit des municipalités de Cali et Bogota. Les deux sont souvent citées comme des modèles de réussite en matière de sécurité citoyenne et *convivencia ciudadana* pour les expériences innovantes menées par les maires Guerrero à Cali de 1992 à 1994, et Mockus dans la capitale nationale lors de ses deux mandats (1995-1997 et 2001-2003) (Concha-Eastman et Guerrero 1999; Acero 2003; Llorente 2004; Llorente et Rivas 2004; Martin et Ceballos 2004; Vargas et García 2008). Ces deux expériences municipales rompent avec les méthodes punitives traditionnelles de réduction de la violence et de la délinquance. Il semble donc que la mobilisation précoce des acteurs colombiens soit étroitement liée à ces deux expériences innovantes et efficaces.

Nos données montrent que les deux villes sont régulièrement représentées dans les rencontres, bien qu'elles ne fassent guère partie des acteurs les plus centraux (Tableau II). Cela tend à confirmer le fait que les innovateurs ne sont pas nécessairement les acteurs les plus impliqués dans la promotion de leur expérience (Ancelovici et Jenson 2012, 56). Certes, durant les toutes premières années, la ville de Cali est bien représentée par son maire, Guerrero, et par l'un de ses collaborateurs, Concha-Eastman. La mairie est même co-organisatrice avec le PGU-ALC du premier événement recensé en septembre 1993. Mais, avec la fin du mandat de Guerrero, la ville disparaît presque de nos données. La réélection de Guerrero en 2012 marque

le retour de la municipalité parmi les acteurs de la montée de la sécurité citoyenne entre 2012 et 2014. La quasi-absence de Cali entre 1995 et 2012 ne signifie pas pour autant son oubli dans les forums transnationaux de discussion. En effet, Guerrero et Concha-Eastman continuent de promouvoir l'approche épidémiologique de la violence qu'ils ont appliquée à Cali mais en tant que chercheurs rattachés à l'OPS, au CISALVA ou encore, pour le premier seulement, aux fondations Carvajal et Vallenpaz.

Le cas de Bogota est encore plus frappant puisque la ville, malgré le succès de la politique mise en place par Mockus (1995-1997; 2001-2003) et son successeur Enrique Peñalosa (1998-2000), n'a pas, d'après nos données, organisé un seul événement⁴¹. Certes, l'administration municipale est parfois représentée par l'un des deux maires ou par Hugo Acero, proche collaborateur de Mockus et sous-secrétaire municipal aux questions de sécurité et vivre-ensemble. Néanmoins, ceux-ci font bien souvent la promotion de l'expérience de Bogota auprès d'organisations comme le PNUD en tant que consultants indépendants ou fonctionnaires nationaux (Acero 2006; Mockus 2007).

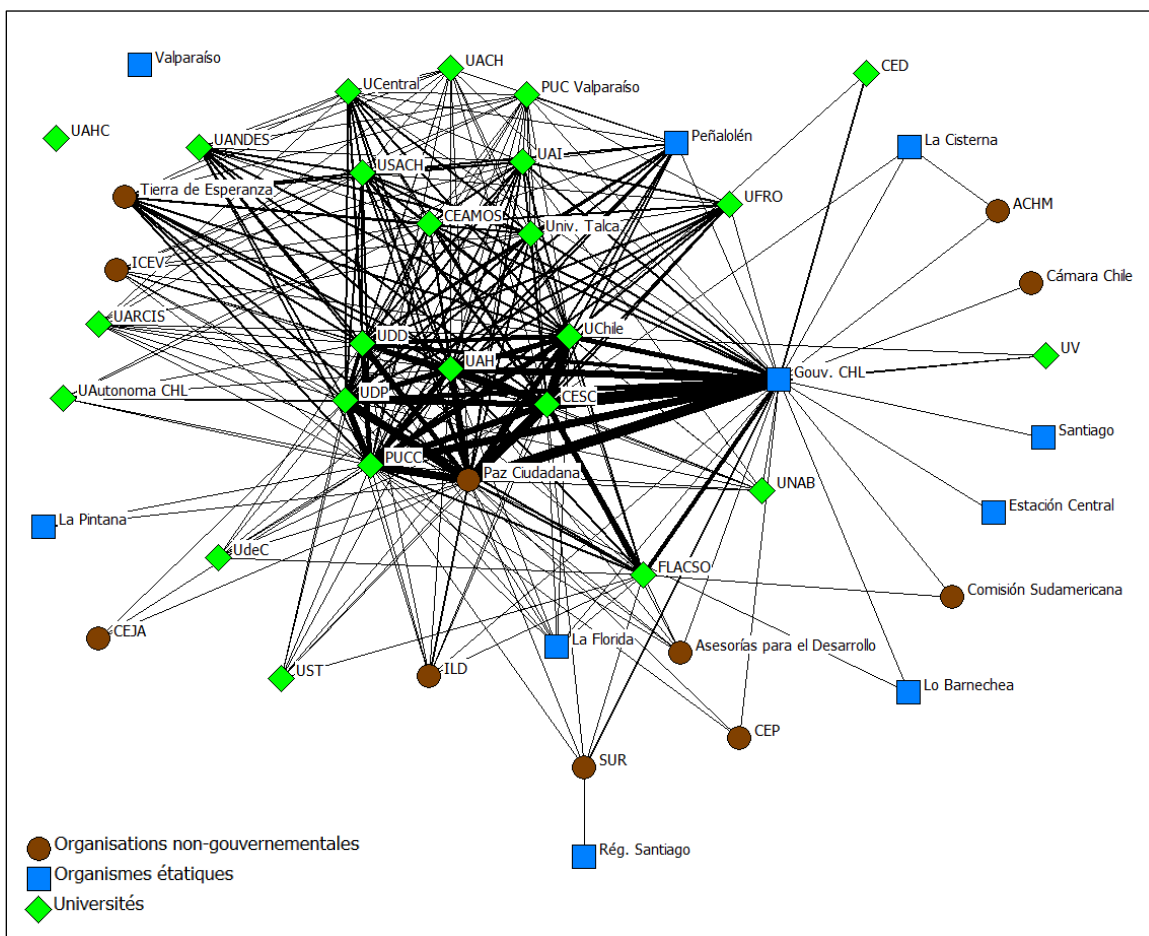
2.2.4 Gros plan sur les acteurs chiliens

Les données et les graphiques mettent en évidence l'importante contribution des acteurs chiliens à l'essor de la sécurité citoyenne. Notre travail de recensement des rencontres nous révèle que trente-six d'entre elles ont eu lieu à Santiago du Chili entre 1993 et 2014, faisant de la capitale chilienne la ville qui a accueilli le plus de forums sur la sécurité citoyenne durant cette période. De plus, certains acteurs chiliens, dont le Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (CESC), la Fondation Paz Ciudadana et le gouvernement du Chili, figurent parmi les acteurs centraux du mouvement (Tableau II). Cela peut surprendre au vu des faibles niveaux de délinquance et criminalité habituellement enregistrés dans le pays. En plus de la Commission Économique pour l'Amérique Latine (CEPAL), nous recensons quarante-quatre acteurs basés au Chili sur toute la période (Annexe 3). D'une part, la majeure partie comprend des acteurs du monde de la recherche (universités, centres de recherche, *think tanks*). D'autre part, certains sont présents dès les premiers événements au début des années 1990, avant que leur nombre ne

⁴¹ La mairie de Bogota publie tout de même des documents résumant l'expérience de sécurité citoyenne menée dans la ville (Acero 2003; Alcaldía Mayor de Bogotá 2003; Llorente et Escobedo 2002).

croisse au milieu des années 2000. C'est le cas du gouvernement chilien, de la Commission Sud-Américaine de Paix, de la Fondation Paz Ciudadana, du Centre d'Études du Développement (CED) et de l'organisation non-gouvernementale SUR (Annexe 4). Nous pouvons donc supposer que la question de la violence délinquante et criminelle a très tôt fait partie de l'agenda de recherche des universitaires du pays avec le retour de la démocratie, et que l'idée de sécurité citoyenne y a pris assez tôt. C'est d'ailleurs ce que nous verrons dans le troisième chapitre de cette thèse.

Figure 8. Les acteurs chiliens de la montée de la sécurité citoyenne (1993-2014)



En plus de leur nombre et de leur importance, nous pouvons remarquer une tendance au regroupement de ces acteurs implantés au Chili (Figures 8 et 9). En analyse de réseau social, un

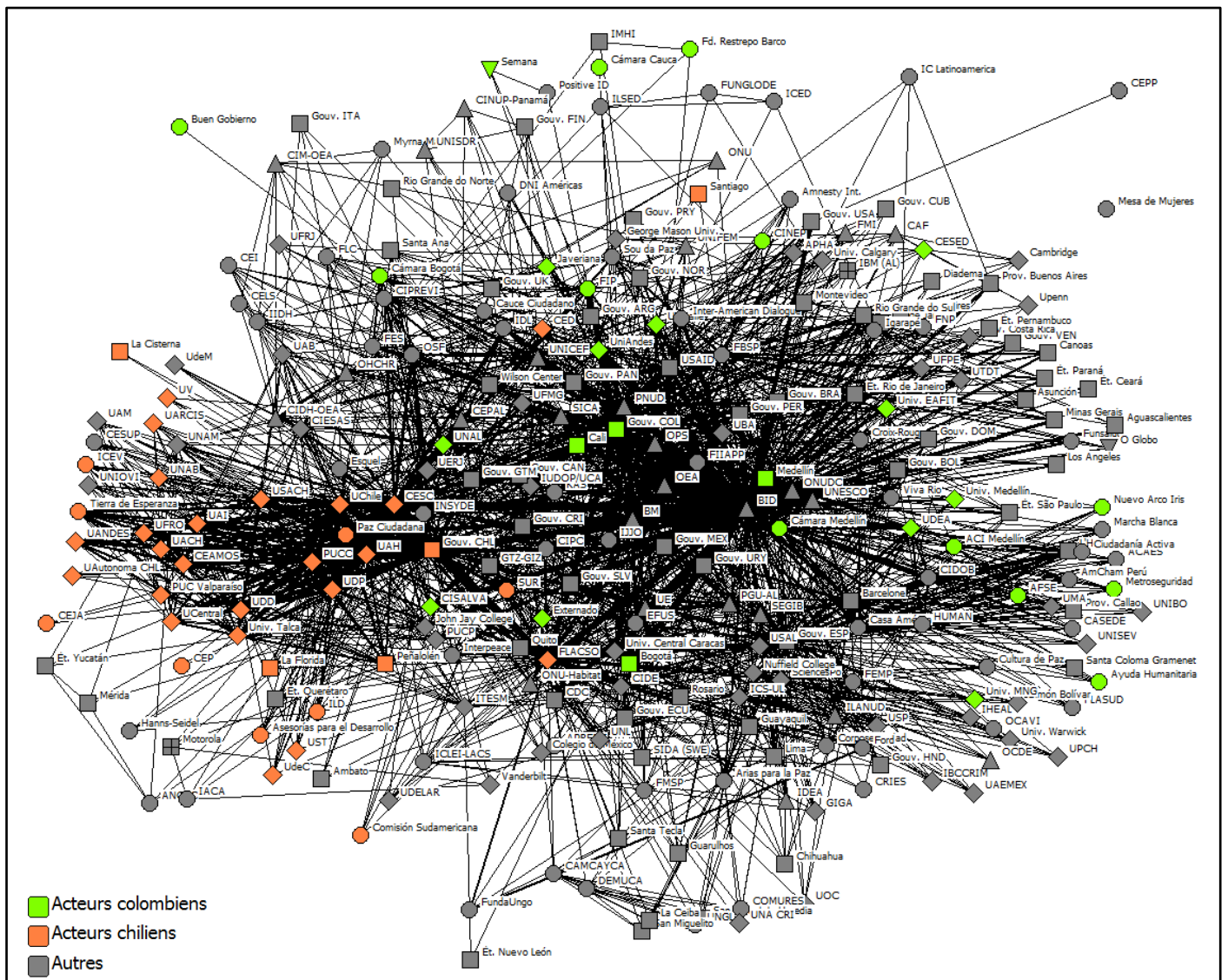
tel regroupement s'appelle une clique (*cluster*), c'est-à-dire un sous-ensemble relativement dense d'acteurs (Knoke et Kuklinski 1983, 56; Scott 1991, 117). Ces acteurs sont relativement bien connectés les uns aux autres puisque l'indicateur de densité de ce groupe est de 0,280 pour toute la période couverte (Tableau IV). Mais ce sous-groupe est quelque peu détaché du reste du réseau. Hormis le gouvernement chilien, le CESC et Paz Ciudadana, les acteurs chiliens, très connectés entre eux, le sont faiblement avec le reste des acteurs que comprend le mouvement. Même le gouvernement chilien, le CESC et Paz Ciudadana qui interagissent beaucoup avec des acteurs extérieurs restent principalement liés à leurs homologues chiliens. Cela est flagrant dans les portraits égocentrés de certains acteurs de la sécurité citoyenne (Annexe 5). La proximité géographique, argument présent dans la littérature sur la diffusion de politique publique pour expliquer la circulation d'une idée (Karch 2007, 57-9), n'est peut-être pas innocente à cette propension au rapprochement entre les acteurs chiliens. Toutefois, elle constitue une explication simpliste à un regroupement qui, précisons-le, ne se retrouve avec aucun des autres groupes d'acteurs en fonction de leur pays d'origine. Par exemple, les acteurs colombiens, très présents dans le mouvement, sont relativement dispersés dans la cartographie (Figure 9).

Notre choix du critère pour réaliser l'analyse de réseau – en l'occurrence le critère de l'organisation et de la participation à des événements – suppose un biais favorable aux acteurs du monde universitaire. Pour ces derniers, l'organisation et la participation à des rencontres aux fins de diffusion de la connaissance fait partie des activités essentielles. Or, le Chili se démarque de plusieurs de ses voisins par l'existence d'une multitude d'établissements universitaires publics et privés depuis la réforme de l'enseignement supérieur de 1980 (Bernasconi et Rojas 2003; Ramírez Sanchez 2006)⁴², et par une relative concentration de nombreuses universités dans la capitale qui a pu faciliter les contacts entre chercheurs de différents établissements et organismes à une époque où la technologie informatique n'avait pas encore permis de réduire considérablement les distances. Par conséquent, la visibilité des acteurs chiliens et leur

⁴² Parmi les acteurs universitaires chiliens du réseau transnational, l'Université du Chili et l'Université Catholique Pontificale du Chili sont les deux plus anciennes et comptent parmi les plus prestigieuses d'Amérique latine (Bernasconi 2012). La plupart des autres universités du réseau ont été créées après 1980 : Université de Talca (1981), Université de La Frontera (1981), Université de Santiago au Chili (1981), Université Diego Portales (1982), Université Adolfo Ibáñez (1988), Université del Desarrollo (1990) et Université Alberto Hurtado (1997).

regroupement en *cluster* dans les graphiques proviennent peut-être moins d'une spécificité chilienne que du choix des événements comme critère d'identification du réseau qui s'en trouve logiquement plus sensible aux caractéristiques du système universitaire national.

Figure 9. Dispersion des acteurs colombiens et regroupement des acteurs chiliens dans le mouvement de la sécurité citoyenne (1993-2014)



Dans tous les cas, il nous semble pertinent de nous pencher sur le Chili comme pôle central dans l'utilisation et la circulation de l'idée de la sécurité citoyenne. C'est ce que nous faisons dans le prochain chapitre.

2.3 Conclusion

Ce chapitre visait à cartographier la montée de la sécurité citoyenne dans les Amériques. D'une part, le recensement des forums pour identifier les acteurs qui reprennent cette idée est venu confirmer le constat de son essor, de son ampleur transnationale et de la diversité des acteurs qui l'utilisent. Cependant, nous pouvons légitimement nous demander si l'idée partagée par tous ces acteurs est la même. En effet, une analyse de réseau comme celle que nous avons réalisée ne nous donne guère d'indications sur la définition que les acteurs donnent à cette idée. Dans la suite de cette thèse, nous devons donc être attentifs à une éventuelle polysémie de la sécurité citoyenne qui pourrait influencer sa propagation dans les Amériques.

D'autre part, une analyse de réseau à partir des forums nous a permis de mettre à jour l'évolution ainsi que les foyers et acteurs centraux du mouvement. La cartographie de ce dernier nous révèle la présence de plusieurs foyers de réflexion autour de cette idée : le Chili avec ses nombreux acteurs en est un, Washington avec les organisations internationales en est un autre. La Colombie apparaît aussi comme un espace important de la montée de la sécurité citoyenne, même si ses acteurs sont plus dispersés. C'est avec étonnement que nous remarquons la présence des professionnels de la santé publique dans le mouvement. Certains de ces acteurs, comme les épidémiologistes colombiens Rodrigo Guerrero et Alberto Concha-Eastman, gravitent dans les forums de l'arène transnationale, préconisant une solution spécifique au problème de la violence. Les prochains chapitres de la thèse découlent justement des résultats de cette cartographie.

Au regard de la place majeure et du regroupement des acteurs chiliens, le troisième chapitre leur est consacré. Ce chapitre considère le Chili comme l'un des pôles centraux et fer de lance de la montée de la sécurité citoyenne au début des années 1990. Les quatrième et cinquième chapitres sont l'occasion d'un saut d'échelle pour passer du niveau national au niveau international. Le quatrième chapitre traite en effet de l'engagement de la communauté des professionnels de la santé publique en matière de réduction de la violence et du crime,

notamment en Colombie, et de leur rattachement au mouvement de la sécurité citoyenne. Finalement, le cinquième chapitre est consacré à la Banque Interaméricaine de Développement, acteur central du mouvement, pour examiner son rôle dans la montée de la sécurité citoyenne. Ces deux chapitres sont l'occasion de parler de certains acteurs colombiens, comme les mairies de Cali et Bogota ou encore le CISALVA, qui interagissent avec l'OPS et la BID.

Chapitre 3 : Mise à l’agenda du problème de l’insécurité et mobilisation autour de l’idée de la sécurité citoyenne dans le Chili démocratique

Ce chapitre est consacré au cas du Chili. D’une part, c’est dans la capitale du pays, Santiago du Chili, que nous dénombrons le plus grand nombre de forums sur la sécurité citoyenne et la prévention de la délinquance (Annexe 2). D’autre part, l’analyse de réseau fait ressortir les acteurs basés au Chili comme un sous-groupe assez cohérent (Figures 6, 8 et 9). Comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre, certains de ces acteurs chiliens apparaissent dès les premières années du mouvement autour de la sécurité citoyenne et sont régulièrement présents dans les forums organisés à Santiago et ailleurs, laissant ainsi penser qu’ils participent à un processus d’apprentissage favorable à la circulation de l’idée de la sécurité citoyenne. De plus, le nombre d’acteurs chiliens grandit à partir de la fin des années 1990 en même temps que leurs connexions se font plus nombreuses et plus denses.

Ce sous-groupe affiche une certaine diversité quant à la nature des acteurs qui le composent. Parmi ceux-ci, se trouvent des institutions publiques nationales comme le Ministère de l’Intérieur⁴³, celui de la Justice voire celui du Logement et de l’Urbanisme. Les Carabiniers – l’une des deux polices nationales du pays – figurent également dans la cartographie⁴⁴. Nous constatons aussi la présence d’institutions publiques du niveau local, à l’instar de la municipalité de Peñalolén. Présentes en nombre parmi les acteurs de la montée de la sécurité citoyenne, les organisations non-gouvernementales sont également actives au Chili avec l’implication de SUR Corporation des Études Sociales et d’Éducation (SUR) et de la Fondation Paz Ciudadana (FPC).

⁴³ Selon les périodes, il est notamment représenté par des fonctionnaires et des experts, d’abord, de la Direction de la Sécurité Publique et des Informations (DISPI), puis de la Division de la Sécurité Citoyenne, et finalement du Secrétariat à la Prévention de la Délinquance.

⁴⁴ Rappelons que, dans les graphiques du deuxième chapitre, pour des raisons de visibilité et malgré les différences significatives, tous les acteurs étatiques nationaux chiliens (Ministère de l’Intérieur, Carabiniers, PDI, Ministère du Logement, etc.) sont rassemblés sous l’étiquette de Gouvernement Chilien (Gouv. CHL).

Toutefois, ce sont surtout les acteurs du milieu universitaire qui sont les plus nombreux. Par exemple, l'Université du Chili est présente tout au long des années 1990 via l'implication de deux laboratoires de recherche qui lui sont rattachés : le Centre d'Études pour le Développement (*Centro de Estudios para el Desarrollo*, CED) et, à partir de sa création en 2001, le Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (*Centro de Estudios en Seguridad Ciudadana*, CESC). L'Université Alberto Hurtado (UAH) fait aussi partie du sous-groupe grâce au Centre de Sécurité Urbaine (*Centro de Seguridad Urbana*, CSU) qu'elle héberge. La Faculté Latino-Américaine des Sciences Sociales (FLACSO), qui est notamment implantée à Santiago, compte aussi parmi les acteurs universitaires importants du processus d'apprentissage et de circulation de la sécurité citoyenne au Chili et dans la région. Enfin, la Commission Économique pour l'Amérique latine (CEPAL), basée à Santiago, participe également au mouvement.

L'idée de la sécurité citoyenne ne naît pas au Chili. Comme nous le disions au début de cette thèse, le terme de sécurité citoyenne vient de l'Espagne démocratique (Mir Puig 1981; Bosch 1981; Rico et Salas 1988; Izu 1988; Martí 1990; Carro 1990; Muñagorri 1995; Remotti et Freixes 1995). De plus, il n'est pas repris uniquement au Chili au début et au milieu des années 1990 mais commence à se propager dans toute la région, particulièrement dans les milieux universitaires. Le terme est en effet utilisé au Costa Rica (Chinchilla 1992, 1996; García 1996), au Guatemala (Trejo 1994), au Salvador (Velásquez 1996), au Brésil (Cardim 1995) et au Pérou (Quispe 1997). Il est repris en Colombie; il y apparaît même plus tôt qu'ailleurs (Bustos 1986, 1989; Guzmán 1994a; Leal 1995; Camacho 1995; Afanador 1995; Pérez et Vélez 1997).

Pourtant, c'est bien au Chili que l'idée de sécurité citoyenne trouve le terrain le plus propice à son implantation et à sa circulation dès la première moitié des années 1990. Non seulement l'expression est utilisée par des acteurs chiliens dans différents forums organisés au Chili (CPU, CIEPLAN, CINDE, FLACSO et ICP-UC 1992; DISPI et KAS 1995; Salum 1995; FPC 1996, 43) ou ailleurs (Caro 1994), mais elle apparaît aussi dans plusieurs publications (Frühling 1992b; Mera 1992; Urenda 1992; Caro 1995; Arias 1995; Blanco, Frühling et Guzmán 1995). D'ailleurs, il convient de préciser que même si l'expression est employée de manière précoce dans des articles de revues universitaires colombiennes (Bustos 1986, 1989), ces écrits sont en réalité l'œuvre du juriste chilien Juan José Bustos Ramírez, exilé en Espagne à ce moment-là, qui semble être l'un des premiers à utiliser le terme de sécurité citoyenne dans la

région⁴⁵. Nos données ne nous permettent cependant pas de dire quel rôle il a pu jouer dans l'importation de l'idée au Chili.

Dans ce chapitre, nous nous concentrons donc sur le cas chilien qui nous permet aussi, comme nous le verrons, de saisir une partie du phénomène transnational qui nous intéresse puisque les acteurs du Chili ne sont pas détachés du reste du mouvement. Au Chili, l'adoption et la circulation de l'idée de sécurité citoyenne sont étroitement liées à la mobilisation d'un ensemble d'acteurs autour de la réforme du secteur de la sécurité publique à partir des années 1990. Dans ce chapitre, nous montrons plus précisément comment la mise à l'agenda gouvernemental et universitaire du problème de l'insécurité publique dans le contexte de consolidation démocratique des années 1990 favorise l'implantation de cette nouvelle idée dans le pays. L'émergence du problème de l'insécurité s'accompagne d'une mobilisation de certains acteurs au sein de l'appareil étatique et de la société civile comme l'indique la multiplication des forums et des publications sur la question de l'insécurité et de la délinquance. Ces différents acteurs alimentent, chacun à leur façon, un processus d'apprentissage collectif sur l'enjeu. Il s'agit ici d'un apprentissage social dans la mesure où, d'une part, il conduit à la perception de la nécessité de repenser le problème de l'insécurité et de la délinquance, et d'autre part, il ouvre un espace politique propice à l'arrivée de nouvelles idées venues de l'extérieur pour remplacer la vision punitive traditionnelle. C'est dans ce contexte de réforme du secteur que quelques passeurs d'idées commencent à employer l'expression de sécurité citoyenne dans des forums et publications au Chili. Plutôt malléable, cette expression va servir à fédérer une grande partie des acteurs mobilisés qui la reprennent pour qualifier leurs pratiques et propositions en matière de réduction de la violence et délinquance.

⁴⁵ Bustos fait partie des *retornados* qui, après avoir fui la répression du régime militaire à partir de 1973, reviennent au Chili après la transition démocratique de 1989-1990. Pendant la dictature de Pinochet, Bustos a trouvé refuge en Allemagne puis en Espagne où il enseigne le droit pénal à l'université à Bonn ainsi qu'à Barcelone. En Europe, il se familiarise avec les réflexions menées sur la réforme du droit pénal. Il est justement l'auteur du prologue de la version traduite en espagnol de *Peines Perdues : Le Système Pénal en Question*, un ouvrage critique sur la pénalisation (Hulsman et Bernat de Celis 1984). Il y écrit d'ailleurs que le système pénal serait contraire à la sécurité citoyenne, définie comme le bonheur des individus, dans la mesure où il est producteur de souffrance et stigmatisation pour certaines catégories de personnes (Bustos 1984).

3.1 Le début d'un apprentissage : émergence et construction du problème de l'insécurité dans le Chili post-autoritaire

C'est pour répondre à un problème d'insécurité naissant dans un contexte politique particulier de consolidation démocratique qu'est reprise l'idée de la sécurité citoyenne dans les années 1990 au Chili. L'idée de la sécurité citoyenne arrive comme une réponse des démocrates aux acteurs de la droite qui tentent de mettre à l'agenda la question de l'insécurité dans une perspective de maintien de l'ordre public héritée de l'ancien régime. En fait, l'insécurité devient un enjeu central des débats publics dans le pays au moment de la victoire du candidat de la Concertation, le chrétien-démocrate Patricio Aylwin, à l'élection présidentielle de décembre 1989 qui marque le retour à la démocratie. Alors que les acteurs progressistes – les nouvelles autorités gouvernementales et les organisations des droits humains – se focalisent davantage sur la gestion de l'héritage de la dictature à propos des prisonniers politiques et des violations des droits humains, sur le terrorisme politique et sur l'apaisement des relations avec les militaires (Dammert 2004a, 2013; Candina 2005, 6; Fuentes 2005, 2006a), quelques acteurs de la société civile, très proches de la droite politique et de l'ancien régime, se mobilisent pour faire ressortir et publiciser la question de l'insécurité et en faire une priorité de l'agenda gouvernemental. La contribution de ces acteurs à la mise en évidence de l'insécurité comme problème public passe par la publication de statistiques et la réalisation d'enquêtes d'opinion dans lesquelles les répondants sont notamment invités à évaluer l'importance qu'ils accordent au problème de la délinquance. Cependant, alors que ces acteurs de la droite tendent à définir le problème en termes de respect de la loi et de l'ordre et à associer la situation principalement à un système pénal défaillant qui favorise l'impunité des délinquants (Guzmán 1995; Gúzman 1995; Mujica 1995; FPC 1996, 1998), un autre groupe d'acteurs, plutôt progressistes, s'empare de la question de l'insécurité pour redéfinir les contours du débat et du processus d'apprentissage, et pour proposer une autre définition du problème⁴⁶. C'est ce second cercle d'acteurs qui nous intéresse

⁴⁶ L'importation du concept de sécurité citoyenne au Chili intervient donc dans un contexte post-autoritaire particulier. En effet, un nouveau rapport de force s'instaure entre, d'un côté, des acteurs de droite proches de l'ancien régime dictatorial qui se retrouvent cantonnés dans l'opposition mais qui demeurent encore puissants politiquement et économiquement (Garretón 1995; 1999; 2000; 2003), et, d'un autre côté, des acteurs progressistes

dans ce chapitre. Ils insistent plutôt sur les conséquences de l'insécurité en termes de consolidation démocratique pour le Chili et sur la complexité du problème et des solutions à mettre en place.

3.1.1 La construction statistique du problème de l'insécurité

Trois organisations liées à la droite ont grandement contribué à la mise en évidence du problème de l'insécurité dans le Chili post-autoritaire. Il s'agit de la firme de sondage Adimark GFK⁴⁷ mais surtout de deux *think tanks*, le Centre d'Études Publiques (*Centro de Estudios Públicos*, CEP)⁴⁸ et la Fondation Paz Ciudadana (FPC)⁴⁹. Durant la transition démocratique de la fin des années 1980, ceux-ci se mettent à produire et à publier une pléthore de statistiques qui

désormais au pouvoir. Cela vient corroborer le constat d'un clivage gauche-droite comme clé de compréhension encore pertinente des phénomènes politiques (Noël et Thérien 2010).

⁴⁷ Son fondateur et directeur, Roberto Méndez, est proche de la droite conservatrice du pays (Sepúlveda 2016).

⁴⁸ Fondé en 1980, le CEP est une fondation historiquement classée à droite sur l'échiquier politique. En effet, son président fondateur, le chrétien-démocrate Jorge Cauas, expulsé de son parti pour son soutien au coup d'État de 1973 contre le président socialiste Salvador Allende, a été ministre des Finances du régime militaire de 1974 à 1976. Son premier directeur, Hernán Cortés Douglas, a été un économiste influent durant les années 1980, période de diffusion des idées néolibérales. L'un des membres du conseil d'administration du CEP, l'économiste Sergio de Castro, a été une personnalité centrale du cercle desdits Chicago Boys sous le régime de Pinochet et a dirigé successivement le Ministère de l'Économie et le Ministère des Finances entre 1975 et 1982. De plus, le CEP s'est distingué pour avoir édité l'unique version de *El Ladrillo* à laquelle a amplement participé Sergio de Castro. *El Ladrillo* est un document préconisant l'application des idées néolibérales au Chili. À la recherche d'un projet économique, le gouvernement militaire s'était saisi de ce document pour en faire la base de sa politique économique (Gárate Chateau 2012, 162-83).

⁴⁹ Historiquement, la Fondation Paz Ciudadana est une organisation non-gouvernementale liée à la droite chilienne (Lunecke 2014; Tudela 2015). Elle est créée en 1992 par l'homme d'affaires et ancien journaliste Agustín Edwards Eastman, propriétaire du journal *El Mercurio* de 1982 à 2008, après l'enlèvement de son fils Cristián (Ramos et Guzmán 2000; León-Dermota 2003; Candina 2005, 6). Dans les années 1970, Agustín Edwards était proche des économistes chiliens formés à Chicago, de l'opposition conservatrice au gouvernement de d'Union Populaire d'Allende, puis de Pinochet, qui ont bénéficié d'une couverture favorable dans *El Mercurio* (Léon-Dermota 2003, 12-20; Gárate Chateau 2012, 159). Le quotidien *El Mercurio* se caractérise par un traitement de la délinquance qui met l'accent sur les solutions répressives (Hoecker 1993).

soulignent l'existence d'un problème public, qui peut se définir comme un « écart entre ce qui est, ce qui pourrait être ou ce qui devrait être » (Padioleau 1982, 25).

La construction du problème par les sondages

Au milieu des années 1980, alors que le plébiscite prévu par la Constitution de 1980 se profile à l'horizon⁵⁰, le CEP et la firme de sondage Adimark GFK se lancent dans la réalisation d'enquêtes pour prendre le pouls de la population chilienne à propos des enjeux de société. Les deux organisations commencent à collaborer sur une base régulière (CEP et Adimark 1989, 1990, 1991a, 1991b, 1991c, 1992a, 1992b, 1992c, 1993a, 1993b). Les données chiffrées qu'apportent ces sondages permettent à ces acteurs de présenter l'insécurité comme un problème majeur. En 1987, grâce à une enquête réalisée auprès des secteurs aisés de la capitale⁵¹, le CEP montre que, dans les réponses des gens, l'insécurité se manifeste principalement par l'importance accordée à la violence politique et au terrorisme des groupes de la gauche radicale contre le régime (CEP 1987). Puis, à la toute fin des années 1980, alors que les actes terroristes diminuent et que les résultats du plébiscite de 1988 entrouvrent les portes d'un retour à la démocratie, les enquêtes révèlent que la délinquance commence à devenir un problème prioritaire aux yeux des Chiliens. Au début de l'année 1989, si les sondages montrent que la délinquance n'est pas le problème principal pour la population avec seulement 16% des répondants qui le considèrent comme le plus préoccupant, il n'en fait pas moins partie des quatre problèmes les plus importants avec la mauvaise situation économique des ménages (20%), le

⁵⁰ La Constitution de 1980 prévoit que, avant la fin du premier mandat de Pinochet, la junte militaire nomme une personne pour occuper le poste de président de la République et qu'un plébiscite soit organisé pour valider la personne proposée. Pinochet est sélectionné et le scrutin a lieu le 5 octobre 1988. Le plébiscite aboutit à la victoire du Non à la reconduction de Pinochet pour un nouveau mandat de huit ans. Ce résultat marque le début du retour à la démocratie.

⁵¹ Le CEP justifie un tel ciblage de la manière suivante : « Le groupe enquêté est extrêmement minoritaire, mais son influence est grande dans la conduite du pays. Il s'agit d'une élite qui a une forte influence à travers les décisions des entrepreneurs, des hauts fonctionnaires, des experts et professionnels. Les points de vue de cette élite, qui est bien informée, sont probablement plus solides que ceux de la majorité de la population » (CEP 1987, 1).

chômage (17%) et les violations des droits humains (14%) (CEP et Adimark 1989)⁵². L'inquiétude des Chiliens vis-à-vis de la délinquance grandit avec le retour à la démocratie en 1990. Durant les premières années du gouvernement démocratique, la délinquance figure toujours parmi les trois problèmes les plus cités par les personnes interrogées. De 1991 à 1993, elle devient même le premier problème mentionné par les enquêtés et devance largement la santé qui est le deuxième problème le plus cité, comme le montre le Tableau VIII.

Tableau VIII. Les problèmes les plus cités par les Chiliens (1990-1993)

	Août 1990	Février 1991	Juin 1991	Décembre 1991	Février 1992	Juin 1992	Novembre 1992	Mai 1993	Novembre 1993
Délinquance (%)	40,7	56,6	64	62,5	63,5	62,7	58,6	59,6	52,8
Rang	2 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
Santé (%)	50,7	40,9	38,8	42,9	45,1	44,1	47,7	49,2	49,3
Rang	1 ^{er}	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e

Sources : (CEP et Adimark 1990, 1991a, 1991b, 1991c, 1992a, 1992b, 1992c, 1993a, 1993b)

* La question posée aux sondés est la suivante : quels sont les trois problèmes que le gouvernement devrait s'efforcer de résoudre?

À partir de 1990, en incluant dans leurs enquêtes des questions sur la perception par les personnes interrogées de l'action des pouvoirs publics, le CEP parvient à mettre en évidence une très mauvaise appréciation par la population du travail gouvernemental en matière de sécurité publique. Comme l'indique le Tableau IX, durant les premières années du gouvernement démocratique, la lutte contre la délinquance est jugée très négativement par la population avec, à l'exception d'août 1990, des notes inférieures à la moyenne de 3,5/7. De plus, l'action des pouvoirs publics en matière de délinquance est toujours la moins bien notée de toutes les réponses proposées aux sondés, y compris en août 1990 lorsqu'elle bénéficie de sa

⁵² Aux 16% des sondés qui estiment que la délinquance et les désordres constituent le problème le plus préoccupant peuvent s'ajouter les 5% qui mentionnent l'insécurité et le manque de tranquillité voire les 9% qui citent la violence et le terrorisme (CEP et Adimark 1989).

meilleure évaluation. Selon Rodrigo Mujica, chercheur au CEP, cette mauvaise évaluation de l'action gouvernementale reflète « de manière assez claire un sentiment de vulnérabilité de la population par rapport au problème de la délinquance et de la criminalité » (Mujica Ateaga 1995, 30).

Tableau IX. Appréciation du travail gouvernemental en matière de réduction de la délinquance (1990-1993)

	Août 1990	Février 1991	Juin 1991	Décembre 1991	Février 1992	Juin 1992	Novembre 1992	Mai 1993	Novembre 1993
Note	4	2,7	2,7	2,6	2,9	3,1	2,8	2,9	16%**

Sources : (CEP et Adimark 1990, 1991a, 1991b, 1991c, 1992a, 1992b, 1992c, 1993a, 1993b)

* La question posée aux sondés est la suivante : sur une échelle de 1 à 7 où 1 = très mauvaise et 7 = excellente, quelle note attribueriez-vous à l'action du gouvernement actuel de Patricio Aylwin pour chacun des thèmes proposés?

** Le compte-rendu disponible du sondage ne présente que le pourcentage de réponses 5, 6 et 7 cumulées. Ici aussi, avec 16% des répondants qui donnent une note de 5, 6 ou 7, l'action gouvernementale en matière de délinquance est la moins bien notée.

Le CEP et Adimark GFK décident d'incorporer dans les questionnaires une section entière consacrée à la délinquance. Cela prend effet dans le questionnaire de mai 1993. Les nouvelles questions portent sur la perception de la population sur l'évolution du niveau de délinquance et son degré de violence. Les résultats confirment le constat d'une population de plus en plus concernée par la délinquance puisque 58,5% des répondants pensent que la délinquance est plus forte en 1993 qu'un an avant, contre seulement 13,0% qui pensent le contraire, et 27,4% qui considèrent qu'elle n'a pas évolué (CEP et Adimark 1993a, 7). De plus, 74,7% des personnes interrogées affirment que la délinquance se manifeste de manière plus violente qu'auparavant, contre 7,8% qui disent que ce n'est pas le cas (CEP et Adimark 1993a, 7). En 1996, elles sont 84% à le penser (Oviedo et Rodríguez 1999b, 2).

La mise en évidence d'un problème s'accompagne toujours d'une revendication (Felstiner, Abel et Sarat 1980; Muller 1995; Stone 2002; Boussagnet 2009). Ici, grâce à la réalisation de ces sondages sur la perception de la délinquance, non seulement le CEP contribue

à la mise en évidence du problème d'insécurité au Chili, mais en plus il lance des pistes de solutions. En juin 1995, en tant que chercheur du CEP, Mujica est convié à l'un des premiers forums au Chili, le séminaire Sécurité Citoyenne, Démocratie et Participation, conjointement organisé par la Direction de Sécurité Publique et d'Informations du Ministère de l'Intérieur (DISPI) et la Fondation Konrad Adenauer (KAS)⁵³. Après avoir montré par les résultats des sondages que l'insécurité est un problème prioritaire, il termine sa présentation en associant la criminalité à l'impunité dont jouissent, selon lui, les délinquants, et préconise donc une réforme du système pénal (Mujica 1995, 37). Nous verrons plus loin que cette vision du problème ne correspond pas vraiment à l'idée de la sécurité citoyenne telle qu'entendue par certains de ses promoteurs les plus importants⁵⁴.

Comme le CEP à cette période, la Fondation Paz Ciudadana se lance dès sa création en 1992 dans la construction du problème de l'insécurité et de la délinquance au Chili. Cela passe notamment par la réalisation d'enquêtes d'opinion. Emboîtant le pas au CEP, la Fondation Paz Ciudadana se lance dans un partenariat avec la firme Adimark GFK. Cette collaboration aboutit dès 1993 à la réalisation de la série d'enquêtes nationales *Délinquance et Opinion Publique* visant à mesurer le sentiment d'insécurité et à connaître l'opinion des citoyens sur le sujet (Valdivieso 2004, 8)⁵⁵. Quelques années plus tard, en 1998, la coopération entre les deux

⁵³ Il s'agit là de l'un des premiers événements recensés dans le chapitre 2 de cette thèse. Cette rencontre rassemble d'ailleurs quelques experts, comme Hugo Frühling et Enrique Oviedo, et organismes, comme la Fondation Paz Ciudadana et le SUR, dont la présence est par la suite récurrente dans les rencontres organisées sur la sécurité citoyenne et la prévention de la délinquance en Amérique latine (DISPI et KAS 1995).

⁵⁴ Cela ressort d'ailleurs de la confusion de Mujica entre les termes de sécurité publique et sécurité citoyenne : son assertion – « la sécurité citoyenne ou la sécurité publique, comme on la nomme également » (Mujica 1995, 24) – reflète la polysémie de l'expression de sécurité citoyenne mais elle entre en contradiction avec la distinction opérée par d'autres chercheurs entre la sécurité publique et la sécurité citoyenne (Tudela 1998a; Dammert 2004a, 2006b).

⁵⁵ Ces enquêtes de perception de la délinquance menées par le CEP, Adimark et la FPC auprès de la population sont réalisées avant même que le gouvernement ne procède à ses propres enquêtes d'opinion et de victimisation aux niveaux municipal – notamment dans le Grand Santiago et la Région Métropolitaine – et national à partir de 1999, et surtout à partir de 2000 via la Division de Sécurité Citoyenne créée la même année au sein du Ministère de l'Intérieur (Dammert et Lunecke 2002, 14; Valdivieso 2004, 7; Subsecretaría de Prevención del Delito 2003). Le CEP, Adimark et la FPC peuvent donc s'affirmer comme des acteurs incontournables du processus de mise à l'agenda de l'insécurité au Chili. Leurs données sont d'ailleurs souvent reprises pour souligner la place majeure

organismes conduit aussi à l'adoption d'un indicateur, l'Indice Paz Ciudadana-Adimark⁵⁶, qui permet de mesurer le niveau de la délinquance dans le pays autrement que par les seuls nombres d'homicides et de plaintes. L'indice Paz Ciudadana-Adimark est notamment élaboré à partir de mesures sur le niveau de peur des citoyens via des questions sur leur perception du niveau et de l'évolution de la délinquance ainsi que des questions sur leur crainte d'être victime d'un délit (Valdivieso 2004, 7; FPC 2015, 4). Cet indicateur vise donc à quantifier la délinquance par le vécu et la perception des gens plutôt que par les canaux institutionnels des interventions policières et des plaintes enregistrées⁵⁷.

La construction du problème par les statistiques criminelles

L'implication de la Fondation Paz Ciudadana dans la construction du problème de l'insécurité et de la délinquance passe aussi par la publication de son premier *Annuaire de Statistiques Criminelles* en septembre 1994. La Fondation présente ce recueil statistique annuel comme une contribution décisive « puisque, avant cet annuaire, il n'existait aucune source d'information qui systématisait les données existantes, qui était à la disposition du grand public et qui permettait de quantifier l'ampleur et les tendances de la délinquance » au Chili (Valdivieso 2004, 7). La publication d'un rapport de la FPC ne passe généralement pas inaperçue⁵⁸ et les résultats bénéficient d'une large couverture médiatique, du fait notamment des liens historiques entre la fondation, la droite et le quotidien *El Mercurio* (Ramos et Guzmán

qu'occupe la délinquance parmi les préoccupations des gens (Vial 1998, 270; Frühling 1999, 70; Oviedo et Rodríguez 1999b; Sandoval 2001).

⁵⁶ Cette collaboration est toujours en cours comme le démontre la publication récente et régulière de rapports sur l'Indice Paz Ciudadana - Adimark (FPC 2016).

⁵⁷ L'indice Paz Ciudadana-Adimark est notamment élaboré à partir de mesures sur le niveau de peur des citoyens via des questions sur leur perception du niveau et de l'évolution de la délinquance ainsi que des questions sur leur peur d'être victime d'un délit (Valdivieso 2004, 7; FPC 2015, 4).

⁵⁸ Par exemple, la publication du troisième *Annuaire de Statistiques Criminelles* de la FPC a été le prétexte à l'organisation d'un séminaire le 27 septembre 1996 auquel ont participé aussi bien des chercheurs d'autres organismes privés ou d'universités que des membres du gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur de l'époque, Carlos Figueroa (1994-1998), et des hauts gradés des forces de l'ordre (FPC 1996).

2000; Léon-Dermota 2003; Bonner 2013). De plus, les travaux de la FPC sont régulièrement repris par les chercheurs et décideurs⁵⁹.

Néanmoins, les bilans statistiques annuels de la FPC dressent un portrait de la délinquance au Chili pour le moins équivoque et moins tranchant que celui des sondages (FPC 1999a; Valdivieso 1999). Pour des raisons de fiabilité et de comparabilité internationale, le taux d'homicide est habituellement utilisé comme indicateur du niveau d'insécurité. La FPC nous montre qu'au Chili, de 1988 à 1998, le taux d'homicide au niveau national oscille entre 1,7 et 3,1 homicides pour 100 000 habitants (FPC 1996, 17; 1999a, 24). Plusieurs chercheurs s'accordent donc pour dire que la situation chilienne ne semble guère problématique puisque, contrairement aux autres pays de la région, le taux d'homicide au Chili est relativement bas, voire le plus faible d'Amérique latine (Frühling 1992b; Oviedo et Rodríguez 1999b, 1; Rodríguez 2000, 140; Oviedo 2002b). Le taux d'homicide au Chili affiche même une tendance générale à la baisse passant de 3,1 en 1990 à 1,7 en 1998 (FPC 1999a, 24). L'indicateur des homicides n'est donc pas le plus pertinent dans la construction du problème de l'insécurité : il n'en est d'ailleurs fait aucune mention dans un article sur la réalité de la délinquance publié par un chercheur de Paz Ciudadana (Valdivieso 1999).

Pour soutenir l'idée d'une augmentation de la délinquance, d'autres chiffres que ceux relatifs aux homicides sont finalement avancés. Ainsi, les documents de la FPC mettent l'accent sur les délits contre le patrimoine. En effet, d'après les statistiques nationales, les plaintes pour vol connaissent une première hausse entre 1989 et 1991 puis, après une sensible diminution, augmentent à nouveau entre 1994 et 1998 (FPC 1996, 13; 1999a, 163; Valdivieso 1999, 6-7). En dépit des variations, la tendance enregistrée via les plaintes déposées va dans le sens d'une augmentation du nombre de délits contre la propriété, notamment des vols avec violence (*robos*), à partir de 1989 (Tableau X et Figure 10).

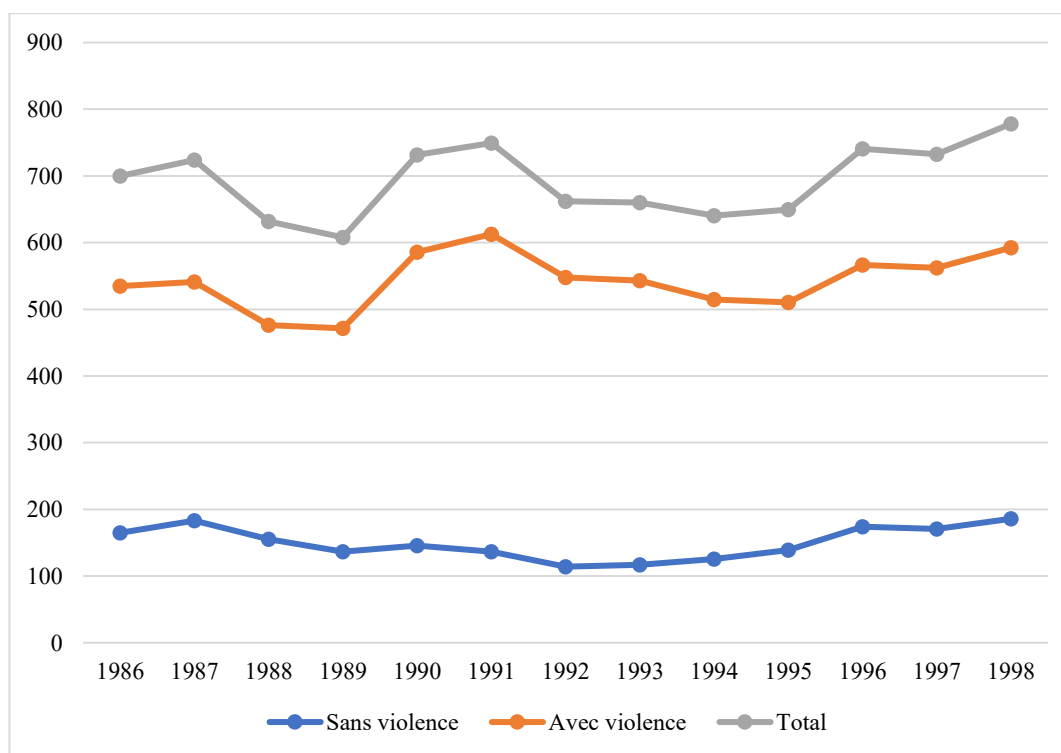
⁵⁹ Voir par exemple (Oviedo et Rodríguez 1999b; Frühling 2001b, 2002; Sandoval 2001).

Tableau X. Taux de plaintes pour vols pour 100 000 habitants au Chili (1986-1998)

Vols	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Sans violence	165	183	155,4	136,5	145,9	136,7	114,1	116,9	125,6	139,1	174,0	170,6	185,9
Avec violence	535	541	476,4	471,4	585,6	612,7	547,7	543,0	514,9	510,5	566,6	562,0	592,3
Total	700	724	631,8	607,9	731,5	749,4	661,8	659,9	640,5	649,6	740,6	732,6	778,2

Source : (FPC 1999a; Valdivieso 1999; Oviedo et Rodríguez 1999b)

Figure 10. Évolution du taux de plaintes pour vol pour 100 000 habitants au Chili (1986-1998)



Source : (FPC 1999a; Valdivieso 1999; Oviedo et Rodríguez 1999b)

À noter, qu'une étude menée par d'autres organismes montre que les délits contre la propriété touchent davantage les secteurs populaires (Oviedo et Trivelli 1992) et sont

proportionnellement plus nombreux dans la capitale (Oviedo et Rodríguez 1999b, 5). Le constat de la hausse des délits contre le patrimoine est partagé par plusieurs experts extérieurs à la FPC (Oviedo et Trivelli 1992; Frühling 1999; Oviedo 2002b; Dammert 2006b). Ceux-ci précisent toutefois que le nombre de délits commence à augmenter de manière significative dès les années 1980, et non pas soudainement avec le retour à la démocratie (Frühling 1992b, 5; Oviedo et Trivelli 1992; Tudela 1995, 4; Frühling et Sandoval 1997, 255-6; Dammert 2006b; Candina 2005; Ramos et Guzmán 2000, 40). Et plusieurs précisent que les données sur la délinquance durant la période antérieure ne sont pas nécessairement fiables et peuvent donner l'impression d'une hausse de la délinquance (Oviedo 2002b, 276; Dammert 2004a, 2006b; Candina 2005, 4-5). En somme, si le taux de délinquance est relativement faible, il affiche tout de même une tendance à la hausse plus marquée à partir de 1996 (Frühling 2002; Dammert et Oviedo 2004).

3.1.2 Apprentissage et mobilisation autour d'un nouveau diagnostic du problème

Alors que le Centre d'Études Publiques et la Fondation Paz Ciudadana restent attachés à une vision policière et pénale du problème de l'insécurité, d'autres acteurs se saisissent de l'enjeu pour entreprendre une redéfinition des termes du débat public. C'est ce second groupe d'acteurs qui nous intéresse dans ce chapitre. D'une part, pour ces acteurs, l'insécurité est un problème compte tenu de ses potentielles conséquences sur une consolidation démocratique chilienne encore inachevée⁶⁰. Le changement politique global a donc un impact sur la façon

⁶⁰ Les années 1990 sont marquées par les débats sur les possibilités de classer le Chili parmi les démocraties ou polyarchies. Dans son ensemble, la littérature s'accorde sur le constat de la dimension inachevée de la démocratie chilienne durant la première moitié des années 1990. González qualifie le Chili du début des années 1990 de « démocratie restreinte » (González 2008, 168-9). Il justifie cela par l'existence d'une constitution héritée des années Pinochet qui donne beaucoup de pouvoirs à l'armée chilienne et aux Carabiniers (Garretón 1989, 52; Ensalaco 1995), et par la présence d'acteurs non élus – militaires et sénateurs – dans le processus politique qui ne sont pas tenus de rendre des comptes et sont capables de bloquer – parfois par l'intimidation comme le prouvent les démonstrations de force des soldats et des Carabiniers en plein Santiago en 1990, 1993 et 1995 – toute réforme constitutionnelle visant l'approfondissement de la démocratie notamment sur les questions de droits humains et réforme de la police (González 2008, 168-9). Au milieu des années 1990, O'Donnell affirme que le Chili répond aux sept critères de la polyarchie de Dahl mais que le pouvoir de certains acteurs non-élus, comme les forces

dont certains acteurs définissent le problème de l'insécurité. Comme dans l'Espagne postfranquiste, le contexte politique du retour à la démocratie et la volonté marquée de rupture avec la doctrine de la sécurité nationale, dont nous parlerons plus loin dans ce chapitre, rendent dissonante la lecture habituelle du problème en termes d'ordre public. D'autre part, le décalage entre l'insécurité objective et l'insécurité subjective que révèlent les données chiffrées produites par le CEP, Adimark et la FPC est utilisé par un ensemble d'autres acteurs pour lancer un processus d'apprentissage social autour de ce problème qui s'avère être complexe et multicausal. Or, la réflexion qui est menée sur cet enjeu est propice à l'implantation de l'idée de la sécurité citoyenne.

Apprentissage autour de l'insécurité comme problème public en démocratie

Pour ce deuxième groupe d'acteurs, l'insécurité en général constitue un problème de gouvernance démocratique dans la mesure où elle ouvre la voie à un retour de l'autoritarisme et entrave la consolidation démocratique par ses conséquences sur les comportements sociaux. Ce changement de la façon de penser l'enjeu participe d'une réforme du secteur de la sécurité publique qui est centrale pour comprendre l'implantation de l'idée de sécurité citoyenne au Chili.

L'insécurité et l'argument du risque d'un retour autoritaire

Dans le Chili des années 1990, pour un certain nombre d'acteurs de la société civile et de l'appareil étatique, l'insécurité devient une préoccupation majeure en partie pour le risque d'un retour aux valeurs et pratiques autoritaires auquel elle peut aboutir. L'argument est de dire que les conséquences de la peur, en termes d'attitudes et de décisions publiques, peuvent être désastreuses pour la consolidation démocratique chilienne. Alors que le politologue chilien Garretón considère la « désirabilité de la démocratie » par les divers acteurs de la société et de

armées, prévu par la constitution héritée du régime autoritaire pose problème (O'Donnell 1996, 35-6). Il tend à placer le Chili dans la catégorie très restreinte des pays latino-américains aux mécanismes de redditions de comptes horizontales assez fonctionnels mais affiche tout de même une certaine perplexité (O'Donnell 1998, 112). Garretón écrit qu'à ce moment le Chili « n'est pas une démocratie complète » (Garretón 2003, 146). En effet, la qualité de la nouvelle démocratie chilienne est négativement affectée par l'existence d'enclaves autoritaires, favorables aux militaires et partisans de l'ancien régime (Garretón 1989).

l'État comme un facteur essentiel de la permanence du régime démocratique (Garretón 1989, 64), l'insécurité vient éroder cette désirabilité, nuisant *de facto* à la consolidation démocratique.

Durant la période examinée, Enrique Oviedo, sociologue pour l'organisme SUR, prévient que des sentiments tels que la peur et l'angoisse, en dépit d'un niveau de délinquance relativement faible, conduisent à des pressions pour l'adoption de mesures répressives (Oviedo 1995b, 122-3; 2002b). L'enquête qu'il réalise avec son collègue Alfredo Rodríguez confirme que les gens qui ne se sentent pas en sécurité tendent à avoir une mauvaise image du système politique et social et se montrent plus favorables à l'usage des méthodes répressives et autoritaires pour résoudre les conflits, à savoir le durcissement des peines, le rétablissement de la peine de mort, la présence de l'armée dans la rue et les exécutions extrajudiciaires (Oviedo et Rodríguez 1999b, 2). Les deux sociologues soulignent l'un des résultats importants de cette étude, en l'occurrence que 37% des personnes interrogées pensent qu'une dictature peut être une bonne chose ou que vivre en démocratie ou dans une dictature ne change rien (Oviedo et Rodríguez 1999b, 4). En résumé, nous disent-ils :

La faiblesse des valeurs démocratiques, l'existence d'une évaluation négative des institutions sociales et le pessimisme concernant le futur du pays, sont positivement associés à une attitude négative vis-à-vis des modes de résolution pacifique des conflits. Cela est particulièrement grave dans la mesure où les conduites autoritaires présentes dans la population sont exacerbées (Oviedo et Rodríguez 1999b, 5).

Comme le fait remarquer quelques années plus tard Lucía Dammert, chercheuse au Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (CESC), le milieu des années 1990 est justement marqué par un basculement vers le populisme pénal (Dammert 2004a, 2006b). L'adoption en 1992 de la Loi 19.172 qui étend l'application de la légitime défense est la parfaite illustration de cette surenchère qui, dès les années 1990, inquiète certains experts qui rappellent que le Chili figure déjà parmi les pays les plus sévères en matière de législation pénale (Mera 1992, 22-3; Frühling 1992b, 8).

En outre, les acteurs se rendent compte et insistent sur le fait que l'insécurité constitue un problème public parce qu'elle met doublement à l'épreuve la jeune démocratie chilienne dont

la consolidation reste inachevée⁶¹. L'insécurité est bien construite ici comme un problème parce qu'elle met à mal la gouvernance démocratique plutôt que l'ordre public. Deux idées ressortent des documents de l'époque. Le premier test réside dans la capacité du gouvernement démocratique à contrôler la délinquance et rassurer les citoyens. Pour Luis Vial, chercheur à la Faculté Latino-Américaine des Sciences Sociales (FLACSO), le gouvernement démocratique doit faire la démonstration de son efficacité à réduire l'insécurité (Vial 1998, 263). Le second test consiste à réduire l'insécurité dans le respect de l'État de droit sur lequel repose le discours du gouvernement démocratique (Frühling 1992b, 7; Peña 1996, 21; Tudela 1998a, 93). Cela est d'autant plus difficile que les institutions chargées de garantir l'ordre dans la nouvelle démocratie ont pris part à la répression menée pendant la dictature (Frühling 1998a; Oviedo 2002b, 264). L'insécurité est donc perçue par plusieurs acteurs comme un problème public dans une période d'incertitude quant à la pérennisation du régime démocratique et à un moment où le discours de la droite conservatrice et des partisans du régime militaire – à savoir que le chaos social accompagne inéluctablement toute démocratisation et que seul un gouvernement autoritaire est capable de maintenir l'ordre – jouit encore d'un certain écho (Vial 1998, 263).

Cet impératif du respect de l'État de droit pour réduire l'insécurité explique qu'un certain nombre d'organisations et de militants de défense des droits humains s'engagent dans le processus de définition et de mise à l'agenda du problème. Promoteur important de la sécurité citoyenne, le juriste chilien Hugo Frühling est en un bon exemple. Alors que dans ses travaux initiaux il se concentre sur le rôle des organisations non-gouvernementales en faveur des droits humains dans le processus de transition vers la démocratie au Chili (Frühling 1982, 1988, 1989, 1991), il commence à s'intéresser au thème de l'insécurité et de la délinquance avec le Centre d'Études pour le Développement (CED) au début des années 1990. Sa justification est liée aux impacts que peut avoir l'insécurité sur la consolidation démocratique :

Mon argument a toujours été que se préoccuper de la sécurité, alors qu'il ne s'agit pas d'un thème traditionnel des personnes qui s'intéressent aux droits humains, était cependant crucial pour les effets sur la démocratisation du Chili. Parce que soit on avait des politiques efficaces et démocratiques, soit elles allaient être remplacées par des politiques de *mano dura* ou la tolérance vis-à-vis de la violence policière (Frühling 2015).

⁶¹ Ce défi est valable pour une bonne partie des pays de la région qui connaissent une montée de l'insécurité alors que les institutions civiles sont encore en pleine consolidation dans les années 1990 (Bergman et Whitehead 2009).

Dès 1992, dans une intervention pour le magazine *Mensaje*, Frühling fait part de son inquiétude concernant le risque de « diffusion de valeurs autoritaires » parmi la population (Frühling 1992b, 5). Comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre, avec le CED puis le CESC qu'il fonde en 2001, Frühling s'entoure de partenaires étrangers spécialisés dans la question des droits humains et partageant la même inquiétude. C'est par exemple le cas du Washington Office on Latin America (WOLA) avec lequel Frühling collabore et dont l'une des chercheuses, Rachel Neild, tient des propos similaires à ceux du Chilien lorsqu'elle explique l'intérêt des organisations de défense des droits humains pour le thème de la sécurité par le risque de pratiques autoritaires en cas d'incapacité des autorités démocratiques à réduire l'insécurité (Neild 1998, 196-8).

L'insécurité comme entrave à l'approfondissement de la démocratie

Dans le Chili des années 1990, l'insécurité est présentée comme une préoccupation majeure en partie parce qu'elle génère des comportements et attitudes qui nuisent au vivre-ensemble et à la qualité de vie des gens. Cet argument est notamment soutenu au sein de l'organisation non-gouvernementale chilienne SUR (Oviedo 1995a; Oviedo et Rodríguez 1999a). Les chercheurs de SUR soulignent que le sentiment d'insécurité parmi la population a un impact direct sur les comportements et attitudes des gens. Ils démontrent que la peur conduit à un repli sur soi ou sur la famille, à une dégradation de la confiance interpersonnelle, à une diminution de la solidarité, à une baisse de la tolérance et du respect des autres (Oviedo 1995a; Oviedo et Rodríguez 1999b; Rodríguez 2000; Oviedo 2002a). En milieu urbain, ces changements d'attitudes conduisent à un abandon des espaces publics considérés comme des lieux fondamentaux de socialisation et de coexistence pacifique. Par conséquent, écrit l'un d'eux, « l'insécurité mine les bases de la construction de la démocratie » (Rodríguez 2000, 142). Autrement dit, l'insécurité détériore le capital social nécessaire au bon vivre-ensemble et à la consolidation démocratique⁶².

⁶² Le concept de capital social tel que défini et popularisé par Putnam dans les années 1990 (Putnam 1993) n'est pas utilisé par Oviedo et Rodríguez dans leur étude. Il est en revanche employé plus tard par d'autres à la Banque Mondiale et au Chili (Moser et Lister 1999; Tudela 2001a).

Cet argument est également utilisé par des experts et fonctionnaires de la DISPI, une structure rattachée au Ministère de l'Intérieur. Éphémère directeur de l'organisme en 1995, le juriste et haut fonctionnaire Ángel Flisfisch reconnaît que l'insécurité et la méfiance qu'elle engendre ont des conséquences néfastes sur la construction de la citoyenneté au Chili :

La sécurité est un problème qui nous concerne tous. Si la méfiance s'installe entre les habitants d'un même espace, si la crainte de l'autre nous empêche de le reconnaître comme citoyen, alors, ce sont les fondements politiques mêmes du « vivre ensemble en société » qui sont menacés. Par conséquent, quand nous nous confrontons au thème de la sécurité, nous nous retrouvons face à un problème qui est politique, puisque c'est la propre idée de citoyenneté qui en est affectée (Flisfisch 1995, 262-3).

Patricio Tudela, expert au sein dudit organisme de 1994 à 2000, dit la même chose trois mois plus tard, lors d'un forum de l'organisation non-gouvernementale chilienne Commission Sud-Américaine de Paix :

La sécurité est un problème qui nous concerne tous. Quand la méfiance et la suspicion nous empêche de reconnaître l'autre comme un concitoyen, ce sont les fondements politiques du vivre en société qui sont menacés. Par conséquent, le thème de la sécurité est un problème politique par essence, car il est lié de manière directe à l'idée de citoyenneté (Tudela 1995, 3)

Cette forte ressemblance des discours, comme nous le verrons plus loin, n'est pas une coïncidence puisque Tudela était chargé de rédiger des discours au sein de la DISPI (Tudela 2015). Quatre ans plus tard, dans le cadre d'un séminaire de la Banque Interaméricaine de Développement organisé à Santiago, Tudela mentionne également l'impact néfaste de l'insécurité sur les comportements des citoyens (Tudela 1999).

En outre, en démocratie, l'insécurité est perçue comme un problème par ces acteurs parce qu'elle creuse les inégalités socioéconomiques. En effet, le sentiment d'insécurité pousse les citoyens à investir dans la sécurité privée pour pallier l'inefficacité perçue des pouvoirs publics. Or, les citoyens nantis disposent des ressources pour faire appel à des entreprises de sécurité privée, contrairement aux secteurs populaires qui sont pourtant les plus touchés par la délinquance (Oviedo et Trivelli 1992). Le recours à la sécurité privée, dans la mesure où il s'accompagne d'un accès différencié des gens à la sécurité en fonction de leur niveau de revenu, est donc regrettable pour ce cercle d'experts (Arias 1995, 14; Oviedo 1995a; 1995b, 124; 2002a, 333; Vanderschueren 1996, 99; Tudela 1998a, 87-8; Frühling 1999, 65; 2001b, 16). Ainsi, selon

l'économiste Carlos Peña de l'Université Diego Portales, une baisse de la délinquance résultant de l'adoption de mesures de sécurité privée « ne doit pas être un motif de satisfaction », car cela accentuerait l'écart social entre les riches et les pauvres (Peña 1996, 25).

Une telle inégalité d'accès à la sécurité, avance ce même groupe d'acteurs, apparaît donc comme un problème dans un Chili démocratique où la sécurité devrait être considérée comme un bien commun ou public, qui n'exclut personne (Arias 1995, 14; Marras 1995; Tudela 1995; 1998a, 88; Burgos et Tudela 2002, 475). La sécurité, en tant que bien collectif, doit bénéficier à tout citoyen « indépendamment de sa condition sociale et économique » (Tudela 1998b, 364). Là aussi, nos données nous montrent que l'argument prend grâce au rôle de passeur d'idées de Tudela en charge de la rédaction des discours au sein de la DISPI. En 1995, le directeur de la DISPI affirme qu'ils ont « la ferme conviction que la sécurité est un bien public. Il n'y a pas une personne qui la mérite plus qu'une autre; soit tout le monde l'a, soit personne ne l'a » (Flisfisch 1995, 263). Tudela reprend cet argument dans plusieurs publications, adressées notamment à la police chilienne : « sans la prise en compte d'un principe de distribution équitable de ce bien public, les progrès dans le perfectionnement de notre démocratie seront insuffisants » (Tudela 1998a, 88; 2001a, 13; Burgos et Tudela 2001, 12).

De plus, l'insécurité est perçue comme un problème parce qu'elle nuit au développement d'une communauté en poussant la population à rechercher la sécurité par d'autres voies que celle de l'État. Les plus riches font appel aux services de sécurité privée tandis que les plus défavorisés, dans l'incapacité de s'offrir de tels dispositifs et services, et plus méfiants envers les forces de l'ordre (Correa et Barros 1993; Frühling 1998a), se tournent plus volontiers vers les mesures d'autodéfense et extrajudiciaires, à leur tour sources d'insécurité (Cerdeña 1995, 95). Pour Carlos Figueroa, ministre de l'Intérieur du gouvernement démocratique de Frei, ces mesures individuelles de protection « bloquent la recherche de solutions de bien commun » (Figueroa 1995, 15). Cette critique de la privatisation de la sécurité comme entrave à la construction de la *polis* est présente ailleurs dans la région (Carrión 1994, 1995) et donne du sens à l'absence des acteurs de la sécurité privée dans la cartographie réalisée dans le deuxième chapitre de cette thèse.

En résumé, nous avons montré qu'un groupe d'acteurs de l'appareil étatique et de la société civile entreprend un processus d'apprentissage social. En effet, ces acteurs s'emparent

de l'enjeu de l'insécurité et de la délinquance pour en redéfinir les termes du débat public à partir de nouveaux constats empiriques et de nouveaux principes directeurs en contexte démocratique. En mettant l'accent sur les conséquences de l'insécurité pour la consolidation démocratique dans le pays, ces acteurs construisent l'insécurité moins comme un problème d'ordre public que comme un problème de gouvernance démocratique. Cette attention portée aux conséquences de l'insécurité et des méthodes répressives traditionnelles sur la démocratie permet à quelques acteurs significatifs d'implanter et de promouvoir l'idée de sécurité citoyenne qui, en Espagne, découle initialement de la volonté de rompre avec les pratiques de la dictature franquiste. Cette démonstration révèle la dimension politique sous-jacente aux politiques publiques (Stone 2002; Zittoun 2013). Autrement dit, cet apprentissage est étroitement lié au contexte post-autoritaire chilien dans la mesure où une telle redéfinition du problème de l'insécurité, à ce moment, touche de près la question de l'ordre social existant, en l'occurrence sa remise en question par les acteurs mentionnés, progressistes et proches du gouvernement de la Concertation.

Apprentissage autour de l'insécurité comme problème complexe

Si ce cercle d'acteurs reconnaît que l'insécurité est un problème parce qu'elle mine les progrès de la démocratisation du pays, ils considèrent aussi que les données du CEP, de la FPC et d'Adimark font ressortir un décalage entre une insécurité objective faible et une insécurité subjective élevée. Porté par ces acteurs, un constat se démarque donc : le niveau élevé d'insécurité au Chili n'est pas directement causé par une hausse de la délinquance. Ce constat alimente un processus d'apprentissage mené dans des forums sur la sécurité citoyenne quant à la façon de penser le problème.

Le décalage entre insécurité objective et insécurité subjective

Ce groupe d'acteurs estime que les données chiffrées sur l'insécurité publiées par le CEP, Adimark et la FPC font ressortir un panorama plus complexe qu'une simple augmentation de la délinquance liée à un sentiment d'impunité des délinquants. Certes, ils reconnaissent

l'existence d'un problème⁶³, notamment parce que l'insécurité porte atteinte à la consolidation démocratique comme nous l'avons dit auparavant. Toutefois, le passage de l'autoritarisme à la démocratie s'accompagne moins d'une hausse nette de la délinquance que d'une inquiétude croissante des citoyens pour la sécurité des biens et des personnes (Mera 1992, 12; Vial 1998, 269; Tudela 1998a, 93; Sandoval 2001, 57). Ils trouvent que la perception de la délinquance par la population présente une image de la réalité qui n'est pas liée à la fréquence des délits et aux indicateurs de victimisation (Oviedo 1994; 1995b, 120; Salinas 1995, 42; Arias 1995; Caro 1995, 113-4; Oviedo et Rodríguez 1999a, 1999b; Tudela 1999, 6; Rodríguez 2000; Basauri, Oviedo, Barahona et Oviedo 2001, 2; Oviedo 2002a, 315; Dammert 2004a, 4). Certaines études montrent que les secteurs populaires qui sont les plus touchés et les plus vulnérables à la criminalité présentent parfois un niveau de peur moins élevé que celui des catégories socioéconomiques supérieures (Dammert et Lunecke 2002, 27).

Le niveau et l'évolution du taux de délinquance, quand bien même ce dernier affiche une tendance à la hausse⁶⁴, ne permettent pas de comprendre pourquoi le sentiment d'insécurité est si élevé. Vial trouve d'ailleurs que la peur du délit au Chili prend une « forme exagérée » (Vial 1998, 269). Pour ces acteurs, la comparaison entre l'évolution du sentiment d'insécurité et celle de la délinquance laisse penser que la seconde ne peut pas à elle seule expliquer la première. Ce constat gagne en légitimité lorsque le PNUD le reprend dans son rapport de 1998 sur le Chili (PNUD 1998, 115-33). Il y est affirmé de manière explicite que la figure du délinquant sert « au moins en partie, de bouc-émissaire qui nomme (et cache) une réalité difficile à saisir » (PNUD 1998, 128).

⁶³ D'ailleurs, Oviedo critique ceux qui arguent que la violence a toujours existé, que la situation était pire autrefois, ou que la reconnaissance du problème relève de positions conservatrices et réactionnaires parce que cela revient, selon lui, à nier ou minimiser l'importance du problème (Oviedo 1995b, 126).

⁶⁴ Les chercheurs qui évoquent ce décalage entre insécurité objective et insécurité subjective ne nient pas que la délinquance au Chili a globalement augmenté dans le pays. Oviedo parle par exemple des « niveaux plus élevés de violence que l'on a pu observer dans nos villes » (Oviedo 1995b, 121) et dit que « les statistiques générales indiquent que les délits tendent à rester stables des années 1980 à la fin des années 1990 [et que c'est] à ce moment que se présente une hausse objective des vols et homicides » (Oviedo 2000, 1). Le juriste chilien Salinas, quant à lui, écrit que « les causes de l'augmentation de l'insécurité ne sont pas attribuables à la seule hausse de la délinquance » (Salinas 1995, 42).

Ainsi, l'interprétation du décalage entre insécurité objective et insécurité subjective par un cet ensemble d'acteurs gouvernementaux ou non-gouvernementaux vient bouleverser la façon de penser la sécurité. Le processus d'apprentissage les amène à s'accorder sur la nécessité de se départir de la vision traditionnelle du problème de l'insécurité et de la délinquance et à le repenser en des termes plus complexes. La peur n'étant pas nécessairement liée à un niveau élevé de délinquance, l'action de l'État sur le délit devient pour eux insuffisante et l'insécurité doit être abordée comme un problème multi-causal et multisectoriel.

Vers un élargissement du concept de sécurité

Les statistiques publiées par les acteurs proches de la droite viennent donc alimenter un processus d'apprentissage sur les causes du problème. En effet, sur la base de ce constat d'un décalage entre niveau réel de délinquance et sentiment d'insécurité, un autre cercle d'acteurs plaide pour une nouvelle définition du problème de la violence et de l'insécurité. Compte tenu de ce décalage, l'insécurité ne peut plus être vue comme le seul résultat de la hausse de la délinquance. Même ceux qui, comme Jorge Mera de l'Université Diego Portales et Hugo Frühling du CED, pensent que la délinquance a quelque peu augmenté, considèrent que le niveau objectif de délinquance ne peut pas à lui seul expliquer la hausse du sentiment d'insécurité (Mera 1992, 20; Frühling et Sandoval 1997, 257).

Les forums, en tant que lieux d'apprentissage, sont des espaces qui permettent de faire valoir cette nouvelle compréhension du problème au Chili. Justement, le séminaire Sécurité Citoyenne, Démocratie et Participation organisé par la DISPI en 1995 est l'occasion pour plusieurs participants de mettre cela en avant (DISPI et KAS 1995). Présent à ce forum, Alejandro Salinas, avocat spécialisé en droits humains pour l'organisation non-gouvernementale chilienne Commission Sud-Américaine de Paix, est explicite sur les conséquences de ce décalage entre insécurités objective et subjective :

En termes objectifs et quantitatifs, on ne peut pas affirmer de manière catégorique que la délinquance ait dramatiquement augmenté au Chili pendant la période des gouvernements démocratiques ni, par conséquent, l'insécurité objective. Cependant, la perception des citoyens est inverse. Cela justifie le fait de prendre en compte d'autres aspects pour expliquer cet apparent paradoxe et, le plus important, déterminer les causes réelles qui produisent l'insécurité chez les gens (Salinas 1995, 42).

Ce diagnostic aboutit donc à une remise en question de la façon de penser la sécurité, ses causes et ses solutions qui se révèlent désormais dans toute leur complexité. À partir de là, l'insécurité commence à être construite comme un problème complexe et multidimensionnel, qui demande encore à être étudié au vu des lacunes du savoir sur cet enjeu (Frühling 1995, 239; Oviedo 1995b, 129). Plusieurs participants au séminaire s'accordent sur ce point (Schneider 1995; Figueroa 1995, 13; Salinas 1995). Salinas précise même que, si le narcotrafic est bien un producteur de violence, il ne faut toutefois pas en faire l'unique responsable de l'insécurité (Salinas 1995, 45). Pour ces acteurs qui s'avèreront être des promoteurs de la sécurité citoyenne, la sécurité ne peut plus être considérée comme une question seulement et simplement liée à la criminalité.

Au regard de sa complexité, l'insécurité est désormais pensée comme un enjeu multisectoriel qui requiert une approche intégrale et qui ne relève plus de la seule compétence des forces de l'ordre. Cela ressort des discours et publications du personnel de la DISPI et des chercheurs de la société civile (Papi 1995; Figueroa 1995, 12; Tudela 1999, 6; Oviedo 2000, 5; Burgos et Tudela 2002, 494). Ainsi, ce cercle d'acteurs entreprend et s'appuie sur des analyses pour montrer que la lutte contre l'insécurité doit inclure d'autres variables que la seule délinquance. Ces études alimentent le processus d'apprentissage autour du problème de l'insécurité dont les causes sont désormais reconnues comme multiples : les inégalités socio-économiques, le chômage, le manque d'accès aux soins de santé et à l'éducation, le décrochage scolaire, le traitement médiatique de la délinquance⁶⁵, la dégradation du tissu social, la

⁶⁵ Dès 1992, une étude met justement en lumière le rôle des médias dans la production de l'insécurité au Chili (Sunkel 1992).

restriction ou violation des droits et libertés⁶⁶, la corruption, l'impunité, le système carcéral⁶⁷, la violence policière⁶⁸, la méfiance vis-à-vis de la police⁶⁹, les dispositifs de sécurité privée⁷⁰, etc. (Mera 1992; Salinas 1995, 42; Arias 1995; Oviedo 1995a; 2002a, 332; Tudela 1995, 9; 1999, 7; 2001b, 3; FPC 1999b; Burgos et Tudela 2002, 499; Dammert et Malone 2002; Frühling 2006). Selon Tudela, cette multitude de variables demande de poser un regard différent sur le problème de l'insécurité :

⁶⁶ Depuis le début de la décennie, l'économiste Peña et des collègues de l'Université Diego Portales, dont les juristes Jorge Mera et Cristián Riego, militent en faveur d'une réforme pénale, en s'inspirant des expériences argentine et espagnole, parce qu'ils considèrent que le système judiciaire, tel qu'il fonctionne à ce moment, continue de violer les droits humains, bien qu'il ne cible plus les mêmes groupes que sous la dictature (Ramos A. et Guzmán de Luigi 2000, 76). Ces chercheurs dénoncent les détentions préventives (*detención por mera sospecha*) qui, en tant que négation des garanties offertes par un État démocratique, contribuent à la hausse du sentiment d'insécurité (Mera 1992, 16-8; Peña 1996, 25). L'engagement de ces juristes chiliens en faveur d'un État respectueux des droits de tous les citoyens en contexte démocratique contraste avec l'attitude passive voire complaisante des juristes vis-à-vis du régime de Pinochet. Lisa Hilbink impute cela à l'influence du positivisme juridique qui contribue à faire du droit une technologie neutre au service du régime en place (Hilbink 2007).

⁶⁷ Dès 1991, un rapport du Ministère de la Planification et de la Coopération (MIDEPLAN) reconnaît que les mauvaises conditions du système judiciaire et pénitentiaire, « loin de réhabiliter et de répondre aux besoins des personnes et des mineurs en situation de conflit avec la loi, font désormais partie du problème » (MIDEPLAN 1991, 137).

⁶⁸ Dans un rapport publié par la FLACSO, Claudio Fuentes fait justement le constat d'une hausse statistique du nombre de plaintes pour violence policière dans les années 1990 (Fuentes 2001). Frühling estime qu'une police qui échappe à tout contrôle démocratique est créatrice d'insécurité (Frühling 1998c, 7). De la même façon, Tudela précise que les comportements et les pratiques des organismes chargés de la sécurité peuvent alimenter l'insécurité (Tudela 2001b, 2).

⁶⁹ Dammert (CESC) et sa co-auteure montrent que le manque de confiance des citoyens envers la police (pour son inefficacité et sa corruption perçues) alimente le sentiment d'insécurité en Argentine (Dammert et Malone 2002). Ces résultats sont repris par Frühling qui estime qu'ils sont valables pour le cas chilien, notamment parmi les secteurs populaires (Frühling 2006).

⁷⁰ Pour Patricia Arias, professeur à l'Université Nationale Andrés Bello puis chercheuse au CED et à la FLACSO, les mesures de sécurité privée sont génératrices d'insécurité : « le recours principal aux différentes formes d'autodéfense affectera de manière négative le sentiment d'insécurité de la population, étant donné que la vision ou l'image de forteresse d'une maison, d'un quartier ou d'une commune, indiquera que ce lieu est dangereux et qu'il se retrouve fortifié parce qu'il est exposé à des dangers réels et imminents » (Arias 1995, 14).

Une compréhension correcte du problème au Chili n'est pas possible à partir de l'économie, ou de la science politique, ou du droit, parce que le problème au Chili n'est pas tant la criminalité que l'insécurité. [...] Nous devons regarder les choses à partir de la perspective des acteurs. [...] La criminalité n'est pas le problème, c'est l'insécurité. La compréhension de ce phénomène n'est possible, d'après moi, que dans la mesure où nous développons un regard plus interdisciplinaire (Tudela 2015).

Pour plusieurs acteurs, le fait de penser le problème dans toute sa complexité relève d'une conception moderne de la sécurité, en l'occurrence la sécurité citoyenne (Salinas 1995, 40; Figueroa 1995, 15; Tudela 1995; 1998b, 364; 2001b, 11).

Ce diagnostic du problème de l'insécurité, et par là même ses conséquences en termes de redéfinition du problème, est diffusé dans les forums pour alimenter la réflexion au niveau transnational. En effet, dès septembre 1993, le sociologue chilien Oviedo discute de ce diagnostic et de ses conséquences en termes de compréhension du problème à l'occasion du séminaire Ville et Violence en Amérique Latine organisé à Cali⁷¹ par la mairie et le Programme de Gestion Urbaine pour l'Amérique latine⁷² (Oviedo 1994). Durant cette rencontre, ce diagnostic du cas chilien fait particulièrement écho aux présentations de Fernando Carrión, expert pour le Programme de Gestion Urbaine, et de Rodrigo Guerrero, maire de Cali, au sujet de la façon de penser la violence et la sécurité dans la région. Le premier considère qu'il faut aborder la violence urbaine comme le « produit d'une relation sociale particulière de conflit » en milieu urbain et donc qu'il s'agit plutôt d'un problème de vivre-ensemble et de cohésion sociale (*convivencia ciudadana*) (Carrión 1994, 5). L'année suivante, lors d'un séminaire organisé par le PNUD en Colombie, Carrión débute sa présentation par le constat d'un écart entre la vision de Quito comme « ville pacifique » et la mise en évidence par les sondages d'une forte préoccupation des citoyens pour la délinquance et l'insécurité, pour ensuite argumenter sur la diversité et la complexité des causes du problème et sur l'insuffisance des réponses de police et justice pénale traditionnelles (Carrión 1995). Le second, avec deux de ses pairs, vante les mérites de l'approche épidémiologique appliquée à la violence parce qu'elle repose sur la

⁷¹ Ce séminaire est organisé par la mairie de Cali au moment où son maire, Rodrigo Guerrero, choisit d'appliquer les méthodes épidémiologiques à la violence. Nous discutons de cela dans le prochain chapitre.

⁷² Le Programme de Gestion Urbaine est le résultat d'une collaboration entre ONU-Habitat pour l'exécution et la Banque Mondiale, le PNUD et quelques gouvernements nationaux, notamment les Pays-Bas, pour le financement. L'antenne régionale du programme (PGU-ALC) est basée à Quito (Vanderschueren 2015).

reconnaissance du caractère multicausal du problème (Espitia, Guerrero et Concha-Eastman 1994).

Entre 1996 et 1999, soutenus par le gouvernement chilien⁷³, Oviedo et son collègue Rodríguez profitent de leur participation au projet ACTIVA de l'OPS pour réaffirmer que le décalage entre l'insécurité objective et l'insécurité subjective doit nous amener à repenser le problème (Oviedo et Rodríguez 1999a). Oviedo répète cela dans ses contributions à deux ouvrages collectifs sous la direction respective du chercheur vénézuélien Roberto Briceño-León du Conseil Latino-Américain des Sciences Sociales, et de Fernando Carrión, désormais directeur de la FLACSO-Équateur (Oviedo 2002a, 2002b). De son côté, Tudela profite de sa participation à un séminaire de la Banque Interaméricaine de Développement pour parler des conséquences de la prise en compte de la dimension subjective de l'insécurité sur le travail et l'organisation des forces de police qui doivent penser leur mission en termes de service public à la population pour améliorer sa qualité de vie plutôt qu'en termes de pur maintien de l'ordre (Tudela 1999). Nous voyons donc que plusieurs passeurs d'idées chiliens sont actifs dans la diffusion de leur redéfinition du problème via les forums et publications, orientant par là même l'apprentissage à l'œuvre dans les arènes nationale et transnationale qui aboutit à la reprise de l'idée de la sécurité citoyenne.

3.2 Passeurs d'idées et réseaux : la sécurité citoyenne pour fédérer

Le processus d'apprentissage social mené dans le Chili des années 1990 ne s'arrête pas à la construction d'un problème d'insécurité. Nous montrons maintenant que dans le cadre de cet apprentissage, les acteurs qui redéfinissent le problème de l'insécurité et de la délinquance s'engagent également dans une critique du modèle punitif traditionnel. Ils considèrent que celui-ci est dépassé pour répondre à un problème complexe en contexte démocratique. Nous arguons que leur critique de la répression contribue à l'ouverture d'un espace politique propice à la mobilisation d'un éventail d'acteurs autour de cet enjeu. Tous ces acteurs proviennent d'horizons variés, de milieux divers, de disciplines différentes, mais tous s'accordent sur la

⁷³ Ils bénéficient du soutien de la Direction des Organisations Sociales du Ministère Secrétariat Général du Gouvernement et des subventions du Fonds National de Développement Scientifique et Technologique (FONDECYT) à un projet coordonné par Frühling et auquel ils prennent part (Oviedo 2002a, 313).

nécessité de changer les politiques répressives traditionnelles. Certains d'entre eux, endossant le rôle de passeurs d'idées, en profitent pour commencer à utiliser le terme de sécurité citoyenne importé d'Espagne. C'est cette expression qui finit par fédérer tous ces acteurs dans un nouveau réseau d'action publique.

3.2.1 L'ouverture d'un espace politique favorable par la remise en cause du modèle répressif traditionnel

Nous avons vu auparavant que le processus d'apprentissage entrepris par un ensemble d'acteurs aboutit à la prise en compte des conséquences de l'insécurité sur la démocratie et à la reconnaissance de la complexité du problème. Au regard de ce nouveau diagnostic, les acteurs en concluent que les politiques traditionnelles de sécurité s'avèrent inadéquates pour résoudre le problème. Ces acteurs remettent en question l'approche policière et pénale traditionnelle qui, d'après eux, affiche des résultats mitigés, ne fait qu'alimenter l'insécurité en favorisant les dérives en termes de violations des droits humains, et ne laisse pas assez de place à la prévention sociale.

Une contestation par la société civile et au cœur de l'État

D'abord, les critiques viennent d'acteurs de la société civile chilienne voire internationale (Schneider 1995, 3; Frühling 1995, 238; 1999, 76; Vanderschueren 1996, 103; Vial 1998, 281; FPC 1998; Oviedo 2000, 3; 2002a; Dammert 2004a, 2). Cela n'est pas étonnant puisque, comme nous l'avons vu précédemment, les acteurs de la société civile se mobilisent autour de l'enjeu de l'insécurité et de la délinquance dès le début des années 1990. Sans nier l'utilité de certaines mesures punitives, les acteurs engagés dans le processus d'apprentissage jugent insuffisantes les mesures traditionnelles pour réduire l'insécurité, qu'elle soit objective ou subjective. En plus, ils reconnaissent la responsabilité des institutions étatiques dans la production d'insécurité. Ils constatent en effet que les politiques répressives traditionnelles, en favorisant la violence policière, les mauvaises conditions d'incarcération, le manque de réhabilitation des détenus et des mineurs, et la stigmatisation des secteurs populaires⁷⁴, sont

⁷⁴ Pendant la dictature, dans la Région Métropolitaine, la mauvaise image des couches défavorisées se traduit par la mise en œuvre de politiques urbaines visant à déplacer les familles pauvres vers la périphérie. Cet « isolement

propices aux violations des droits humains et des libertés fondamentales. Or, nous disent-ils, cela alimente l'insécurité de la population (Riego 1992; Mera 1992, 16-8; Severín 1995, 34; Peña 1996, 25; Frühling 1998c, 7).

Toutefois, il est plus surprenant de voir que la reconnaissance des limites de l'approche punitive traditionnelle vient de l'État lui-même. À cette époque, les Carabiniers dépendent encore hiérarchiquement du Ministère de la Défense, et ils se montrent encore rétifs face aux changements qu'implique le retour à la démocratie pour l'organisation, les missions et les pratiques de l'institution policière (Frühling 1998a, 1999; Fuentes 2002, 2005). En revanche, le Ministère de l'Intérieur devient rapidement un pôle d'impulsion de la réforme du secteur de la sécurité publique, notamment grâce à la création de la Direction de Sécurité Publique et d'Informations (DISPI) en 1994. Carlos Figueroa et Patricio Tudela, respectivement ministre de l'Intérieur et expert de la DISPI, parlent d'en finir avec le « vieux paradigme de l'ordre public » dans le pays (Figueroa 1995, 15; Tudela 1999, 9).

C'est bien la DISPI, en collaboration avec la Fondation Konrad Adenauer, qui entreprend d'organiser l'un des tous premiers forums nationaux sur la sécurité citoyenne au Chili en juin 1995 (DISPI et KAS 1995). Les effets du processus d'apprentissage se manifestent pendant cette rencontre lorsque le ministre de l'Intérieur estime nécessaire d'aller au-delà du seul cadre législatif pour résoudre le problème (Figueroa 1995, 16). De la même manière, le directeur de la DISPI à ce moment admet qu'il faut dépasser la simple approche policière parce que « la sécurité ne s'obtient pas seulement et automatiquement par l'augmentation des ressources de la police » (Flisfisch 1995, 264). Le vice-ministre de l'Intérieur Jorge Burgos évoque « les limites des stratégies conventionnelles de lutte contre le délit » lors d'un événement de l'organisation SUR (Burgos 2000, 8). Un peu plus tard, alors que Tudela travaille pour la Division de Sécurité Citoyenne qui a remplacé la DISPI en 2000 et que Burgos est devenu député, tous deux réitèrent l'idée selon laquelle « une approche punitive ne suffit pas » (Burgos et Tudela 2002, 486). Passé à la Police d'Investigation du Chili (PDI), Tudela continue

spatial » faisait office de politique préventive (Tironi 1990; Dammert 2006b, 62). Par ailleurs, nombreux sont ceux qui dénoncent l'usage discriminé des détentions préventives sur simple soupçon par la police chilienne à l'encontre des jeunes des classes défavorisées (Riego 1992; Correa et Barros 1993; Hoecker et Bavestrello 1993; Severín 1995; Oviedo 1995b, 123-4; Frühling 1999, 80; Arriagada et Godoy 1999, 15).

d'évoquer les limites des politiques répressives traditionnelles dans un article co-écrit avec le directeur de la PDI (Herrera et Tudela 2005, 159).

Dans le discours des fonctionnaires de l'Intérieur, les solutions répressives et de sécurité privée ne sont pas seulement critiquées pour leurs résultats mitigés mais aussi parce qu'elles alimentent l'insécurité dans le pays (Figueroa 1995, 18). En fonction à la Division de Sécurité Citoyenne, Tudela rappelle cela, notamment dans un article co-écrit avec Burgos (Tudela 2001b, 2; Burgos et Tudela 2002, 499). Ces acteurs reconnaissent donc la responsabilité des institutions étatiques dans la production d'insécurité.

Ils soulignent également les effets contreproductifs des politiques conventionnelles en termes de stigmatisation sociale et ségrégation urbaine (Tudela 1998a, 87-8). Le ministre Figueroa dit que l'association historique entre pauvreté/marginalité et délinquance relève de « conceptions réductionnistes » et qu'elle est « préjudiciable » dans la mesure où elle « a entraîné un contrôle sélectif, dirigé vers certains secteurs de la population, parmi lesquels se trouvent les jeunes et les pauvres », précisant que cette stigmatisation peut *in fine* conduire les personnes qui en sont victimes à des comportements légalement et moralement répréhensibles (Figueroa 1995, 18). Dans une intervention qu'il présente comme résumant la vision de la DISPI, Tudela souligne que ses membres « rejet[ent] la tendance à croire que les pauvres et les marginaux sont des délinquants » (Tudela 1995, 9). Au contraire, il faut, selon lui, davantage porter attention à ces groupes vulnérables qui sont les plus touchés par la délinquance (Tudela 1998b).

Ces acteurs de la société civile et de l'État qui critiquent les politiques traditionnelles tendent à prôner une prise de décision éclairée, autrement dit moins guidées par les pulsions, les émotions, l'improvisation que par la raison et la science (Figueroa 1995, 12). Pour le juriste Jorge Mera de l'Université Diego Portales⁷⁵, l'un des premiers à reprendre le terme de sécurité citoyenne au Chili, la volonté de durcir les peines dans un pays où la législation pénale est déjà « l'une des plus sévères au monde » est révélatrice du « caractère irrationnel, purement émotionnel et désinformé » des débats sur l'insécurité au Chili (Mera 1992, 23). Au regard de la complexité du problème de l'insécurité, les mesures policières et pénales adoptées par les

⁷⁵ Voir la note de bas de page 66.

pouvoirs publics apparaissent à ces acteurs chiliens comme des solutions impulsives, simplistes et réductrices (Mera 1992, 12; Salinas 1995, 41; FPC 1998; Tudela 1998a, 87; 2001b, 2; Frühling 1999, 74; Oviedo 2002a, 331; Burgos et Tudela 2002, 477). Selon eux, le recours continu aux solutions policières et pénales (renforcement des effectifs policiers dans la rue⁷⁶, durcissement des peines⁷⁷, détentions préventives, etc.) et les débats⁷⁸ sur la délinquance au Chili dans les années 1990 illustrent la simplicité et l'irrationalité avec lesquels l'enjeu est traité⁷⁹. Les sciences sociales et juridiques sont donc perçues comme permettant de progresser dans la compréhension du problème et d'élaborer des politiques publiques éclairées et efficaces. Aujourd'hui encore, les membres du CESC, l'un des organismes centraux de la cartographie de la sécurité citoyenne au Chili et en Amérique latine, plaident en faveur d'un « dialogue rationnel et non passionnel » (Mohor 2015) et d'une prise de décision basée sur les preuves scientifiques (Espinoza 2016)⁸⁰.

⁷⁶ Comme nous l'avons vu précédemment, Frühling insiste sur le fait que l'augmentation du nombre de policiers dans la rue pour réduire l'insécurité et la délinquance n'a aucun fondement scientifique (Frühling 1998b, 20).

⁷⁷ Les acteurs du réseau de la sécurité citoyenne critiquent la surenchère pénale. Pour eux, le durcissement des peines est à proscrire parce qu'en 1992 le Chili est déjà l'un des pays latino-américains les plus durs en matière de sanction pénale, mais aussi parce que ces solutions sont inefficaces si elles ne s'accompagnent pas d'une meilleure performance des enquêtes criminelles menées par la police et la justice (Frühling 1992b, 8; Peña 1996, 24).

⁷⁸ Frühling estime que les débats sur la délinquance accordent une large place au discours des forces de l'ordre selon lequel la hausse du crime est le résultat d'une insuffisante présence policière dans la rue, d'une rémunération trop faible pour attirer dans les rangs de la police des candidats qualifiés, et d'un cadre législatif qui limite l'action des policiers (notamment le changement de législation du 1^{er} juillet 1998, Loi n°19.567, qui élimine la détention préventive et oblige les Carabiniers à informer les détenus de la raison de leur arrestation et de leurs droits) (Frühling 1999, 73-6). Claudio Fuentes le rejoint sur ce constat de la prédominance de l'approche en termes de maintien de l'ordre dans les débats sur la sécurité publique (Fuentes 2006b). Selon Frühling, restreindre le débat aux ressources et attributions de la police dénote une vision de la sécurité publique comme relevant de la compétence exclusive des forces de l'ordre, qui seraient les seules capables de réduire l'insécurité (Frühling 1999, 73-6). De plus, les mesures de prévention sociale sont reléguées au second plan dans les débats publics (Dammert 2006b).

⁷⁹ Cela rejoint le discours des épidémiologistes américains et latino-américains qui affirment que les solutions répressives ne reposent sur aucune connaissance scientifique. Nous parlons de cela dans le quatrième chapitre.

⁸⁰ Ceci dit, alors que certains acteurs universitaires comme le CESC préconisent initialement un usage de la science pour impulser un changement des politiques de sécurité, il s'avère que la science n'aboutit pas nécessairement à

La préférence à la prévention

Qu'ils soient issus de l'appareil d'État ou de la société civile, les acteurs mobilisés considèrent que les solutions préventives sont primordiales⁸¹. Le vice-ministre de l'Intérieur Burgos reconnaît que la complexité du problème rend incontournable l'intervention sociale préventive (Burgos 2000, 11; Burgos et Tudela 2002, 485-6). Il précise qu'il faut distinguer la prévention sociale de la prévention policière qui visent respectivement à agir sur les causes profondes du problème, et à empêcher ou réduire les opportunités de commettre un délit (Burgos 2000, 13). Sans rejeter l'utilité du travail de la police, les acteurs du réseau émergent le jugent insuffisant pour couvrir l'éventail des causes d'insécurité (Tudela 1999; 2001b, 5). Ils croient davantage en la prévention sociale mieux à même, selon eux, de traiter un grand nombre de causes de l'insécurité, même si les résultats ne sont pas immédiats (Frühling 1992b, 8)⁸². Ces acteurs regrettent la prédominance dans les débats nationaux et internationaux de la prévention policière. Ils critiquent la prévention telle qu'elle est envisagée par certains modèles étrangers largement diffusés comme la Tolérance Zéro de New York⁸³, et telle qu'elle est pratiquée et

une modification substantielle de l'action publique. Dans certains cas, les acteurs du monde académique ne font que contribuer à l'optimisation de l'action policière sans remettre en question les objectifs et les instruments. La collaboration du Centre d'Analyse et de Modélisation en Sécurité (CEAMOS), créé en 2010 au sein de l'Université du Chili, avec les Carabiniers aboutit par exemple à une optimisation de la répartition des patrouilles pour le Plan Cuadrante (Manásevich 2015).

⁸¹ Il convient de préciser que la Fondation Paz Ciudadana finit par utiliser l'expression de sécurité citoyenne. Toutefois, preuve de la polysémie des idées, les propositions de la Fondation sont de manière générale moins centrées sur la prévention sociale que sur la réduction de l'impunité par la modernisation de l'appareil judiciaire et policier, l'argument étant que le manque de moyens de la police et de la justice favorise l'impunité qui, à son tour, réduit l'effet dissuasif de la sévérité des peines (FPC 1996; Valdivieso et José 1998).

⁸² En cela, ils rejoignent les tenants de l'approche épidémiologique qui privilégient la prévention sociale – combattre la pauvreté et les inégalités, promouvoir les normes de bonne conduite et vivre-ensemble, etc. – comme nous le verrons dans les prochains chapitres.

⁸³ Pour Tudela, l'approche de prévention policière associée à la Tolérance Zéro est critiquable parce qu'elle conduit à des abus et excès de la part des forces de l'ordre, et alimente donc l'insécurité ressentie et vécue par la population (Tudela 2001b).

définie par les Carabiniers, notamment via le Plan Cuadrante⁸⁴ (Flisfisch 1995, 266; Tudela 1999; 2001b, 7; Oviedo 2000, 3).

Frühling se montre critique vis-à-vis de la prévention policière qui se traduit au Chili par l'augmentation des patrouilles de police dans la rue et par les détentions préventives sur simple soupçon (Frühling 1999). Concernant la première mesure, il déplore qu'une telle solution soit encore largement envisagée par les décideurs sachant, d'une part, que l'expansion territoriale des villes ainsi que leur urbanisme réduisent la visibilité des patrouilles et rendent cette mesure inefficace et lourde en termes d'effectifs à mobiliser (Frühling 1999, 79), et d'autre part, que la recherche montre qu'il n'y a pas de lien direct entre la visibilité de la police et le niveau de la délinquance, et que ce lien causal dépend de ce que la police fait dans la rue (Frühling 1998b, 20; 1999, 74)⁸⁵. Au mieux, dit-il, la visibilité des patrouilles aide à rassurer les citoyens, sauf si ceux-ci ont une mauvaise image de la police⁸⁶.

Concernant les arrestations préventives, Frühling considère que cette mesure n'est pas efficace et qu'elle est doublement désuète dans un contexte démocratique, par sa dimension symbolique – l'objectif de « démontrer un fort contrôle policier sur l'espace et les personnes » (Frühling 1999, 80) – et par l'usage du pouvoir discrétionnaire qu'elle implique et « qui n'est pas compatible avec l'État de droit » (Frühling 2001b, 16). La police, si elle reste un acteur central dans le secteur de la sécurité, n'en doit pas moins revoir sa façon de travailler et abandonner la conception traditionnelle de sa mission, à savoir faire respecter la loi, au profit

⁸⁴ Le Plan Cuadrante repose sur la volonté de rationaliser le déploiement des patrouilles de police en les répartissant par secteur en fonction du niveau de délinquance enregistré. Le Plan Cuadrante s'inspire de l'expérience de Tolérance Zéro de New York qui est critiquée pour donner trop d'importance à la prévention policière (Burgos 2000). La Tolérance Zéro, ses postulats et le rôle accru qu'elle donne à la police, découlent d'ailleurs d'une interprétation toute particulière de la théorie de la vitre brisée qui, initialement, relevait plutôt de la prévention sociale et communautaire (Wilson et Kelling 1982; Roché 2002).

⁸⁵ Tudela reprend cet argument dans un texte pour une revue de la PDI (Tudela 2001b).

⁸⁶ Au Chili, les Carabiniers jouissent d'une image plutôt bonne auprès des citoyens par rapport aux autres polices latino-américaines (Frühling 2001a, 2003; Candina 2006). Cette image est en revanche plutôt négative parmi les citoyens de gauche et des classes populaires (Correa et Barros 1993; Frühling 1998a).

d'une conception en termes de qualité de vie et de service public qui serait plus adaptée au rôle de l'État moderne qui est de contribuer au développement social (Frühling 1999)⁸⁷.

De l'État à l'individu comme sujet de la sécurité

Au terme de ce processus d'apprentissage, tous ces acteurs s'accordent sur la nécessité d'arrêter de penser en termes de sécurité nationale et d'ordre public afin de recentrer le concept de sécurité sur les individus. Or, c'est précisément la raison pour laquelle l'idée de la sécurité citoyenne apparue dans la Constitution espagnole de 1978 est reprise au Chili. En effet, dans l'Espagne démocratique, l'idée de sécurité citoyenne permet initialement de marquer une rupture lexicale et juridique avec le régime franquiste (Izu 1988; Jefatura del Estado 1992; Remotti et Freixes 1995; Ridaura 2014). Comme en Espagne (Martí 1990, 584; Pérez et Vélez 1997, 102), l'expression traduit, au Chili, la volonté de faire de l'individu le référent central de l'action publique en matière de sécurité (Arias 1995; Tudela 1998a; Dammert 2006b). Dans cette perspective, la protection de l'État, de ses institutions, de ses frontières, de la patrie ou de l'ordre établi n'est plus la priorité. L'on substitue l'individu à l'État comme sujet de la sécurité. L'expression est donc d'abord employée comme une alternative à la doctrine de sécurité nationale et au paradigme traditionnel d'ordre public⁸⁸ (Mera 1992, 14-5; Arias 1995, 12; Tudela 1998a, 2015; Vanderschueren 2005, 15; Dammert 2006b). Cela marque un tournant avec la sécurité entendue, pendant longtemps comme la sécurité de l'État, et bien souvent vécue comme de la répression par les secteurs populaires et de gauche (Candina 2005, 15).

Au Chili comme en Espagne auparavant, le recentrage des objectifs sur les individus aboutit à la nécessité de subordonner la sécurité aux principes démocratiques jugés intangibles et à un élargissement des causes envisageables d'insécurité (Tudela 1998a). Ces acteurs affirment que les politiques de réduction de l'insécurité et l'usage de la coercition par les forces de l'ordre doivent se plier au respect de l'État de droit et des libertés fondamentales garanties par la Constitution (Frühling 1992b, 8; 1995, 236; Mera 1992, 15; Arias 1995, 14; Tudela 1995;

⁸⁷ Tudela tient le même propos (Tudela 1995, 1999).

⁸⁸ Au début des années 1990, l'usage de l'expression de sécurité citoyenne a toutefois pu être brièvement associé à un discours de durcissement des peines et de réduction des libertés afin de protéger l'État face aux actions terroristes de groupes armés de gauche (Urenda 1992; Candina 2005, 6).

Figueroa 1995, 11; 1996, 47; Papi 1995, 5; Salinas 1995, 40; Peña 1996, 21; Vial 1998, 263; Burgos et Tudela 2002, 476).

En dépit de cette subordination à la démocratie, la sécurité reste importante pour ces acteurs. Toutefois, à défaut d'être une fin en soi, la sécurité, dans la perspective de la sécurité citoyenne, est abordée comme un moyen mis « au service de la démocratie » et de « la recherche du bien commun » (Papi 1995, 5; Tudela 1995, 2; 1998a, 96-7; 2001a, 3; Figueroa 1995, 11; 1996, 47; Vial 1998, 263; Burgos et Tudela 2002, 475).

Comme en Espagne (Castillo 1993), l'expression de sécurité citoyenne est donc utilisée pour traduire une conception démocratique de la sécurité. Elle est présentée comme une façon de dépasser l'habituelle dichotomie entre l'ordre et la sécurité d'une part, et la liberté et la justice d'autre part; vision binaire selon laquelle des progrès dans un domaine iraient nécessairement de pair avec un recul dans l'autre (González et Riego 1994; Arias 1995; Figueroa 1995; Tudela 1998a; Vial 1998; Burgos et Tudela 2002). Cependant, si la sécurité citoyenne fédère autant autour d'elle, c'est aussi parce qu'il subsiste un flou autour de sa définition comme le reconnaissent plusieurs acteurs du mouvement dans le monde ibéro-américain (Izu 1988; Bustos 1989; Remotti et Freixes 1995; Arias 1995, 12; Afanador 1995, 80; Caro 1995, 106-11; Arriagada et Godoy 1999, 9; Candina 2005, 6-8; Tudela et López 2005; Moriconi 2011; Torres 2012; Alvarado 2012, 118-9; Frühling 2015). C'est la raison pour laquelle tous ces acteurs peuvent trouver leur compte dans l'idée de la sécurité citoyenne et considérer que ce qu'ils font et ce qu'ils proposent relève de la sécurité citoyenne.

3.2.2 Passeurs d'idées et développement d'un réseau autour de la sécurité citoyenne

Comme nous l'avons vu jusqu'à présent, dans le Chili démocratique, la réflexion autour de la redéfinition du problème de l'insécurité et de la délinquance mobilise de nombreux acteurs de l'État et de la société civile. Nous montrons maintenant que le processus d'apprentissage mené par ces différents acteurs participe à la formation d'un réseau d'action publique au Chili et depuis le Chili vers l'étranger. Ce réseau n'a pas un centre unique, il se forme à partir de plusieurs pôles qui disposent chacun de leur figure de proue. Quatre pôles et passeurs d'idées centraux se dégagent de notre analyse : le Ministère de l'Intérieur avec Patricio Tudela, le Centre

d'Études pour le Développement (CED) puis le Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (CESC) avec Hugo Frühling, le Centre en Sécurité Urbaine (CSU) avec Franz Vanderschueren et la FLACSO avec Lucía Dammert.

Alors que Tudela et Frühling sont engagés dès le début des années 1990 dans la réforme du secteur de la sécurité publique au Chili qu'ils ont en partie impulsée, Franz Vanderschueren et Lucía Dammert prennent part un peu plus tardivement au processus d'apprentissage qui se déroule au Chili. Néanmoins, ces quatre passeurs d'idées sont très actifs au Chili mais aussi dans l'arène transnationale : ils collaborent beaucoup avec leurs homologues étrangers, ils fréquentent les mêmes forums sur la sécurité citoyenne et la prévention de la délinquance et multiplient les contrats de consultants auprès des organisations internationales de New York et Washington. En dépit d'une certaine concurrence entre eux dans l'accès aux fonds de recherche, comme l'ont reconnu certains protagonistes interrogés (Zúñiga 2014; Lunecke 2014; Tudela 2015), tous se connaissent, se reconnaissent et sont reconnus par d'autres comme des membres du réseau autour de la sécurité citoyenne (Lunecke 2014; Zúñiga 2014; Frühling 2015; Tudela 2015; Vanderschueren 2015; Dammert 2015). La sécurité citoyenne constitue donc leur dénominateur commun bien que tous ne lui donnent pas exactement le même contenu.

La promotion de la sécurité citoyenne au sein de l'État et depuis l'État

La cartographie réalisée dans le chapitre précédent nous montre que le gouvernement chilien est bien présent dans les forums sur la sécurité citoyenne, y compris dans les premières années du mouvement (Figure 8 et Annexe 4). Des recherches approfondies nous confirment que le gouvernement chilien joue un rôle important dans l'essor de cette idée au Chili. Poussée, comme nous l'avons vu, par quelques acteurs de droite, la question de l'insécurité et de la délinquance fait rapidement l'objet d'une mise à l'agenda gouvernementale. La création de la Direction de Sécurité Publique et d'Informations (DISPI) au sein du Ministère de l'Intérieur par la loi 19.212 du 30 avril 1993 en est une preuve. La mission de cette structure consiste à collecter l'information d'autres organismes publics, à examiner cette information, et à proposer des politiques de sécurité (Frühling 1998a, 103). La DISPI devient un lieu de réflexion au sein de l'État sur le problème de l'insécurité. Elle contribue à l'adoption de l'idée de la sécurité citoyenne au Chili dans les années 1990, avant justement d'être remplacée en 2000 par la bien

nommée Division de Sécurité Citoyenne. Elle organise, en collaboration avec la Fondation Konrad Adenauer, l'un des premiers forums sur la sécurité citoyenne dans le pays qui met en relation différents acteurs intéressés par l'enjeu de la sécurité et de la délinquance (DISPI et KAS 1995).

Dans le processus d'apprentissage social propice à l'adoption de la sécurité citoyenne, Tudela endosse parfaitement le rôle de passeur d'idées. Ses fonctions et son parcours au sein de l'appareil étatique sont importants pour comprendre comment la critique des politiques traditionnelles de sécurité et l'idée de sécurité citoyenne y sont apparues. Germanophone, il part en 1990 pour effectuer une partie de ses études doctorales d'anthropologie à Bonn, en Allemagne, où il bénéficie d'une bourse de la Fondation Konrad Adenauer. Il travaille ensuite brièvement pour l'Agence Allemande pour la Coopération Internationale (GTZ-GIZ), avant de rejoindre le Ministère de l'Intérieur du Chili en 1994. Il est d'abord rattaché à la DISPI où il occupe successivement les fonctions d'analyste (1994-1995), de chef du Département de Planification (1995-1997) et de chef de la Division de Coordination Policière (1998-2000). Il intègre ensuite la Division de Sécurité Citoyenne de mars 2000 à octobre 2003 comme chef des Informations et Études et comme chef de l'Unité d'Analyse du Délit. Comme nous l'avons dit plus tôt dans ce chapitre, l'une de ses tâches était notamment de rédiger les discours des hauts fonctionnaires du ministère (Voir par exemple Figueroa 1995, 1996; Burgos 2000). Rapprochant son rôle à celui d'un « idéologue », il décrit son travail ainsi :

J'ai dû écrire les discours des ministres de l'Intérieur et des sous-secrétaires de l'Intérieur et, alors, mon travail était d'introduire ces concepts dans les discours et susciter un débat public. [...] La construction du concept est en grande partie le résultat de ma participation à l'écriture, à l'installation de concepts, qui était une sorte d'exercice non-scientifique, enfin si, c'était un exercice qui avait une composante scientifique, mais, en même temps, il avait une composante politique, stratégique, communicationnelle (Tudela 2015).

Tudela fait partie des personnes qui ont le plus développé le contenu de la sécurité citoyenne. Il considère la sécurité citoyenne comme un nouveau paradigme du rôle de l'État moderne dont la mission fondamentale est de garantir les droits et libertés des individus, sans quoi il n'y a pas de développement social possible (Tudela 1995, 1998a, 2015). À l'instar de certains auteurs en Espagne (Bosch 1981, 66), Tudela conçoit la sécurité citoyenne comme « la certitude et le sentiment des personnes que leurs droits sont garantis et ne seront pas transgressés,

que ce soit par l'action de l'État ou de tiers » (Tudela 1995, 4). Il est partisan d'une définition large de la sécurité citoyenne qui, à la manière du concept de sécurité humaine développé par le PNUD au même moment (PNUD 1994), ne se limite pas à la protection des individus contre la délinquance mais inclut un vaste éventail de menaces aux droits des personnes, comme le chômage, la maladie, les mauvaises conditions de logement, etc.

Au sein même du Ministère de l'Intérieur, l'on reconnaît qu'il faut une stratégie intégrale plus adaptée à la création des conditions sociales, juridiques, économiques, politiques et culturelles requises pour garantir les droits individuels et collectifs (Tudela 2001b, 11; Burgos et Tudela 2001, 2002). Justement, la perspective de la sécurité citoyenne est présentée comme favorisant l'adoption de solutions qui garantissent aux individus « l'exercice de leur condition de citoyen » (Tudela 1998b, 364). Avec une vision large et intégrale de la sécurité, le cadre de la sécurité citoyenne permet ainsi d'inclure les dimensions objective et subjective de l'insécurité chez les individus (Tudela 1995, 2001a). Cette définition se retrouve ailleurs (Arias 1995, 12; Severín 1995, 37), y compris, évidemment, dans les propos des politiciens dont Tudela prépare les discours (Figuroa 1995, 15; Burgos et Tudela 2002, 476).

Tudela insiste aussi sur l'élargissement des acteurs compétents en matière de sécurité. Il plaide en faveur d'une coproduction de la sécurité (Tudela 1995, 2; 1998a, 2015). D'après lui, « la sécurité est un problème qui nous concerne tous » (Tudela 1995, 3) et ne relève pas seulement de la responsabilité de la police (Tudela 2001b, 3). Encore une fois, cette idée de la coresponsabilité est présente dans les discours des hauts fonctionnaires de la DISPI (Papi 1995; Figuroa 1995; Flisfisch 1995).

Durant son passage au Ministère de l'Intérieur, Tudela accomplit un travail d'intermédiaire à plusieurs égards. D'abord, chargé d'organiser le séminaire Sécurité Citoyenne, Démocratie et Participation de la DISPI de 1995, c'est lui qui fait le lien entre le gouvernement chilien et la Fondation Konrad Adenauer grâce à ses contacts préalables avec l'organisme durant ses études doctorales en Allemagne. La fondation allemande, engagée dans la promotion de la liberté et de la justice, finance le séminaire et, d'après Tudela, soutient « cette transition doctrinale » au Chili à laquelle lui-même participe au sein de la DISPI (Tudela 2015). Par ailleurs, Tudela a un pied dans le monde universitaire du fait de son parcours universitaire et un autre dans la sphère de l'État en tant que haut responsable des enjeux de sécurité bénéficiant de

la confiance du ministre Figueroa et du vice-ministre Burgos. Cela lui permet de relayer dans la sphère étatique certaines idées présentes dans le monde de la recherche, comme celle de la sécurité citoyenne.

De plus, dans un contexte post-transitionnel, le travail de Tudela au Ministère est précisément d'établir des liens entre le gouvernement démocratique et les acteurs du secteur de la sécurité publique qui, en particulier pour les Carabiniers, sont encore animés par des réflexes autoritaires datant de l'ère pinochétiste. Tudela admet volontiers son rôle d'intermédiaire :

J'étais au Ministère de l'Intérieur. J'ai été la personne qui a dû générer la doctrine et les concepts pour pouvoir dialoguer avec les institutions policières. [...] Pour cela, j'ai travaillé presque deux ans aussi bien avec les Carabiniers, la PDI qu'avec des délégués et représentants des Forces Armées dans une table technique qui n'a jamais été rendue publique. [...] Ma tâche était alors de trouver des ponts et de réduire les distances [entre les différents acteurs] (Tudela 2015).

Cette mise en relation du gouvernement démocratique avec les forces de police et les militaires visait à insuffler un nouveau discours en matière de sécurité pour rompre avec le régime autoritaire. Il considère d'ailleurs que c'est grâce à son travail que Nelson Mery, chef de la PDI, emploie pour la première fois le terme de sécurité citoyenne dans un discours de juin 1997 (Tudela 2015), ce que nous n'avons pas pu vérifier durant notre recherche.

À partir de 2001, Tudela collabore étroitement avec la PDI, en tant qu'enseignant-chercheur. De 2003 à 2010, il est rattaché au Centre de Recherche et Développement Policier de la PDI (CIDEPOL). Et, de 2001 à 2015, il enseigne à l'Académie Supérieure d'Études Policières de la PDI (ASEPOL) où il donne les cours Société et Sécurité (2001-2003), Modernisation et Sécurité Citoyenne (2001-2003) et État et Sécurité Citoyenne (2004-2013). Il est aussi responsable du cours Sécurité Citoyenne et Éducation Sociale Préventive à l'Académie des Sciences Policières des Carabiniers du Chili (2000-2002). Sa collaboration avec les forces de police est ponctuée de publications sur la sécurité citoyenne dans des revues ciblant précisément les cadets, les policiers voire les militaires (Tudela 1998a, 2001b, 2001a, 2007).

Tudela également tisse des liens entre le gouvernement chilien et les organisations internationales à partir des années 2000. Son curriculum vitæ nous montre qu'il participe à des forums sur la sécurité citoyenne et la prévention de la violence organisés par la BID ou encore le PNUD, le PGU-ALC, la BM et UNICEF. Bien que l'usage que la BID fait du terme de sécurité

citoyenne renvoie à une vision restreinte⁸⁹ et que Tudela s'attache à une définition large, cela n'empêche pas ce dernier d'être consultant pour la BID en 2005-2007 et 2013-2014. Ces missions de conseil consistent parfois en un travail de formation à la sécurité citoyenne du personnel de l'institution ou des décideurs nationaux et locaux. Il affirme d'ailleurs avoir en partie formé Gustavo Beliz, Nathalie Alvarado et Beatriz López, tous trois fonctionnaires de la BID (Tudela 2015). De par ses activités de rédacteur de discours, d'enseignant-chercheur et de consultant, ce passeur d'idées a contribué au processus d'apprentissage social et à la diffusion de l'idée de la sécurité citoyenne au sein de l'appareil étatique et depuis l'appareil étatique.

Le gouvernement encourage également le processus d'apprentissage en cours dans le pays en finançant des projets de recherche sur la violence, la délinquance et la sécurité, le Fonds National de Développement Scientifique et Technologique (FONDECYT) administré par la Commission Nationale de Recherche Scientifique et Technologique (CONICYT). Ce faisant, il participe à la construction de cet agenda universitaire – et le façonne en partie – en finançant des projets de recherche sur l'insécurité et la délinquance dans les années 1990 (Lunecke 2014; Zúñiga 2014). En 1993, le gouvernement finance le projet Analyse Historique et Distribution Géographique des Actions de Violence Délictuelle dans le Grand Santiago pendant les années 1980-1992, auquel prend part Oviedo, chercheur pour l'organisation non-gouvernementale SUR (CONICYT 2016a). En mars 1994, le projet Facteurs Liés à la Sécurité Citoyenne dans les Zones Résidentielles Pauvres : Évaluation et Proposition, reçoit une subvention de l'État pour une durée de deux ans (CONICYT 2016c). Dans le même temps, le CONICYT octroie aussi deux financements consécutifs au CED pour des projets proposés par Frühling, à savoir Violence Délinquante au Niveau Local dans le Grand Santiago : Trois Communes Populaires, pour la période 1994-1996 (CONICYT 2016f), et Politique et Consolidation Démocratique au Chili, pour la période 1996-1997 (CONICYT 2016e). Le chercheur du CED reçoit un autre financement de deux ans en mars 1998 pour le projet Les Politiques Publiques contre la Criminalité : La Recherche de l'Ordre dans le Chili Démocratique (CONICYT 2016d).

Si ces financements de l'État participent à la montée de la sécurité citoyenne dans la sphère publique nationale, ils correspondent davantage à la définition restreinte de la sécurité

⁸⁹ Nous parlons de cela dans le cinquième chapitre.

citoyenne, à savoir comme protection des individus contre la délinquance. C'est d'ailleurs la façon dont les autres pôles de développement du réseau, le CED/CESC, le CSU et la FLACSO, font usage de l'expression de sécurité citoyenne. Tudela reconnaît que sa définition n'est aujourd'hui pas la plus répandue et pense que ses homologues – notamment Frühling et Dammert – ont opéré un « réductionnisme » ou une « criminalisation » du terme dans la mesure où la sécurité citoyenne est généralement assimilée à la protection des individus contre la criminalité et aux mesures de prévention du délit (Tudela 2015).

Le CED et le CESC dans le développement du réseau au Chili et depuis le Chili

Notre recherche documentaire vient appuyer les résultats de la cartographie du mouvement de la sécurité citoyenne (Annexe 4) qui montre qu'avec le Centre d'Études pour le Développement (CED) puis avec le Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (CESC) créé en 2001, l'Université du Chili constitue l'un des pôles importants du processus d'apprentissage qui conduit à l'adoption de la sécurité citoyenne. Au début des années 1990, le CED commence à se faire l'écho de l'intérêt du monde de la recherche pour l'insécurité et la délinquance au Chili. Cela se manifeste tout au long de la décennie par la publication d'une série d'études sur le sujet via la revue *Cuadernos del CED* (Oviedo et Trivelli 1992; Sandoval et Camus 1993; Moya 1999; Barrientos 2000; Arias 2000). L'arrivée d'Hugo Frühling au CED dynamise et officialise l'engagement du centre de recherche pour cet enjeu.

Comme Tudela, Frühling est un protagoniste significatif du mouvement vers la sécurité citoyenne. Diplômé en sciences juridiques et sociales, celui qui nous apparaît comme un passeur d'idées s'intéresse d'abord au rôle des organisations non-gouvernementales dans la démocratisation chilienne (Frühling 1982, 1988, 1989, 1991). De 1992 à 1994, il est conseiller du ministre de l'Intérieur Enrique Kraus au sein du Conseil Coordinateur en Sécurité Publique en charge de la question du terrorisme, et s'intéresse à la réaction de l'État face aux actions des groupes armés en contexte démocratique (Frühling 1992a, 1996). Il fait partie des premières personnes à utiliser l'expression de sécurité citoyenne au Chili dans des publications et des forums (Frühling 1992b; 1995; Blanco, Frühling et Guzmán 1995). Dès cette époque, il associe la sécurité citoyenne à la défense des individus contre la délinquance mais insiste sur le fait que les mesures de réduction du crime doivent respecter les droits humains.

Au niveau national, le CED se met en relation avec d'autres acteurs chiliens du monde de la recherche, y compris de droite, comme le montre sa collaboration avec des chercheurs de l'Université Nationale Andrés Bello et du *think tank* Institut Liberté et Développement (ILD)⁹⁰ (Blanco, Frühling et Guzmán 1995), ou la publication d'une étude du CED dans la revue *Estudios Públicos* du CEP (Frühling et Sandoval 1997). De plus, plusieurs projets de Frühling bénéficient, comme nous l'avons dit juste avant, de financements de la part du gouvernement chilien. Si les financements créent de la concurrence entre les acteurs pour l'obtention de ressources limitées (Lunecke 2014; Zúñiga 2014), ils aident aussi en partie à la mise en réseau d'acteurs chiliens et extérieurs en poussant les chercheurs de différentes universités et disciplines à développer des partenariats pour augmenter leurs chances d'être subventionnés. Le projet n° 1940462 de 1994-1996 est, par exemple, le fruit d'une collaboration entre des chercheurs en architecture et urbanisme de l'Institut du Logement de l'Université du Chili et des sociologues de l'Université du Chili et de l'Université Centrale du Chili (CONICYT 2016c). Le projet de 1998-2000 repose sur une collaboration entre le CED du juriste Frühling et du sociologue Andrés Araya, l'organisation non-gouvernementale SUR du sociologue Oviedo, et l'Université Diego Portales du politologue Luis Sandoval (CONICYT 2016d).

Mais la montée de l'insécurité étant assez générale en Amérique latine après la vague de démocratisation, Frühling entreprend de développer les liens du CED au-delà des frontières nationales, donnant ainsi une dimension transnationale au processus d'apprentissage en marche au Chili. Les contacts dont Frühling dispose dans la société civile régionale, notamment grâce à un séjour de recherche au Woodrow Wilson International Center for Scholars au début de l'année 1996⁹¹ (Frühling 2015), ont facilité le développement de tels liens. À partir de septembre 1996, Frühling lance un projet de collaboration entre le CED et deux organismes non-gouvernementaux promoteurs de la sécurité citoyenne, le Centre d'Études Légales et Sociales

⁹⁰ L'Institut Liberté et Développement est classé à droite (Léon-Dermota 2003, 161).

⁹¹ Frühling profite d'ailleurs de son passage dans la capitale pour entrer en contact avec la Banque Interaméricaine de Développement (Frühling 2015). Il prend part au premier événement organisé par la BID sur le thème de la violence en février 1996 que nous évoquons dans le cinquième chapitre.

(CELS) basé en Argentine et l'Institut de Défense Légale (IDL)⁹² situé au Pérou. Ce projet aboutit à la publication d'un ouvrage collectif (Frühling 1998d). Cette collaboration entre les trois organismes, auxquels viennent désormais s'ajouter les organisations non-gouvernementales brésiliennes Viva Rio et Institut d'Études de la Religion (ISER), est pérennisée en 1998 autour du programme Police et Société Démocratique créé spécialement au sein du CED. Ce projet bénéficie par ailleurs de la participation de deux organisations non-gouvernementales étasuniennes, le WOLA et le Vera Institute of Justice (Frühling 1998d). La Fondation Ford, qui finance le Vera Institute depuis plusieurs décennies, soutient également le projet de recherche. Autre preuve à la fois de l'implication du CED en matière de réforme du secteur de la sécurité et de la dimension transnationale de l'enjeu, le centre universitaire lance en 1998, sous l'impulsion de Frühling, le *Boletín Policía y Sociedad Democrática* dans lequel des chercheurs étrangers partagent leurs idées (Sussekind 1998, 1999; De Mesquita 1999). La réflexion commune menée par ces acteurs de différents pays aboutit à la publication d'un ouvrage collectif (Frühling et Candina 2001).

Il convient de noter que certains des acteurs avec lesquels Frühling collabore, comme le CELS, l'IDL et le WOLA sont initialement engagés en faveur des droits humains en contexte autoritaire et de la promotion de la démocratie. Leur implication en matière de réduction de l'insécurité reflète bien la construction de l'insécurité en problème de gouvernance démocratique. La question des abus et violences des organes de police permet justement de faire le lien entre les enjeux de droit humains et l'insécurité en démocratie (Frühling 1998a, 1999; Neild 1998).

En octobre 2001, Frühling quitte le CED pour rejoindre le Centre d'Études en Sécurité Citoyenne (CESC) qu'il vient de créer et dont il devient le directeur. Le CESC est créé après que l'Institut des Affaires Publiques (INAP) de l'Université du Chili ait remporté le Premier Concours National de Projets de Recherche en Sécurité Citoyenne lancé par le CONICYT et le Ministère de l'Intérieur (Frühling 2015; CONICYT 2016b). Le CESC devient un acteur incontournable au Chili et, grâce à un financement de la Fondation Open Society, également

⁹² Le directeur de l'IDL, Carlos Basombrío, est également passé par le Woodrow Wilson Center peu de temps avant Frühling, en 1994-1995.

bailleur de fonds du Vera Institute of Justice, développe ses contacts au Chili et à l'étranger en organisant une série de séminaires et de formations dans toute la région entre 2005 et 2013 dans le cadre du projet Plus de Communauté, Plus de Prévention (CESC 2016).

Ces événements montrent que des collaborations antérieures de Frühling se pérennisent et que d'autres se forment. Les liens que Frühling avait développés avec d'autres acteurs lorsqu'il travaillait au CED se retrouvent ensuite avec le CESC. Certaines rencontres comptent par exemple avec la présence d'Oviedo qui a participé à des projets de recherche du CED financés par le gouvernement⁹³. Jorge Araya, qui était déjà en contact avec le CED, est invité à des rencontres organisées par le CESC avant d'en devenir membre en 2010⁹⁴. Les contacts entre Frühling et l'IDL perdurent aussi puisque Carlos Basombrío et Gino Costa sont invités à participer à certaines rencontres. Il en va de même de la collaboration entre Frühling et le chercheur brésilien Claudio Beato, de l'Université Fédérale de Minas Gerais, qui avait collaboré à un projet du CED auparavant (Frühling et Candina 2001). Par ailleurs, le CESC développe de nouveaux liens. Le centre commence par exemple à coopérer avec l'organisation non-gouvernementale mexicaine Institut pour la Sécurité et la Démocratie A.C. (INSYDE). Le CESC invite aussi Hugo Acero (Bogota) et Rodrigo Guerrero (Cali), deux personnalités impliquées dans des expériences locales innovantes de réduction de la violence respectivement à Bogota et à Cali, et devenus passeurs d'idées dans l'arène transnationale.

Les financements gouvernementaux et internationaux facilitent l'essor de l'idée de la sécurité citoyenne en façonnant l'agenda de recherche des acteurs du monde universitaire et en favorisant le développement de liens entre eux. De la même manière, les soutiens financiers au CESC apportés par la Fondation Ford, mais aussi par la Fondation Open Society notamment en

⁹³ Au début des années 1990, alors jeune chercheur pour l'organisation SUR, Enrique Oviedo est l'un des premiers à s'intéresser au thème de l'insécurité et de la délinquance (Oviedo et Trivelli 1992; Oviedo 1994, 1995b, 1995a). Il travaille ensuite pour le Ministère de l'Intérieur en tant que chef de l'Unité de Politique Nationale de la Division de Sécurité Citoyenne, avant de rejoindre la CEPAL en 2009.

⁹⁴ Avant de rejoindre le CESC en 2010, Jorge Araya occupe différents postes au Ministère de l'Intérieur chilien : il est responsable de la coordination de la Commission de Contrôle de la Politique Nationale de Sécurité Citoyenne, chef du Département d'Informations et d'Études de la Division de Sécurité Citoyenne, puis directeur de la Division de Sécurité Publique.

subventionnant le projet Plus de Communauté, Plus de Prévention, contribuent à la constitution d'un réseau d'acteurs qui dépasse les frontières nationales. Ces financements gouvernementaux et internationaux contribuent à la montée de la sécurité citoyenne au Chili. Ils représentent des incitatifs économiques favorables à la constitution d'un agenda de recherche sur l'insécurité comme problème complexe et sur la recherche de solutions plus adaptées au contexte démocratique. Ils reflètent donc une volonté de dépasser la vision policière et pénale traditionnelle du problème, facilitant et participant à la reprise et à la circulation de l'idée de sécurité citoyenne dans le pays.

Le CSU et la FLACSO dans le développement du réseau au Chili et depuis le Chili

Alors que Tudela et Frühling sont engagés dès le début des années 1990 dans la réforme du secteur de la sécurité publique au Chili qu'ils ont en partie impulsée, Franz Vanderschueren et Lucía Dammert prennent part un peu plus tardivement au processus d'apprentissage qui se déroule au Chili. Nous allons voir qu'ils contribuent aussi au développement du réseau autour de l'idée de sécurité citoyenne et à la propagation de celle-ci au Chili et ailleurs à partir de leur pôle respectif, le CSU et la FLACSO. Le sociologue belge Franz Vanderschueren, installé au Chili depuis la fin des années 1960, s'intéresse initialement aux questions de justice sociale dans les quartiers populaires périphériques. Proche de la gauche chilienne, Vanderschueren est contraint de quitter le pays suite au renversement du gouvernement d'Unité Populaire d'Allende par les militaires. Il rejoint Paris où, en 1979, il soutient une thèse de doctorat à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales sous la direction du sociologue espagnol Manuel Castells qu'il avait préalablement rencontré au Chili (Vanderschueren 2015). Il se trouve que Castells et le géographe et urbaniste Jordi Borja, dont Vanderschueren est également proche, font partie de ceux qui, en Espagne et en particulier à Barcelone, réfléchissent aux villes, notamment à la relation entre les espaces urbains et la construction du vivre-ensemble (Borja, Castells, Dorado et Quintana 1990; Borja 1998).

Revenu au Chili à la fin des années 1980, il rejoint les Nations Unies, en travaillant sur la question de la sécurité en milieu urbain, d'abord au sein du PGU-ALC de 1992 à 1995 puis avec ONU-Habitat jusqu'en 2001, où il met en place et coordonne le programme Villes plus Sûres (*Safer Cities*). Lors de ses trois années au PGU-ALC, il y côtoie l'urbaniste équatorien

Fernando Carrión qui est en charge du programme et, grâce à un forum organisé à Cali en 1993 (Carrión, Concha-Eastman et Cobo 1994), prend connaissance de l'expérience innovante de réduction de la violence menée à Cali par l'épidémiologiste Rodrigo Guerrero dont nous parlons dans le prochain chapitre (Vanderschueren 2015).

Vanderschueren affirme que c'est dans le cadre de son travail pour le PGU-ALC qu'il commence à collaborer avec le Forum Européen de Sécurité Urbaine (EFUS) et son président de l'époque Michel Marcus (Vanderschueren 2015). L'EFUS est une association fondée à Barcelone en 1987. Cet organisme se veut la concrétisation du mouvement européen et canadien qui, inspiré notamment du Rapport Bonnemaïson (Commission des Maires pour la Sécurité 1983), se forme autour de la nécessité de décentraliser la sécurité, et plus précisément d'octroyer aux municipalités les moyens d'agir en matière de prévention de la délinquance. Le fait que l'EFUS soit créé à Barcelone n'est pas une coïncidence puisque ce mouvement autour de la prévention locale de la délinquance se nourrit aussi de la réflexion menée en Espagne autour du concept initialement juridique de sécurité citoyenne (Bonnemaïson 1990; Martí 1990; Borja 2004). Ce mouvement aboutit également à la création du Centre International pour la Prévention de la Criminalité (CIPC) à Montréal. Depuis lors, Vanderschueren est resté proche de ces acteurs européens et canadiens. Bien que l'expression de sécurité citoyenne soit parfois utilisée par ce cercle d'acteurs et par Vanderschueren (Chalom, Léonard, Vanderschueren et Vézina 2001), le terme de sécurité urbaine (*urban safety*) reste privilégié durant ces années.

Après son départ d'ONU-Habitat, Vanderschueren rejoint l'Université Alberto Hurtado (UAH) où il crée justement le Centre en Sécurité Urbaine (CSU) dont il devient directeur. Il commence à utiliser le terme de sécurité citoyenne qu'il définit comme la prévention de la délinquance en milieu urbain avec une dimension participative (Vanderschueren 2015). Ici, l'ambiguïté en espagnol de l'adjectif *ciudadana* joue à plein puisque la *seguridad ciudadana* est comprise comme la sécurité en ville, et se confond pleinement avec la sécurité urbaine. Son curriculum vitæ nous montre qu'il est aussitôt intégré au réseau de la sécurité citoyenne⁹⁵. En

⁹⁵ Vanderschueren est souvent présenté comme le directeur du Centre en Sécurité Citoyenne (plutôt que du Centre en Sécurité Urbaine), signe que le CSU fait bien partie du mouvement. Vanderschueren considère d'ailleurs que tout le monde parle plus ou moins de la même chose même si les termes varient selon les acteurs : approche épidémiologique, sécurité citoyenne, sécurité urbaine, prévention de la délinquance... (Vanderschueren 2015).

effet, c'est à partir de ce moment que le Ministère de l'Intérieur du Chili fait régulièrement appel à lui ou à d'autres chercheurs du CSU, comme Alejandra Lunecke. C'est aussi à partir de 2003 qu'il intègre le cercle des consultants et experts associés à la BID pour des missions ponctuelles. Il participe par exemple à une publication de la BID sur la sécurité citoyenne (Vanderschueren 2007). Cela confirme les résultats de la cartographie réalisée sur la base des forums organisés sur la sécurité citoyenne et la prévention de la délinquance : en effet, grâce au CSU, l'UAH apparaît dans les forums à partir de 2004 et se retrouve tout de suite connectée aux autres acteurs, principalement chiliens (Annexes 5 et 6). De plus, Vanderschueren fait office d'intermédiaire entre, d'un côté, les acteurs chiliens dont le CSU et, de l'autre, les acteurs européens et ONU-Habitat pour lequel le chercheur est encore consultant : cela se remarque par la participation de membres de l'EFUS à une publication du gouvernement chilien et par la collaboration entre l'UAH et ONU-Habitat (Division de la Sécurité Citoyenne et UAH 2004; ONU-Habitat et UAH 2009; 2011). Tudela, à qui Vanderschueren fait parfois appel comme collaborateur (ONU-Habitat et UAH 2009), considère d'ailleurs que celui-ci a contribué à « [apporter] la vision la plus actualisée depuis l'Europe et les Nations Unies » (Tudela 2015). Des définitions légèrement différentes de la sécurité citoyenne n'empêchent donc pas une collaboration et une reconnaissance mutuelle entre les deux chercheurs.

Passons maintenant à la FLACSO-Chili. C'est sous l'impulsion d'une entrepreneuse politique, Lucía Dammert, que la FLACSO a participé à la promotion de la sécurité citoyenne dans le pays dans les années 2000 et a contribué au développement du réseau au Chili et au niveau transnational depuis le Chili. Dammert est diplômée en sociologie et planification urbaine. Elle arrive au Chili en 2001 pour intégrer le CESC créé la même année par Frühling. Dans la continuité des travaux d'Oviedo et Rodríguez de l'organisation SUR dont nous parlions dans la première partie (Oviedo et Rodríguez 1999b), elle s'intéresse notamment aux conséquences de l'insécurité et de la peur sur la construction de la citoyenneté (Dammert et Malone 2002; Dammert, Karmy et Manzano 2004). Elle écrit d'ailleurs sur ce thème avec Oviedo quand celui-ci est en poste au sein de la Division de Sécurité Citoyenne du Ministère de l'Intérieur (Dammert et Oviedo 2004). Au sein du CESC, elle publie notamment avec une collègue dudit centre, Alejandra Lunecke, qui rejoint peu de temps après le CSU de Vanderschueren (Dammert et Lunecke 2002, 2004).

Au CESC, Dammert dirige un ouvrage collectif sur la sécurité citoyenne impliquant des experts de toute la région, dont Máximo Sozzo du CELS et Gino Costa de l'IDL, tous deux collaborateurs réguliers de Frühling depuis ses années au CED comme nous l'avons vu auparavant (Dammert 2004b). Cette publication traduit un travail d'intermédiation de la part de Dammert dans la mesure où elle met en relation le CESC et les acteurs qui gravitent autour de cette organisation avec un nouveau protagoniste du mouvement : l'Union Européenne. L'ouvrage collectif est en effet soutenu par le Réseau 14 « Sécurité Citoyenne dans la Ville » du Programme URB-AL lancé par la Commission Européenne et dont le siège est situé à Valparaíso, près de Santiago. Le géographe espagnol Borja apparaît également parmi les contributeurs à cet ouvrage (Borja 2004). Son chapitre est bien révélateur de la réappropriation du concept juridique de sécurité citoyenne inscrit dans la Constitution espagnole pour le réorienter sur la question de la cohésion sociale, du vivre ensemble en milieu urbain et de la prévention locale de la violence⁹⁶.

Le curriculum vitæ de Dammert nous montre que durant son passage au CESC, elle exerce aussi en parallèle des fonctions au sein du Ministère de l'Intérieur. Elle opère entre autres en tant qu'experte auprès du chef de la Division de Sécurité Citoyenne de 2003 à 2004. Elle réintègrera le Ministère de l'Intérieur en 2014 avec le statut officiel de cheffe des conseillers du Secrétariat à la Prévention de la Délinquance.

Après son départ du CESC, elle rejoint la FLACSO en 2005 pour diriger le programme Sécurité et Citoyenneté jusqu'en 2010. Son passage à la FLACSO est l'occasion de renforcer ses liens, ou d'en développer de nouveaux, avec des acteurs nationaux et internationaux du mouvement de la sécurité citoyenne. Elle s'entoure de jeunes chercheurs comme Liza Zúñiga⁹⁷ et Felipe Salazar, mais aussi de Patricia Arias qui était déjà une protagoniste du mouvement au Chili (Arias 1995, 2000). De plus, Dammert continue sa collaboration avec Lunecke, passée du CESC au CSU dirigé par Vanderschueren (Dammert et Lunecke 2005; Lunecke et Ruiz 2007), contribuant ainsi au développement du réseau au niveau national. Avec la FLACSO, Dammert

⁹⁶ Gustavo Beliz, expert en sécurité citoyenne de la BID, reconnaît d'ailleurs l'apport de Borja à la réflexion sur le contenu de la sécurité citoyenne (Beliz 2007, 72-3).

⁹⁷ Liza Zúñiga travaille aujourd'hui avec Lucía Dammert au Secrétariat à la Prévention de la Délinquance du Ministère de l'Intérieur du Chili.

multiplie les publications collectives sur la sécurité citoyenne, bénéficiant encore dans certains cas du soutien financier et logistique de l'Union Européenne (Dammert 2004a, 2007a; Dammert, Alda et Ruz 2008; Dammert et Paulsen 2005; Dammert et Salazar 2009; Dammert et Zúñiga 2007).

Comme pour les trois passeurs d'idées mentionnés précédemment, le curriculum vitae de Dammert nous révèle qu'elle a développé des contacts au sein de plusieurs organisations intergouvernementales internationales. En effet, en plus de publier sur la sécurité citoyenne pour la CEPAL et le PNUD (Dammert 2005, 2006a), elle intervient régulièrement auprès des institutions internationales à partir de 2006 en tant que consultante et experte. Elle travaille au Département de Sécurité Publique du Secrétariat de Sécurité Multidimensionnelle de l'OEA de 2008 à 2010. Elle enchaîne ensuite plusieurs missions de conseil en sécurité citoyenne : en 2011, elle est consultée pour l'élaboration du rapport régional du PNUD sur la sécurité citoyenne (PNUD 2013, xiv); en 2012, elle est mandatée par ce même PNUD auprès du gouvernement argentin et par la BID pour conseiller la mairie de Lima; en 2013, elle intervient au Pérou en matière de justice pour la Banque Mondiale.

3.3 Conclusion

Il s'avère qu'un examen du cas chilien contribue à notre compréhension du processus global dans la mesure où il est révélateur d'un processus d'apprentissage social qui est à l'œuvre dans toute la région sur l'enjeu de l'insécurité et de la délinquance. En dépit de certaines spécificités, le cas du Chili permet d'illustrer une tendance globale à la transformation de l'action publique pour répondre à la montée de l'insécurité et de la délinquance en Amérique latine suite à la troisième vague de démocratisation. Diane Stone considère que ce type de problème – à savoir les problèmes similaires vécus de manière simultanée par différentes juridictions – favorise l'élaboration de politiques publiques transnationales (Stone 2008, 25). Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, la situation d'insécurité au Chili est rapidement mise en perspective avec celle de ses voisins latino-américains. Cela conduit à des échanges d'idées et de pratiques entre les acteurs et passeurs d'idées chiliens eux-mêmes mais également avec leurs homologues étrangers. Ces échanges se traduisent et sont facilités par des forums sur la sécurité citoyenne et de la prévention de la délinquance. Cela participe à la formation d'un

nouveau réseau d'action publique au Chili mais aussi à l'échelle transnationale depuis le Chili. Ce chapitre était aussi l'occasion de montrer que la sécurité citoyenne fédère un certain nombre d'acteurs qui divergent toutefois sur son contenu exact.

Cet examen attentif du cas chilien nous confirme le rôle des acteurs chiliens dans l'adoption et la diffusion de l'idée de la sécurité citoyenne que l'analyse de réseau avait mis en évidence dans le deuxième chapitre. Notre analyse du processus d'apprentissage au Chili nous montre bien l'existence d'une clique d'acteurs chiliens relativement bien connectés entre eux tout en développant et maintenant des liens avec le reste du réseau transnational d'action publique. Le constat d'un *cluster* chilien au sein du réseau transnational pouvait laisser penser que le Chili a été le théâtre de dynamiques qui ne se retrouvent pas ailleurs. Nous montrons au contraire que le cas chilien nous apporte un éclairage sur le mouvement de la sécurité citoyenne dans son ensemble.

Chapitre 4 : Mieux vaut prévenir que guérir : les professionnels de la santé publique et la violence comme maladie sociale

Dans cette thèse, nous arguons entre autres que la polysémie de la sécurité citoyenne favorise sa diffusion dans la région. Si, dans certains cas, la sécurité citoyenne est reprise comme un concept qui permet de marquer la rupture avec l'ancien régime autoritaire en matière de sécurité, dans d'autres cas, elle est pensée et promue comme une solution au problème de la violence et de la délinquance. Or, c'est à cette seconde version de la sécurité citoyenne que les professionnels de la santé publique ont contribué. Dans ce quatrième chapitre, nous montrons que ces derniers proposent une nouvelle définition du problème détachée de toute considération politique, et qu'ils offrent un cadre d'action préventif et multisectoriel présenté comme plus scientifique. Nous verrons dans le cinquième chapitre que cette approche de la santé publique est reprise par la Banque Interaméricaine de Développement pour définir et promouvoir la sécurité citoyenne comme solution à un problème. Ce quatrième chapitre constitue donc une première étape pour saisir le lien entre les acteurs de la santé publique et la montée de la sécurité citoyenne.

Nous avons vu que, parmi la diversité d'acteurs impliqués qu'elle met en exergue, la cartographie de la montée de la sécurité citoyenne réalisée dans le deuxième chapitre à partir des forums fait notamment ressortir la présence de plusieurs acteurs issus du secteur de la santé publique (Annexes 3 et 4). Certains d'entre eux sont assez discrets : c'est le cas des ministères de la santé salvadorien, hondurien, péruvien, colombien et brésilien, ainsi que de la Croix-Rouge, de l'Association Américaine de Santé Publique (APHA), de la Fondation Oswaldo Cruz (FIOCRUZ) et de son Centre Latino-Américain d'Études sur la Violence et la Santé Jorge Careli (CLAVES). D'autres, en revanche, sont plus visibles, à l'instar du Centre pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC), de la Fondation Mexicaine pour la Santé (FUNSALUD), du

Centre de Recherche en Santé et Violence (CISALVA)⁹⁸ et surtout de l'Organisation Panaméricaine de la Santé Publique (OPS).

Cette présence des professionnels de la santé publique dans les forums sur la sécurité citoyenne se confirme en examinant de plus près notre base de données. Nous nous rendons compte que Rodrigo Guerrero et Alberto Concha-Eastman, deux épidémiologistes colombiens que nous considérons comme des passeurs d'idées, participent fréquemment aux événements sur la sécurité citoyenne et la prévention de la violence depuis le milieu des années 1990 (Concha-Eastman, Guerrero, Álvarez, Cobo, De Roux et Alzate 1994; Guerrero 1994; Concha-Eastman 1995; Bobadilla, Cárdenas, Couttolenc, Guerrero et Remenyi 1996; Guerrero 1996a, 1997b, 1999). Parfois, ils prennent part à ces rencontres en tant que membres du CISALVA ou experts de l'OPS où ils sont tous les deux passés. À d'autres moments, ils y assistent à titre de représentants de la mairie de Cali où ils ont travaillé ensemble durant les deux mandats de maire de Guerrero (1992-1994 et 2012-2015). Ce dernier participe parfois aux rencontres en tant que directeur des fondations Vallenpaz et Carvajal. Tout cela nous confirme que, même si les professionnels de la santé publique qui utilisent l'expression de sécurité citoyenne sont rares (Guerrero 1999, 2007; Londoño et Guerrero 1999; Concha-Eastman 2002b, 2008), il existe bien un lien entre les acteurs de la santé publique et la sécurité citoyenne qu'il est pertinent d'examiner pour mieux comprendre la montée de la sécurité citoyenne dans la région.

Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur la mobilisation des professionnels de la santé publique autour de l'enjeu de la violence et de la sécurité afin d'identifier leur discours sur ce problème. Dans un premier temps, nous allons voir que les acteurs de la santé publique dans les Amériques n'ont pas attendu l'arrivée de l'idée de la sécurité citoyenne pour s'impliquer dans la réduction de la violence et de la délinquance. Pour cela, nous nous attardons sur quelques initiatives des années 1980 et 1990 qui illustrent la mobilisation de ces experts en matière de réduction de la violence aux États-Unis et en Amérique latine.

⁹⁸ Si l'acronyme CISALVA n'a pas changé, le centre basé à Cali s'appelle désormais l'Institut de Recherche et Développement en Prévention de la Violence et Promotion de la Cohabitation Sociale (*Instituto de Investigación y Desarrollo en Prevención de Violencia y Promoción de la Convivencia Social*).

Dans un deuxième temps, nous montrons que cette implication passe par un processus d'apprentissage au sein de la communauté des professionnels de la santé publique. Comme au Chili, leur amélioration de la compréhension du problème de la violence s'apparente à un apprentissage social dans la mesure où elle concerne à la fois la vision globale du problème, les objectifs à suivre et les mesures concrètes à mettre en place. Mais, contrairement au processus à l'œuvre au Chili qui conduit à une redéfinition de la violence et de l'insécurité en problème de droits humains dans un contexte démocratique, l'apprentissage mené au sein de la communauté des professionnels de la santé publique amène ceux-ci à plaider en faveur d'une redéfinition de la violence en problème de santé publique, sans considération pour le type de régime en place.

Considérant que toute définition d'un problème s'accompagne d'une histoire causale (Stone 2002) et d'une revendication (Felstiner, Abel et Sarat 1980), nous montrons que la construction de la violence en enjeu de santé publique vient avec un récit d'espoir qui place les professionnels de la santé publique dans le rôle des héros capables de résoudre le problème par l'application de la méthode épidémiologique. Nous soulignons donc que le discours des professionnels de la santé publique leur permet de transformer les contours du secteur de la sécurité publique par « la mobilisation d'une expertise légitime » (Muller 2005, 181) dans un domaine traditionnellement géré par les policiers et les juges.

4.1 La mobilisation des professionnels de la santé publique contre la violence

C'est dans les années 1980 que les membres du secteur de la santé publique commencent à manifester de l'intérêt pour le problème de la violence et de la délinquance et entreprennent un processus d'apprentissage social. Ils lancent des initiatives autour de cet enjeu aux États-Unis et en Amérique latine. Nous en retraçons brièvement quatre pour montrer l'implication des professionnels de la santé publique en matière de violence et criminalité. Bien que ces initiatives concernent certains des acteurs mentionnés en introduction, le CDC, le CLAVES, le CISALVA et l'OPS, nous prêtons une attention particulière aux acteurs colombiens et à l'OPS où sont passés certains d'entre eux. En effet, nous verrons dans la deuxième partie de ce chapitre que les professionnels colombiens de la santé publique, dont Guerrero et Concha-Eastman, sont les

mieux représentés dans les forums sur la sécurité citoyenne. Ce sont eux qui font le lien entre l'approche épidémiologique appliquée à la violence et la sécurité citoyenne.

4.1.1 L'impulsion étasunienne

Aux États-Unis, l'intérêt des professionnels de la santé publique pour le problème de la violence se donne à voir à partir des années 1980. L'atelier sur la Violence et la Santé Publique organisé en octobre 1985 par le Chirurgien Général Everett Koop est considéré comme un forum marquant de la mobilisation du secteur de la santé publique pour la réduction de la violence (Check 1985a; Rosenberg et Fenley 1991; Koop et Lundberg 1992). Un ensemble de professionnels de la santé publique commence à plaider pour une redéfinition de la violence en problème de santé publique.

L'engagement de cette communauté émergente se manifeste entre autres par une production écrite significative. À ce moment, des revues telles que *New England Journal of Medicine (NEJM)*, *Health Affairs*, *Public Health Reports*, *Journal of Health Care for the Poor and Underserved* et, surtout, le très réputé *Journal of the American Medical Association (JAMA)* constituent à la fois des espaces de réflexion sur le lien entre santé publique et violence et des moyens de diffusion de la parole de ces experts (Winett 1998). Les professionnels du secteur engagés dans la thématique de la violence y écrivent régulièrement des éditoriaux, chroniques, tribunes et articles scientifiques.

Le contenu de ces publications tourne autour du rôle du personnel soignant dans la réduction de la violence. Dans certains cas, il s'agit de débattre de la pertinence de penser la violence comme un problème de santé publique et de la pertinence de l'implication du personnel médical dans ce domaine (Sugg et Inui 1992; Winett 1998, 503). Néanmoins, bien souvent, la position est claire et affirmée car les auteurs revendiquent l'importance du rôle des acteurs de la santé publique dans la résolution du problème de la violence (Zylke 1988; Randall 1990; Earls 1991; Koop et Lundberg 1992; Mason et Proctor 1992; Novello, Shosky et Froehlke 1992; Rosenberg, O'Carroll et Powell 1992; Rosenberg 1995; Durfee 1993; Foege 1993; Prothrow-Stith 1995; Rosenberg, Powell et Hammond 1997).

En outre, cet intérêt des professionnels de la santé publique pour la question de la violence se traduit par une certaine institutionnalisation. Une partie de ces spécialistes sont

affiliés à des institutions gouvernementales comme le CDC et le United States Public Health Service Commissioned Corps. C'est d'ailleurs au sein du CDC qu'est lancé pour la première fois, en 1983, un programme d'épidémiologie de la violence dont la direction est confiée à Mark Rosenberg, épidémiologiste et psychiatre de formation (Check 1985c, 1985a, 1985b; Holden 1985; Marwick 1986; Dahlberg et Mercy 2011). La thématique s'institutionnalise plus fortement en 1993 avec la création de la Division de Prévention de la Violence au sein du Centre National pour la Prévention et le Contrôle des Blessures (Dahlberg et Mercy 2011).

4.1.2 Des initiatives universitaires en Colombie et au Brésil

En Amérique latine, c'est en Colombie et au Brésil que la mobilisation entreprise par les professionnels de la santé publique est la plus visible. Dans le premier pays, la genèse du lien entre violence et santé publique commence dans les années 1960. À cette époque, le médecin colombien Héctor Abad Gómez, professeur à l'Université d'Antioquia à Medellín et fondateur de l'École Nationale de Santé Publique, publie un article dans lequel il prône l'usage des méthodes épidémiologiques pour examiner et diminuer la violence dans son pays (Abad 1962)⁹⁹. S'il n'a pas consacré sa recherche à cette thématique, Abad a toutefois fait des émules grâce à son texte considéré comme fondateur. En effet, plusieurs professionnels de la santé publique impliqués dans la réduction de la violence, dont son ancien étudiant Saúl Franco¹⁰⁰, le citent comme un précurseur (Franco 1998; Franco 2015; Guerrero 2002; Briceño-León, Villaveces et Concha-Eastman 2008).

Dans les années 1990, l'intérêt des chercheurs colombiens en santé publique pour la question de la violence se traduit notamment par la mise en place du Centre de Recherche en Santé et Violence (CISALVA) rattaché à l'Université del Valle de Cali. Cet organisme est créé en soutien au programme DESEPAZ (Développement, Sécurité et Paix) de prévention de la

⁹⁹ Le texte d'Abad sort près de vingt ans avant le début de la mobilisation des médecins étasuniens en matière de prévention de la violence. Toutefois, aucune référence n'y est faite dans le corpus de textes des professionnels de la santé publique étasuniens que nous avons examiné.

¹⁰⁰ Franco est diplômé en santé publique de l'Université d'Antioquia à Medellín et en médecine sociale de l'Université Autonome Métropolitaine de Xochimilco au Mexique.

violence impulsé par l'épidémiologiste Guerrero¹⁰¹ élu à la tête de l'administration municipale pour la période 1992-1994. Guerrero et deux de ses proches collaborateurs à la mairie, Alberto Concha-Eastman¹⁰² et Gustavo De Roux¹⁰³, ont fait partie de l'équipe scientifique et administrative du CISALVA.

Au Brésil aussi la première initiative des professionnels de la santé publique en matière de violence voit le jour dans le milieu universitaire. Elle prend forme à Rio de Janeiro avec la création en 1988 du Centre Latino-Américain d'Études de Violence et Santé (CLAVES) au sein de la Fondation Oswaldo Cruz. En exil au Brésil depuis 1987 pour des raisons de sécurité personnelle, le Colombien Franco rejoint l'École de Santé Publique de la Fondation en tant que consultant détaché par l'Organisation Panaméricaine de la Santé. Là-bas, délaissant le thème de la malaria pour celui de la violence, Franco participe à la création du CLAVES (Franco 2015). Le but de ce centre est d'examiner les impacts de la violence sur la santé publique et d'identifier des solutions possibles pour diminuer les actes et comportements violents.

4.1.3 L'expérience de Cali et sa promotion transnationale

L'intérêt des professionnels de la santé publique pour l'enjeu de la violence se manifeste aussi à travers des initiatives d'action publique. L'expérience menée à Cali constitue un cas emblématique d'application des méthodes épidémiologiques au problème de la violence dans la région. Élu maire de Cali en 1991 pour un mandat de trois ans (1992-1994), Rodrigo Guerrero prend la tête d'une ville en proie à une violence extrême, à l'instar de Bogota et Medellin, les autres grandes agglomérations du pays. Il choisit d'appliquer les méthodes épidémiologiques pour mieux comprendre le problème de la violence qui touchait la ville à cette époque et en réduire l'ampleur. Il lance le programme DESEPAZ (Développement, Sécurité, et Paix) qui

¹⁰¹ Guerrero est diplômé en médecine et santé publique de l'Université del Valle de Cali (1962) et titulaire d'un doctorat en épidémiologie de l'Université de Harvard (1968). Dans les années 1970-1980, il a exercé les fonctions de professeur et doyen de la Faculté de Médecine à Cali, de recteur de l'Université del Valle, et de directeur de l'Hôpital Universitaire de cette même université.

¹⁰² Concha-Eastman détient une maîtrise en épidémiologie de l'Université del Valle (1986) et de l'École d'Hygiène et de Médecine Tropicale de Londres (1988).

¹⁰³ De Roux n'est pas épidémiologiste de formation mais ingénieur agronome et diplômé en sociologie du développement. Il a cependant été ministre de la Santé Publique en 1992, sous la présidence de César Gaviria.

repose sur l'application des méthodes épidémiologiques au problème de la violence. Il décrit DESEPAZ de la manière suivante :

Le programme part du principe que la violence est une maladie évitable. Ce faisant, les méthodes de l'épidémiologie descriptive peuvent être appliquées pour étudier le crime et obtenir de l'information pour savoir où et quand celui-ci arrive, qui sont les victimes et les agresseurs, et quels sont les facteurs liés à la violence. Outre le fait de relier la recherche à la prévention et au contrôle de la criminalité, le programme suppose que la violence est un problème multi-causal qui requiert de multiples interventions, telles que le développement social, la promotion de valeurs ainsi que de modèles sains de comportement social, en plus des mesures de police. Finalement, le programme suppose que la sécurité publique ne peut pas être atteinte sans l'engagement de tous les citoyens (Guerrero 1993, 12).

Cette intervention de la municipalité en matière de sécurité et violence s'inspire explicitement des méthodes de l'épidémiologie. Dans l'extrait ci-dessus et dans d'autres publications ou présentations, les artisans du programme DESEPAZ affirment qu'il repose sur plusieurs principes : la reconnaissance du caractère multicausal du problème de la violence, la nécessité d'améliorer la connaissance sur le problème par la recherche, l'accent sur les mesures préventives, l'impératif de la participation citoyenne, la promotion de la tolérance et de l'équité (Guerrero 1993; 1996a, 1996c, 1999; Concha-Eastman *et al.* 2002; Guerrero et Concha-Eastman 2002). Ces lignes directrices de DESEPAZ sont importantes dans la mesure où elles rejoignent certains des éléments associés à l'idée de la sécurité citoyenne.

Nous verrons plus loin que la reconnaissance de la multiplicité des causes de la violence constitue un aspect central de l'approche épidémiologique promue par les acteurs du secteur de la santé publique, comme elle l'est au Chili avec la sécurité citoyenne. À Cali, les décideurs affirment ainsi rompre avec les visions d'un problème de violence urbaine seulement lié à un développement urbain incontrôlé, à la hausse de la pauvreté – deux explications dont ils contestent la validité – ou encore au narcotrafic (Guerrero 1996a). Pour mieux saisir le phénomène de la violence dans sa complexité, la municipalité crée l'Observatoire Municipal du Délit et de la Violence, qui est chargé du suivi des niveaux de violence à Cali ainsi que de la collecte et de l'analyse de données sur les actes de violence. Un tel travail doit permettre d'identifier et cibler certains facteurs de risque, comme le port des armes à feu et la vente et consommation d'alcool, sur lesquels intervenir de manière à obtenir des résultats positifs

(Londoño et Guerrero 1999, 4; Buvinic, Morrison et Shifter 1999b, 31). En 1995, cet observatoire est remplacé par le CISALVA pour soutenir le programme dans cette tâche.

Les épidémiologistes Guerrero et Concha-Eastman jouent tous les deux un rôle-clé dans la mise en place du programme DESEPAZ. Le premier, maire de la ville, en est l'instigateur. Quant au second, initialement secrétaire de la santé municipale de juin 1992 à juin 1993, il est nommé par Guerrero pour suppléer Gustavo De Roux au poste de directeur de DESEPAZ de juillet 1993 à décembre 1994. Il en supervise donc la mise en œuvre pendant un an et demi. Guerrero et Concha-Eastman peuvent donc se prévaloir d'une certaine expertise et d'une légitimité en tant que praticiens quand il est question de la méthode épidémiologique appliquée à la violence.

Considérant l'expérience de Cali comme une réussite en termes de diminution de la violence, le maire de Cali et ses collaborateurs en font la promotion dans l'arène transnationale par le biais des forums et des publications. En septembre 1993, alors que Guerrero est encore en fonction, la mairie de Cali organise, en coordination avec le PGU-ALC, le séminaire international Ville et Violence en Amérique latine. Les membres de l'administration municipale impliqués dans la gestion de DESEPAZ y participent directement (Carrion, Concha-Eastman et Cobo 1994; Concha-Eastman, Guerrero, Álvarez, Cobo, De Roux et Alzate 1994; De Roux 1994; Espitia, Guerrero et Concha-Eastman 1994; Guzmán 1994b). La même année, Guerrero publie une brève chronique dans la revue *The Urban Age* qui dépend de la Banque Mondiale. Il y expose sa vision du problème de la violence urbaine à Cali et les grandes lignes d'action du programme DESEPAZ (Guerrero 1993). Il mentionne également l'expérience de Cali dans sa présentation de novembre 1994, lors de la première Conférence Interaméricaine de l'OPS intitulée Société, Violence et Santé (Guerrero 1994). En mars 1994, c'est Concha-Eastman qui partage l'expérience de Cali lors d'un séminaire organisé conjointement par le PNUD et le gouvernement colombien, l'un des premiers forums sur la sécurité citoyenne dans la région (Concha-Eastman 1995). Ancien membre de l'administration locale, De Roux participe également à la mise en avant de l'expérience de Cali dans des revues nord-américaines, avec

l'épidémiologiste argentin César Chelala¹⁰⁴ (De Roux et Chelala 1994; Chelala et De Roux 1994). Nous verrons plus loin que l'expérience de Cali, considérée comme un succès, est rattachée à un discours spécifique des professionnels de la santé publique pour légitimer leur immixtion dans la thématique de la violence.

4.1.4 L'engagement de l'Organisation Panaméricaine de la Santé

Au regard des résultats du recensement des forums et de l'analyse formelle de réseau présentés dans le premier chapitre, l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) apparaît comme un acteur important en matière de sécurité citoyenne et prévention de la violence dès le début des années 1990 (Tableaux II et III et Figure 3). L'engagement de l'OPS en faveur de la réduction de la violence intervient officiellement avec la résolution CD37.19 Violence et Santé adoptée par le Conseil directeur de l'OPS lors de la 45^e session du Comité régional qui s'est tenue du 27 septembre au 1^{er} octobre 1993 (OPS 1993)¹⁰⁵. Cette mise en action répond au constat de la gravité du problème de la violence dans la région ainsi qu'à la construction de la violence en problème de santé publique par certains acteurs et passeurs d'idées proches de l'institution.

Cet engagement de l'OPS en matière de réduction de la violence se traduit par des activités de réflexion et d'action mobilisant plusieurs divisions de l'organigramme, ainsi que par le recrutement de plusieurs spécialistes de la région. En 1992, le Conseil directeur de l'OPS lance le Plan d'action régional sur la santé intégrale des adolescents qui est confié à la Division de protection et promotion de la santé. En 1993, le Conseil directeur de l'Organisation approuve le Plan d'action régional sur la violence et la santé. L'épidémiologiste Guerrero a aidé à son élaboration alors qu'il était encore maire de Cali. En 1995, à la fin de son mandat, il rejoint les

¹⁰⁴ Avec l'arrivée des militaires au pouvoir en Argentine, le médecin César Chelala commence à s'engager en matière de défense des droits humains. C'est en partie grâce à cet engagement qu'il se fait connaître au niveau international : en 1979, il reçoit le prix Overseas Press Club of America pour le meilleur article sur les droits humains (Heath Hoeffel et Chelala 1979). Par la suite, il continue de publier des chroniques sur ce thème (Chelala 2001).

¹⁰⁵ L'Organisation Mondiale de la Santé emboîte le pas à l'OPS trois ans plus tard avec la déclaration WHA49.25 Prévention de la Violence : Une Priorité de Santé Publique (OMS 1996).

bureaux de l'OPS à Washington¹⁰⁶. Il y intègre la Division de Prévention et Contrôle des Maladies Non-transmissibles où il coordonne le Plan d'Action Régional de Prévention de la Violence et encourage la création de la Coalition Interaméricaine pour la Prévention de la Violence (IACPV) qui regroupe entre autres l'OPS, la BM, la BID, l'OEA et le CDC. C'est sous la supervision technique de Guerrero et du directeur de la Division de la Protection et Promotion de la Santé, le médecin brésilien João Yunes, que Chelala, alors consultant auprès de l'OPS, rédige une publication destinée à la fois au grand public et aux décideurs présentant le problème de la violence comme un enjeu de santé publique (Chelala 1997). En 1998, l'OPS recrute Concha-Eastman pour succéder à Guerrero, dont il était le collaborateur à Cali, aux postes de conseiller régional en matière de prévention de la violence et de représentant de l'OPS auprès de l'IACPV; fonctions qu'il occupe jusqu'à son départ en 2009.

L'implication de l'OPS en matière de réduction de la violence se manifeste aussi par l'organisation de rencontres. C'est en novembre 1994, à Washington, que la Division de Protection et Promotion de la Santé organise sa première conférence interaméricaine intitulée Société, Violence et Santé, en collaboration avec d'autres institutions nationales ou internationales (Ordenes et Vanolli 1994). En 1995, l'OPS s'associe au PGU-ALC pour mettre en place, à Cali, l'atelier Système de Surveillance Épidémiologique des Causes Externes de Mortalité (Concha-Eastman, Guerrero, Phebo et Migliónico 1996).

En 1996, l'Organisation Panaméricaine de la Santé lance le projet Attitudes et Normes Culturelles face à la Violence dans les Amériques (*Actitudes y Normas Culturales frente a la Violencia*). Ce projet, communément appelé Projet ACTIVA, est conjointement géré par la Division de la Santé et du Développement Humain, via le Programme de Coordination des Recherches¹⁰⁷ et par la Division de la Protection et de la Promotion de la Santé¹⁰⁸. Il fait partie du volet académique du Plan Régional d'Action contre la Violence que l'OPS a adopté en 1993. Le projet ACTIVA n'est pas une initiative isolée de l'OPS : il réunit plusieurs centres de

¹⁰⁶ L'épidémiologiste colombien n'est pas un inconnu dans les institutions internationales. Il intervient déjà en 1991, dans les discussions techniques sur les impacts de l'urbanisation sur la santé qui se tiennent pendant la 44^{ème} Assemblée de l'OMS à Genève (OPS et OMS 1991, 13).

¹⁰⁷ Le programme est mené par Rebecca De Los Ríos et Alberto Pellegrini Filho.

¹⁰⁸ Katherine Weaver et Matilde Maddaleno représentent cette Division au sein du projet ACTIVA.

recherche du continent¹⁰⁹ et des chercheurs aux profils variés¹¹⁰ (McAlister, Vélez, De Los Ríos, Fournier et Piquet-Carneiro 1999). Certains de ces chercheurs sont proches du mouvement naissant autour de la sécurité citoyenne : il s'agit du Chilien Enrique Oviedo, du Vénézuélien Roberto Briceño-León et du Salvadorien José Miguel Cruz. Précisant que la démarche comparative s'est révélée utile pour comprendre les origines de certaines maladies (McAlister et Vélez 1999, 317), le projet contient une dimension comparée dans la mesure où il inclut huit villes¹¹¹. Les résultats font l'objet d'un numéro spécial de la revue de l'OPS, le *Pan American Journal of Public Health*.

L'engagement de l'OPS en matière de prévention de la violence ne s'est pas produit du jour au lendemain. Passé du Brésil où il a cofondé le CLAVES à Washington où il intègre le Programme de Développement des Ressources Humaines de l'OPS en juin 1989, l'épidémiologiste colombien Franco est un témoin privilégié de ce processus (Franco 2015). D'après lui, cet intérêt de l'OPS pour la question de la violence est le résultat de la convergence de plusieurs champs de recherche au sein de l'institution :

À l'OPS, le thème de la violence avait déjà été abordé avant. Non pas comme un thème général, mais plutôt sur des aspects spécifiques. Concrètement, il y avait deux ou trois aires d'intérêt. L'un de ces domaines est le thème de la violence contre les enfants. Vous savez qu'avait déjà été décrit le syndrome de l'enfant battu. Et nous parlons des années 1960-1970. Et cela a commencé à gagner de l'importance au sein de l'OPS. Et je crois que c'est l'une des sources importantes. L'autre était la question... parallèlement à cela, le problème de la violence intra-familiale. Ce thème préoccupait l'OPS depuis les années 1960. Ce qui l'intéressait, c'était surtout la violence contre les enfants, la violence contre les femmes, la violence conjugale. Dans les années 1970 et 1980, à l'Organisation, il y avait déjà un intérêt réel pour la question de la violence au sein des familles, d'un côté, et la violence contre les femmes. [...] Et la troisième origine de l'intérêt de l'OPS pour la

¹⁰⁹ Parmi lesquels CISALVA, ISER, IUDOP-UCA et LACSO.

¹¹⁰ Les membres du projet affichent des profils divers. Certains sont diplômés en psychologie (Alfred McAlister, Marco Fournier, Florentino Moreno, Pamela Orpinas et José Miguel Cruz). D'autres sont sociologues (Enrique Oviedo et Roberto Briceño-León) ou économistes et statisticiens (Leandro Piquet-Carneiro). Une bonne partie sont des professionnels de la santé publique et épidémiologistes (Alberto Concha-Eastman, Rodrigo Guerrero, Luis Fernando Vélez, Ceci Vilar Noronha, Alfred McAlister, Pamela Orpinas, Alberto Pellegrini Filho, Matilde Maddaleno).

¹¹¹ Rio de Janeiro et Salvador de Bahia au Brésil, Santiago du Chili, San José au Costa Rica, San Salvador au Salvador, Cali en Colombie, Caracas pour le Venezuela ainsi que Madrid en Espagne.

violence était le problème de la violence et de la santé mentale. Au sein de l'Organisation Panaméricaine, il y avait quelques personnes qui s'intéressaient à ce thème. Concrètement, il y avait un médecin psychiatre juif [argentin], le docteur Itzhak Levav, qui travaillait dans le domaine de la santé mentale à l'OPS. Et il insistait, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, sur l'importance de penser la violence davantage d'un point de vue de la santé mentale. Et je crois finalement qu'une quatrième racine à l'intérieur de l'OPS, c'était le champ de l'épidémiologie où quelques épidémiologistes, comme la docteure Helena Restrepo, colombienne elle aussi, exposaient l'importance de regarder la dimension épidémiologique de la violence. [...] Ces quatre éléments ont été les noyaux par lesquels l'Organisation s'est intéressée à ce thème. Maintenant, il faut préciser qu'il ne s'agissait pas, alors, d'une préoccupation globale pour la violence mais plutôt d'un intérêt pour certains types de violence, comme je vous le dis, ces trois ou quatre sortes de violence : violence familiale, violence contre les femmes, violence contre les enfants, violence et santé mentale, et épidémiologie de la violence. C'est à partir de cela que, ensuite, l'Organisation a pu penser la violence comme un problème général, comme un problème de santé publique (Franco 2015).

Franco présente le thème de la santé mentale comme l'un des points de départ de l'engagement de l'OPS dans la prévention de la violence. Toutefois, l'argument de la santé mentale ne perce guère dans le discours comme dans les pratiques de l'Organisation en matière de violence.

À cette époque, la recherche sur le lien entre les troubles psychiques des individus et leur propension à la violence demeure encore naissante et ses résultats sont au mieux préliminaires, au pire contradictoires. Certes, des études soutiennent qu'il existe bien un lien entre les troubles mentaux – notamment lorsqu'ils sont sérieux – et la capacité à adopter des comportements violents (Swanson, Holzer, Ganju et Jono 1990; Monahan 1992; Swanson, Borum, Swartz et Monahan 1996). Néanmoins, d'autres travaux montrent que les comportements violents des personnes présentant des troubles mentaux sont plutôt une exception et que la majorité des gens violents ne souffrent pas de problèmes de santé mentale. Ainsi, à ce moment, le facteur de la santé mentale n'est pas un bon prédicteur de violence future : il ne semble ni nécessaire, ni suffisant pour expliquer la violence, et ce d'autant plus que les niveaux de violence atteints dans les Amériques au début des années 1990 sont extrêmement élevés.

Les professionnels de la santé publique mettent davantage l'accent sur les facteurs sociaux, économiques, culturels et situationnels de la violence dans leur discours (Winett 1998). C'est également le cas au sein de l'OPS. En effet, ACTIVA, son projet-phare lancé en 1996 dont nous parlons plus loin dans ce chapitre, porte explicitement sur les attitudes et les normes culturelles concernant la violence et ignore le lien entre violence et santé mentale (McAlister *et*

al. 1999). De plus, dans une intervention lors d'un atelier de l'OPS sur la délinquance juvénile, Guerrero, ancien maire de Cali devenu conseiller régional de l'OPS en santé et violence, dit ceci :

Si nous visualisons la violence comme une maladie, nous pourrions dire qu'il y a un facteur génétique, l'agressivité, qui la caractérise et que l'espèce humaine partage avec d'autres espèces inférieures. C'est depuis tout récemment que l'on a commencé à en savoir davantage sur l'agressivité. On a identifié les zones du corps où se trouve l'agressivité et on commence à connaître la nature des médiateurs chimiques, des neurotransmetteurs, qui permettent son expression. Malheureusement, pour le moment, ces connaissances n'ont pas encore de conséquences pratiques. Mais l'expérience a montré qu'il existe également d'autres facteurs qui permettent ou facilitent la manifestation de l'agressivité (Guerrero 1997b).

À en croire l'ancien maire de Cali, le fait de se concentrer sur la variable de la santé mentale comme explication de la violence serait presque incompatible avec l'approche épidémiologique puisque celle-ci se concentre sur les facteurs de risque qui rendent possible la commission d'actes violents, à défaut de pouvoir agir directement sur la santé mentale des individus. D'ailleurs, les mesures contenues dans le programme DESEPAZ qu'il met en place à Cali n'ont rien à voir avec la santé mentale. Il s'agit de mesures sociales, économiques, éducatives et de contrôle via la restriction de la vente et consommation d'alcool ainsi que du port d'armes (Guerrero 1993; 1996a, 1996c; Concha-Eastman *et al.* 2002; Guerrero et Concha-Eastman 2002). Là aussi, le discours des acteurs de la santé publique sur la violence, en insistant sur les facteurs sociaux et comportementaux, s'accorde bien avec certains des éléments associés à la sécurité citoyenne.

Franco prétend que l'intérêt de l'OPS pour la violence est également le résultat de la préoccupation de l'institution pour la santé des enfants et des femmes. La résolution de 1993 tend à confirmer cela (OPS 1993). D'une part, l'accent est mis sur deux types particuliers de violence : celle qui touche les femmes et celle dont sont victimes les jeunes. D'autre part, il y est précisé que la violence faite aux femmes vient alimenter et renforcer les dynamiques déjà existantes de discrimination dont elles sont victimes. La référence à la violence faite aux femmes n'est pas vraiment présente ou mise en avant dans le discours des professionnels de la santé publique aux États-Unis et en Amérique latine. Ceux-ci tendent plutôt à souligner la gravité du problème de la violence chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier de sexe

masculin (Zylke 1988, 2621; Randall 1990, 2612; Franco 1990; Mason et Proctor 1992, 3003; Yunes 1993; Yunes et Rajs 1994; Rosenberg, Powell et Hammond 1997, 1641). Franco considère que cette attention portée sur la violence qui touche les femmes est révélatrice de la réceptivité de l'OPS aux idées et aux luttes du mouvement féministe :

L'autre était la question... parallèlement à cela, le problème de la violence intra-familiale. Ce thème préoccupait l'OPS depuis les années 1960. Ce qui l'intéressait, c'était surtout la violence contre les enfants, la violence contre les femmes, la violence conjugale. Dans les années 1970 et 1980, à l'Organisation, il y avait déjà un intérêt réel pour la question de la violence au sein des familles, d'un côté, et la violence contre les femmes. Et là, il faut reconnaître que le développement des mouvements féministes au niveau international, en Europe, mais ici, dans ce cas, en Amérique, aussi bien du Nord que du Sud, cette mobilisation, cette revendication des femmes a mis aussi sur le tapis avec plus de force dans les années 1970 et 1980 le problème de la violence contre les femmes et l'OPS a créé, je parle de la fin des années 1980, le programme Femme, Santé et Développement, dans lequel ce thème de la violence contre les femmes était très important (Franco 2015).

Les agendas scientifique et politique de la violence contre les enfants et contre les femmes perdurent au sein de l'OPS après 1993 (Chelala 1997; OPS 1997; Weaver et Maddaleno 1999; McAlister 2000; Velzeboer 2003). Le premier thème est toutefois élargi à la violence juvénile pour inclure la question des gangs de rue (*maras* et *pandillas*) qui sont très implantés en Amérique centrale. Le thème de la violence intrafamiliale perdure notamment parce que les études épidémiologiques montrent qu'une bonne partie des individus violents ont été victimes ou témoins de violence durant l'enfance. Il y a donc un lien étroit entre la violence sociale et la violence domestique par le biais de l'apprentissage : la violence est apprise dès le plus jeune âge au sein du foyer pour être répétée à l'âge adulte (Levav, Guerrero, Phebo, Coe et Cerqueira 1996; Weaver et Maddaleno 1999, 341).

La préoccupation de l'OPS pour le problème de la violence en générale est aussi le résultat d'un élargissement du contenu de la notion de santé publique suite à la découverte et à la prise en compte de nouvelles informations au tournant des années 1990. Dans son rapport régional du début de la décennie, l'OPS, au regard des données recueillies et par leur comparaison avec les données périodes antérieures¹¹², fait le constat d'une « augmentation

¹¹² Le rapport régional précédent ne met pas particulièrement l'accent sur la violence. Il parle globalement des morts violentes (par homicide, accident et suicide) sans s'attarder sur les décès par homicide (OPS 1986).

inquiétante » (OPS 1990, 221) ou d'une « grande augmentation » (OPS 1990, 223) des niveaux de violence. Le rapport de l'Organisation soutient que « les taux de mortalité pour l'ensemble des causes externes¹¹³ sont clairement élevés dans la majorité des pays » (OPS 1990, 222). De surcroît, la comparaison permet de montrer la gravité de la situation puisque les données présentent des taux de mortalité pour causes externes supérieurs aux taux de mortalité dus aux maladies diarrhéiques, infectieuses ou parasitaires (OPS 1990, 222). Le rapport souligne la « concentration marquée du problème parmi les individus de sexe masculin » et parmi les jeunes comme le montrent les données pour le cas salvadorien mentionné par l'OPS : dans ce pays, en 1984, le taux de mortalité pour causes externes est de 432,1 décès pour 100 000 habitants parmi les hommes de 15-24 ans alors qu'il est de 48,6 pour les femmes de la même catégorie d'âge (OPS 1990, 222).

Des causes externes de mortalité, ce sont les homicides qui retiennent le plus l'attention. Le rapport de 1990 et l'article de Franco publié dans l'*Epidemiological Bulletin* de l'OPS montrent que les statistiques d'homicides présentent une tendance inquiétante (OPS 1990; Franco 1990). Malgré des variations évidentes entre les nations, les taux d'homicide sont élevés et ont même augmenté au Salvador, en Colombie, au Venezuela et au Guatemala, étant désormais une des cinq causes principales de mortalité dans dix-sept pays de la région (OPS 1990, 223). Par ailleurs, l'OPS souligne que les taux d'homicides sont généralement plus élevés pour les jeunes hommes, allant même jusqu'à devenir la deuxième cause de mortalité pour les 15-24 ans dans de nombreux pays de la région (OPS 1990, 223; Franco 1990). D'après le rapport, les données relatives aux morts par homicide sont révélatrices « de la situation de violence répandue dans les Amériques » (OPS 1990, 223).

Toutes ces données sont utilisées pour montrer que l'enjeu de la violence est étroitement lié au domaine de la santé publique du fait de ses conséquences humaines mais aussi économiques puisque la violence surcharge les services de santé dont les ressources sont souvent limitées (OPS 1990, 221; Franco 1990). Cette inclusion de la thématique de la violence dans les

¹¹³ Selon le système de classification internationale des maladies utilisé pour classer les cas de mortalité et morbidité en fonction de leurs causes, les décès pour causes externes concernent entre autres les accidents, les suicides et les homicides.

missions de l'OPS est facilitée par une conception large et vague de la santé publique définie comme étant relative à tout ce qui touche la vie des personnes ainsi que les conditions et possibilités de réalisation de la vie des individus (OPS 1990, 224). Ainsi, comme le soulignent certains auteurs, rares sont les activités ou problèmes qui ne pourraient pas potentiellement affecter la vie et les conditions de vie des gens (Keithley et Robinson 2000, 69-70). Et la violence ne fait pas exception : l'OPS la considère comme « une menace ou une négation des conditions de possibilité de réalisation de la vie ainsi que de la vie elle-même » (OPS 1990, 221). Nous voyons bien que le discours des acteurs de la santé publique sur la violence rejoint celui des promoteurs de la sécurité citoyenne qui, au Chili notamment, construisent l'insécurité comme un problème qui nuit à la qualité de vie des individus et à l'exercice de leurs droits et libertés (Figuroa 1995, 16; Schneider 1995, 3; Oviedo 1995b; Vial 1998, 280; Burgos 2000, 14; Herrera et Tudela 2005, 160).

Dans les quelques pages du rapport de 1990 qui sont consacrées à la violence, l'OPS souligne la complexité du phénomène de la violence dans « ses causes, ses différentes modalités, ses formes concrètes d'expression, ses agents et ses victimes, ses conséquences et implications » (OPS 1990, 221). Pour l'Organisation, les causes de la violence sont multiples et touchent aussi bien « l'exacerbation des inégalités socio-économiques » que « l'intensification des conflits internes » dans la région ou la croissance du narcotrafic (OPS 1990, 223). Là aussi, la vision du problème recoupe celle des tenants de la sécurité citoyenne au Chili comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

4.2 Apprentissage social et redéfinition du problème de la violence

Dans cette partie, nous mettons l'accent sur les professionnels latino-américains de la santé publique, en particulier sur ceux de Colombie qui promeuvent l'approche épidémiologique appliquée à la violence et portent l'expérience de Cali dans l'arène transnationale où ils entrent en contact avec les tenants de la sécurité citoyenne. Comme aux États-Unis (Winett 1998), les professionnels de la santé publique d'Amérique latine s'engagent pour la question de la violence et du crime au moment de la montée du niveau de violence dans les années 1980-1990. Cette mise à l'agenda du problème de la violence est étroitement associée à leur perception d'un échec des politiques répressives traditionnelles qui leur paraissent insuffisantes voire inefficaces pour

traiter un problème aussi complexe. À la manière de la critique voire de la crise d'un paradigme dominant qui ouvre un espace politique favorable à de nouvelles idées (Hall 1993; Kingdon 2003; Jenson 2010), le fait d'associer la montée de la violence à un échec du modèle punitif et pénal traditionnel offre la possibilité aux acteurs du secteur de la santé publique d'avancer leurs idées dans l'arène transnationale¹¹⁴. Étant donné que toute définition du problème s'accompagne d'une structure narrative (Stone 2002), nous tentons d'identifier les composantes d'un tel discours parmi les professionnels de la santé publique au sujet de la violence.

Pour ce faire, nous nous concentrons sur une poignée d'épidémiologistes latino-américains très impliqués en matière de réduction de la violence et qui ont laissé une production écrite suffisante pour reconstituer leur récit autour de cet enjeu. Il s'agit notamment des Colombiens Guerrero, Concha-Eastman¹¹⁵, De Roux et Franco dont nous avons évoqué le parcours précédemment. Les deux premiers font d'ailleurs office de passeurs d'idées qui, dans les publications et les forums sur la sécurité citoyenne et la prévention de la violence, construisent et répètent un récit d'espoir relativement persuasif permettant de rattacher le problème de la violence à leur solution privilégiée, à savoir l'approche épidémiologique qu'ils ont appliquée à Cali au début des années 1990. Cette structure narrative participe d'ailleurs à la construction et à la diffusion dans l'arène transnationale de l'expérience de Cali comme pratique exemplaire¹¹⁶. Même si nous nous concentrons sur ces quelques individus, nous verrons que leur discours n'est pas isolé puisqu'il correspond parfaitement aux éléments narratifs et argumentatifs que nous pouvons retrouver dans le discours de la communauté des professionnels de la santé publique aux États-Unis. En effet, dans les deux cas, la redéfinition de la violence en

¹¹⁴ Aux États-Unis, certains disent que « considérer la violence dans notre société comme une question purement sociologique, ou de respect de la loi, a conduit à un échec total. Il est temps de tester de manière plus poussée si la violence peut être réactive aux interventions médicales ou de santé publique » (Koop et Lundberg 1992, 3076).

¹¹⁵ La collaboration entre Guerrero et Concha-Eastman a abouti à une dizaine de publications conjointes dans lesquelles ils exposent leur vision du problème de la violence et de ses solutions (Espitia, Guerrero et Concha-Eastman 1994; Concha-Eastman *et al.* 1996; Concha-Eastman et Guerrero 1999; Guerrero et Concha-Eastman 2001; Concha-Eastman, Espitia, Espinosa et Guerrero 2002).

¹¹⁶ Cela rejoint les travaux de Montero qui montre que la diffusion d'une politique publique est moins liée à ses qualités techniques qu'à la construction d'un récit autour de cette innovation et à la circulation de ce récit dans les rencontres et forums via des *persuasive practitioners* (Montero 2016).

problème de santé publique va de pair avec un discours d'espoir¹¹⁷ propre à la communauté des professionnels de la santé publique (Keithley et Robinson 2000, 70-1).

Ici, l'espoir découle de la prétention des médecins à résoudre en partie le problème de la violence par les méthodes scientifiques de la santé publique. L'analogie aux maladies et les références aux succès de la médecine pour les combattre permettent, d'une part, de mettre davantage en exergue la vision d'espoir au cœur de ce discours pour l'opposer aux discours sécuritaires reposant généralement sur la peur et l'émotion, et d'autre part, d'associer directement les professionnels de la santé publique à cet espoir. Parce qu'ils se présentent comme les détenteurs de la clé du problème de la violence, les experts sont de ce fait associés à la figure du héros habituellement présente dans les récits de politique publique (Stone 2002, 138). Se présentant comme des sauveurs, les professionnels de la santé publique bénéficient ainsi d'une certaine légitimité pour intervenir dans un domaine qui ne fait traditionnellement pas partie de leurs compétences. Ce récit d'espoir accompagne donc la transformation des frontières du secteur de la sécurité.

4.2.1 La construction de l'échec

Nous allons voir que les professionnels de la santé publique dressent un portrait peu flatteur de la situation de la violence dans la région. Cela semble plutôt logique puisque c'est de ce contexte de violence élevée que découle leur intérêt pour cet enjeu. Nous montrons que, comme au Chili, le processus d'apprentissage social entrepris par les professionnels de la santé publique est indissociable d'une critique à l'encontre des mesures policières et pénales traditionnellement mises en place.

¹¹⁷ Pour rappel, ce type de structure narrative s'oppose aux discours de construction de la menace, de crise ou de déclin (Buzan, Wæver et de Wilde 1998; Radaelli 2000; Stone 2002, 138-9) dans la mesure où il ne s'agit pas de jouer sur la peur et l'angoisse pour justifier l'adoption de mesures d'exception et l'accroissement des pouvoirs de certains acteurs. Au contraire, ce genre de récit désigné par Stone comme une histoire d'impuissance et de contrôle (Stone 2002, 142-3), loin de créer un climat anxiogène, tend à susciter de l'espoir en évoquant la possibilité de reprendre en main son destin.

Gravité du problème : statistiques, comparaisons et langage

Si une partie importante de la communauté des professionnels de la santé publique décide de s'intéresser à la question de la violence dans les années 1980-1990, c'est principalement parce que la situation de la violence empire à ce moment-là. La construction de la gravité du problème de la violence est donc centrale dans le discours de ces experts en santé publique. Cela ressort constamment des sources écrites des professionnels de la santé publique. Leur démonstration de l'importance du problème de la violence passe par l'emploi des statistiques, du champ lexical de la gravité et de la comparaison pour donner du sens à ces chiffres. Tout cela contribue à mettre en évidence l'existence d'« un écart entre ce qui est, ce qui pourrait être ou ce qui devrait être » (Padioleau 1982, 25), autrement dit d'un problème public¹¹⁸.

Les épidémiologistes font un usage stratégique des chiffres pour convaincre et persuader leurs interlocuteurs de la gravité du problème. Dans le monde politique contemporain, les données chiffrées sont incontournables pour mettre en avant un problème (Stone 2002, 163-87; Kingdon 2003, 93). Ainsi, il est plutôt logique que les professionnels latino-américains de la santé publique en fassent un usage fréquent pour souligner la gravité du problème de la violence (Franco 1990; Yunes 1993; Yunes et Rajs 1994; Guerra 1994, 9; Chelala et De Roux 1995, 19-20; De Roux et Chelala 1994). Au début des années 1990, quelques experts de l'OPS s'attachent justement à démontrer de manière chiffrée la gravité du problème de la violence (Franco 1990; Yunes 1993; Yunes et Rajs 1994). Dans son article pour l'*Epidemiological Bulletin* de l'OPS, Franco dresse le portrait chiffré d'une situation régionale globalement inquiétante et qui se détériore afin de démontrer que la violence est non seulement un problème public mais aussi un problème de santé publique (Franco 1990).

Lorsque les données ne sont pas disponibles pour appuyer le discours, il arrive que les professionnels de la santé publique entreprennent de les construire. Cela s'est passé pour montrer la gravité du problème de la violence en termes de coût économique pour les pays de

¹¹⁸ L'utilisation des statistiques, du langage et de la comparaison internationale pour la mise en évidence du problème de la violence dans les Amériques renvoie à la double dimension des problèmes, à savoir empirique et rhétorique, soulignée par Majone (Majone 1989).

la région. En effet, si l'argument est fréquemment utilisé par les professionnels de la santé publique, les données statistiques font généralement défaut pour le quantifier et le prouver (Franco 1990, 4; OPS 1993; Ordenes et Vanolli 1994, 59; Chelala 1997, 27). C'est notamment la raison pour laquelle l'OPS s'est associée à la BID dans le but de lancer un projet pour mesurer le coût – humain et économique – de la violence dans les Amériques (Bobadilla *et al.* 1996).

Les professionnels latino-américains de la santé publique mettent en récit les données statistiques qu'ils emploient. Cela est somme toute logique puisque, dans le monde politique, les statistiques ne sont pas données de manière brute : elles sont généralement interprétées et elles s'insèrent dans une structure narrative via l'usage de mots, symboles et comparaisons (Stone 2002, 185-6). Dans le discours des acteurs concernés, les données chiffrées sur la violence en Amérique latine sont accompagnées de tournures de phrases et d'expressions insistant sur l'ampleur du problème. Certains écrivent que « le problème de la violence empire » dans la région (Franco 1990, 1), que la situation en Colombie connaît « une dégradation progressive » (Franco 2003, 2033) et que « les niveaux de violence débord[ent] » (Guerrero 1998, v). D'autres disent qu'il s'agit d'« un problème de plus en plus sérieux » ou « particulièrement inquiétant » et évoquent « une augmentation nette des décès par homicide » (Chelala et De Roux 1995, 18-9). Pour d'autres encore, le niveau de mortalité par homicide est « particulièrement alarmant » dans plusieurs pays de la région (Yunes et Rajs 1994, 88). Dans sa résolution de 1993, l'OPS reconnaît que les « conduites violentes constituent un problème de santé publique de grande ampleur et de grande importance dans la région des Amériques » (OPS 1993).

Les acteurs de la santé publique qui s'intéressent à la violence recourent souvent aux analogies et au champ lexical de la médecine pour souligner la gravité du problème. Comme aux États-Unis¹¹⁹, l'emploi de métaphores médicales est plutôt récurrent dans les récits des professionnels de la santé publique en Amérique latine. De Roux et Chelala comparent la

¹¹⁹ Certains évoquent une « épidémie de violence », une « violence épidémique », une violence qui a atteint des « proportions épidémiques » (Randall 1990, 2612; Prothrow-Stith 1990, 175; 1995, 95; 1996, 18; Novello, Shosky et Froehle 1992, 3007; Mercy, Rosenberg, Powell, Broome et Roper 1993, 8; Rosenberg 1995, 102; Cohen et Swift 1993, 50; Foege, Rosenberg et Mercy 1995, 3). D'autres craignent une violence qui « court le risque de devenir endémique » (Rosenberg, Powell et Hammond 1997, 1641).

situation tantôt à une « pandémie sociale » (De Roux et Chelala 1994; Chelala 1997), tantôt à une « épidémie moderne » (Chelala et De Roux 1994, 3). Franco parle d'« épidémie d'homicides » (Franco 1997, 96) tandis que ses deux compatriotes de Cali comparent la violence urbaine à « une maladie sociale » (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 1). Leurs collègues de l'OPS écrivent que « la violence est devenue endémique » (Ordenes et Vanolli 1994, 3) ou qu'elle « a atteint des proportions épidémiques » (Weaver et Maddaleno 1999, 338).

Les comparaisons laissent entendre que la violence est sans conteste un problème majeur des sociétés de la région. Chelala et De Roux affirment, par exemple, que le nombre d'enfants morts par armes à feu aux États-Unis de 1979 à 1991 équivaut plus ou moins aux pertes humaines des États-Unis lors des vingt années de la Guerre du Vietnam (Chelala et De Roux 1995, 20). Le directeur de l'OPS de l'époque précise qu'en Amérique latine les morts violentes (homicides, suicides et accidents) dépassent même celles causées par les tumeurs malignes et les infections (Guerra 1994, 9). L'épidémiologiste colombien mentionne que, des années 1980 aux années 1990, la courbe des morts par homicides augmente contrairement à celles des suicides et des accidents qui sont à la baisse (Guerrero 1997a, 27). Concernant la Colombie, Franco nous dit que le Sida, bien qu'un problème de santé publique important, a fait moins de morts dans les années 1990 que n'en a causé la violence (Franco 1997, 96) et Guerrero souligne que le nombre de morts par homicide en 1994 est deux fois plus élevé que le nombre de décès dus aux maladies cardiovasculaires (Guerrero 1997a, 27).

Critique de la répression

Comme au Chili où les promoteurs de la sécurité citoyenne critiquent les politiques répressives, le constat de la gravité du problème de la violence amène les acteurs latino-américains de la santé publique à conclure que les stratégies conventionnelles qui reposent sur le triptyque police-justice-prison sont plutôt un échec¹²⁰. Se référant aux mesures punitives et pénales traditionnelles, Guerrero évoque « la pauvre réponse des gouvernements » (Londoño et Guerrero 2000, 11). Lui et Chelala reprennent l'argument que Ratinoff, sociologue chilien de la

¹²⁰ Les membres de la communauté de la santé publique se montrent aussi très critiques à l'encontre des mesures punitives (Mercy et O'Carroll 1988, 286; Randall 1990, 2614; Rosenberg et Mercy 1991a, 17; 1991b, 4; Koop et Lundberg 1992, 3076; Mercy *et al.* 1993, 11; Prothrow-Stith 1995, 96; Keithley et Robinson 2000, 69).

BID, lors du premier forum de la Banque sur la sécurité citoyenne auquel Guerrero participait (Ratinoff 1996), de l'inefficacité des mesures répressives lorsque le niveau de violence est trop élevée (Chelala 1997, 29; Guerrero 1998, 14; 2000, 34). Son collaborateur Concha-Eastman se montre plus ouvertement critique vis-à-vis de ce genre de solutions. Celui-ci considère que les mesures répressives affichent une « extrême inefficacité » (Concha-Eastman 2002b, 506). Il affirme que si leurs résultats « n'ont pas été satisfaisants » (Concha-Eastman 2002b, 516), c'est précisément parce que l'effet dissuasif de la sanction pénale – amende, réclusion, perte des droits – est inopérant (Concha-Eastman 2002a, 351; 2002b, 506).

En plus d'être inefficaces, la répression peut même, selon d'autres experts, s'avérer contreproductive « parce qu'[en s'occupant] plus des symptômes que des causes, ces approches peuvent en fait augmenter la violence plutôt que l'éliminer » (Chelala et De Roux 1994, 3). Cet argument se retrouve parmi les membres de la communauté de la santé publique aux États-Unis qui considèrent que la peine de prison est moins guidée par un objectif de réhabilitation que par la volonté de sanctionner et blâmer (Prothrow-Stith 1990, 175-7; Cohen et Swift 1993, 59-60), représentant ainsi « le stimulant de violence le plus puissant » (Gilligan 2000, 1803). Par ailleurs, la préférence pour la répression alimente le problème de la surpopulation carcérale. Ce faisant, la sanction tend selon eux à favoriser le développement de réseaux de criminalité, notamment dans les prisons (Cohen et Swift 1993, 59-60).

Les professionnels de la santé publique en Amérique latine appellent à revoir la façon de penser le problème de la violence. Les solutions mises en place traditionnellement renvoient à une vision « purement policière et répressive » (Concha-Eastman et Guerrero 1999, 325) qui fait de la police et de la justice les acteurs prépondérants (Guerrero 1993, 12; Londoño et Guerrero 1999, 6; Concha-Eastman 2001, 598). Pour les médecins latino-américains, il s'agit non seulement d'une vision « simpliste » et « immédiate » du problème (Guerrero 1998, 15), mais aussi d'une « réponse presque instinctive » au problème de la violence, notamment juvénile (Chelala et De Roux 1994, 3). Pour Guerrero, face à un problème aussi complexe, il ne peut pas y avoir « une solution unique et simple » (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 34; Chelala et De Roux 1995, 25). Il estime d'ailleurs que l'usage de la métaphore de la guerre renvoie à cette vision simpliste étant donné que la guerre ne permet pas d'« éradiquer l'intolérance » (Guerrero 1998, 14). Au début des années 1990, Guerrero affirme que le

problème n'a jamais été traité par le biais d'une « approche à la fois scientifique et holistique » (Guerrero 1993, 12). De cette manière, les professionnels de la santé publique sous-entendent que les mesures répressives ne constituent pas une solution réfléchie, scientifique et rationnelle au problème de la violence.

Comme les acteurs du processus d'apprentissage au Chili, les professionnels latino-américains de la santé publique reprochent aux politiques traditionnelles d'accorder trop d'importance à la répression. Les épidémiologistes colombiens répètent dans leurs publications qu'il faut privilégier la prévention plutôt que la répression (Guerrero 1994, 18; 1998, 15; Guerrero et Concha-Eastman 2002, 4). Ils considèrent que la prévention est une priorité parce qu'elle permet de travailler sur les causes de la violence plutôt que simplement sur ses effets (Guerrero 1994, 18; Concha-Eastman 2002b, 506). Cette préférence des acteurs de la santé publique pour la prévention repose sur l'analogie médicale des types de prévention :

Dans le jargon de la santé publique, la prévention primaire cherche à prévenir la maladie ou la blessure en modifiant les grandes caractéristiques de l'environnement; la prévention secondaire consiste à identifier les individus « à risque » et à réduire leur vulnérabilité, et la prévention tertiaire cherche à limiter les effets d'une blessure préalablement contractée ou subie (Shepherd et Liles 1998, 353).

Les professionnels de la santé publique aux États-Unis affirment que ces trois formes de prévention sont complémentaires pour lutter de manière intégrale et efficace contre des problèmes comme le cancer des poumons lié au tabagisme (Prothrow-Stith 1990, 176). Ils appliquent cette typologie au problème de la violence pour montrer que les mesures répressives, qui interviennent après la commission du délit ou du crime, sont insuffisantes parce qu'elles ne correspondent finalement qu'aux stratégies de prévention tertiaire (Prothrow-Stith 1995, 99). C'est justement l'argument donné par Matilde Maddaleno, experte chilienne de l'Organisation Panaméricaine de la Santé en santé des adolescents, lorsqu'elle dit que la prévention tertiaire n'a aucun impact sur les comportements, n'est utile que pour « réparer les dommages » causés et que, seule, elle néglige la dimension intégrale du problème (Maddaleno 1997, 30).

Toutefois, dans leur discours, les professionnels de la santé publique ne rejettent pas complètement les stratégies punitives. Ils admettent que la punition et l'incarcération sont nécessaires (Guerrero 1997a, 34; Concha-Eastman 2002a, 351). Ils plaident plutôt pour que la répression ne soit pas la seule alternative possible et ne pèse pas dans la balance plus que les

interventions préventives (Guerrero 2000, 34; Concha-Eastman 2002a, 351; Guerrero et Concha-Eastman 2002, 4). Il est d'après eux nécessaire que le secteur de la sécurité publique s'ouvre à d'autres acteurs disposant d'autres compétences et connaissances. Les deux épidémiologistes colombiens répètent d'ailleurs que « la violence est trop importante pour être laissée entre les seules mains de la police » (Guerrero 1994, 18; Guerrero et Concha-Eastman 2002, 4). Il y a là une forte congruence avec l'idée de la co-responsabilité que les membres du Ministère de l'Intérieur chilien (Tudela 1995, 2; 1998a; 2001b, 3; 2015; Papi 1995; Figueroa 1995; Flisfisch 1995).

4.2.2 Nouveau discours et nouvelle définition du problème de la violence

La mise en évidence de la gravité du problème de la violence par les professionnels de la santé publique ainsi que leur critique des politiques en place s'accompagnent d'une redéfinition de la violence. Ces spécialistes élaborent un nouveau discours, qui correspond à ce que Stone appelle un récit d'espoir (Stone 2002, 138-45), dans lequel ils présentent la violence comme un enjeu de santé publique et affirment qu'il est possible de le résoudre en suivant les méthodes des épidémiologistes qui ont fait leurs preuves dans le monde médical voire social.

Le rôle de la communauté de la santé publique en matière de violence

Dans le corpus de textes examiné, la justification de l'implication des professionnels de la santé publique repose sur la construction de la violence comme un enjeu de santé publique (Franco 1990; OPS 1993; Ordenes et Vanolli 1994; Chelala 1997, 9)¹²¹. En premier lieu, c'est pour ses conséquences médicales directes que la violence est présentée comme un problème de santé publique¹²². Elle affecte directement la santé des individus dans la mesure où elle génère de la souffrance physique – mortalité et morbidité – et psychologique aussi bien chez les victimes que chez leurs proches (Franco 1990; OPS 1993; Yunes 1993; Yunes et Rajs 1994;

¹²¹ Les arguments évoqués pour une telle construction du problème sont similaires à ceux qu'utilisent les professionnels de la santé publique aux États-Unis (Mercy et O'Carroll 1988; Prothrow-Stith 1990; Winett 1998; Keithley et Robinson 2000).

¹²² Cet argument est largement utilisé par les médecins étasuniens (Check 1985c, 882; Mercy et O'Carroll 1988, 286; Zylke 1988, 2621; Randall 1990, 2612; Mason et Proctor 1992, 3003; Mercy *et al.* 1993, 9; Cohen et Swift 1993, 53; Foege, Rosenberg et Mercy 1995, 2; Rosenberg 1995, 2-3).

Chelala et De Roux 1995, 20). La violence est un problème de santé publique d'autant plus grave qu'elle est la cause majeure ou principale de décès parmi certains groupes de la population, notamment parmi les jeunes hommes de 15-24 ans (Franco 1990, 2-4; De Roux et Chelala 1994; Yunes et Rajs 1994; Guerrero 1997a, 27-9). Les acteurs de la santé publique se concentrent donc sur les conséquences de la violence sur les individus, et la définition de la violence qu'ils emploient reflète cela (Guerrero 1999; Guerrero et Concha-Eastman 2002, 3). Cette considération pour les personnes les rapproche de ceux qui, avec l'idée de la sécurité citoyenne, veulent recentrer le concept de sécurité sur les individus comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre.

En deuxième lieu, le fardeau économique que représente la violence pour le secteur de la santé publique fait partie de l'argumentaire des médecins latino-américains (Franco 1990, 5; 1997, 99-100; Yunes et Rajs 1994, 121; Guerra 1994, 10; Concha-Eastman 1995, 130; 2002a, 348; Chelala et De Roux 1995, 21; Chelala 1997, 27; Alleyne 1999) et de leurs collègues d'Amérique du Nord (Miller, Cohen et Rossman 1993; Prothrow-Stith 1995, 98; Keithley et Robinson 2000, 69). Chez les professionnels de la santé publique, alors que l'argument du coût économique de la violence pour la société dans son ensemble sert à démontrer la gravité du problème (Franco 1990, 4; OPS 1993; Ordenes et Vanolli 1994, 59; Guerra 1994, 10; Chelala 1997, 27; Concha-Eastman 2002a, 348), l'argument du fardeau économique de la violence pour le secteur de la santé publique est utilisé comme leitmotiv pour justifier l'implication du personnel médical dans la thématique de la violence. Ces coûts médicaux et hospitaliers sont d'autant plus lourds que la violence a atteint des niveaux élevés dans la région. Dans un tel contexte, les ressources du secteur de la santé sont concentrées vers le traitement des victimes de violence alors qu'elles auraient pu être allouées à d'autres priorités médicales (Chelala 1990; Franco 1990, 5; De Roux et Chelala 1994; OMS 1996; Concha-Eastman 2002a, 348).

Un troisième argument, plutôt marginal, est parfois évoqué pour justifier l'implication des professionnels de la santé publique en matière de prévention de la violence : il s'agit de leur rapport à la violence. Le personnel soignant peut être la victime d'actes violents et, dans certains cas, ses membres risquent leur vie pour exercer leur mission (Chelala 1990; Franco 1990, 5). Mais le personnel soignant peut lui-même être un acteur de la violence à l'encontre des patients (Franco 1990, 7). Pour ces raisons, les professionnels de la santé publique devraient se sentir

concernés par le problème de la violence et faire davantage qu'enregistrer les décès et soigner les blessures, des actions plutôt faibles au regard de la capacité du domaine de la santé publique à produire de la connaissance scientifique (Franco 1990, 2; Yunes et Rajs 1994, 121-2).

Finalement, et non des moindres, les professionnels de la santé publique nous disent qu'ils ont un rôle à jouer parce qu'ils disposent des outils nécessaires pour intervenir. Certains membres de la communauté de la santé publique en Amérique latine plaident pour que les médecins se saisissent de l'enjeu de la violence parce qu'ils ont la conviction que les techniques épidémiologiques traditionnelles d'analyse des facteurs de risque peuvent parfaitement s'appliquer à la question de la violence interpersonnelle et apporter une contribution significative aux approches traditionnelles (Guerrero 1993, 1996a, 2002; De Roux et Chelala 1994). Cet argument est important car il renvoie à l'une des tâches du travail d'intermédiaires qui est de rattacher une solution privilégiée à un problème public (Kingdon 2003, 165). En l'occurrence, il s'agit de rattacher la méthode épidémiologique, dont les professionnels de la santé publique détiennent le monopole de l'expertise, au problème de la violence dans la région. Cet argument est d'autant plus central que, comme nous allons le voir, c'est sur lui que repose l'espoir qui guide le discours des médecins sur la violence.

La violence comme enjeu de santé publique : de l'espoir et des héros

De manière générale, la redéfinition de la violence en problème de santé publique ainsi que l'incursion des médecins dans cette thématique s'accompagnent d'un discours d'espoir¹²³. En premier lieu, nous allons voir que le sentiment d'espoir ressort de l'usage d'un champ lexical spécifique très présent dans les écrits des épidémiologistes latino-américains, en particulier de Guerrero et Concha-Eastman, pour dire que la violence, malgré sa gravité, n'est pas une fatalité.

¹²³ Il est tout de même possible de détecter quelques éléments discursifs typiques d'une histoire de crise et d'un discours de peur dans les propos de certains membres de la communauté des professionnels de la santé publique. Ils insistent sur l'urgence et la nécessité d'agir pour éviter que la situation ne s'aggrave lorsqu'ils écrivent que de « mesures de santé publique sont nécessaires de toute urgence », que « sans de nouvelles mesures pour éradiquer la violence – ou du moins pour juguler son flot – elle affectera d'autres pays avec la même ampleur qu'elle affecte la Colombie » (De Roux et Chelala 1994, 727), ou encore que « si de nouvelles mesures ne sont pas mises en œuvre immédiatement, ce qui est en train de se passer en Colombie se propagera comme une épidémie à travers le continent » (Chelala et De Roux 1995, 18).

En deuxième lieu, nous montrons que cet espoir repose sur une analogie entre maladie et violence de laquelle découle la prétention des médecins à résoudre le problème de la violence par les méthodes scientifiques de la santé publique.

Gravité mais pas fatalité

Les professionnels de la santé publique regrettent d'abord la passivité qui, selon eux, a prévalu jusqu'à présent face au problème de la violence en Amérique latine (Franco 1990, 7; Guerrero 1993, 12). Pour Guerrero, cette « paralysie » découle des approches culturelle, structurelle et génétique qui sont, selon lui, traditionnellement utilisées pour appréhender la question de la violence (Guerrero 1998, 6; Londoño et Guerrero 1999, 4; Guerrero et Concha-Eastman 2002, 9). En effet, ces visions dépeignent le tableau de sociétés dans lesquelles la violence est « si enracinée dans la culture », la pauvreté est si ancrée structurellement, et les progrès des neurosciences demeurent si insuffisants, qu'il devient extrêmement difficile d'agir (Guerrero 1996a; Londoño et Guerrero 1999, 4). Avec ces visions, la violence finit donc par être acceptée comme quelque chose d'inévitable. Ces approches traditionnelles sont donc présentées comme problématiques dans la mesure où rien – ou presque – ne peut être fait pour réduire la violence tant qu'un changement des conditions structurelles et culturelles n'a pas eu lieu pour réduire les inégalités et la pauvreté (Londoño et Guerrero 1999, 4; Guerrero et Concha-Eastman 2002, 9). Ces éléments de narration se retrouvent dans le discours des professionnels étasuniens de la santé publique qui regrettent le « sentiment de fatalité » (Rosenberg, Powell et Hammond 1997, 1641), l'« attitude fataliste » (Rosenberg 1995, 103) et le fait que « les gens se sentent impuissants » face à ce problème (Zylke 1988, 2624).

Pour les professionnels de la santé publique latino-américains, la violence n'est pas acceptable dans nos sociétés. Les experts en santé publique d'Amérique latine considèrent que la hausse de la violence est « totalement inacceptable » (Guerrero cité dans Pollack 2013, 3) ou « intolérable » (Franco 1997, 102). Lorsque Franco écrit qu'« il ne s'agit pas seulement d'une fatalité supplémentaire avec laquelle nous devons apprendre à vivre [mais d']une réalité sociale dont la tendance historique peut être changée et contrôlée » (Franco 1990, 7; OPS 1990, 226), il participe à l'entreprise de transformation de la société en faisant de ce caractère inacceptable de la violence interpersonnelle une norme sociale (Foege 1991; Koop et Lundberg 1992, 3076).

La complexité du phénomène de la violence « ne devrait pas être une excuse pour rester passif » (Franco 1990, 7; OPS 1990, 226). Malgré sa complexité, la violence, affirment les spécialistes, n'est pas inexplicable, imprévisible ou inévitable. Pour les épidémiologistes colombiens choisis, la violence n'est ni « le produit d'une détermination génétique, du hasard ou de l'absence de logique » (Franco 1997, 94), ni l'« expression d'un comportement individuel purement aléatoire » (Londoño et Guerrero 2000, 42). Concha-Eastman répète que nous ne devons pas nous résigner à vivre avec ce problème (Concha-Eastman 2002a, 348; 2002b, 518). S'il est possible d'expliquer la violence, il est également « possible de faire quelque chose » (Guerrero 1999, 10; 2003, 22). Selon eux, il est possible de l'éviter, de la prévenir (Guerra 1994, 10; Yunes et Rajs 1994, 120; Concha-Eastman et Guerrero 1999, 323; Concha-Eastman 2002a, 348; 2002b, 518; Franco 2003, 2032).

La violence comme maladie

La construction d'une analogie entre violence et maladie¹²⁴ est au cœur de l'histoire de contrôle puisque c'est de celle-ci que naît l'espoir de jours meilleurs. Cela est assez frappant dans les écrits de Guerrero et Concha-Eastman. Les deux épidémiologistes commencent généralement par expliquer en quoi consiste la méthode épidémiologique en médecine. Ils nous disent que l'objectif de cette méthode est de contrôler la propagation de la maladie et la maintenir au niveau le plus bas possible, à défaut de pouvoir complètement l'éradiquer. Une maladie infectieuse ne se propage pas seule, elle a besoin de conditions favorables :

En sus d'un agent infectieux, la présence de facteurs additionnels est nécessaire pour produire une maladie. [...] En plus d'un facteur génétique héréditaire, d'autres facteurs comme de mauvaises habitudes alimentaires, le tabagisme, et le manque d'exercice

¹²⁴ Sur la réflexion sur la pertinence de l'analogie entre violence et maladies transmissibles et non-transmissibles, voir (Novello, Shosky et Froehle 1992, 3007; Cohen et Swift 1993, 52; Gilligan 2000, 1802; McDavid, Cowell et McDonald 2011; Williams et Donnelly 2014).

physique, sont indispensables au développement d'une maladie (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 1).

Ce sont ces conditions, dits facteurs de risque, qui intéressent les épidémiologistes pour faire l'objet d'une intervention. C'est par la méthode épidémiologique qu'il est possible de mettre à jour ces facteurs de risque. L'épidémiologie consiste à observer de manière scientifique les tendances, notamment temporelles, spatiales et de population, autour d'un problème sanitaire et médical afin d'en identifier les facteurs de risque et l'importance de chacun. Cet examen rigoureux des tendances d'une maladie a un objectif pratique affiché : il sert à la prise de décision éclairée et efficace pour endiguer la propagation de la maladie (Concha-Eastman et Guerrero 1999, 323). Comme le résumait les chercheurs de l'OPS, « la surveillance épidémiologique est la compilation, l'analyse et l'interprétation systématique et constante de données spécifiques utilisables pour la planification, l'exécution et l'évaluation des mesures de santé publique » (Concha Eastman *et al.* 1996, 319).

Dans ce récit d'espoir, la violence, comme les maladies infectieuses et cardiovasculaires, serait le résultat d'une multitude de facteurs dits de risque sur lesquels il est possible d'agir pour la faire diminuer. Pour Guerrero et Concha-Eastman, « les êtres humains, à l'instar des animaux, sont agressifs par instinct » (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 1). L'agressivité présente chez les êtres humains serait donc le facteur principal de la violence. Malheureusement, nous disent les auteurs, « bien qu'il y ait eu des progrès substantiels de la biologie et neurochimie en matière de comportement violent », il est probablement impossible de faire totalement disparaître la violence (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 1). Il existe toutefois un moyen de surmonter cet obstacle pour pouvoir faire quelque chose : la violence peut être contrôlée en ciblant les interventions sur les facteurs de risque. Ce sont ces facteurs qui, associés et entremêlés, jouent un rôle sur le déclenchement et l'expression de l'agressivité chez les individus. La méthode épidémiologique est donc pertinente dans la mesure où elle se concentre sur l'identification de ces facteurs de risque qui sont gérables plutôt que sur la cause – culturelle, structurelle ou macroéconomique – de la violence qui fait débat et tend à favoriser l'inaction (Guerrero 1996a). L'épidémiologie est présentée comme « une science pratique et orientée vers l'action » (Guerrero 1997b, 12). Guerrero et son collègue affirment même qu'il s'agit de la seule façon de contrôler la violence (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 1).

Dans la mesure où elle a connu plusieurs succès, l'approche épidémiologique laisse entrevoir la possibilité de contrôler le problème de la violence urbaine en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les deux épidémiologistes colombiens rappellent que la stratégie de contrôle des facteurs de risque utilisée par les professionnels de la santé publique a porté ses fruits dans le cas des maladies infectieuses et cardiovasculaires, avec des « résultats impressionnants » (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 1)¹²⁵. L'utilisation de ces exemples concrets de réussite vise à persuader de la possibilité de reproduire ces succès dans le cas de la violence à condition d'employer les outils de la santé publique. Les méthodes, concepts et outils de la santé publique qui se sont avérés efficaces pour combattre les maladies contagieuses ou non-contagieuses peuvent et doivent être appliqués à la prévention de la violence. Ainsi, l'adoption de l'approche épidémiologique est présentée comme l'étape initiale de la reprise en main du destin des sociétés latino-américaines. Cette vision du problème et de ses solutions donne *de facto* la part belle à ceux qui détiennent le savoir sur les méthodes épidémiologiques, en l'occurrence les médecins. Ces derniers ont donc réussi à rattacher leurs solutions privilégiées et leurs compétences au problème de la violence.

L'espoir d'une société plus pacifique semble d'autant plus légitime que certaines expériences latino-américaines s'avèrent exemplaires à matière de réduction de la violence. Les expériences menées à Bogota et à Cali justifient le « regard optimiste et constructif » pleinement revendiqué par Guerrero quant à la possibilité de concevoir des politiques efficaces (Londoño et Guerrero 1999, 4). La politique municipale de *seguridad y convivencia ciudadana* mise en place à Bogotá sous la première administration d'Antanas Mockus (1995-1997) est parfois mentionnée comme un exemple ayant permis une nette amélioration de la sécurité (Guerrero 1997a; Concha-Eastman 2002b, 215). Bien qu'elle emprunte des éléments de l'approche épidémiologique (Martin et Ceballos 2004, 222, 508-9)¹²⁶, l'expérience de Bogota est animée

¹²⁵ Qu'il s'agisse de la lutte contre la polio, la variole, la tuberculose ou le cancer, cette allusion aux succès de l'approche épidémiologique est d'ailleurs récurrente dans le discours émis par la communauté de la santé publique aux États-Unis (Mercy et O'Carroll 1988; Novello, Shosky et Froehlike 1992; Mercy *et al.* 1993; Prothrow-Stith 1995).

¹²⁶ Philosophe et mathématicien de formation, Antanas Mockus remercie d'ailleurs nommément Rodrigo Guerrero « qui [l']a familiarisé à l'épidémiologie appliquée à la violence et au délit » (Mockus 2004, 24).

par une logique différente, davantage axée sur la culture, et repose sur le constat d'un « divorce entre loi, morale et culture » (Mockus 2002; Martin et Ceballos 2004, 150-3). En revanche, le programme DESEPAZ à Cali s'inspire ouvertement et directement de l'approche de santé publique, comme il a été dit précédemment. L'expérience de Cali est ainsi plus souvent utilisée par les professionnels de la santé publique de Colombie pour montrer que l'approche épidémiologique appliquée à la violence urbaine affiche des résultats probants (De Roux et Chelala 1994; Chelala et De Roux 1994, 1995; Guerrero 1996a; 1996c; Chelala 1997, 29; Concha-Eastman et Guerrero 1999; Guerrero et Concha-Eastman 2002; Concha-Eastman *et al.* 2002, 238).

De ces promoteurs de l'expérience de Cali, Guerrero est sans doute le plus visible. Il profite de sa position à Washington, lieu incontournable de l'arène transnationale (Stone 2008, 21-2), pour promouvoir l'expérience de Cali et de son programme DESEPAZ. En mai 1995, il organise à Cali pour le compte de l'OPS, en partenariat avec le PGU, l'atelier Système de Surveillance Épidémiologique des Causes Externes de Mortalité (Inconnu 1995; Concha-Eastman *et al.* 1996). Il nous est rapporté que durant ces quatre jours de réflexion, « le groupe [a] l'opportunité de visiter et connaître directement l'expérience du programme Développement, Sécurité et Paix » (Concha-Eastman *et al.* 1996, 323). Durant ses années à Washington, Guerrero intervient auprès de plusieurs organisations internationales : il fait l'éloge de l'approche en santé publique en soulignant les succès de DESEPAZ auprès de la Banque Interaméricaine de Développement (Guerrero 1996a) pour qui il finit par travailler de 1998 à 2000, de la Banque Mondiale (Guerrero 1996b), de l'OPS (Guerrero 1997b; Concha-Eastman et Guerrero 1999)¹²⁷ et de la CEPAL (Guerrero 1998). Dans le discours des professionnels de la santé publique, l'expérience de Cali est directement associée à l'idée d'espoir dans la mesure

¹²⁷ Avant l'arrivée de Guerrero à l'OPS, celle-ci se montrait plutôt évasive quant aux solutions possibles et efficaces. Cela se note en lisant la résolution CD37.19 dans laquelle elle ne se prononce guère sur l'efficacité de certaines solutions (OPS 1993). Elle ne vante pas les mérites d'une solution en particulier et se réfère aux « mesures préventives et de contrôle » de manière large, sans plus de précisions (OPS 1993). L'institution fait en revanche la promotion de la surveillance épidémiologique comme méthode pour améliorer notre connaissance du problème et rejoint la communauté des professionnels de la santé publique sur l'importance des données concernant les actes de violence afin de pouvoir agir.

où « DESEPAZ repose sur le postulat que la violence est une maladie sociale évitable » (Guerrero 1993, 12). Évidemment, cette référence à l'expérience de Cali n'est pas anodine compte tenu de l'implication de Guerrero, Concha-Eastman et De Roux dans la mise en œuvre de ce programme.

L'injonction à l'amélioration de la connaissance scientifique pour l'action

Dans ce récit, l'espoir repose sur la capacité à saisir le problème de la violence de manière scientifique en suivant la démarche adoptée par les professionnels de la santé publique pour combattre les maladies. Comme leurs homologues étasuniens, les médecins latino-américains affichent leur foi en la science pour comprendre le phénomène de la violence et y remédier ; ce qui selon eux est loin d'être le cas avec le modèle traditionnel répressif de sécurité publique. S'ils reconnaissent certains efforts scientifiques pour mieux saisir le problème de la violence, ils regrettent néanmoins que ces travaux n'aient aucune portée pratique pour résoudre le problème.

La science à la rescousse

Pour les professionnels de la santé publique, la clé du succès de la résolution du problème de la violence réside dans l'amélioration de la recherche scientifique concernant cet enjeu, un préalable nécessaire pour agir efficacement. Dans les années 1980, l'Américain Mark Rosenberg du CDC¹²⁸, parlant de la violence, affirmait ceci :

Je crois qu'il s'agit d'un domaine que nous pouvons aborder scientifiquement et faire une différence. Nous pouvons monter une campagne scientifique pour la comprendre et pour faire quelque chose à ce sujet (Citation de Rosenberg dans Check 1985c, 882-3).

Cette volonté de saisir le problème de manière scientifique se retrouve dans le discours des épidémiologistes latino-américains (Franco 1990, 7; Guerrero 1993, 12; Guerra 1994, 13; Concha-Eastman *et al.* 1996, 318). Franco affirme par exemple qu'« une recherche rigoureuse et spécifique » est de mise pour traiter la violence (Franco 1990, 7). Certains disent qu'il faut

¹²⁸ La création de la branche Épidémiologie de la Violence au sein du CDC en 1983 répond explicitement à cet effort d'étudier la violence de manière scientifique (Check 1985a, 721; 1985b, 722).

« aborder le problème [de la violence] avec des bases scientifiques, une méthode valide et testée » (Concha-Eastman 2002a, 349) et que « les interventions devraient être basées sur la recherche scientifique » (Guerrero et Concha-Eastman 2002, 4). Cela laisse entendre que ce n'est pas vraiment le cas avec les solutions traditionnelles en place à ce moment. D'ailleurs, Guerrero est plutôt clair à ce sujet lorsqu'il dit en 1993 que « les tentatives pour réduire [la violence] se sont concentrées sur les forces de police, sans aborder le problème de manière scientifique et holistique » (Guerrero 1993, 12). Ce constat d'une lacune de la recherche systématique et interdisciplinaire sur le phénomène de la violence ressort aussi du discours des professionnels de la santé publique aux États-Unis (Check 1985a, 721; Mercy et O'Carroll 1988, 297; Earls 1991, 161; Krug, Mercy, Dahlberg et Zwi 2002b, 1086).

Étant donné que « le processus de prise de parole » des acteurs concernant un enjeu s'accompagne toujours d'un « processus de prise de pouvoir » (Muller 1995, 164), l'incursion des professionnels de la santé publique dans le secteur de la sécurité publique les oblige à s'affirmer et à se démarquer des autres acteurs. Cela implique des luttes autour des savoirs légitimes et pertinents. Certes, en préconisant l'usage des méthodes scientifiques pour améliorer la conception des politiques publiques visant à réduire la violence (Concha-Eastman et Guerrero 1999, 322; Weaver et Maddaleno 1999, 342), les professionnels de la santé publique peuvent se démarquer de certains acteurs comme la police et l'armée. Néanmoins, cela est insuffisant pour se distinguer des autres scientifiques – notamment des sociologues et économistes – qui ont, quoiqu'ils en disent, déjà investi le secteur de la sécurité publique. Ce faisant, les professionnels de la santé publique, en Amérique latine comme aux États-Unis (Mercy *et al.* 1993, 13), tracent une ligne entre, d'un côté, la recherche sur la violence qui n'inciterait pas à l'action et, d'un autre côté, la science utile¹²⁹. Le premier type de recherche correspond aux trois grandes approches scientifiques du problème de la violence – structuraliste, culturaliste et rationaliste – qui favoriseraient la passivité (Londoño et Guerrero 1999, 4).

¹²⁹ Dans son discours inaugural du premier événement de l'OPS sur la prévention de la violence, le directeur de l'institution évoque d'ailleurs les dérives de la science qui en arrive parfois à « oublier les victimes » (Guerra 1994, 13).

En revanche, la deuxième catégorie comprend la recherche utilisable par les décideurs publics (OPS 1990, 221, 6). Et cela inclut l'approche épidémiologique sur laquelle les médecins ont le monopole de l'expertise. Celle-ci est présentée comme « l'antidote contre le nihilisme qui découle des trois approches analytiques » mentionnées (Londoño et Guerrero 1999, 53) ou encore comme « une science pratique et orientée vers l'action » (Guerrero 1997b, 12). D'après les experts en santé publique, c'est donc leur méthode scientifique qui est la plus utile et la plus efficace. En attestent les succès de celle-ci pour éradiquer certaines maladies autrefois considérées comme des fatalités et pour diminuer le niveau de violence à Cali avec le programme DESEPAZ qui « [relie] la recherche à la prévention et au contrôle du crime » (Guerrero 1993, 12). La distinction entre l'approche de santé publique et une recherche présentée comme inutile permet aux épidémiologistes de se positionner et de revêtir le costume du héros dans le domaine de la sécurité publique face à d'autres acteurs concurrents.

Pour les professionnels de la santé publique, le manque de données fait obstacle à une prise de décision éclairée et efficace en matière de réduction de la violence. Ajoutées à la complexité du problème, les lacunes de la connaissance académique sur le sujet peuvent favoriser la passivité (Franco 1990, 5, 7). La production de données est donc centrale dans le projet et le discours des professionnels de la santé publique : c'est le cas aux États-Unis (Mercy et O'Carroll 1988, 296; Rutherford, Zwi, Grove et Butchart 2007, 767) comme en Amérique latine. Lors d'une interview, Guerrero dit ceci :

Ma figure de référence est Galilée, qui a dit « nous devrions mesurer ce qui est mesurable rendre mesurable ce qui ne l'est pas ». Personnellement, je crois que mesurer est la clé de la méthode scientifique, donc je suis pour toutes sortes d'indicateurs, lieu, couverture, qualité, résultats (IHME 2015).

Par conséquent, les épidémiologistes plaident pour que les pouvoirs publics se dotent de systèmes d'information et de collecte de données précises et variées. Le perfectionnement des systèmes d'information constitue donc une « priorité » (Concha-Eastman et Guerrero 1999, 323). Dans le cas de Cali, cela s'est concrétisé par la création d'un observatoire du délit et de la violence pour récolter les informations concernant les morts par causes externes. En 1995, ce centre d'analyse est devenu le CISALVA, rattaché à l'Universidad del Valle, pour lequel Guerrero, Concha-Eastman et De Roux ont par la suite travaillé.

Le projet ACTIVA de l'OPS

Influencée par le discours des tenants de l'approche épidémiologique, l'OPS fait de la production de données sur la violence urbaine en Amérique latine et dans les Caraïbes une priorité. L'organisation se met à générer du savoir sur le phénomène de la violence urbaine dans la région grâce à son propre personnel et commence à promouvoir et soutenir la recherche en organisant des événements pour partager l'information et en finançant des projets académiques dans toute la région.

Lancé en 1996 par l'Organisation Panaméricaine de la Santé, le projet ACTIVA répond à la nécessité ressentie d'améliorer la compréhension du problème. Le projet scientifique affiche un objectif clair : il s'agit de produire de la connaissance sur un phénomène extrêmement complexe pour lequel nous en manquons cruellement, et cela, afin de guider et d'améliorer la prise de décision des autorités publiques en matière de prévention de la violence (Fournier, De Los Ríos, Orpinas et Piquet-Carneiro 1999, 223; Orpinas et De Los Ríos 1999, 216). La démarche d'apprentissage est collective puisque, comme nous l'avons déjà dit, ce projet réunit plusieurs centres de recherche du continent et des chercheurs aux profils variés (McAlister *et al.* 1999).

Les chercheurs du projet s'accordent sur le constat d'un manque de données sur les actes de violence perpétrés dans les pays latino-américains, que ce soit pour les formes létales ou non-létales de violence (Oviedo et Rodríguez 1999a, 278; Weaver et Maddaleno 1999, 339; Concha-Eastman et Guerrero 1999, 323; Pellegrini Filho 1999, 219). Ces lacunes en termes de données ont des conséquences sur la capacité des pouvoirs publics à agir sur le problème :

En Amérique latine, une limite sérieuse au développement d'interventions de prévention de la violence a été le manque d'information pour clairement définir le problème parmi les différents groupes sociaux et pour identifier les facteurs de risque (Orpinas 1999, 232).

D'après les participants du projet ACTIVA, l'échec des décideurs à mettre en place des politiques efficaces de réduction de la violence est aussi celui du monde académique latino-

américain confronté à un manque de moyens et, par conséquent, incapable de produire des études significatives et pertinentes pour la prise de décision (De Los Ríos 1999, 309)¹³⁰.

Selon les membres du projet ACTIVA, la violence est complexe mais elle n'est pas le fruit du hasard et elle peut être évitée et contrôlée (Orpinas 1999, 232). Pour cela, il faut que la prise de décision repose sur la connaissance scientifique sur la violence (Concha-Eastman et Guerrero 1999, 322). Au regard des lacunes de celle-ci, il devient primordial d'améliorer notre compréhension des facteurs causaux du problème. Autrement dit, c'est par la science que ce problème complexe peut être résolu (Weaver et Maddaleno 1999, 342). La démarche scientifique doit toutefois être tournée vers l'action pour que la connaissance produite puisse servir à la conception de meilleures politiques de prévention (Pellegrini Filho 1999, 221; Orpinas et De Los Ríos 1999; Orpinas 1999, 233; De Los Ríos 1999, 313; Concha-Eastman et Guerrero 1999, 322; McAlister *et al.* 1999, 18).

L'approche en santé publique est justement considérée par les chercheurs du projet comme la meilleure pour atteindre cet objectif de la production d'une connaissance utile. Elle nous est présentée comme une approche qui concilie la rigueur scientifique à la pertinence pratique, c'est-à-dire qu'elle est capable d'approfondir notre connaissance du problème de la violence dans toute sa complexité causale – sans recourir à des simplifications – tout en fournissant des pistes d'intervention concrètes (Pellegrini Filho 1999, 220; Concha-Eastman et Guerrero 1999, 324). Plaidant en faveur de l'application de l'approche de santé publique au problème de la violence, les professionnels en santé publique colombiens Guerrero et Concha-Eastman vont même jusqu'à établir un lien direct entre la prise de décision et la méthode de la surveillance épidémiologique qu'ils définissent « comme la collecte systématique, continue, opportune et fiable d'information pertinente et nécessaire sur les conditions de santé de la population, dont l'analyse et l'interprétation sont utiles à la prise de décision » (Concha-Eastman et Guerrero 1999, 323). L'utilité pour l'élaboration des politiques publiques est d'une certaine façon présentée comme la raison d'être de la surveillance épidémiologique. À terme,

¹³⁰ D'où la volonté affichée de l'OPS de donner, via le projet ACTIVA, un rôle majeur aux chercheurs latino-américains et ainsi de contribuer au développement du monde académique latino-américain (De Los Ríos 1999, 313).

l'amélioration de la connaissance du problème grâce aux outils de la santé publique doit aboutir à un changement des politiques publiques en place pour rompre avec l'approche « purement policière et répressive » (Concha-Eastman et Guerrero 1999, 325).

4.3 Conclusion

Partant du constat de la présence notable et surprenante de certains acteurs de la santé publique dans les forums sur la sécurité citoyenne, ce chapitre visait à examiner leur rôle dans le mouvement de la sécurité citoyenne. Nous constatons que, à de rares exceptions (Guerrero 1999, 2007; Londoño et Guerrero 1999; Concha-Eastman 2002b, 2008), les acteurs de la santé publique utilisent peu le terme de sécurité citoyenne. Ils participent pourtant régulièrement aux forums sur la sécurité citoyenne et leur approche épidémiologique appliquée à la réduction de la violence est souvent mentionnée dans les publications sur la sécurité citoyenne (Guerrero 1996a; Arriagada et Godoy 1999, 9-11; 2000, 109; Carrión 2002; PNUD 2004; CESC 2004, 3; Dammert 2006a, 107-8; Alda et Beliz 2007; Dammert, Alda et Ruz 2008; Torres, Alvarado et González 2012).

L'apport des professionnels de la santé publique à la montée de la sécurité citoyenne tient en fait à la nouvelle conception qu'ils proposent du problème de la violence et de ses solutions. Dans ce chapitre, nous avons examiné comment, dès les années 1980, la communauté des professionnels étasuniens et latino-américains de la santé publique se mobilise et entreprend un processus d'apprentissage autour du problème de la violence. Leur réflexion aboutit à la redéfinition de la violence en problème de santé publique et elle s'accompagne d'une critique des politiques répressives traditionnelles qui sont présentées comme des réponses simplistes à un problème jugé complexe, et de la promotion des solutions préventives et multisectorielles. Nous avons aussi montré que les plus actifs de ces acteurs de la santé publique dans les forums de la sécurité citoyenne sont une poignée d'épidémiologistes latino-américains très visibles, parmi lesquels figurent notamment les Colombiens Guerrero et Concha-Eastman. Gravitant dans l'arène transnationale, proches de l'OPS et directement liés à l'expérience de Cali qui repose sur l'usage des outils de la santé publique pour résoudre la violence et dont ils vantent les mérites, ceux-ci exercent un rôle de passeurs d'idées.

Dans le chapitre qui suit, nous montrons que la Banque Interaméricaine de Développement, acteur central de la montée de la sécurité citoyenne, a fait office d'intermédiaire entre l'idée de la sécurité citoyenne et l'approche épidémiologique pour réduire la violence. C'est par le biais d'un passeur d'idées central, l'épidémiologiste colombien Guerrero, que dans la deuxième moitié des années 1990 la Banque est familiarisée aux méthodes de la santé publique appliquées au problème de la violence. Et c'est de cette approche épidémiologique que la BID s'inspire pour définir le contenu de la sécurité citoyenne et la promouvoir comme solution au problème de la violence plutôt que comme un concept juridique rattaché à un contexte post-autoritaire.

Chapitre 5 : Intermédiation et certification : la Banque Interaméricaine de Développement et la sécurité citoyenne comme solution

Après avoir précédemment examiné un cas national et un cas sectoriel, nous consacrons ce dernier chapitre empirique à une institution, en l'occurrence à la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Nous examinons son rôle dans la circulation de l'idée de la sécurité citoyenne en Amérique latine. Le choix d'un tel cas repose sur la forte visibilité dont jouit cette organisation sur la cartographie de la montée de la sécurité citoyenne élaborée dans le deuxième chapitre, et comme avec les acteurs chiliens et ceux de la santé publique, une telle présence étonne.

Au regard du recensement des forums sur la sécurité citoyenne et la prévention de la violence, nous avons constaté que du moment où elle apparaît dans la cartographie en 1994, la BID ne cesse de multiplier ses participations aux forums sur la sécurité citoyenne et la prévention de la violence et d'en organiser elle-même¹³¹. C'est la BID qui a pris part au plus grand nombre de rencontres depuis 1993. C'est également l'acteur qui en a (co-)organisé le plus sur toute la période. De plus, les résultats de l'analyse de réseau nous confirment l'importance de la BID dans le mouvement, et ce, quel que soit l'indicateur retenu pour mesurer la centralité (Tableau II). Sur l'ensemble de la période étudiée, elle est par exemple celle qui est reliée au plus grand nombre d'acteurs, pas moins de deux-cent soixante-six au total. Si, au vu des données, le rôle de protagoniste majeur de la BID dans l'essor de la sécurité citoyenne est incontestable, sa centralité n'en demeure pas moins surprenante sachant, d'une part, que les enjeux de sécurité et violence ne font pas partie de son mandat (BID 1994; Tussie 1995) et, d'autre part, que des organisations internationales comme l'ILANUD, l'OEA et l'ONUUDC sont au contraire compétentes concernant ces enjeux.

¹³¹ Voir les Tableaux II et III, la Figure 3 et l'Annexe 4.

Bien que ce cinquième chapitre traite de la Banque Interaméricaine de Développement en tant qu'acteur central de la montée de la sécurité citoyenne, il s'inscrit également dans la continuité du chapitre précédent. Nous montrons en effet que, dès son entrée en jeu en matière de réduction de la violence et de sécurité citoyenne dans les années 1990, la BID exerce un rôle d'intermédiaire en organisant de nombreux forums qui permettent la mise en relation d'acteurs de la région. Par ce travail d'intermédiation, la BID contribue notamment à faire le pont entre l'idée de la sécurité citoyenne et l'approche épidémiologique activement promue dans l'arène transnationale par un passeur d'idées, Rodrigo Guerrero. La BID, clairement à la recherche d'une solution au problème de la violence urbaine qui, selon elle, pèse sur les économies latino-américaines, participe à la redéfinition de la sécurité citoyenne comme un ensemble de principes présentés comme nécessaires à une action efficace contre la violence urbaine. Pour cela, elle s'inspire entre autres des expériences de Cali et Bogota qui, comme nous l'avons déjà dit, reposent sur l'application des méthodes épidémiologiques à la réduction de la violence. Nous montrons que cela passe par un mécanisme de certification, autrement dit de reconnaissance de ces expériences comme des pratiques de sécurité citoyenne en leur attribuant ses premiers financements de projets de sécurité citoyenne en 1998. En multipliant les prêts qui incitent les gouvernements locaux et nationaux à monter et proposer des projets de sécurité citoyenne, la BID participe à la diffusion de cette idée entendue désormais comme une solution de prévention de la délinquance. Or, délestée de son attache à un contexte post-autoritaire dans une région largement démocratisée où la rupture avec l'autoritarisme n'est plus une préoccupation majeure, la sécurité citoyenne a pu continuer de circuler.

5.1 La BID comme intermédiaire

Sachant que les questions de sécurité et de violence ne font pas partie de son mandat initial, la BID, en tant que nouvel acteur dans le secteur, doit justifier son engagement en matière de sécurité (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 5). Certes, elle y parvient rapidement en élaborant l'argumentaire du coût économique de la violence¹³². Cette affirmation causale selon laquelle la

¹³² Comme nous le montrent les premiers documents de la BID et les premiers discours de son président, l'Uruguayen Enrique Iglesias, qui abordent le thème de la violence, l'argument du coût économique de la violence n'a pas toujours été évoqué pour justifier l'élargissement des champs d'intervention de l'institution (BID 1994, 33;

violence entrave le développement des nations latino-américaines¹³³ permet de redéfinir la violence en problème économique et ouvre la voie à la revendication par la BID d'une expertise légitime¹³⁴.

Toutefois, si cet argument permet de justifier l'implication de l'institution pour ces enjeux, il n'en demeure pas moins insuffisant pour montrer qu'elle dispose des outils adéquats pour intervenir directement et réduire la violence. Autrement dit, affirmer et montrer que la violence freine le développement est une chose, faire accepter l'idée que la BID peut apporter sa contribution en est une autre. Or, nous allons voir que c'est précisément la rencontre de la Banque avec les épidémiologistes qui permet de lui donner un cadre et des principes d'action en matière de réduction de la violence.

Ordenes et Vanolli 1994, 5; Iglesias 1994; 1996, 1). Lorsqu'une justification est donnée, elle repose davantage sur la responsabilité morale de la Banque à prendre en compte les problèmes des citoyens latino-américains (Iglesias 1996).

¹³³ Les années 1990 marquent justement l'apparition et le développement d'un vaste champ de recherche sur les liens entre deux agendas, aussi bien politique qu'universitaire, qui ont évolué de manière parallèle depuis 1945, en l'occurrence celui sur la sécurité et celui sur le développement (Stern et Öjendal 2010). L'incursion de la BID dans le domaine de la violence et de la sécurité est liée à l'émergence du nexus sécurité-développement. Toutefois, la temporalité de l'implication de la Banque pour la violence, avant même que ce nouvel agenda prenne vraiment son essor au début du XXI^{ème} siècle, nous laisse penser que plutôt que d'en être le simple résultat, l'intérêt de la BID pour les questions de sécurité fait partie des multiples initiatives éparses et non-coordonnées qui ont participé à la construction de ce nouveau champ de recherche consacré, depuis 2001-2002, par l'expression de nexus sécurité-développement.

¹³⁴ La BID se lance d'ailleurs dans une entreprise d'évaluation quantitative du coût économique de la violence en Amérique latine. En 1995, elle s'associe à l'OPS pour l'aider à organiser l'atelier Mesure des Coûts de la Violence qui se tient à Caracas du 11 au 13 décembre (Bobadilla *et al.* 1996). L'année suivante, la BID met en place un projet qui vise notamment à mesurer l'impact économique de la violence (Instituto Apoyo 1998; FUNSALUD 1998; IUDOP 1998; CISALVA 1998; CEDE 1998; ISER 1998; IESA et LACSO 1999; Londoño et Guerrero 1999, 6). Les résultats sont en effet assez percutants et saisissants. Les études produites par la BID montrent que la violence coûte entre 5,1% du PIB au Pérou et 24,9% du PIB au Salvador. Globalement, la moyenne du coût de la violence en Amérique latine sur la base des six études de cas, à savoir Pérou, Brésil, Venezuela, Mexique, Colombie et Salvador, est de 14,2% du PIB (Londoño et Guerrero 1999).

5.1.1 La BID au contact des épidémiologistes

Sur la période 1993-1999, la BID joue pleinement un rôle d'intermédiaire en organisant des forums qui réunissent des chercheurs et décideurs de toute la région. À ce moment, cette activité représente l'essentiel de l'action de la Banque qui fait pleinement usage de « sa capacité de convocation pour réaliser une série de séminaires afin de promouvoir le dialogue autour de ce thème [de la *convivencia ciudadana*] » (Buvinic 2000, 39) et afin de créer des liens entre les experts de la région (Iglesias 2015). José Miguel Cruz, membre de l'IUDOP au Salvador, confirme qu'il a été témoin de cet effort de mettre en contact les chercheurs de la région notamment lors de la conférence de 1997 à Rio de Janeiro (Cruz 2016). Ces forums contribuent à la formation d'un réseau transnational autour de la Banque Interaméricaine de Développement en matière de sécurité et violence ainsi qu'à la mise en relation de la communauté des professionnels de la santé publique avec les autres acteurs (sociologues, urbanistes, juristes, etc.) qui travaillent sur la violence¹³⁵ et avec la BID. Nos données nous montrent que les acteurs de la santé publique sont très présents dans les premières activités de la Banque sur cet enjeu.

Premièrement, la cartographie conçue à partir de l'analyse de réseau basée sur les forums organisés autour de la notion de sécurité citoyenne nous montre un lien notable entre la BID et l'OPS sur la période 1993-1999 (Annexe 4). Cela signifie que les deux organisations basées à Washington ont souvent co-organisé ou participé aux mêmes événements. La BID a donc été au contact de ces professionnels de la santé publique. Cela est par exemple le cas avec l'atelier Mesure des Coûts de la Violence organisé conjointement par les deux institutions à Caracas en 1995 (Bobadilla *et al.* 1996). Ces deux organisations sont également à l'origine de l'atelier sur la violence juvénile (*maras et pandillas*) de mai 1997 à San Salvador (OPS 1997). C'est notamment par ces événements que la BID a pu être confrontée à l'approche de la santé publique appliquée à la violence et qu'elle a pu se familiariser avec elle.

Deuxièmement, les épidémiologistes sont plutôt bien représentés parmi les chercheurs impliqués dans le projet de la BID d'évaluation quantitative des coûts économiques de la

¹³⁵ Rappelons que Guerrero et Concha-Eastman avaient déjà commencé à faire la promotion de l'approche épidémiologique dans des forums organisés en Colombie par le PGU-ALC et le PNUD (Carrión, Concha-Eastman et Cobo 1994; Concha-Eastman *et al.* 1994; Concha-Eastman 1995).

violence. La coordination du projet est d'abord confiée à un médecin mexicain expert en santé publique, José Luis Bobadilla, recruté par l'institution en mars 1996. Suite à son décès la même année, le projet est placé sous la supervision d'un économiste colombien de la BID, Juan Luis Londoño, et d'un expert externe de l'OPS, l'épidémiologiste Guerrero qui a été, rappelons-le, maire de Cali (1992-1994) et qui finit par rejoindre la Banque en 1998. Les deux coordinateurs sont les auteurs du rapport final de ce projet (Londoño et Guerrero 1999, 2000).

Guerrero apparaît comme l'une des figures majeures du processus d'implication de la Banque en matière de réduction de la violence et du crime. En effet, son nom revient régulièrement dans les activités de l'institution de 1995 à 2000. Comme nous l'avons déjà dit, Guerrero intervient régulièrement dans les forums de la BID. Il est d'ailleurs présent lors de chacune des grandes rencontres organisées par la Banque Interaméricaine de Développement dans les années 1990 : d'abord à Washington dès 1996 (Guerrero 1996a), puis à Rio de Janeiro en 1997 et en 1999 (Guerrero 1997c, 1999), ainsi qu'à San Salvador en 1997 et en 1998 (Guerrero 1997b, 2000). Si le président Iglesias reconnaît que dans un premier temps, au regard de leur manque d'expertise légitime sur les questions de sécurité et violence, les gens de l'organisation « [ont dû] beaucoup dépendre de personnes extérieures » (Iglesias 2015), il admet aussi que de toutes ces personnes, s'il en est une qui « a réellement été une figure centrale », c'est précisément Guerrero « parce qu'il [les] a aidés à penser le thème » de la violence (Iglesias 2015). Protagoniste et témoin de l'ouverture de l'agenda de l'institution à l'enjeu de la violence, Cruz reconnaît également que Guerrero a été un acteur central à l'OPS et à la BID (Cruz 2016).

Guerrero, coordonnateur du projet des coûts de la violence, n'est pas le seul professionnel de la santé publique à y prendre part. Le groupe des chercheurs latino-américains investis dans ce travail comprend un nombre non négligeable d'épidémiologistes. Des sept centres de recherche engagés dans le projet de la BID, cinq incluent au moins un épidémiologiste¹³⁶. Certains de ces chercheurs, comme Rafael Lozano de FUNSALUD et Bernard Couttolenc de l'ISER, étaient déjà présents à l'atelier organisé à Caracas en 1995 ou

¹³⁶ Seuls l'IUDOP-UCA au Salvador et le Centre d'Études sur le Développement Économique (CEDE) en Colombie ne comprennent pas d'épidémiologistes. Cela n'empêche pas le premier de faire référence à la méthodologie discutée lors de l'atelier de Caracas de 1995 (IUDOP 1998, 19). Dans le second cas, l'étude est menée par l'économiste Mauricio Rubio qui était présent à ce même atelier de décembre 1995.

ont participé à des forums de la BID (Bobadilla *et al.* 1996; Lozano 1997). Parmi les centres investis dans le projet de la BID, deux sont même spécialisés en santé publique : il s'agit de FUNSALUD et de CISALVA.

Troisièmement, cette collaboration de la BID avec les épidémiologistes s'en ressent dans le contenu des documents produits par l'institution ainsi que dans les expériences que la BID promeut comme des bonnes pratiques. D'abord, le discours d'espoir porté par les professionnels de la santé publique et identifié dans le quatrième chapitre transparaît quelque peu dans les documents sur la violence et le crime publiés par la BID. Qu'il s'agisse des experts employés par la BID – épidémiologistes ou non – ou du président de la Banque de l'époque, plusieurs font référence au rejet du fatalisme et à la possibilité d'agir contre la violence urbaine ou domestique. C'est toutefois dans les documents rédigés par Guerrero pour la BID que cette structure narrative est la plus élaborée avec l'essentiel des éléments du récit d'espoir (Guerrero 1996a; Londoño et Guerrero 1999; 2000).

Dans ce discours d'espoir, la violence n'est pas une fatalité. Malgré sa complexité, la violence n'est pas pour autant un phénomène « inexplicable » ni même l'« expression d'un comportement individuel purement aléatoire » (Londoño et Guerrero 1999, 41). En apportant un « regard optimiste et constructif concernant les possibilités d'application de politiques » (Londoño et Guerrero 1999, 4), ce discours tranche avec les visions traditionnelles du problème de la violence urbaine (notamment structuralistes et culturalistes) que Guerrero estime propices à l'inertie. En effet, ces visions dépeignent, selon lui, le tableau de sociétés dans lesquelles la violence est « si enracinée dans la culture », et la pauvreté est si ancrée structurellement, qu'il devient extrêmement difficile d'agir (Londoño et Guerrero 1999, 4). Avec ces visions, la violence finit donc par être acceptée comme quelque chose d'inévitable.

Ces approches traditionnelles sont donc présentées comme problématiques dans la mesure où rien – ou presque – ne peut être fait pour réduire la violence tant qu'un changement des conditions structurelles et culturelles n'a pas eu lieu pour réduire les inégalités et la pauvreté (Londoño et Guerrero 1999, 4). Parmi les visions traditionnelles, certaines mettent l'accent sur les causes biologiques et physiologiques de la violence. Or, nous disent d'autres experts de la BID, les « décideurs assument souvent que [ces facteurs] sont déterminés de manière exogène

et ne sont pas réactifs aux interventions de politique publique » (Buvinic, Morrison et Shifter 1999a, 25). L'inaction s'en trouverait par conséquent renforcée.

En outre, parce qu'ils oublieraient trop rapidement que la violence peut se désapprendre puisqu'elle s'apprend en premier lieu (Buvinic 2000, 43), les décideurs se sentent souvent impuissants face à une violence qu'ils considèrent comme déterminée. Finalement, les niveaux de violence élevés dont souffre l'Amérique latine et le manque de résultat des politiques traditionnelles dans de tels contextes (Ratinoff 1996), favorisent les « visions nihilistes concernant les possibilités d'intervention » (Londoño et Guerrero 1999, 4), ajoutant ainsi à la paralysie. Malgré la complexité du problème, « il y a de bonnes raisons d'être optimistes », affirme le président Iglesias (Iglesias 1999, vi) qui, dans ses allocutions, « a souvent répété que la violence n'est pas une fatalité » comme le font remarquer les experts de la Banque (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 8).

5.1.2 Les attraits de l'approche épidémiologique de la violence

Si les épidémiologistes sont aussi présents dans le processus d'incursion de la BID dans la thématique de la violence et du crime, c'est notamment parce que leur approche de santé publique offre à l'institution le cadre d'intervention idoine pour résoudre le problème de la violence urbaine. Elle concorde avec les attentes de la BID parce qu'elle met l'accent sur la multiplicité des causes du problème et les solutions préventives, et parce qu'elle est présentée comme une approche orientée vers l'action.

Multicausalité et multisectorialité dans la conception du problème

Le fait d'insister sur la complexité du problème de la violence urbaine et sa dimension multicausale conduit à présenter la violence comme un enjeu multisectoriel, qui concerne tous les acteurs, et par conséquent, qui tombe en partie dans le champ de compétence de la BID. Dès 1994, dans une allocution lors d'un forum organisé par l'OPS, le président Iglesias met d'ailleurs en garde contre « la tendance à réduire les problèmes à une seule dimension » et fait le constat de « l'échec à reconnaître les causes du phénomène social » (Ordenes et Vanolli 1994, 5). Son propos fait justement écho à l'approche épidémiologique. En effet, les concepts de multicausalité et de facteurs de risque sont présentés comme étant au cœur de cette approche et

constitueraient leur contribution majeure à l'étude du problème de la violence. Lors du colloque de février 1996, Guerrero s'explique en ces termes :

Pour l'étude de la violence, peut-être que la contribution la plus importante de l'épidémiologie a été le concept de cause et de causalité. Pour commencer, la causalité est toujours interprétée en termes de probabilité. Cela signifie que la seule condition préalable pour qu'un facteur donné soit considéré comme une cause est que la maladie empire quand il est présent (ou décline si le facteur est préventif). En l'absence d'un facteur jugé causal, la maladie peut continuer d'arriver puisqu'il y a habituellement d'autres facteurs qui produisent un effet identique ou très similaire. Cette caractéristique, connue comme la multicausalité, est particulièrement applicable à la violence, où un certain nombre de facteurs produisent un effet très similaire, c'est la raison pour laquelle nous devrions parler des facteurs qui la produisent plutôt que de la cause (Guerrero 1996a, 43).

Pour l'épidémiologiste colombien, la violence est donc un phénomène aux causes multiples et diverses qui jouent toutes un rôle dans l'apparition et l'ampleur du problème de la violence. Et comme ce fut le cas pour la tuberculose et les maladies cardiovasculaires que Guerrero se plaît à donner en exemples (Guerrero 1996a, 43-4; 2000, 28-9), la méthode épidémiologique appliquée à la violence s'avère justement très utile pour identifier ces facteurs dits de risque qui peuvent ensuite faire l'objet d'une intervention spécifique. Dans la lignée de cela, les documents de la BID sur le sujet de la violence insistent bien sur le caractère multicausal du problème de la violence (Buvinic, Morrison et Shifter 1999b; Londoño et Guerrero 1999)¹³⁷.

La reconnaissance de la multiplicité des causes de la violence en fait un enjeu multisectoriel propice à l'intervention de la Banque. Nos données tendent à confirmer que cette façon de penser la violence porte la marque des professionnels de la santé publique. Une note technique élaborée par la Division du Développement Social de la BID évoque les domaines d'action pertinents en matière de lutte contre la violence (éducation, santé, justice, police, services sociaux, médias, logement et société civile) avec une liste d'actions pour chacun d'entre eux (Buvinic et Morrison 1999). Au vu des références mentionnées, les deux auteurs de ce

¹³⁷ Les études menées par les sept centres de recherche latino-américains dans le cadre du projet de la BID nous montrent que la violence est toujours le résultat de plusieurs facteurs qui reviennent souvent, à l'instar des inégalités socio-économiques, de l'absence de capital social, de la consommation d'alcool, bien que l'importance de ces facteurs puisse varier selon les différents contextes nationaux et locaux, notamment en ce qui concerne la législation sur les armes à feu, l'existence d'un héritage de guerre civile ou la présence d'organisations criminelles (Instituto Apoyo 1998; FUNSALUD 1998; IUDOP 1998; CISALVA 1998; CEDE 1998; IESA et LACSO 1999; ISER 1998).

document interne sur la prévention de la violence s'inspirent de publications en santé publique pour dresser cette liste des secteurs et des actions par secteur. La première source est un article publié dans la revue *American Journal of Preventive Medicine* par une chercheuse du CDC (Dahlberg 1998). La seconde source est l'introduction par deux membres du CDC, Mark Rosenberg et James Mercy, de leur ouvrage *Violence in America : A Public Health Approach*, célèbre parmi les professionnels de la santé publique (Rosenberg et Mercy 1991b).

Un autre indice tend à renforcer l'idée selon laquelle le caractère multisectoriel de l'enjeu de la violence mis en avant par la BID provient principalement des professionnels de la santé publique. Il s'agit de la mise en évidence du lien entre multicausalité et multisectorialité dans l'étude réalisée par la FUNSALUD pour le compte de la BID. En effet, dans leur travail pour le projet Ampleur de la Violence en Amérique Latine et dans les Caraïbes de la BID, les chercheurs de la fondation mexicaine, emmenés par Lozano, spécialiste en santé publique, écrivent que :

La complexité du problème de la violence et ses répercussions importantes sur la santé physique et mentale de la population nous signalent qu'il n'y a pas de solution unique, ou à court terme, et que les propositions dépassent les seules activités de la police. La violence moderne doit être confrontée par la société dans son ensemble et ne doit pas être déléguée à une seule instance du gouvernement (FUNSALUD 1998, 54).

Cet extrait rappelle les propos des professionnels de la santé publique colombiens que nous évoquions dans le quatrième chapitre et qui préconisent de rompre avec le monopole de la police sur l'enjeu de la violence (Guerrero 1993, 12; Londoño et Guerrero 1999, 6; Concha-Eastman 2001, 598; Guerrero et Concha-Eastman 2002, 34; Chelala et De Roux 1995, 25).

Une approche préventive idéale pour la BID

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les épidémiologistes privilégient indéniablement la prévention pour assurer la sécurité des gens. Selon eux, les mesures répressives sont au mieux insuffisantes, au pire, inefficaces. Cette préférence pour la prévention est explicite dans les textes et discours de Guerrero pour la BID qui dit clairement, lors du forum de février 1996, que « la prévention doit passer avant la répression » (Guerrero 1996a, 46). Il s'agit d'ailleurs de l'un des principes directeurs du programme DESEPAZ à Cali (Guerrero 1996a, 1999), qui est consacré comme un exemple-phare de sécurité. Ce principe d'action trouve un écho favorable au sein de la BID qui entend justement mettre l'accent sur la prévention.

Buvinic et ses collègues énumèrent quatre raisons à la préférence de la Banque pour les mesures préventives (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 7-8). La première explication tient dans le fait que des travaux scientifiques apportent la preuve de l'efficacité (*cost-effectiveness*) de la prévention comparée à la répression. Bien qu'il puisse s'accompagner d'un rappel à propos du manque d'évaluation des programmes préventifs, y compris dans les pays industrialisés, et/ou d'une clarification sur la nécessité des mesures de contrôle, l'efficacité des mesures préventives est mise en avant dans des documents de la Banque (Buvinic et Morrison 1999, 1-2; Buvinic, Morrison et Shifter 1999b, 10, 31, 42; BID 2003). Il se trouve que l'aspect efficace de la prévention est « attirant pour une institution qui utilise les arguments économiques comme critère principal de la prise de décision » (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 7).

Si la BID privilégie la prévention, c'est également parce que la violence est le résultat d'un processus d'apprentissage de la part des individus. Dès le début de l'incursion de la BID dans la thématique de la violence a surgi l'idée de la transmission intergénérationnelle de la violence. Autrement dit, il existe un lien causal entre la violence domestique et la violence sociale, entre la violence exercée dans la sphère privée et celle exercée dans l'espace public (Larraín 1996; Buvinic, Morrison et Shifter 1999b; Morrison et Loreto 1999; Buvinic 2000). Penser la violence en ces termes tend à favoriser les mesures préventives pour sensibiliser les hommes et les femmes à la violence domestique mais également pour empêcher que les enfants qui sont à la fois victimes et témoins de cette violence de la reproduire plus tard dans les sphères privée et publique. « La prévention doit être attentive aux liens conceptuels entre les violences domestique et sociale et doit intervenir le plus tôt possible dans la vie des gens », écrivent des experts de la BID (Buvinic, Morrison et Shifter 1999b, 42). D'après ceux-ci, l'usage de telles mesures est d'autant plus justifié que des travaux mettent en évidence l'efficacité des actions qui ciblent les jeunes et les familles de manière précoce, car « il est plus facile de prévenir l'apprentissage de la violence à la base que de promouvoir son désapprentissage » (Buvinic, Morrison et Shifter 1999b, 34).

La préférence pour la prévention est également une question de compétence et d'expertise. Les solutions préventives s'accordent bien avec « la forte tradition de la Banque en prêt pour le secteur social » (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 7) ayant pour objectif la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens latino-américains. C'est donc

assez logiquement que l'incursion de la BID dans la thématique de la sécurité a signifié l'implication du Département du Développement Durable, aujourd'hui appelé Secteur Social. Mayra Buvinic et Andrew Morrison, deux spécialistes en développement social ayant écrit sur la violence pour la BID, étaient rattachés à ce département.

De surcroît, la prévention reste conforme à la Charte qui régit la BID et limite les risques de s'aventurer dans des zones d'action qui pourraient mettre l'institution dans une situation délicate vis-à-vis des gouvernements nationaux, sachant que ces derniers étaient parfois réticents vis-à-vis de l'inclusion de la thématique de la violence dans l'agenda de la Banque comme le soulignent plusieurs témoins et protagonistes de l'époque (Iglesias 2015; Frühling 2015; Cruz 2016). En suivant les principes de son texte par la préférence pour la prévention, notamment en matière de coopération avec les polices latino-américaines, la BID évite donc les éventuelles ingérences dans les affaires perçues comme relevant seulement des autorités nationales – le contrôle et la répression – ainsi que la possibilité d'être impliquée dans des cas de violation des droits humains en finançant des dispositifs répressifs (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 7-8).

Une approche orientée vers l'action

Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre, présentée par ses promoteurs comme tournée vers l'action, l'approche épidémiologique permet selon ses promoteurs d'agir efficacement et rapidement contre la violence, ce qui la rend attrayante pour la BID. D'après ses promoteurs, cette approche a fait ses preuves dans le cas des épidémies de peste, choléra et vérole, à une époque où la connaissance sur ces maladies était encore très embryonnaire et où les éventuels vaccins n'existaient pas. Elle est donc présentée par les professionnels de la santé publique comme le moyen de répondre efficacement à un problème en dépit d'un manque de connaissance ou de visions du problème qui favoriseraient une attitude fataliste. D'ailleurs, appliquée à la violence, la méthode épidémiologique est présentée comme une réussite à Cali où en 1995 le taux d'homicide a diminué pour la première fois depuis 1987 (Guerrero 1996a). En cela, cette approche est attirante pour une Banque désireuse d'obtenir des résultats rapides et ainsi acquérir une certaine légitimité dans un secteur d'intervention qui ne lui est pas familier.

5.2 La BID comme certificateur et promoteur

Nous avons vu que la Banque Interaméricaine de Développement, depuis qu'elle a inclus la violence et la sécurité dans son agenda, joue un rôle d'intermédiaire en favorisant les contacts entre les acteurs et les échanges d'idées dans les forums qu'elle organise régulièrement. Dans les années 1990, la Banque offre en particulier une tribune à un passeur d'idées, l'épidémiologiste colombien Guerrero, pour vanter les succès de la méthode de la santé publique appliquée à la réduction de la violence. La BID fait cela au moment-même où elle est à la recherche d'une solution au problème de la violence, notamment urbaine, qui pèse sur les économies des pays de la région. L'organisation trouve dans l'approche épidémiologique le cadre d'intervention qui sied le mieux à ses besoins et capacités.

Simultanément, le terme de sécurité citoyenne fait une entrée timide à la BID. En 1996, l'expression apparaît pour la première fois dans la traduction espagnole du titre du premier événement sur le thème de la sécurité et de la violence organisé par l'institution (BID 1996b). Frühling, qui participait à la rencontre, se souvient que l'organisation de la rencontre avait été confiée au sociologue chilien Luis Ratinoff, en poste à la BID depuis les années 1970 (Frühling 2015). Nous avons vu dans le troisième chapitre que l'expression de sécurité citoyenne était déjà utilisée à ce moment au Chili. Toutefois, nos données ne nous permettent pas de dire si l'entrée du terme à la Banque est le fait de Ratinoff. Toujours est-il que l'expression est à nouveau utilisée lors du forum de 1998 à San Salvador, dans le titre mais aussi dans des présentations (Sapoznikow, Salazar et Carrillo 2000), alors que l'expression de *convivencia ciudadana* – souvent associée à celle de *seguridad ciudadana* – avait été préférée pour une autre rencontre de la BID au début de la même année (BID 1998b). Les deux expressions sont par la suite régulièrement employées, comme en attestent entre autres les rencontres organisées ou co-organisées par la BID en Argentine en juin 1999 et à Santiago du Chili en octobre de la même année.

Nos données nous montrent que la BID est bien une promotrice de la sécurité citoyenne. Cependant elle s'en fait une conception différente de celle qui prévaut initialement en Espagne et de celle qui est portée par certains acteurs chiliens. Nous montrons ici que la BID, à la recherche d'une solution préventive et efficace au problème de la violence, reprend plusieurs

expériences dont celle menée à Cali par Guerrero pour les certifier¹³⁸ comme des pratiques de sécurité citoyenne en leur octroyant les premiers financements destinés à des projets de sécurité citoyenne. Ce faisant, la sécurité citoyenne perd sa composante doctrinale originelle, comme cela commence à être le cas au Chili à cette période. Elle devient un ensemble de principes d'action, inspirés en grande partie de l'approche épidémiologique, comme réponse à un problème de violence urbaine. Défaite de son attache à un contexte post-autoritaire comme c'était le cas en Espagne et au Chili, la sécurité citoyenne comme solution devient plus facilement exportable, d'abord, dans une région où les régimes autoritaires ont quasiment disparu au moment d'aborder les années 2000, ensuite, aussi bien au niveau national qu'au niveau local. Si la BID continue de s'engager dans la tenue de forums jusqu'à aujourd'hui, elle reste essentiellement une agence multilatérale, et son travail de promotion de la sécurité citoyenne en Amérique latine consiste surtout à financer des projets d'action publique nationaux ou locaux.

5.2.1 Redéfinition de la sécurité citoyenne et certification des pratiques

C'est en 1998 que la BID accorde ses premiers financements en sécurité citoyenne, ce que ne manque d'ailleurs pas de souligner le rapport annuel publié la même année (BID 1998a), alors même que les rapports précédents étaient relativement avarés sur le nouvel agenda de l'organisation et n'évoquaient même pas l'expression de sécurité citoyenne (BID 1994, 1995, 1996a). Ces premiers financements, catégorisés comme investissements sociaux, prennent la forme de prêts et bénéficient à deux pays : l'Uruguay et la Colombie (BID 1998a; Buvinic 2000, 43; Guerrero 2000, 33; Buvinic, Alda et Lamas 2005). Cela n'est pas le fruit du hasard et examiner ces deux projets nous permet de dessiner les contours de la sécurité citoyenne telle que définie, reconnue et promue par la Banque Interaméricaine de Développement, à savoir comme une solution à un problème de délinquance et violence urbaine qui a un coût économique.

¹³⁸ La certification correspond à l'octroi d'une légitimité et d'une autorité à certains acteurs par d'autres acteurs et peut tout autant s'appliquer aux pratiques portées par les acteurs (Ancelovici et Jenson 2012).

L'Uruguay pour définir la sécurité citoyenne comme solution à un problème

Le programme UR-0118 Sécurité Citoyenne : Prévention de la Violence et de la Délinquance, financé par le prêt 1096/OC-UR, est destiné à l'Uruguay. Le choix de ce pays pour le premier projet peut étonner tant les indicateurs d'insécurité et de violence y sont bas. Le document officiel du projet reconnaît cela mais souligne qu'il y a tout de même un problème pressant de violence délinquante croissante qui justifie une intervention de la BID :

Bien qu'il n'ait pas expérimenté des faits de violence du niveau et de l'ampleur des autres pays, l'Uruguay a enregistré une hausse du niveau de violence des actes délictueux, ce qui implique un sentiment croissant d'insécurité publique. Par conséquent, le thème de la sécurité citoyenne a acquis une priorité maximale dans l'agenda national. C'est le moment précis pour formuler des stratégies et des programmes préventifs, avant que la délinquance et la violence n'atteignent des proportions épidémiques comme dans le cas d'autres centres urbains de la région (BID 1998d, 2).

L'octroi d'un prêt de sécurité citoyenne à l'Uruguay est également justifié par les conséquences négatives de la violence sur l'économie des pays de la région (BID 1998d, 1), même si les données concernant le coût économique de la violence en Uruguay n'existent pas encore. En donnant cet argument, le document de la BID se réfère en fait, en notes de bas de page, à des travaux présentés et à des discussions menées dans le cadre de forums sur la sécurité citoyenne et la prévention de la violence organisés par la Banque (BID 1996b; Ayres 1997). Ceci étant, en matière de réduction de la violence et de l'insécurité, d'autres pays auraient pu être prioritaires pour l'octroi d'un prêt de la BID. Officiellement, le document du projet précise que la BID a répondu à la demande de Montevideo qui « a sollicité l'appui de la Banque pour développer un programme multisectoriel qui inclut la société civile » (BID 1998d, 7). Mais lors d'un entretien, le président Iglesias nous explique que la collaboration avec l'Uruguay est davantage le fruit de sa proximité avec le gouvernement de ce pays : « je suis uruguayen, par conséquent j'ai parlé avec le gouvernement sur ce thème et le ministre [de l'Intérieur] de l'époque y était très favorable », dit-il, avant de conclure que « nous l'avons fait un peu du fait de ma propre relation » (Iglesias 2015). Les relations personnelles de l'ancien président de la BID ont donc facilité l'octroi de ce prêt.

Avec un tel financement, la BID reconnaît comme une expérience de sécurité citoyenne l'action publique mise en œuvre dans le pays depuis 1993 en matière de réduction de la

délinquance, et renforce l'orientation préventive et multisectorielle prise par les pouvoirs publics du pays. Le gouvernement uruguayen met explicitement l'accent sur la prévention avec, comme le rappelle le document du projet, la création en 1993 de la Commission Nationale de Prévention de la Délinquance, présidée par le ministre de l'Intérieur avec qui parle Iglesias, et de la Direction Nationale de Prévention de la Délinquance (BID 1998d, 6). Il est également souligné que l'Assemblée Générale du pays a adopté en juillet 1995 la Loi 16.707 de Sécurité Citoyenne. Et le contrat de prêt de bien préciser que cette loi « a établi le mandat de traiter le problème de la délinquance et de la violence avec une stratégie multisectorielle », notamment par une coordination entre le Ministère de l'Intérieur, d'autres organismes étatiques et les municipalités (BID 1998d, 6). La création en 1997 d'une police communautaire par la Loi 16.814 est aussi incluse parmi les « mesures [qui] établissent le cadre institutionnel basique pour moderniser le traitement de la problématique » de la violence (BID 1998d, 6). Ces éléments – prévention, action multisectorielle, coordination institutionnelle, rôle des municipalités – font partie intégrante de l'expérience de sécurité citoyenne uruguayenne que la BID vient certifier comme telle via l'octroi d'un financement.

La Colombie pour trouver des modèles de sécurité citoyenne

Le second prêt, adressé à la Colombie, est en revanche moins surprenant compte tenu, d'abord, du niveau élevé de violence dans le pays durant les années 1990, et ensuite, des expériences menées au niveau local dans certaines villes et promues dans les forums de l'arène transnationale et, finalement, des relations entre la BID et certains passeurs d'idées colombiens. Le projet CO-0213 Soutien au Vivre-Ensemble et à la Sécurité Citoyenne, financé par le prêt 1087/OC-CO et destiné à la Colombie, comprend un volet national mais également un volet municipal ciblant les villes de Bogota, Cali et Medellin (BID 1998a, 21; BID 1998c; Buvinic, Alda et Lamas 2005). En accordant ce prêt à la Colombie, la BID reconnaît comme pratique de sécurité citoyenne le travail entrepris par différents acteurs, notamment au niveau local pour mettre en œuvre des « politiques orientées vers la prévention et vers la création de codes de vivre-ensemble (*convivencia*) citoyen » (BID 1998c, 9). Le contrat de financement¹³⁹ stipule

¹³⁹ Les références citées ainsi que certains éléments de langage utilisés (« facteurs de risque », « problème de santé publique », etc.) laissent penser que le contrat de prêt a été en partie préparé et rédigé par l'épidémiologiste

que la conception du projet s'inspire des initiatives entreprises aux niveaux national et local qui mettent l'accent sur la prévention et la participation de la société civile organisée (BID 1998c, 12-3), et mentionne explicitement le programme DESEPAZ mis en place à Cali (BID 1998c, 13) qui, faut-il le rappeler, repose sur l'utilisation des outils de la santé publique (Guerrero 1993, 1994, 1996a, 1999).

Ce projet pour la Colombie met en exergue l'usage d'un discours axé davantage sur les comportements et attitudes des personnes envers la violence avec des objectifs qui visent à « développer le vivre-ensemble et la sécurité citoyenne » ou « améliorer le vivre-ensemble dans les villes » (BID 1998c, 12-3). Il se trouve que le programme d'action publique, le Programme *Seguridad y Convivencia* mis en place à Bogota durant le premier mandat d'Antanas Mockus (1995-1997), bien qu'il emprunte explicitement des éléments de l'approche épidémiologique (Martin et Ceballos 2004, 222, 508-9), repose sur le diagnostic d'un « divorce entre loi, morale et culture » (Mockus 2002; Martin et Ceballos 2004, 150-3), et se centre sur le développement d'une culture de tolérance et de respect. Ces objectifs de politique publique sont associés à l'idée de sécurité citoyenne telle qu'entendue par la BID, comme prévention locale de la violence et de la délinquance plutôt que comme paradigme large qui, à la manière du concept de sécurité humaine, dépasse la seule question de la délinquance (Tudela et López 2005). En finançant les programmes de Cali et Bogota, la Banque participe donc en partie à la certification de l'approche épidémiologique comme pratique de sécurité citoyenne.

Alors que l'expérience de Cali et son programme DESEPAZ ont bénéficié d'une ample promotion de la part de la BID dans les années 1990 grâce à la tribune offerte à son principal instigateur et promoteur, Rodrigo Guerrero, il semble que l'expérience de Bogota ait par la suite été privilégiée par l'institution. Cela peut notamment s'expliquer par l'abandon progressif du programme DESEPAZ après le départ de la mairie de Guerrero, et au ralentissement de la promotion de l'expérience de Cali dans l'arène transnationale par Guerrero qui est retourné en Colombie. *A contrario*, Bogota s'est démarquée par la continuité des programmes, malgré les changements d'administration municipale, et par une diminution soutenue du taux d'homicide

colombien Guerrero, ancien maire de Cali, à ce moment en poste à la BID, bien qu'aucune autre source ne nous permette de corroborer cela.

jusqu'à aujourd'hui (Llorente et Rivas 2004; Martin et Ceballos 2004; Llorente 2005; Beckett et Godoy 2010). D'après des experts de la BID, l'engagement et le volontarisme des décideurs est une condition primordiale pour l'organisation, notamment au niveau local « où la rotation des élus et du personnel administratif est plus forte qu'au niveau national » (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 22). En cela, « le cas de Bogota est une illustration à suivre de volonté et d'engagement politiques au niveau local. Des activités entamées au début d'un prêt de la Banque ont été soutenues durant trois différentes administrations municipales » de 1995 à 2003 (Buvinic, Alda et Lamas 2005, 22). Des chercheurs de la BID vont même jusqu'à présenter le cas de Bogota comme un « cas paradigmatique », dans le sens d'un exemple de réussite à répliquer (Alda et Beliz 2007).

5.2.2 La diffusion de la sécurité citoyenne par les consultants et les financements

Dans les années 2000, l'implication de la BID en matière de réduction de la violence est acquise. La gestion du thème n'est toutefois plus du ressort du Bureau de l'Économiste Chef et des spécialistes en développement social du Département du Développement Durable (SOC). Elle relève désormais d'une structure spécialisée : le pôle Sécurité Citoyenne et Justice. Cette structure est rattachée à la Division de la Capacité Institutionnelle de l'État (IFD/ICS), une section de la Banque créée au moment de la prise en compte de la modernisation de l'État comme nouvel axe de travail au tournant des années 2000. Elle comprend une trentaine d'experts et fonctionnaires latino-américains recrutés par la BID pour leurs compétences en matière de prévention de la violence (BID 2016d). La moitié d'entre eux est déployée dans toute la région pour conseiller les décideurs locaux et nationaux et les aider à élaborer et mettre en œuvre des projets de sécurité citoyenne.

Dans les années 2000 et 2010, cette entité spécialisée de la BID continue de faire appel à des experts de la région en tant que consultants, comme Tudela, Frühling et Dammert dont nous parlions dans le troisième chapitre. Mais ce pôle Sécurité Citoyenne et Justice a aussi contribué à dynamiser le réseau des consultants en sécurité citoyenne à Washington. Il est devenu un lieu de passage pour les experts et consultants en sécurité citoyenne qui gravitent dans les institutions internationales de la capitale. Par exemple, l'Américaine Joan Serra

Hoffman, experte en prévention de la violence pour le Boston Medical Center de 1990 à 1995 et le CDC en 2000-2005 où elle a participé à la création de la Coalition Interaméricaine pour la Prévention de la Violence (IACPV) en 2000, a rejoint le pôle Sécurité Citoyenne et Justice de la BID en 2012-2013 avant de rejoindre la Banque Mondiale. Présenté comme spécialiste en sécurité citoyenne, l'Uruguayen Rodrigo Serrano Berthet, lui, a fait le chemin inverse, passant de la Banque Mondiale à la BID en 2015.

Depuis 2005, la BID est plus que jamais un acteur incontournable du mouvement de la sécurité citoyenne. Elle a doublé sa présence dans les forums transnationaux sur la sécurité citoyenne : alors qu'elle apparaissait douze fois entre 1995 et 1999, et onze fois entre 2000 et 2005, elle passe à vingt-trois et vingt présences respectivement pour les périodes de 2005-2009 et 2010-2014. Depuis 2008, la BID organise des rencontres pour former les décideurs et jeunes professionnels latino-américains à la sécurité citoyenne. Par le biais de ces cliniques de formation, la Banque contribue ainsi au réseautage, à l'apprentissage et à la propagation de l'idée dans la région.

De plus, la BID n'a pas non plus cessé de financer des projets de sécurité citoyenne. Une simple recherche dans la base de données de la Banque sur Internet fait ressortir cent quarante-sept résultats, soit autant de projets d'intervention de sécurité citoyenne ou de rencontres sur la sécurité citoyenne subventionnés par la BID depuis 1998 dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes (BID 2016c). La grande majorité de ces projets est classée comme des investissements sociaux ou des projets de réforme et modernisation de l'État. Une minorité relève du secteur éducation ou développement urbain. D'après la base de données de la BID, le nombre de financements accordés par l'institution pour des projets de sécurité citoyenne augmente fortement à partir de 2012 : il y a en effet autant de projets subventionnés de 2012 à 2016 que durant les quatorze années précédentes. Ces financements de la BID contribuent à la montée de la sécurité citoyenne dans la mesure où ils sont des incitatifs à l'adoption de la sécurité citoyenne par les décideurs nationaux et locaux de la région.

Avec le cas du Chili, nous avons vu que le mécanisme de l'apprentissage s'accompagnait parfois d'incitatifs économiques mais restait central pour comprendre la montée de la sécurité citoyenne au début des années 1990. En revanche, il semble que celui de la coercition par la conditionnalité économique, comme c'est le cas avec les subventions aux projets de sécurité

citoyenne, prend de l'ampleur à mesure que des acteurs puissants comme la BID adoptent l'idée et entreprennent de la promouvoir. En outre, la sécurité citoyenne, dans sa nouvelle acception, se propage d'autant plus facilement qu'une bonne partie des gouvernements nationaux et municipaux de la région, pour des raisons structurelles et politiques, ne disposent pas de ressources fiscales suffisantes (LatinNews 2014b; Fairfield 2015) et sont plus sensibles aux incitatifs économiques proposés par une organisation internationale comme la BID.

5.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons montré que la BID, en tant qu'intermédiaire majeure, fait le lien entre l'approche épidémiologique et la sécurité citoyenne. Dans les années 1990, la BID fait son entrée dans le domaine de la sécurité en commençant à s'intéresser au problème de la violence dont elle met en exergue les coûts économiques. Manquant initialement d'expertise en la matière, la BID entreprend sa réflexion par un travail d'intermédiation et, dans sa recherche d'une solution au problème de la violence urbaine, s'appuie sur les acteurs et réseaux de la région concernés par l'enjeu. Grâce à un passeur d'idées colombien, l'épidémiologiste Guerrero, la BID découvre l'approche de santé publique appliquée à la réduction de la violence à Cali et Bogota, en même temps qu'elle commence à utiliser le terme de sécurité citoyenne dans ses forums. À un moment où la nécessité de rompre avec le passé autoritaire devient moins urgente que la violence urbaine, la BID reconnaît les apports de l'approche épidémiologique, et la certifie comme une pratique de sécurité citoyenne. Ce faisant, la BID ôte à la sécurité citoyenne son sens originel et la construit comme une solution au problème de la violence en reprenant les principes d'action tirés notamment de l'approche épidémiologique. Or, ceci correspond à un mécanisme de décontextualisation de l'idée de politique publique qui favorise sa diffusion (Ancelovici et Jenson 2012). La nouvelle définition de la sécurité citoyenne est attractive dans une région minée par la violence et la délinquance. Le nombre de projets de sécurité citoyenne financés par la BID depuis 1998 montre que ce travail de sens contribue à la diffusion de la sécurité citoyenne dans les juridictions d'Amérique latine.

Conclusion

De manière générale, nous montrons dans cette thèse que la montée de la sécurité citoyenne à partir des années 1990 en Amérique latine est étroitement liée à son caractère polysémique. Importée de l'Espagne démocratique où son contenu commençait déjà à varier, cette notion est assez malléable pour faire l'objet d'un travail de construction de sens par différents acteurs qui y retrouvent leur compte et en font la promotion dans l'arène transnationale. Nous montrons que les tenants de la sécurité citoyenne peuvent par exemple l'utiliser tantôt comme un concept juridique ou une doctrine de l'État pour se démarquer des régimes autoritaires de la période de la Guerre froide en centrant la sécurité sur les individus (la *seguridad de los ciudadanos* comme citoyens), tantôt comme une solution de politique publique au problème de la violence urbaine qui touche la région (la *seguridad de los ciudadanos* comme citadins). Bien que, comme au Chili, les différentes conceptions de la sécurité citoyenne coexistent, celle qui en fait une solution au problème de la violence urbaine a pris l'ascendant sur les autres, grâce notamment à un acteur de poids : la Banque Interaméricaine de Développement qui en fait la promotion via les forums qu'elle organise régulièrement et les nombreux financements de projets qu'elle octroie aux gouvernements nationaux et locaux. La sécurité citoyenne, forte de son caractère polysémique et sous l'impulsion de quelques passeurs d'idées, permet donc de faire le lien entre différents processus d'apprentissage entrepris dans la région à la même période et de fédérer sous la forme d'un réseau transnational un certain nombre d'acteurs et groupes d'acteurs autour d'elle.

Les quatre chapitres de l'analyse empirique de la thèse apportent un éclairage différent sur la montée de l'idée de la sécurité citoyenne dans les Amériques. La cartographie (Chapitre 2) réalisée à partir d'un recensement des forums et d'une analyse de réseau nous a permis de visualiser le phénomène transnational qui nous intéresse et d'en identifier les différents centres d'impulsion. C'est de ce portrait général que découlent les trois études de cas de la thèse.

Avec un premier cas national (Chapitre 3), nous montrons qu'au Chili différents acteurs s'emparent de l'insécurité comme problème public émergent en contexte démocratique et entreprennent un processus d'apprentissage social concernant cet enjeu. Dans la mesure où il ne

s'opère pas seulement à l'intérieur des cercles décisionnels étatiques et touche à la construction du problème et des objectifs, cet apprentissage est social. Nous montrons que c'est cet apprentissage qui conduit d'une part à l'adoption de l'idée de sécurité citoyenne, dont la définition peut présenter quelques variations selon les acteurs, et d'autre part au développement d'un réseau d'action publique autour de celle-ci, non seulement dans le pays mais également depuis le pays.

Avec le cas sectoriel (Chapitre 4), nous montrons que, comme au Chili, la communauté des professionnels de la santé publique entreprend un processus d'apprentissage social. Contrairement au Chili, cet apprentissage est axé sur la violence, plutôt que sur la sécurité et l'insécurité en contexte démocratique, et aboutit à une redéfinition du problème en termes de santé publique, plutôt que de droits humains. Certes, les acteurs de la santé publique présents dans les forums de la sécurité citoyenne n'utilisent pas vraiment cette notion. Néanmoins, leur réflexion, qui repose sur une analogie entre la violence et les maladies pour justifier l'application des méthodes épidémiologiques, aboutit à une nouvelle définition du problème et à un nouveau cadre d'action – qui est présenté comme ayant fait ses preuves dans la ville de Cali au début des années 1990 durant le mandat de Guerrero. Or, les principes d'action qui ressortent de l'approche de santé publique (prévention, interventions multisectorielles, coordination entre les acteurs de l'État et avec ceux de la société civile, participation de la société civile) coïncident précisément avec la sécurité citoyenne telle qu'elle est définie par de nombreux acteurs aujourd'hui, à savoir comme une solution de politique publique au problème de la violence et de la délinquance qui touche principalement les zones urbaines d'Amérique latine.

Avec le cas institutionnel (Chapitre 5), nous abordons justement le travail d'intermédiation de la Banque Interaméricaine de Développement entre la sécurité citoyenne et l'approche épidémiologique. C'est notamment par la certification des expériences de Cali et Bogota, qui reposent – surtout la première – sur l'application des méthodes épidémiologiques à la réduction de la violence, que la BID a participé à la construction de la sécurité citoyenne comme solution à un problème. La sécurité citoyenne est ici considérée comme un ensemble de principes d'action : penser la violence comme un problème complexe, privilégier la prévention, promouvoir le vivre-ensemble et la cohésion sociale, responsabiliser tous les acteurs de l'État et de la société civile, faire intervenir l'échelon local et faire participer les citoyens au processus

décisionnel. Et c'est cette conception de la sécurité citoyenne, débarrassée de ses liens à un contexte post-autoritaire, que la BID contribue à diffuser depuis la fin des années 1990 par le biais d'incitatifs économiques, en l'occurrence par les financements pour le développement de projets de sécurité citoyenne aussi bien au niveau national qu'au niveau local, dans une région où, depuis les années 2000, la rupture avec les régimes autoritaires n'est plus vraiment une préoccupation majeure.

Contributions empiriques

Tout d'abord, notre thèse s'intéresse à une idée qui est présentée aujourd'hui comme une réponse à la violence délinquante touchant l'Amérique latine, et dont la montée au niveau transnational n'a pas suscité énormément d'intérêt parmi la communauté scientifique. Certes, certains travaux s'attèlent parfois à retracer la genèse de la sécurité citoyenne et mettent d'ailleurs en avant son caractère polysémique (Candina 2005; Urbano 2006; Kaminsky et Galeano 2008; Torres 2012). Cependant, ils se limitent bien souvent à un pays, comme le Chili, l'Équateur ou l'Argentine. De plus, les travaux qui examinent la diffusion de l'idée de la sécurité citoyenne demeurent assez rares (Muggah et Aguirre 2013). Cela correspond à la tendance générale de la littérature sur la diffusion de politique publique qui s'est beaucoup développée à partir de cas de politiques sociales ou économiques (Elkins et Simmons 2005; Dobbin, Simmons et Garrett 2007; Graham, Shipan et Volden 2013) et qui, hormis quelques travaux (Jones et Newburn 2002; Newburn et Jones 2007), n'accorde dans l'ensemble que peu d'attention à la propagation d'innovations en matière de sécurité publique. Ainsi, notre thèse apporte une contribution à la littérature sur la diffusion de politiques publiques en examinant ce cas relativement délaissé.

Ensuite, pour les besoins de notre recherche, nous avons élaboré une base de données originale sur les forums de la sécurité citoyenne et de la prévention de la délinquance recouvrant une période d'une vingtaine d'années. Il s'agit là de la deuxième contribution empirique de notre thèse. Une telle base de données n'existait pas auparavant et sa construction a été l'occasion de mettre notre patience à rude épreuve tant les données sont éparées. Combinée à l'usage des outils d'analyse formelle de réseau – qui restent peu employés en analyse de politique publique malgré le succès du concept de réseau (Adam et Kriesi 2007, 147), cette compilation de données sur les

forums nous a permis de mettre à jour l'existence et le développement d'un nouveau réseau d'action publique au niveau transnational autour de l'idée de la sécurité citoyenne depuis les années 1990.

Enfin, de la Banque Mondiale à l'Organisation de Coopération et Développement Économiques en passant par les Nations Unies, la littérature sur les organisations internationales recouvre des travaux qui traitent d'un grand nombre d'institutions (Finnemore 1993; Barnett et Finnemore 2004; McBride et Mahon 2009; Mahon 2010; Thérien 2012; Béland et Orenstein 2013). La Banque Interaméricaine de Développement n'y échappe pas (Tussie 1995; Nelson 2000; Strand 2003; Adams 2005; Feinberg 2006). Cependant, hormis ces quelques études, la BID reste globalement un objet de recherche plutôt délaissé des internationalistes et politologues, en particulier concernant son rôle en matière de réduction de la violence. Ainsi, en documentant le rôle d'intermédiaire et de certificateur de la BID en matière de sécurité citoyenne dans le cinquième chapitre, cette thèse apporte sa pierre à l'édifice de la connaissance empirique des organisations internationales, plus spécifiquement de leur rôle dans la fabrication et la diffusion des idées dans l'arène transnationale.

Contributions théoriques

En examinant la circulation d'une idée comme celle de la sécurité citoyenne en Amérique latine, cette thèse contribue directement à la vaste réflexion menée sur les transformations de l'action publique à l'ère contemporaine. Depuis les années 1990, ces questionnements se traduisent par une littérature foisonnante sur la gouvernance et sur la transnationalisation des politiques publiques (Rhodes 1996; Evans 1997; Chevallier 2003; Stone 2004, 2008; Hassenteufel et Palier 2005; Diallo 2011; Skogstad 2011).

Notre thèse vient d'abord nourrir les débats sur la gouvernance à partir du cas du secteur de la sécurité intérieure dans les pays d'Amérique latine. En effet, cette thèse montre non seulement que ce secteur implique une pléthore d'acteurs transnationaux non-étatiques ou supra-étatiques, comme des fondations, des *think tanks* et des organisations internationales, mais aussi que ces acteurs proviennent d'autres domaines d'action publique. Cela témoigne bien d'une transformation de l'action publique, y compris à l'œuvre dans le domaine hautement régalien de la sécurité intérieure, réputé jalousement gardé par les États. Cette incursion de nombreux

nouveaux acteurs dans le secteur de la sécurité confirme l'érosion du monopole des États nationaux sur l'élaboration des politiques publiques en matière de sécurité. Une brèche s'est ouverte et, désormais, la violence et l'insécurité ne sont plus perçues comme relevant seulement de la compétence de la police et de la justice, même si ces acteurs restent centraux. Grâce à un travail de redéfinition de ces questions en enjeux de droits humains, de santé publique ou de développement économique, la violence et l'insécurité sont présentées comme des problèmes qui concernent tous les acteurs de la société et pas uniquement les traditionnels organes de l'appareil sécuritaire de l'État.

Ensuite, cette thèse apporte une contribution significative à la littérature sur la transnationalisation des politiques publiques. Elle appuie ce que soulignaient déjà certains travaux (Jones et Newburn 2002; Newburn et Sparks 2004; Newburn et Jones 2007), à savoir que même le secteur de la sécurité n'est pas hermétique aux dynamiques de la mondialisation. Le constat de l'ouverture du secteur de la sécurité aux influences extérieures n'est pas illogique considérant que la violence urbaine et l'insécurité sont des problèmes vécus de manière simultanée par plusieurs juridictions et que ce type de problèmes publics facilite la transnationalisation des processus d'élaboration des politiques publiques (Stone 2008, 25).

Alors que la littérature sur la diffusion renvoie encore souvent à une vision linéaire du déplacement des idées et innovations de politique publique d'un point A à un point B, la littérature sur les politiques transnationales donne une image plus désordonnée des processus d'élaboration des politiques publiques dans l'arène transnationale (Stone 2008). Dans cette thèse, nous mettons précisément en évidence la façon avec laquelle différents processus d'apprentissage menés autour des enjeux de violence urbaine et d'insécurité par différents réseaux et communautés d'acteurs nationaux ou sectoriels sont mis en relation, notamment dans des forums de l'arène transnationale, par des intermédiaires et finissent par interagir. Ces nouveaux liens permettent aux idées de circuler entre des réseaux et communautés d'acteurs qui ne se seraient pas nécessairement parlés et contribuent à l'émergence d'un réseau transnational d'action publique. Celui-ci ne répond pas aux critères d'une communauté épistémique mais ressemble davantage à un ensemble plutôt disparate de groupes d'acteurs réunis autour d'une idée – la sécurité citoyenne – dont la conception peut varier selon les acteurs ou groupes d'acteurs. Si la polysémie d'une idée aide à fédérer des acteurs et groupes d'acteurs autour d'elle

qui conduit à la naissance d'un réseau transnational, elle est difficilement conciliable avec l'émergence d'une communauté épistémique.

Bibliographie

- Abad Gómez, Héctor. 1962. « La Violencia Necesita Estudios Epidemiológicos. » *Tribuna Médica* (2): 9-12.
- Aboal, Diego, Jorge Campanella et Bibiana Lanzilotta. 2013. *Los Costos del Crimen en Uruguay (Document de travail IDB-WP-408)*. Washington, D.C.: BID.
- Acero Velásquez, Hugo. 2003. *Violencia y Delincuencia en Contextos Urbanos: la Experiencia de Bogotá en la Reducción de la Criminalidad 1994-2002*. Bogotá: Alcaldía Mayor de Bogotá.
- . 2006. « Departamentos y Municipios Seguros (DMS): Responsabilidad Local de la Convivencia y la Seguridad Ciudadana. » Dans Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dir. *Aportes para la Convivencia y la Seguridad Ciudadana*. San Salvador: PNUD, 79-97.
- Acevedo, Carlos. 2008. « Los Costos Económicos de la Violencia. » *América Latina Hoy* 50: 71-88.
- Adam, Silke et Hanspeter Kriesi. 2007. « The Network Approach. » Dans P. Sabatier, dir. *Theories of the Policy Process*. Boulder: Westview Press, 129-54.
- Adams, Francis. 2005. « Le Financement Extérieur pour le Développement : Le Rôle de la Banque Interaméricaine de Développement. » *Études Internationales* 36 (3): 301-16.
- Adler, Emanuel et Peter M. Haas. 1992. « Conclusion: Epistemic Communities, World Order, and the Creation of a Reflective Research Program. » *International Organization* 46 (1): 367-90.
- Afanador Ulloa, Miguel Ángel. 1995. « Seguridad Ciudadana en Colombia. » *Persona y Sociedad* 9 (3): 65-102.
- Aguilar Villamariona, Jeanette. 2004. « La Mano Dura y las “políticas” de Seguridad. » *Estudios Centroamericanos (ECA)* (667): 439-49.
- Alcaldía Mayor de Bogotá (Secretaría de Gobierno). 2003. *Experiencias en Seguridad y Convivencia, Bogotá, D.C.* Bogotá: Alcaldía Mayor de Bogotá.
- Alda, Erik et Gustavo Beliz. 2007. *¿Cuál es la Salida? : la Agenda Inconclusa de la Seguridad Ciudadana*. Washington: BID.

- Allard, Scott W. et Sheldon Danziger. 2000. « Welfare Magnets: Myth or Reality? » *The Journal of Politics* 62 (2): 350-68.
- Alleyne, George A. O. 1999. « La Prevención de la Violencia: Compromiso para la Organización. » *Pan American Journal of Public Health* 5 (4/5): i.
- Allison, Graham. 1971. *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*. Boston: Little, Brown.
- Alvarado, Geannine. 2012. « La Seguridad Ciudadana en Ecuador. Avances en la Construcción del Concepto: Estado del Arte de Investigaciones Producidas entre los Años 2005-2010. » Dans A. Torres Angarita, G. Alvarado et L. González, dir. *Violencia y Seguridad Ciudadana: Algunas Reflexiones*. Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador, 105-93.
- American Psychiatric Association. 1994. « Fact Sheet: Violence and Mental Illness. » Washington, D.C.: APA.
- Ancelovici, Marcos et Jane Jenson. 2012. « La Standardisation et les Mécanismes du Transfert Transnational. » *Gouvernement et action publique* 1 (1): 37-58.
- Arias, Patricia. 1995. « Seguridad Ciudadana: Alcances a un Concepto. » *Vida y Derecho* 7 (18): 12-4.
- . 2000. « Democracia y Seguridad Ciudadana: Una Mirada Humanista. » *Cuadernos del CED* (12).
- Arriagada, Irma et Lorena Godoy. 1999. *Seguridad Ciudadana y Violencia en América Latina: Diagnóstico y Políticas en los Años Noventa*. Santiago du Chili, Chili: División de Desarrollo Social, CEPAL.
- . 2000. « Prevenir o Reprimir: Falso Dilema de la Seguridad Ciudadana. » *Revista de la CEPAL* 70: 107-31.
- Ayres, Robert L. 1997. Crime and Violence as Development Issues in Latin America and the Caribbean. Communication présentée à la Réunion El Desafío de la Violencia Criminal Urbana, 2-4 mars 1997, à Rio de Janeiro, Brésil.
- . 1998. *Crime and Violence as Development Issues in Latin America and the Caribbean*. Washington, D.C.: Banque Mondiale.
- Bailey, John et Lucía Dammert. 2006a. « Public Security and Police Reform in the Americas. » Dans J. Bailey et L. Dammert, dir. *Public Security and Police Reform in the Americas*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, 1-23.

- , dir. 2006b. *Public Security and Police Reform in the Americas*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Banque Interaméricaine de Développement (BID). 1994. *Informe Anual 1994*. Washington, D.C.: BID.
- . 1995. *Informe Anual 1995*. Washington, D.C.: BID.
- . 1996a. *Informe Anual 1996*. Washington, D.C.: BID.
- . 1996b. *Toward an Integrated Approach to Development: Ethics, Violence and Citizen Safety*. Washington D.C.: BID.
- . 1998a. *Annual Report 1998*. Washington, D.C.: BID.
- . 1998b. *Promoviendo la Convivencia Ciudadana: Un Marco de Referencia para la Acción, Cartagena de las Indias, Colombia, 14 mars 1998*.
- . 1998c. *Propuesta de Préstamo. Apoyo a la Convivencia y Seguridad Ciudadana CO-0213*.
- . 1998d. *Propuesta de Préstamo. Programa de Seguridad Ciudadana: Prevención de la Violencia y el Delito UR-0118*.
- . 2003. *Guidelines for the Design of Violence Reduction Projects*. Washington, D.C.: BID.
- . 2012. « Citizen Security. Conceptual Framework and Empirical Evidence. ». Washington, D.C.: BID.
- . 2016a. *Clínicas Intensivas de Capacitación en Seguridad y Convivencia Ciudadana*. En ligne. <http://www.iadb.org/es/temas/seguridad-ciudadana/clinicas-intensivas-de-capacitacion-en-seguridad-y-convivencia-ciudadana,2665.html> (Page consultée le 11 novembre 2016)
- . 2016b. *Semana de la Seguridad Ciudadana*. En ligne. <http://www.iadb.org/es/temas/seguridad-ciudadana/clinicas-de-seguridad-ciudadana,7959.html> (Page consultée le 11 novembre 2016).
- . 2016c. *Detalles de Proyectos*. En ligne. <http://www.iadb.org/es/proyectos/project-details,1301.html> (Page consultée le 22 décembre 2016).
- . 2016d. *Seguridad Ciudadana y Justicia. Nuestro equipo* En ligne. <http://www.iadb.org/es/temas/seguridad-ciudadana/expertos-destacados,2713.html> (Page consultée le 22 décembre 2016).

- Barcelona (Catalunya). Comissió Tècnica de Seguretat Urbana. 1984. *Del Orden Público a la Seguridad Ciudadana*. Barcelona: Ayuntamiento de Barcelona.
- Barkin, J. Samuel. 2006. *International Organization: Theories and Institutions*. New York: Palgrave/MacMillan.
- Barnett, Michael et Martha Finnemore. 1999. « The Politics, Power and Pathology of International Organizations. » *International Organization* 53 (4): 699–732.
- . 2004. *Rules for the World. International Organizations in Global Politics*. Ithaca: Cornell University Press.
- Barrientos Ramírez, Franklin. 2000. « La Gestión Policial y sus Métodos de Evaluación. » *Cuadernos del CED* (34).
- Basauri, Víctor, Enrique S. Oviedo, Francisco Barahona et Claudio Oviedo. 2001. « Conjuntos Habitacionales, Vivienda Social y Seguridad Ciudadana. » *Temas Sociales* (36): 1-8.
- Basombrío, Carlos et Lucía Dammert. 2013. *Seguridad y Populismo Punitivo en América Latina. Lecciones corroboradas, Constataciones Novedosas y Temas Emergentes*. Washington, D.C.: Woodrow Wilson Center.
- Bataillon, Gilles. 2003. *Genèse des Guerres Internes en Amérique Centrale: 1960-1983*. Paris: Belles Lettres.
- Bathelt, Harald et Nina Schuldt. 2008. « Temporary Face-to-Face Contact and the Ecologies of Global and Virtual Buzz. » *Spaces* 6 (4).
- Baumgartner, Frank R., Suzanna L. De Boef et Amber E. Boydston. 2008. *The Decline of the Death Penalty and the Discovery of Innocence*: Cambridge University Press.
- Beckett, Katherine. 1997. *Making Crime Pay: Law and Order in Contemporary American Politics*. New York: Oxford University Press.
- Beckett, Katherine et Angelina Godoy. 2010. « A Tale of Two Cities: A Comparative Analysis of Quality of Life Initiatives in New York and Bogotá. » *Urban Studies* 47 (2): 277-301.
- Béland, Daniel et Mitchell A. Orenstein. 2013. « International Organizations as Policy Actors: An Ideational Approach. » *Global Social Policy* 13 (2): 125-43.
- Beliz, Gustavo. 2007. « ¿Hacia una Nueva Generación de Reformas en Seguridad Ciudadana? » Dans L. Dammert et L. Zúñiga, dir. 2007. *Seguridad y Violencia: Desafíos para la Ciudadanía*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile, 67-134.

- Bennett, Colin et Michael Howlett. 1992. « The Lessons of Learning: Reconciling Theories of Policy Learning and Policy Change. » *Policy Sciences* 25: 275-94.
- Bennett, Colin J. 1988. « Different Processes, One Result: The Convergence of Data Protection Policy in Europe and the United States. » *Governance* 1 (4): 415-41.
- . 1991. « What Is Policy Convergence and What Causes It? » *British Journal of Political Science* 21 (2): 215-33.
- Bergman, Marcelo et Laurence Whitehead, dir. 2009. *Criminality, Public Security, and the Challenge to Democracy in Latin America*. Notre Dame: University of Notre Dame Press.
- Berman, Sheri. 2001. « Ideas, Norms, and Culture in Political Analysis. » *Comparative Politics* 33 (2): 231-50.
- . 2013. « Ideational Theorizing in the Social Sciences since “Policy Paradigms, Social Learning, and the State”. » *Governance* 26 (2): 217-37.
- Bernard, H. Russel, Peter Killworth, David Kronenfeld et Lee Sailer. 2008. « The Problem of Informant Accuracy: the Validity of Retrospective Data.» Dans L. C. Freeman, dir. *Social Network Analysis*. Los Angeles: SAGE Publications, 34-57.
- Bernard, Paul. 1999. « La Cohésion Sociale : Critique Dialectique d’un Quasi-Concept. » *Lien social et Politiques* (41): 47-59.
- Bernasconi, Andrés. 2012. « La Création d’Universités de Recherche, Publiques et Privées, de Rang Mondial : le Cas du Chili. » Dans P. G. Altbach et J. Salmi, dir. *La Voie de l’Excellence Académique. La Création d’Universités de Recherche de Rang Mondial*. Washington, D.C.: Banque Mondiale, 229-60.
- Bernasconi, Andrés et Fernando Rojas. 2003. *Informe sobre la Educación Superior en Chile: 1980-2003*. Caracas: IESALC-UNESCO.
- Berry, William D. et Brady Baybeck. 2005. « Using Geographic Information Systems to Study Interstate Competition. » *The American Political Science Review* 99 (4): 505-19.
- Berry, William D., Richard C. Fording et Russell L. Hanson. 2003. « Reassessing the “Race to the Bottom” in State Welfare Policy. » *The Journal of Politics* 65 (2): 327-49.
- Blanco, Rafael, Hugo Frühling Ehrlich et Eugenio Guzmán. 1995. *Seguridad Ciudadana. Políticas públicas*. Santiago du Chili, Chili: Universidad Nacional Andrés Bello, CED et ILD.

- Blyth, Mark. 2002. *Great Transformations: Economic Ideas and Institutional Change in the Twentieth Century*. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2011. « Ideas, Uncertainty and Evolution. » Dans D. Béland et R. H. Cox, dir. *Ideas and Politics in Social Science Research*. Oxford: Oxford University Press, 115-42.
- . 2013a. *Austerity: The History of a Dangerous Idea*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2013b. « Paradigms and Paradox: The Politics of Economic Ideas in Two Moments of Crisis. » *Governance* 26 (2): 197-215.
- Bobadilla, José Luis, Victor Manuel Cárdenas Ayala, Bernardo Couttolenc, Rodrigo Guerrero Velasco et Maria Antonia Remenyi. 1996. *Medición de los Costos de la Violencia. Resultados del Taller Organizado por la OPS y el BID (11-13 de diciembre 1995)*. Washington, D.C.: OPS.
- Bobeá, Lilian. 2004. « ¿Juntos Pero No Revueltos? De la Militarización Policial al Policiamiento militar: Implicaciones para las Políticas de Seguridad Ciudadana en el Caribe. » *Nueva Sociedad* (191): 90-102.
- Bonnemaison, Gilbert. 1990. « Seguridad Ciudadana y Políticas de Integración Social. » Dans J. Borja i Sebastià, M. Castells, R. Dorado et I. Quintana, dir. *Las Grandes Ciudades en la Década de los Noventa*. Madrid: Sistema, 565-80.
- Bonner, Michelle D. 2013. « The Politics of Police Image in Chile. » *Journal of Latin American Studies* 45 (4): 669-94.
- Borgatti, Steve P. 2002. *NetDraw: Graph Visualization Software*. Harvard: Analytic Technologies.
- Borgatti, Steve P., Martin G. Everett et Linton C. Freeman. 2002. *Ucinet 6 for Windows: Software for Social Network Analysis*. Harvard: Analytic Technologies.
- Borja i Sebastià, Jordi. 1998. « Ciudadanía y Espacio Público. » *Ambiente y Desarrollo* 14 (3): 13-22.
- . 2004. « Espacio Público y Espacio Político. » Dans L. Dammert, dir. *Seguridad Ciudadana: Experiencias y Desafíos*. Valparaíso, Chile: Programme URB-AL, 18-58.
- Borja i Sebastià, Jordi, Manuel Castells, Roberto Dorado et Ignacio Quintana, dir. 1990. *Las Grandes Ciudades en la Década de los Noventa*. Madrid: Sistema.
- Bosch, Jaume. 1981. *Manual Municipal de Gobernación. Policía Municipal y Seguridad Ciudadana*. Vol. 1. Barcelone: CEUMT.

- Bosetti, Louise et Nordin Lazreg. 2012. « Le FMLN au Pouvoir ou la Difficile Invention d'une Sécurité de Gauche au Salvador. » Dans O. Dabène, dir. *La Gauche en Amérique Latine, 1998-2012*. Paris: Presses de SciencesPo, 267-97.
- Bossy, Thibault et Aurélien Evrard. 2014. « Communauté Épistémique. » Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet, dir. *Dictionnaire des Politiques Publiques*. Paris: Presses de SciencesPo, 140-7.
- Bottici, Chiara et Benoît Challand. 2013. *The Myth of the Clash of Civilizations*. Londres: Routledge.
- Boussaguet, Laurie. 2009. « Les "Faiseuses" d'Agenda. Les Militantes Féministes et l'Émergence des Abus Sexuels sur Mineurs en Europe.» *Revue Française de Science Politique* 59: 221-46.
- Bowling, Benjamin. 1999. « The Rise and Fall of New York Murder: Zero Tolerance or Crack's Decline? » *British Journal of Criminology* 39 (4): 531-54.
- Braun, Dietmar. 1999. « Interests or Ideas? An Overview of Ideational Concepts in Public Policy Research. » Dans D. Braun et A. Busch, dir. *Public Policy and Political Ideas*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 11-29.
- Briceño-León, Roberto. 2005. « Urban Violence and Public Health in Latin America: A Sociological Explanatory Framework. » *Cadernos de Saúde Pública* 21 (6): 1629-64.
- . 2008. « La Violencia Homicida en América Latina. » *América Latina Hoy* (50): 103-16.
- Briceño-León, Roberto, Andrés Villaveces et Alberto Concha-Eastman. 2008. « Understanding the Uneven Distribution of the Incidence of Homicide in Latin America. » *International Journal of Epidemiology* 37: 751-7.
- Brueckner, Jan K. 2000. « Welfare Reform and the Race to the Bottom: Theory and Evidence. » *Southern Economic Journal* 66 (3): 505-25.
- Bruneau, Thomas. 2014. « Pandillas and Security in Central America. » *Latin American Research Review* 49 (2): 152-72.
- Bruneau, Thomas, Lucía Dammert et Elizabeth Skinner, dir. 2011. *Maras. Gang Violence and Security in Central America*. Austin: University of Texas Press.
- Burgos Varela, Jorge. 2000. « De la Tolerancia Cero al Compromiso Cien: Reflexiones sobre Políticas Preventivas de Seguridad Ciudadana. » Dans SUR Corporación de Estudios

- Sociales y Educación, dir. *Conversaciones Públicas Para Ciudades Más Seguras*. Santiago du Chili, Chili: Ediciones SUR, 7-17.
- Burgos Varela, Jorge et Patricio Tudela Poblete. 2001. *Políticas Públicas y Seguridad Ciudadana (Documento de trabajo n°20)*. Santiago du Chili, Chili: CPU.
- . 2002. « Seguridad Ciudadana en Chile: Los Desafíos de la Participación y la Modernización para una Política Pública. » Dans F. Carrión M., dir. *Seguridad Ciudadana, ¿Espejismo o Realidad?* Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador et OPS/OMS, 475-502.
- Busch, Per-olof et Helge Jörgens. 2005. « The International Sources of Policy Convergence: Explaining the Spread of Environmental Policy Innovations. » *Journal of European Public Policy* 12 (5): 860-84.
- Bustos Ramírez, Juan José. 1984. « Prólogo. » Dans L. Hulsman et J. Bernat de Celis, dir. *Sistema Penal y Seguridad Ciudadana: Hacia una Alternativa*. Barcelon, Espagne: Ariel, vii-ix.
- . 1986. « Las Funciones de la Policía y la Libertad y Seguridad de los Ciudadanos. » *Nuevo Foro Penal* 32: 165-77.
- . 1989. « La Seguridad Ciudadana en Latinoamérica. » *Revista del Colegio de Abogados Penalistas del Valle* 13 (21-22): 11-23.
- Buvinic, Mayra. 2000. « Avances en el Estudio de la Violencia: El Camino Recorrido. » Dans J. Sapoznikow, J. Salazar et F. Carrillo, dir. *Convivencia y Seguridad: Un Reto a la Gobernabilidad. Trabajos Presentados en el Foro "Convivencia y Seguridad Ciudadana", San Salvador, El Salvador*. Alcalá de Henares, Espagne: BID, 37-44.
- . 2008. « Un Balance de la Violencia en América Latina: Los Costos y las Acciones para la Prevención. » *Pensamiento Iberoamericano* (2): 37-54.
- Buvinic, Mayra, Erik Alda et Jorge Lamas. 2005. *Emphasizing Prevention in Citizen Security. The Inter-American Development Bank's Contribution to Reducing Violence in Latin America and the Caribbean*. Washington D.C.: BID.
- Buvinic, Mayra et Andrew Morrison. 1999. *Violence Prevention (Note Technique 5)*. Washington D.C. : BID.

- Buvinic, Mayra, Andrew R. Morrison et Michael Shifter. 1999a. « La Violencia en las Américas: Marco de Acción. » Dans A. R. Morrison et M. Loreto Biehl, dir. *El Costo del Silencio. Violencia Doméstica en las Américas*. Washington D.C.: BID, 3-34.
- . 1999b. *Violence in Latin America and the Caribbean: A Framework for Action*. Washington D.C.: BID.
- Buzan, Barry, Ole Wæver et Jaap de Wilde. 1998. *Security: A New Framework for Analysis*: Lynne Rienner Publishers.
- Caers, Ralf et Vanessa Castelyns. 2010. « LinkedIn and Facebook in Belgium: The Influences and Biases of Social Network Sites in Recruitment and Selection Procedures. » *Social Science Computer Review*: 1-12.
- Cai, Hongbin et Daniel Treisman. 2004. « State Corroding Federalism. » *Journal of Public Economics* 88 (3–4): 819-43.
- Calderón Umaña, Rodolfo, dir. 2010. *Gobierno Municipal y Seguridad Ciudadana en Centroamérica y República Dominicana: Reflexiones y Propuestas para la Acción*. San José, Costa Rica: FLACSO-Costa Rica.
- Calderón Umaña, Rodolfo et Luisa Arévalo Herrera. 2010. *Gestión Municipal de la Seguridad Ciudadana en Centroamérica y República Dominicana: Informe de Investigación. Capítulo El Salvador*. 1 ed. San José, Costa Rica: FLACSO-Costa Rica.
- Camacho Guizado, Alvaro. 1995. « El Problema Central de una Política de Seguridad Ciudadana. » Dans Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Plan Nacional de Rehabilitación (PNR), dir. *Violencia Urbana e Inseguridad Ciudadana. Memorias del Seminario Internacional Realizado en Santa Marta, Colombia, el 6 y 7 de Marzo de 1994*. Bogotá: PNUD et PNR, 144-62.
- Cámara de Comercio de Bogotá. *Seguridad Ciudadana*. En ligne. <http://www.ccb.org.co/Investigaciones-Bogota-y-Region/Seguridad-Ciudadana> (Page consultée le 11 novembre 2016).
- Campbell, John L. 2002. « Ideas, Politics, and Public Policy. » *Annual Review of Sociology* 28: 21-38.
- Candina, Azun. 2005. « Seguridad Ciudadana y Sociedad en Chile Contemporáneo. Los Delincuentes, las Políticas y los Sentidos de una Sociedad.» *Revista de Estudios Históricos* 2 (1).

- . 2006. « The Institutional Identity of the Carabineros de Chile. » Dans J. Bailey et L. Dammert, dir. *Public Security and Police Reform in the Americas*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, 75-93.
- Cao, Xun. 2010. « Networks as Channels of Policy Diffusion: Explaining Worldwide Changes in Capital Taxation, 1998–2006. » *International Studies Quarterly* 54 (3): 823-54.
- . 2012. « Global Networks and Domestic Policy Convergence: A Network Explanation of Policy Changes. » *World Politics* 64 (03): 375-425.
- Cardim, Carlos Henrique. 1995. « Seguridad Ciudadana en el Brasil: Las Grandes Ciudades. » *Persona y Sociedad* 9 (3): 41-64.
- Caro, Isaac. 1994. Seguridad Ciudadana en Chile: Enfoques, Causas y Expresiones. Communication présentée à Componentes y Valor Social de la Seguridad Ciudadana, 25-27 mai 1994, à México, D.F., Mexique.
- . 1995. « Chile: Seguridad Urbana y Desarrollo Social. » *Persona y Sociedad* 9 (13): 103-26.
- Carranza, Elías. 1996. « Situación del Delito y de la Seguridad de los Habitantes en los Países de América Latina. » Dans E. Carranza, dir. *Delito y Seguridad de los Habitantes*. México, D.F.: Siglo XXI, ILANUD et Commission Européenne, 23-49.
- . 2004. « Políticas Públicas en Materia de Seguridad de los Habitantes ante el Delito en América Latina. » *Nueva Sociedad* 191: 52-64.
- Carrión M., Fernando. 1994. « De la Violencia Urbana a la Convivencia Ciudadana. » Dans F. Carrión M., A. Concha-Eastman et G. Cobo, dir. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali y PGU-AL, 5-22.
- . 1995. « Violencia Urbana e Inseguridad Ciudadana. Ecuador. » Dans Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Plan Nacional de Rehabilitación (PNR), dir. *Violencia Urbana e Inseguridad Ciudadana. Memorias del Seminario Internacional Realizado en Santa Marta, Colombia, el 6 y 7 de Marzo de 1994*. Bogota, Colombie: PNUD et PNR, 163-8.
- . 2002. *Seguridad Ciudadana, ¿Espejismo o Realidad?* Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador et OPS/OMS.
- . 2003. « De la Violencia Urbana a la Convivencia Ciudadana. » Dans L. Bobea, dir. *Entre el Crimen y el Castigo. Seguridad Ciudadana y Control Democrático en América*

- Latina y El Caribe*. Santo Domingo, République Dominicaine: FLACSO-República Dominicana, 51-84.
- Carrión M., Fernando, Alberto Concha-Eastman et Germán Cobo. 1994. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali y PGU-AL.
- Carro Fernández-Valmayor, José Luis. 1990. « Sobre los Conceptos de Orden Público, Seguridad Ciudadana y Seguridad Pública. » *Revista Vasca de Administración Pública* (27): 9-26.
- Castillo Blanco, Federico. 1993. « La Ley de Seguridad Ciudadana: Reflexiones sobre Algunos Puntos Controvertidos. » *Revista de Administración Pública* (130): 423-66.
- Castillo Muñoz, Jerónimo. 2007. « El Aporte Empresarial a la Seguridad de la Ciudad: La Experiencia de la Cámara de Comercio de Bogotá. » Dans Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dir. *Ciudades Seguras para Convivir*. San Salvador: PNUD, 49-61.
- Centeno, Miguel Angel. 2002. *Blood and Debt: War and the Nation-State in Latin America*. The Pennsylvania State University: The Pennsylvania State University Press.
- Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). *Villes Sûres et Inclusives*. En ligne. <https://www.idrc.ca/fr/project/villes-sures-et-inclusives-recherche-visant-la-reduction-de-la-violence-de-la-pauvrete-et> (Page consultée le 24 novembre 2016).
- Centre International de Prévention de la Criminalité (CIPC), Cámara de Comercio de Bogotá, Banque Mondiale (BM) et Instituto Sou Da Paz. 2011. *Alianzas Público-Privadas y Seguridad Ciudadana: Guía para la Acción*. Montréal, Canada: CIPC.
- Centro de Estudios en Seguridad Ciudadana (CESC). 2004. « Apoyando la Prevención en América Latina. » *Boletín Más Comunidad Más Prevención* (1).
- . *Más Comunidad Más Prevención*. En ligne. <http://comunidadyprevencion.org/wp/> (Page consultée le 7 septembre 2016).
- Centro de Estudios Públicos. 1987. *Estudio Social y de Opinión Pública en el Estrato Alto de Santiago. Documento de trabajo n°84 (Junio de 1987)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- Centro de Estudios Públicos et Adimark GFK. 1989. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°116 (Febrero de 1989)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1990. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°136 (Agosto de 1990)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.

- . 1991a. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°151 (Febrero de 1991)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1991b. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°156 (Junio de 1991)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1991c. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°170 (Diciembre de 1991)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1992a. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°173 (Febrero de 1992)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1992b. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°180 (Junio de 1992)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1992c. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°186 (Noviembre de 1992)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1993a. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°196 (Mayo de 1993)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- . 1993b. *Estudio Social y de Opinión Pública. Documento de trabajo n°202 (Noviembre de 1993)*. Santiago du Chili, Chili: CEP.
- Centro de Estudios sobre Desarrollo Económico (CEDE). 1998. *La Violencia en Colombia. Dimensionamiento y Políticas de Control (Document de travail R-345)*. Washington, D.C.: BID.
- Centro de Investigación en Salud y Violencia (CISALVA). 1998. *Dimensionamiento de la Violencia en Colombia (Document de travail R-339)*. Washington D.C.: BID.
- Cerda Videla, Claudio. 1995. « Ciudad, Espacio Local y Seguridad. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministère de l'Intérieur, 91-6.
- Chalom, Maurice, Lucie Léonard, Franz Vanderschueren et Claude Vézina, dir. 2001. *Seguridad Ciudadana, Participación Social y Buen Gobierno: El Papel de la Policía*. Santiago du Chili, Chili: Ediciones SUR.
- Check, William A. 1985a. « Homicide, Suicide, Other Violence Gain Increasing Medical Attention. » *JAMA* 254 (6): 721-30.

- . 1985b. « Other Groups Also Studying Causes, Effects of Violence. » *JAMA* 254 (6): 722-3.
- . 1985c. « Public Health Problem of Violence Receives Epidemiologic Attention. » *JAMA* 254 (7): 881-92.
- Chelala, César. 1990. « Central America: The Cost of War. » *The Lancet* 335 (8682): 153-4.
- . 1997. *Violence in the Americas : the Social Pandemic of the 20th Century*. Washington, D.C.: Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS).
- . 2001. « The French Connection In the Export of Torture. » *The New York Times* 22 juin 2001.
- Chelala, César et Gustavo De Roux. 1994. « Lost Childhood. The Epidemic of Violence in the Americas. » *Harvard International Review* 16 (4): 46.
- . 1995. « Violence in the Americas: The Emergence of a Social Epidemic. » *Medicine and War* 11 (1): 18-27.
- Chevallier, Jacques. 2003. « La Gouvernance, un Nouveau Paradigme Étatique? » *Revue Française d'Administration Publique* 1 (105-106): 203-17.
- Chinchilla, Laura. 1992. « La Seguridad Ciudadana : El Caso Costarricense. » *Revista de Ciencias Jurídicas* (73): 9-63.
- . 1996. « Seguridad Ciudadana y Policía en Centroamérica: Esfuerzos Regionales en Marcha. » Dans E. Carranza, dir. *Delito y Seguridad de los Habitantes*. México, D.F., Mexique: Siglo XXI, ILANUD et Commission Européenne, 169-80.
- Chivallon, Christine. 2007. « Retour sur la "Communauté Imaginée" d'Anderson. Essai de Clarification Théorique d'une Notion Restée Floue. » *Raisons Politiques* 3 (27): 131-72.
- Cohen, Larry et Susan Swift. 1993. « A Public Health Approach to the Violence Epidemic in the United States. » *Environment and Urbanization* 5 (2): 50-66.
- Colburn, Forrest. 2009. « The Turnover in El Salvador. » *Journal of Democracy* 20 (3): 143-52.
- Collier, David, dir. 1979. *The New authoritarianism in Latin America*. Princeton: Princeton University Press.
- Comisión Nacional de Investigación Científica y Tecnológica (CONICYT). 2016a. *Análisis histórico y distribución geográfica de las acciones de violencia delictual, en el Gran Santiago, durante los años 1980 a 1992. Proyecto n°1930636*. En ligne.

- <http://w1.conicyt.cl/bases/fondecyt/proyectos/01/1993/1930636.html> (Page consultée le 6 septembre 2016).
- . 2016b. *Aprueba convenio que indica primer concurso nacional de proyectos de investigación del programa para estudios en seguridad ciudadana*. En ligne. <http://www.conicyt.cl/sobre-conicyt/convenios/convenios-nacionales-2/aprueba-convenio-que-indica-primer-concurso-nacional-de-proyectos-de-investigacion-del-programa-para-estudios-en-seguridad-ciudadana/> (Page consultée le 7 septembre 2016).
- . 2016c. *Factores incidentes en la seguridad ciudadana en hábitat residenciales pobres. Evaluación y propuesta. Proyecto n°1940462*. En ligne. <http://w1.conicyt.cl/bases/fondecyt/proyectos/01/1994/1940462.html> (Page consultée le 6 septembre 2016).
- . 2016d. *Las políticas públicas hacia la criminalidad : la búsqueda del orden en el Chile democrático. Proyecto n°1980712*. En ligne. <http://w1.conicyt.cl/bases/fondecyt/proyectos/01/1998/1980712.html> (Page consultée le 6 septembre 2016).
- . 2016e. *Política y consolidación democrática en Chile. Projeet n°1960060*. En ligne. <http://w1.conicyt.cl/bases/fondecyt/proyectos/01/1996/1960060.html> (Page consultée le 6 septembre 2016).
- . 2016f. *Violencia delictual a nivel local en el Gran Santiago. Proyecto n°1940112*. En ligne. <http://w1.conicyt.cl/bases/fondecyt/proyectos/01/1994/1940112.html> (Page consultée le 6 septembre 2016).
- Commission des Maires pour la Sécurité. 1983. *Face à la Délinquance: Prévention, Répression, Solidarité. Rapport au Premier ministre*. Paris: La Documentation Française.
- Compston, Hugh. 2013. « The Network of Global Corporate Control: Implications for Public Policy. » *Business and Politics* 15 (3): 357.
- Concha-Eastman, Alberto. 1995. « Programa de la Alcaldía de Cali. » Dans Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Plan Nacional de Rehabilitación (PNR), dir. *Violencia Urbana e Inseguridad Ciudadana. Memorias del Seminario Internacional realizado en Santa Marta, Colombia, el 6 y 7 de Marzo de 1994*. Bogota, Colombie: PNUD et PNR, 129-32.

- . 2001. « Violence: A Challenge for Public Health and for All. » *Journal of Epidemiology and Community Health* 55 (8): 597-9.
- . 2002a. « Impacto Social y Económico de la Violencia en las Américas. » *Biomédica* 22: 347-61.
- . 2002b. « Salud, Violencia e Inseguridad. » Dans F. Carrión M., dir. *Seguridad Ciudadana, ¿Espejismo o Realidad?* Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador et OPS/OMS, 503-20.
- . 2008. *Prevención de Violencia y Promoción de la Seguridad. Aporte y Enfoque de la Salud Pública. Communication présentée à la Primera Reunión de Ministros en Materia de Seguridad Pública de las Américas, 7-8 octubre 2008, à México, D.F., Mexique.*
- Concha-Eastman, Alberto, Victoria E. Espitia, Rafael Espinosa et Rodrigo Guerrero Velasco. 2002. « La Epidemiología de los Homicidios en Cali, 1993-1998: Seis Años de un Modelo Poblacional. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 12 (4): 230-9.
- Concha-Eastman, Alberto et Rodrigo Guerrero Velasco. 1999. « Vigilancia Epidemiológica para la Prevención de la Violencia en las Ciudades. » *Pan American Journal of Public Health* 4 (4/5): 322-31.
- Concha-Eastman, Alberto, Rodrigo Guerrero Velasco, Adolfo Álvarez, Germán Cobo, Gustavo De Roux et Alberto Alzate. 1994. « Programa Desarrollo, Seguridad y Paz (DESEPAZ): Estrategias de la Alcaldía de Cali para Enfrentar la Inseguridad y la Violencia. » Dans A. Concha-Eastman, F. Carrión M. et G. Cobo, dir. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali et PGU-ALC, 119-53.
- Concha-Eastman, Alberto, Rodrigo Guerrero Velasco, Luciana Phebo et Américo Miglioni. 1996. « Vigilancia Epidemiológica de Homicidios y Suicidios. » *Boletín de la Oficina Sanitaria Panamericana* 120 (4): 316-24.
- Consejo Ciudadano para la Seguridad Pública y la Justicia Penal A.C. (CCSPJP). 2016a. *Ciudad Juárez, por Tercer Año Consecutivo, la Urbe Más Violenta del Planeta*. En ligne. <http://www.seguridadjusticiaypaz.org.mx/sala-de-prensa/329-ciudad-juarez-por-tercer-ano-consecutivo-la-urbe-mas-violenta-del-planeta> (Page consultée le 11 novembre 2016).
- . 2016b. *San Pedro Sula, la Ciudad Más Violenta del Mundo; Juárez, la Segunda*. En ligne. <http://www.seguridadjusticiaypaz.org.mx/sala-de-prensa/541-san-pedro-sula-la->

- [ciudad-mas-violenta-del-mundo-juarez-la-segunda](#) (Page consultée le 11 novembre 2016).
- . 2016c. *Caracas, Venezuela, la Ciudad Más Violenta del Mundo del 2015*. En ligne. <http://www.seguridadjusticiaypaz.org.mx/sala-de-prensa/1356-caracas-venezuela-la-ciudad-mas-violenta-del-mundo-del-2015> (Page consultée le 11 novembre 2016).
- Cook, Ian R. et Kevin Ward. 2012. « Conferences, Informational Infrastructures and Mobile Policies: the Process of Getting Sweden ‘BID Ready’. » *European Urban and Regional Studies* 19 (2): 137-52.
- Correa S., Jorge et Luis Barros L., dir. 1993. *Justicia y Marginalidad Percepción de los Pobres: Análisis de los Resultados de un Estudio Empírico*. Santiago du Chili, Chili: CPU et PUCC.
- Cortes Generales. 1978. *Constitución Española*.
- CPU, CIEPLAN, CINDE, FLACSO et ICP-UC. 1992. *Estado y Seguridad Ciudadana. Cuadernos del Foro 90 n°3*. Santiago, Chili: CINDE.
- Craggs, Ruth et Martin Mahony. 2014. « The Geographies of the Conference: Knowledge, Performance and Protest. » *Geography Compass* 8 (6): 414-30.
- Crain, Robert L. 1966. « Fluoridation: The Diffusion of an Innovation among Cities. » *Social Forces* 44 (4): 467-76.
- Cross Davis, Mai'a K. 2013. « Rethinking Epistemic Communities Twenty Years Later. » *Review of International Studies* 39 (1): 137-60.
- Cruz, José Miguel. 1997. « Los Factores Posibilitadores y las Expresiones de la Violencia en los Noventa. » *Estudios Centroamericanos (ECA)* (588): 977-92.
- . 2011a. « Criminal Violence and Democratization in Central America: The Survival of the Violent State. » *Latin American Politics and Society* 53 (4): 1-33.
- . 2011b. « Government Responses and the Dark Side of Gang Suppression in Central America. » Dans T. Bruneau, L. Dammert et E. Skinner, dir. *Maras. Gang Violence and Security in Central America*. Austin: University of Texas Press, 137-57.
- . 2016. *Entretien*.
- Dabène, Olivier. 1992. « Invention et Rémanence d'une Crise : Leçons d'Amérique Centrale. » *Revue Française de Science Politique* 42 (4): 555-81.

- Dahlberg, Linda. 1998. « Youth Violence in the United States: Major Trends, Risk Factors and Prevention Approaches. » *American Journal of Preventive Medicine* 14 (4): 259-72.
- Dahlberg, Linda et James A. Mercy. 2011. « History of Violence as a Public Health Issue. » *AMA Virtual Mentor* 11 (2): 167-72.
- Dammert, Lucía. 2004a. De la Seguridad Pública a la Seguridad Ciudadana. Chile, 1973-2003. Communication présentée au Seminario Internacional Políticas Públicas de Seguridad Ciudadana, 24, 25 et 26 mars 2004, at Quito, Guayaquil y Cuenca, Équateur.
- . 2005. *Violencia Criminal y Seguridad Ciudadana en Chile*. Santiago du Chili, Chili: División de Desarrollo Social, CEPAL.
- . 2006a. « Construcción de Ciudadanía como Estrategia para el Fomento de la Convivencia y la Seguridad Ciudadana. » Dans PNUD, dir. *Aportes para la Convivencia y la Seguridad Ciudadana*. San Salvador, Salvador: PNUD, 99-150.
- . 2006b. « From Public Security to Citizen Security in Chile. » Dans J. Bailey et L. Dammert, dir. *Public Security and Police Reform in the Americas*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, 58-74.
- . 2007a. *Perspectivas y Dilemas de la Seguridad Ciudadana en América Latina*. Vol. 2. Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador et Alcaldía Metropolitana de Quito.
- . 2007b. « Seguridad Pública en América Latina: ¿Qué Pueden Hacer los Gobiernos Locales? » *Nueva Sociedad* 212: 67-81.
- . 2012. *Seguridad Ciudadana y Cohesión Social en América Latina*. Barcelone: Diputació de Barcelona et URB-AL.
- . 2013. « Chile: Pasar de la Narrativa a la Gestión Efectiva. » Dans C. Basombrió, dir. *¿A Dónde Vamos? Análisis de Políticas Públicas de Seguridad Ciudadana en América Latina*. Washington, D.C.: Woodrow Wilson International Center for Scholars, 129-47.
- . 2015. *Entretien*.
- , dir. 2004b. *Seguridad Ciudadana: Experiencias y Desafíos*. Valparaiso, Chili: Programme URB-AL.
- Dammert, Lucía, Erik Alda et Felipe Ruz. 2008. *Desafíos de la Seguridad Ciudadana en Iberoamérica*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile.
- Dammert, Lucía, Rodrigo Karmy et Liliana Manzano. 2004. *Ciudadanía, Espacio Público y Temor en Chile*. Santiago du Chili, Chili: CESC.

- Dammert, Lucía et Alejandra Lunecke. 2002. *Victimización y Temor en Chile. Revisión Teórico-Empírica en Doce Comunas del País*. Santiago du Chili et Caracas: CESC et Nueva Sociedad-FES.
- . 2004. *La Prevención del Delito en Chile. Una Visión desde la Comunidad*. Santiago, Chili: CESC.
- . 2005. « Técnicas para Mejorar el Diseño e Implementación de Políticas a Nivel Local. » Dans L. Dammert et G. Paulsen, dir. *Ciudad y Seguridad en América Latina*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile, 221-40.
- Dammert, Lucía et Mary Fran T. Malone. 2002. « Inseguridad y Temor en la Argentina: El Impacto de la Confianza en la Policía y la Corrupción sobre la Percepción Ciudadana del Crimen. » *Desarrollo Económico* 42 (166): 285-301.
- Dammert, Lucía et Enrique Oviedo. 2004. « Santiago: Delitos y Violencia Urbana en una Ciudad Segregada. » Dans C. De Mattos, M. E. Ducci, A. Rodríguez et G. Yáñez Warner, dir. *Santiago en la Globalización: ¿Una Nueva Ciudad?* Santiago, Chili du Chili: Ediciones SUR, 273-94.
- Dammert, Lucía et Gustavo Paulsen. 2005. *Ciudad y Seguridad en América Latina*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile.
- Dammert, Lucía et Felipe Salazar. 2009. *¿Duros con el Delito? Populismo e Inseguridad en América Latina*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile.
- Dammert, Lucía et Liza Zúñiga, dir. 2007. *Seguridad y Violencia: Desafíos para la Ciudadanía*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile.
- De La Morena y De La Morena, Luis. 1987. « Los Conceptos de Orden Público y de Seguridad Ciudadana en la Reciente Ley Orgánica 2/1986, de 13 de Marzo, de Fuerzas y Cuerpos de Seguridad y su Incidencia sobre Policías Autonómicas y Municipal. » *Revista de Estudios de la Administración Local y Autónoma* (234): 289-313.
- De La Torre, Verónica et Alberto Martín Alvarez. 2011. « Violencia, Estado de Derecho y Políticas Punitivas en América Central. » *Perfiles latinoamericanos* 19: 33-50.
- De Los Ríos, Rebecca. 1999. « La Promoción de la Investigación en Salud Pública: Búsqueda del Equilibrio entre Pertinencia y Excelencia. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 5 (4/5): 309-15.

- De Mesquita Neto, Paulo. 1999. « Policía Comunitaria: la Experiencia en São Paulo. » *Boletín Policía y Sociedad Democrática* 1 (3).
- . 2008. *Ensayos sobre Seguridad Ciudadana*. Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador et Alcaldía Metropolitana de Quito.
- De Roux, Gustavo. 1994. « Ciudad y Violencia en América Latina. » Dans F. Carrión M., A. Concha-Eastman et G. Cobo, dir. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali y PGU-AL, 25-46.
- De Roux, Gustavo et César Chelala. 1994. « Letter from Cali. Violence in the Americas. » *JAMA* 271 (10): 727.
- Deacon, Bob. 2007. *Global Social Policy & Governance*. Londres: SAGE Publications.
- . 2011. « Global Social Policy Responses to the Economic Crisis. » Dans K. Farnsworth et Z. Irving, dir. *Social Policy in Challenging Times. Economic Crisis and Welfare Systems*. Bristol: The Policy Press, 81-100.
- Delalande, Nicolas et Alexis Spire. 2013. « De l'Île de Ré à l'Île d'Arros. Récits, Symboles et Statistiques dans l'Expérience du Bouclier Fiscal (2005-2011). » *Revue Française de Science Politique* 63: 7-27.
- Diallo, Rozenn. 2011. « Vers une Gouvernance Privatisée et Internationalisée de la Conservation. Étude de Cas autour du "Partenariat Public-Philanthropique" du Parc National de Gorongosa, au Mozambique. » *Lien social et Politiques* (65): 121–37.
- Diamint, Rut. 2015. « A New Militarism in Latin America. » *Journal of Democracy* 26 (4): 155-68.
- Diamond, Larry, Marc Plattner et Diego Abente Brun, dir. 2008. *Latin America's Struggle for Democracy*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Diani, Mario. 2000. « Social Movement Networks Virtual and Real. » *Information, Communication & Society* 3 (3): 386-401.
- . 2007. « The Relational Element in Charles Tilly's Recent (and Not So Recent) Work. » *Social Networks* 29 (2): 316-23.
- Díez, Jordi. 2013. « Explaining Policy Outcomes: The Adoption of Same-Sex Unions in Buenos Aires and Mexico City. » *Comparative Political Studies* 46 (2): 212-35.

- Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer. 1995. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior.
- División de la Seguridad Ciudadana et Universidad Alberto Hurtado (UAH). 2004. *Políticas de Seguridad Ciudadana en Europa y América Latina. Lecciones y Desafíos*. Santiago du Chili, Chili: División de Seguridad Ciudadana et Ministerio del Interior.
- Dobbin, Frank, Beth Simmons et Geoffrey Garrett. 2007. « The Global Diffusion of Public Policies: Social Construction, Coercion, Competition, or Learning? » *Annual Review of Sociology* (33): 449-72.
- Does, Antonia. 2013. *The Construction of the Maras : Between Politicization and Securitization*. Genève: Graduate Institute Publications.
- Dolowitz, David et David Marsh. 2000. « Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making .» *Governance* 13 (1): 5-23.
- Domínguez, Jorge I., David Mares, Manuel Orozco, David Scott Palmer, Francisco Rojas Aravena et Andrés Serbin. 2003. *Boundary Disputes in Latin America*. Washington, D.C.: United States Institute of Peace.
- Domínguez, Jorge I. et Michael Shifter, dir. 2003. *Constructing Democratic Governance in Latin America*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Durfee, Michael. 1993. « Violence in America: A public Health Approach. » *JAMA* 269 (23): 3042-.
- Earls, Felton. 1991. « Understanding and Controlling Violence. » *Journal of Health Care for the Poor and Underserved* 2 (1): 156-64.
- Elkins, Zachary et Beth Simmons. 2005. « On Waves, Clusters, and Diffusion: A Conceptual Framework. » *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 598: 33-51.
- Enguéléguélé, Stéphane. 1998. « Les Communautés Épistémiques Pénales et la Production Législative en Matière Criminelle. » *Droit et société*: 563-81.
- Ensalaco, Mark. 1995. « Military Prerogatives and the Stalemate of Chilean Civil-Military Relations. » *Armed Forces & Society* 21 (2): 255-70.
- ERIC (Equipo de Reflexión, Investigación y Comunicación de la Compañía de Jesús en Honduras), IDESO (Instituto de Investigaciones Económicas y Sociales de la UCA de

- Managua), IDIES (Instituto de Investigaciones Económicas y Sociales de la Universidad Rafael Landívar de Guatemala) et IUDOP (Instituto Universitario de Opinión Pública en la UCA de San Salvador). 2001. *Maras y Pandillas en Centroamérica*. Vol. 1. San Salvador, Salvador: UCA Editores.
- Esparza, Marcia, Henry R. Huttenbach et Daniel Feierstein, dir. 2010. *State Violence and Genocide in Latin America. The Cold War Years*. New York: Routledge.
- Espinoza, Olga. *Libertad Condicional: ¿Una Amenaza o una Oportunidad para la Seguridad?* En ligne. http://www.cesc.uchile.cl/noticia_176.html (Page consultée le 3 octobre 2016).
- Espitia, Victoria E., Rodrigo Guerrero Velasco et Alberto Concha-Eastman. 1994. « Vigilancia Epidemiológica de los Homicidios Ocurridos en Cali, Enero a Diciembre de 1993: La Epidemiología Aplicada a la Administración Pública. » Dans F. Carrión M., A. Concha-Eastman et G. Cobo, dir. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali et PGU-ALC, 155-66.
- Etheredge, Lloyd. 1981. « Government Learning: An Overview. » Dans S. Long, dir. *The Handbook of Political Behavior*. New York: Plenum Press, 73-161.
- EUROSociAL. *Seguridad Ciudadana*. En ligne. <http://eurosoci-al.eu/es/area/seguridad-ciudadana> (Page consultée le 11 novembre 2016).
- Evans, Peter. 1997. « The Eclipse of the State? Reflections on Stateness in an Era of Globalization. » *World Politics* 50 (1): 62-87.
- Fairfield, Tasha. 2015. *Private Wealth and Public Revenue in Latin America: Business Power and Tax Politics*. New York: Cambridge University Press.
- Faleg, Giovanni. 2012. « Between Knowledge and Power: Epistemic Communities and the Emergence of Security Sector Reform in the EU Security Architecture. » *European Security* 21 (2): 161-84.
- Faure, Alain, Gilles Pollet et Philippe Warin. 1995. *La Construction du Sens dans les Politiques Publiques. Débats Autour de la Notion de Référentiel*. Paris: L'Harmattan.
- Feinberg, Richard E. 2006. « Presidential Mandates and Ministerial Institutions: Summitry of the Americas, the Organization of American States (OAS) and the Inter-American Development Bank (IDB). » *The Review of International Organizations* 1 (1): 69-94.
- Feld, Scott L. 1981. « The Focused Organization of Social Ties. » *American Journal of Sociology* 86 (5): 1015-35.

- Felstiner, William L. F., Richard L. Abel et Austin Sarat. 1980. « The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming. » *Law & Society Review* 15 (3/4): 631-54.
- Figueroa Serrano, Carlos. 1995. « Introducción. Seguridad Ciudadana: Una Tarea de Todos. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 11-20.
- . 1996. « Discurso de clausura. » Dans Fundación Paz Ciudadana, dir. *Análisis Empírico de la Delincuencia en Chile, 1986-1995*. Santiago du Chili, Chili: Fundación Paz Ciudadana, 43-8.
- Finnemore, Martha. 1993. « International Organizations as Teachers of Norms: The United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization and Science Policy. » *International Organization* 47 (4): 565-97.
- . 1996. *National Interests in International Society*. Ithaca: Cornell University Press.
- Finnemore, Martha et Kathryn Sikkink. 2001. « Taking Stock: The Constructivist Research Program in International Relations and Comparative Politics. » *Annual Review of Political Science* 4: 391–416.
- Fisse, Hernán Rodríguez et Clive S. Thomas. 2014. « The Chilean Big Business Lobby: A Long-Standing and Major Influence on Public Policy. » *Journal of Public Affairs* 14 (3-4): 310-30.
- Flisfisch Fernández, Angel. 1995. « Hacia una Política de Estado en Materia de Seguridad Ciudadana. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 261-70.
- Foege, William H. 1991. « Preface. » Dans M. L. Rosenberg et M. A. Fenley, dir. *Violence in America. A Public Health Approach*. New York: Oxford University Press, vii-xi.
- . 1993. « Preventive Medicine and Public Health. » *JAMA* 270 (2): 251-2.
- Foege, William H., Mark L. Rosenberg et James A. Mercy. 1995. « Public Health and Violence Prevention. » *Current Issues in Public Health* 1: 2-9.
- Fondation Konrad Adenauer (KAS). *Seguridad Ciudadana: Una Mirada desde los Jóvenes*. En ligne. <http://www.kas.de/peru/es/events/25288/> (Page consultée le 11 novembre 2016).

- Fouilleux, Ève. 2000. « Entre Production et Institutionnalisation des Idées. La Réforme de la Politique Agricole Commune. » *Revue Française de Science Politique* 50 (2): 277-306.
- Fournier, Marco, Rebecca De Los Ríos, Pamela Orpinas et Leandro Piquet-Carneiro. 1999. « Estudio Multicéntrico sobre Actitudes y Normas Culturales frente a la Violencia (Proyecto ACTIVA): Metodología. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 5 (4/5): 222-31.
- Franco Agudelo, Saúl Alonso. 1990. « Violence: A Growing Public Health Problem in the Region. » *Epidemiological Bulletin* 11 (2): 1-7.
- . 1997. « Violencia y Salud en Colombia. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 1 (2): 93-103.
- . 1998. « Héctor Abad: Un Visionario de la Salud Pública. » *Investigación y Educación en Enfermería* 16 (2): 135-41.
- . 2003. « A Social-Medical Approach to Violence in Colombia. » *Latin American Social Medicine* 93 (12): 2032-6.
- . 2015. *Entretien*.
- Freeman, Linton C. 1979. « Centrality in Networks. Conceptual Clarification. » *Social Networks* (1): 215-39.
- Frey, Bruno S. 2008. « Outside and Inside Competition for International Organizations – From Analysis to Innovations. » *The Review of International Organizations* 3 (4): 335-50.
- Frühling E., Hugo, Joseph S. Tulchin et Heather Golding A., dir. 2003. *Crime and Violence in Latin America. Citizen Security, Democracy, and the State*. Washington, D.C.: Woodrow Wilson Center Press et The Johns Hopkins University Press.
- Frühling Ehrlich, Hugo. 1982. « Fuerzas Armadas. Orden Interno y Derechos Humanos. » Dans H. Frühling Ehrlich, A. Varas et C. Portales, dir. *Estado y Fuerzas Armadas en el Proceso Político Chileno* Santiago du Chili, Chili: Stichting Rechtshulp Chili et FLACSO.
- . 1988. « Organismos No Gubernamentales de Derechos Humanos en el Paso del Autoritarismo a la Democracia en Chile. » Dans J. A. Abalos et R. Egaña, dir. *Una Puerta que Se Abre : Los Organismos No Gubernamentales de Cooperación al Desarrollo*. Santiago du Chili, Chili: Taller de Cooperación al Desarrollo et Imprenta de la Unión, 137-65.

- . 1989. « Nonprofit Organizations as Opposition to Authoritarian Rule : The Case of Human Rights Organizations in Chile. » Dans E. James, dir. *The Nonprofit Sector in International Perspective*. New York: Oxford University Press, 358-76.
- . 1991. *Derechos Humanos y Democracia : La Contribución de las Organizaciones No Gubernamentales*. IIDH: San José et Santiago du Chili.
- . 1992a. « El Terrorismo en la Coyuntura Democrática Actual. » Dans CPU, CIEPLAN, CINDE, FLACSO et ICP-UC, dir. *Estado y Seguridad Ciudadana. Cuadernos del Foro 90 n°3*. Santiago du Chili, Chili: CINDE, 43-54.
- . 1992b. « La Seguridad Ciudadana: Mitos y Realidades. » *Mensaje* (406): 3-8.
- . 1995. « Propuestas para el Diseño de Políticas Públicas en Materia de Seguridad Ciudadana. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 236-57.
- . 1998a. « Carabineros y Consolidación Democrática en Chile. » *Pena y Estado* (3): 81-116.
- . 1998b. Modernización de la Policía. Communication présentée au Foro Convivencia y Seguridad Ciudadana en el Istmo Centroamericano, à San Salvador, Salvador.
- . 1998c. « Presentación. » Dans H. Frühling Ehrlich, dir. *Control Democrático en el Mantenimiento de la Seguridad Interior*. Santiago du Chili, Chili: CED, 7-9.
- . 1999. « La Policía en Chile: Los Nuevos Desafíos de Una Coyuntura Compleja. » *Perspectivas* 3 (1): 63-90.
- . 2001a. *La Reforma Policial y el Proceso de Democratización en América Latina*. Santiago du Chili, Chili: Centro de Estudios para el Desarrollo (CED).
- . 2001b. « Las Estrategias Policiales Frente a la Inseguridad Ciudadana en Chile. » Dans H. Frühling Ehrlich et A. Candina, dir. *Policial, Sociedad y Estado: Modernización y Reforma Policial en América del Sur*. Santiago du Chili, Chili: Centro de Estudios para el Desarrollo (CED), 13-38.
- . 2002. « Policía y Sociedad. Tres Experiencias Sudamericanas. » *Renglones* (51): 23-35.
- . 2003. « Police Reform and the Process of Democratization. » Dans H. Frühling E., J. S. Tulchin et H. Golding A., dir. *Crime and Violence in Latin America. Citizen Security,*

- Democracy, and the State*. Washington, D.C.: Woodrow Wilson Center Press et The Johns Hopkins University Press, 15-44.
- . 2006. « The Impact of Community Policing and Police Reform in Latin America. » Dans J. S. Tulchin et M. Ruthenburg, dir. *Toward a Society Under Law. Citizens and Their Police In Latin America*. Washington, D.C. et Baltimore: Woodrow Wilson Center Press et The Johns Hopkins University Press, 15-54.
- . 2015. *Entretien*.
- , dir. 1996. *El Estado Frente al Terrorismo*. Santiago du Chili, Chili: Editorial Atena et CED.
- , dir. 1998d. *Control Democrático en el Mantenimiento de la Seguridad Interior*. Santiago du Chili: Centro de Estudios para el Desarrollo (CED).
- Frühling Ehrlich, Hugo et Azun Candina, dir. 2001. *Policía, Sociedad y Estado: Modernización y Reforma Policial en América del Sur*. Santiago du Chili, Chili: Centro de Estudios para el Desarrollo (CED).
- Frühling Ehrlich, Hugo et Luis Sandoval. 1997. « Percepciones de Inseguridad y Realidad Delictual en Tres Comunas Populares de Santiago. » *Estudios Públicos* (68): 253-306.
- Fuentes, Claudio A. 2001. *Denuncias por Actos de Violencia Policial*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile.
- . 2002. « Resisting Change: Security-Sector Reform in Chile. » *Conflict, Security & Development* 2 (01): 121-31.
- . 2005. *Contesting the Iron Fist. Advocacy Networks and Police Violence in Democratic Argentina and Chile*. New York: Routledge.
- . 2006a. « Advocacy Network and Police Reform: Assessing Their Impact. » Dans J. S. Tulchin et M. Ruthenburg, dir. *Toward a Society Under Law. Citizens and Their Police In Latin America*. Washington, D.C. et Baltimore: Woodrow Wilson Center Press et The Johns Hopkins University Press, 55-89.
- . 2006b. « Violent Police, Passive Citizens: The Failure of Social Accountability in Chile. » Dans E. Peruzzotti et C. Smulovitz, dir. *Enforcing the Rule of Law. Social Accountability in the New Latin American Democracies*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, 134-77.

- Fuller Torrey, Edwin. 1994. « Violent Behavior by Individuals With Serious Mental Illness. » *Psychiatric Services* 45 (7): 653-62.
- Fundación DEMUCA. 2016. *Seguridad Ciudadana y Prevención de la Violencia Desde lo Local*. En ligne. <http://fundaciondemuca.com/index.php/accion/publicacion/prevencion-de-la-violencia-desde-lo-local> (Page consultée le 11 novembre 2016).
- Fundación Mexicana para la Salud, dir. 1998. *Análisis de la Magnitud y Costos de la Violencia en la Ciudad de México (Document de travail R-331)*. Washington D.C.: BID.
- Fundación Paz Ciudadana. 1996. *Análisis Empírico de la Delincuencia en Chile, 1986-1995*. Santiago du Chili, Chili: Fundación Paz Ciudadana.
- . 1998. « ¿Qué Hacer por la Seguridad Ciudadana? Algunas Alternativas Positivas. » *Conceptos para la Prevención y Contención del Delito* (16).
- . 1999a. *Anuario de Estadísticas Criminales*. Santiago du Chili, Chili: Fundación Paz Ciudadana.
- . 1999b. « Programa Marco de Seguridad Ciudadana. » *Conceptos para la Prevención y Contención del Delito* (28).
- . 2015. *Índice Paz Ciudadana - GFK Adimark. Series de datos para principales ciudades del país (Enero 2015)*. Santiago du Chili, Chili: Fundación Paz Ciudadana.
- . 2016. *Publicaciones - Victimización*. En ligne. <http://www.pazciudadana.cl/tag/victimizacion/> (Page consultée le 2 septembre 2016).
- Gárate Chateau, Manuel. 2012. *La Revolución Capitalista de Chile (1973-2003)*. Santiago du Chili, Chili: Ediciones Universidad Alberto Hurtado.
- García Méndez, Emilio. 1996. « Adolescentes en Conflicto con la Ley Penal: Seguridad Ciudadana y Derechos Fundamentales. » *Estudios Básicos de Derechos humanos* (7): 225-49.
- Gareth A., Jones et Dennis Rodgers, dir. 2013. *Youth Violence in Latin America: Gangs and Juvenile Justice in Perspective*. New York: Palgrave Macmillan.
- Garfield, Richard et Claudia Patricia Llantén Morales. 2004. « The Public Health Context of Violence in Colombia. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 16 (4): 266-71.
- Garibay, David. 2008. « Diversité des Violences Contemporaines en Amérique Latine. » *Études de la Documentation française* (5274-75): 37-50.

- Garretón, Manuel Antonio. 1989. *La Posibilidad Democrática en Chile*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile.
- . 1995. « Redemocratization in Chile. » *Journal of Democracy* 6 (1): 146-58.
- . 1999. « Chile 1997-1998: The Revenge of Incomplete Democratization. » *International Affairs* 75 (2): 259-67.
- . 2000. « Atavism and Democratic Ambiguity in the Chilean Right. » Dans K. J. Middlebrook, dir. *Conservative Parties, the Right, and Democracy in Latin America*. Baltimore Johns Hopkins University Press, 53-79.
- . 2003. *Incomplete Democracy. Political Democratization in Chile and Latin America*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press.
- Gaspara, Des et Oscar Gómez. 2015. « Human Security Thinking in Practice: "Personal Security", "Citizen Security" and Comprehensive Mappings. » *Contemporary Politics* 21 (1): 100–16.
- Gilligan, James. 2000. « Violence in Public Health and Preventive Medicine. » *The Lancet* 355 (9217): 1802-4.
- Goddard, Stacie. 2009. « Brokering Change: Networks and Entrepreneurs in International Politics. » *International Theory* 1 (2): 249-81.
- Gomáriz Moraga, Enrique. 2006. « Políticas Municipales de Seguridad Ciudadana y Violencia Intrafamiliar. Informe Final. ». San José, Costa Rica: Fundación Friedrich Ebert Stiftung (FES).
- González, Felipe et Cristián Riego Ramírez. 1994. *Las Garantías de la Detención en Chile*. Santiago du Chili, Chili: Corporación Nacional de Reparación y Reconciliación.
- González, Francisco E. 2008. *Dual Transitions from Authoritarian Rule. Institutionalized Regimes in Chile and Mexico, 1970-2000*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Graham, Erin R., Charles R. Shipan et Craig Volden. 2013. « The Diffusion of Policy Diffusion Research in Political Science. » *British Journal of Political Science* 43 (03): 673-701.
- Granovetter, Mark. 1973. « The Strength of Weak Ties. » *American Journal of Sociology* 78 (6): 1360-80.
- Gray, Virginia. 1973. « Innovation in the States: A Diffusion Study. » *The American Political Science Review* 67 (4): 1174-85.

- Green, T. Clifton, Russell Jame, Stanimir Markov et Musa Subasi. 2014. « Broker-Hosted Investor Conferences. » *Journal of Accounting and Economics* 58 (1): 142-66.
- Guerra de Macedo, Carlyle. 1994. « Society, Violence, and Health: A New Agenda for Democracy (Keynote Address). » Dans O. Ordenes et H. Vanolli, dir. *Society, Violence and Health. Memoirs of the Inter-American Conference on Society, Violence and Health (16-17 November 1994, Washington, D.C.)*. Washington, D.C.: OPS/OMS, 7-14.
- Guerrero Velasco, Rodrigo. 1993. « Cali's Innovative Approach to Urban Violence. » *The Urban Age* 1 (4): 12-3.
- . 1994. « The Colombian Experience. » Dans O. Ordenes et H. Vanolli, dir. *Society, Violence and Health. Memoirs of the Inter-American Conference on Society, Violence and Health (16-17 November 1994, Washington, D.C.)*. Washington: OPS/OMS, 17-8.
- . 1996a. « Epidemiology of Violence. The Case of Cali, Colombia. » Dans Banque Interaméricaine de Développement (BID), dir. *Toward an Integrated Approach to Development: Ethics, Violence and Citizen Safety*. Washington D.C.: BID, 43-65.
- . 1996b. Epidemiology of Violence. The Colombian Case. Communication présentée à la Second Annual Conference of the World Bank for the Development of Latin America and the Caribbean, 30 juin-2 juillet 1996, à Bogota, Colombie.
- . 1996c. « Innovative Programs for the Urban Poor in Cali, Colombia. » *The Urban Age* 4 (1): 4.
- . 1997a. « Epidemia de la Violencia Juvenil en América. » *Espacios, Revista Centroamericana de Cultura Política* (10): 25-33.
- . 1997b. Plan de Acción Regional del Programa de Salud y Violencia. Communication présentée au Taller sobre la Violencia de los Adolescentes y las Pandillas Juveniles, 7-9 mai 1997, à San Salvador, Salvador.
- . 1997c. Prevención de la Violencia a Través del Control de los Factores de Riesgo. Communication présentée à la Reunión El Desafío de la Violencia Criminal Urbana, 2-4 mars 1997, à Rio de Janeiro, Brésil.
- . 1998. « Violencia en las Américas, una Amenaza a la Integración Social. ». Santiago du Chile: CEPAL (LC/R.1795, 15 mars 1998).

- . 1999. Programa Desarrollo, Seguridad y Paz (DESEPAZ) de la Ciudad de Cali. Communication présentée à Programas Municipales para la Prevención y Atención de la Violencia, 29-30 juillet 1999, à Rio de Janeiro, Brésil.
- . 2000. « La Violencia Vista Desde la Salud Pública: Tratar los Factores de Riesgo. » Dans J. Sapoznikow, J. Salazar et F. Carrillo, dir. *Convivencia y Seguridad: Un Reto a la Gobernabilidad*. Alcalá de Henares, Espagne: BID et Universidad de Alcalá de Henares, 27-36.
- . 2002. « Violence is a Health Issue. » *Bulletin of the World Health Organization* 80 (10): 767.
- . 2003. Violencia y Exclusión: Las Experiencias de Cali y Bogotá, Colombia. Communication présentée au Tercer Curso de Gestión Urbana Para Latinoamérica, 9-19 février 2003, à Lima, Pérou.
- . 2007. Desafíos para la Implementación de Políticas Públicas sobre Seguridad Ciudadana en América Latina. Communication présentée au Seminario Internacional Desafíos para la Implementación de Políticas Públicas en Seguridad Ciudadana en América Latina, 12-14 décembre 2007, à Santiago du Chili, Chili.
- Guerrero Velasco, Rodrigo et Alberto Concha-Eastman. 2001. « An Epidemiological approach for the prevention of urban violence: The case of Cali, Colombia. » *Journal of Health and Population in Developing Countries* 4 (1).
- . 2002. « An Epidemiological Approach for the Prevention of Urban Violence: The Case of Cali, Colombia. » *World Health & Population*.
- Gutiérrez Rivera, Lirio. 2010. « Discipline and Punish? Youth Gangs' Response to 'Zero-tolerance' Policies in Honduras. » *Bulletin of Latin American Research* 29 (4): 492-504.
- Guzmán, Álvaro. 1994a. « Observaciones sobre Violencia Urbana y Seguridad Ciudadana. » Dans F. Carrión M., A. Concha-Eastman et G. Cobo, dir. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali y PGU-AL.
- . 1994b. « Violencia Urbana en Cali durante 1993: Una Primera Aproximación. » Dans F. Carrión M., A. Concha-Eastman et G. Cobo, dir. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali y PGU-AL.
- Guzmán, Eugenio. 1995. « Modelos de Control de la Delincuencia. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad*

Ciudadana, Democracia y Participación. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 97-118.

Guzmán León, Juany. 2010. « Gobierno Municipal y Seguridad Ciudadana en Centroamérica y República Dominicana: Cuatro Temas para la Reflexión. » Dans R. Calderón Umaña, dir. *Gobierno Municipal y Seguridad Ciudadana en Centroamérica y República Dominicana. Reflexiones y Propuestas para la Acción*. San José, Costa Rica: FLACSO-Costa Rica, 123-9.

Gúzman, María Pía. 1995. « Reforma Judicial y Seguridad Ciudadana. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago, Chili: Ministère de l'Intérieur, 153-60.

Haas, Peter M. 1992. « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination. » *International Organization* 46 (1): 1-35.

———. 2007. « Epistemic communities. » Dans D. Bodansky, J. Brunnée et E. Hey, dir. *The Oxford Handbook of International Environmental Law*. Oxford and New York: Oxford University Press, 791–806.

Hagopian, Frances et Scott Mainwairing, dir. 2005. *The Third Wave of Democratization in Latin America: Advances and Setbacks*. Cambridge: Cambridge University Press.

Hall, Peter A. 1989a. « Conclusion: The Politics of Keynesian Ideas. » Dans P. A. Hall, dir. *The Political Power of Economic Ideas : Keynesianism Across Nations*. Princeton: Princeton University Press, 361-91.

———. 1993. « Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policymaking in Britain. » *Comparative Politics* 25 (3): 275-96.

———, dir. 1989b. *The Political Power of Economic Ideas: Keynesianism Across Nations*. Princeton: Princeton University Press.

Hassenteufel, Patrick. 1995. « Do Policy Networks Matter? Lifting Descriptif et Analyse de l'État en Interaction. » Dans P. Le Galès et M. Thatcher, dir. *Les Réseaux de Politique Publique. Débats autour des "Policy Networks"*. Paris: L'Harmattan, 91-107.

———. 2005. « De la Comparaison Internationale à la Comparaison Transnationale. Les Déplacements de la Construction d'Objets Comparatifs en Matière de Politiques Publiques. » *Revue Française de Science Politique* 55 (1): 113-32.

- . 2011. *Sociologie Politique : L'Action Publique*. 2e ed. Paris: Armand Colin.
- Hassenteufel, Patrick et Jacques De Maillard. 2013. « Convergence, Transferts et Traduction. Les Apports de la Comparaison Transnationale. » *Gouvernement et Action Publique* 2 (3): 379-93.
- Hassenteufel, Patrick et Bruno Palier. 2005. « Les Trompe-l'œil de la "Gouvernance" de l'Assurance Maladie. Contrastes Franco-Allemands.» *Revue Française d'Administration Publique* 1 (113): 13-27.
- Hay, Colin. 2011. « Ideas and the Construction of Interests. » Dans D. Béland et R. H. Cox, dir. *Ideas and Politics in Social Science Research*. Oxford: Oxford University Press, 90-114.
- Heath Hoeffel, Paul et César Chelala. 1979. « Missing or Dead in Argentina: The Desperate Search for Thousands of Abducted Victims. » *The New York Times Magazine*.
- Heclo, Hugh. 1974. *Modern Social Politics in Britain and Sweden. From Relief to Income Maintenance*. New Haven: Yale University Press.
- Herrera Verdugo, Arturo et Patricio Tudela Poblete. 2005. « Modernización Policial: La Relación de la Policía con la Comunidad como Campo de Gestión y Referente de Cambio en la Policía de Investigaciones de Chile. » *Persona y Sociedad* 19 (1): 157-78.
- Hilbink, Lisa. 2007. *Judges Beyond Politics in Democracy and Dictatorship: Lessons from Chile*. New York: Cambridge University Press.
- Hirschman, Albert O. 1989. « How the Keynesian Revolution Was Exported from the United States, and Other Comments. » Dans P. A. Hall, dir. *The Political Power of Economic Ideas: Keynesianism Across Nations*. Princeton: Princeton University Press, 347-59.
- Hoecker, Loreto. 1993. « El Problema de La Delincuencia y El Mercurio. » Dans *Cuadernos de la Unidad de Investigación Criminológica*. Santiago du Chili, Chili: Gendarmería de Chile.
- Hoecker, Loreto et Yolanda Bavestrello. 1993. « Delincuencia y Pobreza: Elementos para el Debate de una Política Criminal. » *Cuadernos del CED* (25).
- Holden, Constance. 1985. « Violence Seen as Public Health Issue. » *Science* 230 (4731): 1257.
- Holzinger, Katharina et Christoph Knill. 2005. « Causes and Conditions of Cross-National Policy Convergence. » *Journal of European Public Policy* 12 (5): 775-96.

- Howlett, Michael P. et M. Ramesh. 1995. « Policy Instruments. » Dans M. P. Howlett et M. Ramesh, dir. *Studying Public Policy: Policy Cycles & Policy Subsystems*. Toronto: Oxford University Press, 80-99.
- . 2003. « Policy Formulation: Policy Communities and Policy Networks. » Dans M. P. Howlett et M. Ramesh, dir. *Studying Public Policy. Policy Cycles and Policy Subsystems*. Oxford: Oxford University Press, 143-61.
- Huhn, Sebastian, Anika Oettler et Peter Peetz. 2009. « Contemporary Discourses On Violence in Central American Newspapers. » *International Communication Gazette* 71 (4): 243-61.
- Hulsman, Louk et Jacqueline Bernat de Celis. 1984. *Sistema Penal y Seguridad Ciudadana: Hacia una Alternativa*. Barcelone: Ariel.
- Hume, Mo. 2007. « Mano Dura: El Salvador Responds to Gangs. » *Development in Practice* 17 (6): 739-51.
- Iglesias, Enrique V. 1994. « Reform, Poverty and Violence. » Dans O. Ordenes et H. Vanolli, dir. *Society, Violence and Health. Memoirs of the Inter-American Conference on Society, Violence and Health (16-17 November 1994, Washington, D.C.)*. Washington, D.C.: OPS/OMS, 41-2.
- . 1996. « Welcome y the President of the IADB. » Dans Banque Interaméricaine de Développement (BID), dir. *Toward an Integrated Approach to Development: Ethics, Violence and Citizen Safety*. Washington D.C.: BID, 1-2.
- . 1999. « Prólogo. » Dans A. R. Morrison et M. Loreto Biehl, dir. *El Costo del Silencio. Violencia Doméstica en las Américas*. Washington D.C.: BID, v-vii.
- . 2015. *Entretien*.
- Imbusch, Peter, Michel Misse et Fernando Carrión M. 2011. « Violence Research in Latin America and the Caribbean: A Literature Review. » *International Journal of Conflict and Violence* 5 (1): 87-154.
- Inconnu. 1995. « Programa DESEPAZ Traspasa las Fronteras. » *El Tiempo* (Bogota), 6 mai 1995.
- Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME). 2015. *Dr. Rodrigo Guerrero Wins Roux Prize for Using Data to Address Violence as a Public Health Crisis in Cali, Colombia*.

- En ligne. <http://www.healthdata.org/news-release/dr-rodrigo-guerrero-wins-roux-prize-using-data-address-violence-public-health-crisis> (Page consultée le 25 septembre 2015).
- Instituto Apoyo, dir. 1998. *La Violencia Intencional en Lima Metropolitana. Magnitud, Impacto Económico y Evaluación de Políticas de Control (1985-1995) (Document de travail R-332)*. Washington D.C.: BID.
- Instituto de Estudios Superiores de Administración (IESA) et Laboratorio de Ciencias Sociales (LACSO). 1999. *La Violencia en Venezuela. Dimensionamiento y Políticas de Control (Document de travail R-373)*. Washington, D.C.: BID.
- Instituto de Estudos da Religião (ISER). 1998. *Magnitude, Custos Econômicos e Políticas de Controle da Violência no Rio de Janeiro (Document de travail R-347)*. Washington, D.C.: BID.
- Instituto Universitario de Opinión Pública (IUDOP). 1998. *La Violencia en El Salvador en los Años Noventa. Magnitud, Costos y Factores Posibilitadores (Document de travail R-338)*. Washington D.C.: BID.
- Izu Belloso, Miguel José. 1988. « Los Conceptos de Orden Público y Seguridad Ciudadana tras la Constitución de 1978. » *Revista Española de Derecho Administrativo* (58): 1-20.
- Jefatura del Estado (Espagne). 1986. « Ley Orgánica 2/1986, de 13 marzo, de Fuerzas y Cuerpos de Seguridad. » *Boletín oficial del Estado*.
- . 1992. « Ley Orgánica 1/1992, de 21 de febrero, sobre Protección de la Seguridad Ciudadana. » *Boletín oficial del Estado*.
- Jegen, Maya et Frédéric Mérand. 2014. « Constructive Ambiguity: Comparing the EU's Energy and Defence Policies. » *West European Politics* 37 (1): 182-203.
- Jenson, Jane. 1989. « Paradigms and Political Discourse: Protective Legislation in France and the United States before 1914. » *Canadian Journal of Political Science* 22 (2): 235-58.
- . 1991. « All the World's a Stage: Ideas, Spaces and Times in Canadian Political Economy. » *Studies in Political Economy* (36): 43-72.
- . 2010. « Diffusing Ideas for After Neoliberalism. » *Global Social Policy* 10 (1): 59-84.
- . 2015. « Social Innovation: Redesigning the Welfare Diamond. » Dans A. Nicholls, J. Simon et M. Gabriel, dir. *New Frontiers in Social Innovation Research*. Londres: Palgrave MacMillan, 89-106.

- . 2016. « Modernising the European Social Paradigm: Social Investments and Social Entrepreneurs. » *Journal of Social Policy*: 1-17.
- Jenson, Jane et Denis Saint-Martin. 2006. « Building Blocks for a New Social Architecture: The LEGOtm Paradigm of an Active Society. » *Policy & Politics* 34 (3): 429-51.
- Jobert, Bruno. 1985. « Les Politiques Sociales et Sanitaires. » Dans M. Grawitz et J. Leca, dir. *Traité de Science Politique*. Paris: PUF.
- . 1992. « Représentations Sociales, Controverses et Débats dans la Conduite des Politiques Publiques. » *Revue Française de Science Politique* 42 (2): 219-34.
- . 2004. « Une Approche Dialectique des Politiques Publiques : L'Héritage de "L'État en Action". » *Pôle Sud* (21): 43-54.
- , dir. 1994. *Le Tournant Néo-libéral en Europe. Idées et Recettes dans les Pratiques Gouvernementales*. Paris: L'Harmattan.
- Jobert, Bruno et Maria Inés Picazo Verdejo. 2016. « Controverses, Mobilisation Sociale et Changement de Référentiel. Une Analyse à partir du Mouvement Étudiant Chilien. » *Revue Française de Science Politique* (À paraître).
- Jones, Trevor et Tim Newburn. 2002. « Learning from Uncle Sam? Exploring U.S. Influences on British Crime Control Policy. » *Governance* 15 (1): 97-119.
- Kaminsky, Gregorio et Diego Galeano. 2008. « Hacer Saber: La Entrada de la Seguridad Ciudadana en la Formación Universitaria Argentina. » Dans A. Álvarez, dir. *Estado, Democracia y Seguridad Ciudadana. Aportes para el Debate*. Buenos Aires, Argentine: PNUD, 245-66.
- Karch, Andrew. 2007. « Emerging Issues and Future Directions in State Policy Diffusion Research. » *State Politics & Policy Quarterly* 7 (1): 54-80.
- Karl, Terry Lynn. 1995. « The Hybrid Regimes of Central America. » *Journal of Democracy* 6 (3): 72-86.
- Karns, Margaret P. et Karen A. Mingst. 2004. *International Organizations. The Politics and Processes of Global Governance*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- Keck, Margaret E. et Kathryn Sikkink. 1998. *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca: Cornell University Press.
- Keithley, Jane et Fred Robinson. 2000. « Violence as a Public Health Issue. » *Policy & Politics* 28 (1): 67-77.

- Kingdon, John W. 2003. *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. Second ed. New York: Longman.
- Knoke, David. 1982. « The Spread of Municipal Reform: Temporal, Spatial, and Social Dynamics. » *American Journal of Sociology* 87 (6): 1314-39.
- . 2011. « Policy Networks. » Dans J. Scott et P. J. Carrington, dir. *The SAGE Handbook of Social Network Analysis*. Los Angeles: SAGE, 210-22.
- Knoke, David et James H. Kuklinski. 1983. *Network Analysis*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Koop, C. Everett et George D. Lundberg. 1992. « Violence in America: A Public Health Emergency: Time to Bite the Bullet Back » *JAMA* 267 (22): 3075-6.
- Krug, Etienne G., Linda L. Dahlberg, James A. Mercy, Anthony B. Zwi et Rafael Lozano. 2002a. *Rapport Mondial sur la Violence et la Santé*. Genève: Organisation Mondiale de la Santé.
- Krug, Etienne G., James A. Mercy, Linda L. Dahlberg et Anthony B. Zwi. 2002b. « The World Report on Violence and Health. » *The Lancet* 360: 1083-8.
- Kumbasar, Ece, A. Kimball Romney et William H. Batchelder. 2008. « Systematic Biases in Social Perception. » Dans L. C. Freeman, dir. *Social Network Analysis*. Los Angeles: SAGE Publications, 117-43.
- Lalama H., Gustavo A. et Lautaro Ojeda Segovia. 2009. « Privatización y Seguridad Ciudadana: Incompatibilidad entre la Oferta Pública y la Demanda Ciudadana de Seguridad. » Dans F. Carrión M. et M. Dammert G., dir. *Economía Política de la Seguridad Ciudadana*. Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador, 327-50.
- Lamberg, Lynne. 1998. « Mental Illness and Violent Acts: Protecting the Patient and the Public. » *JAMA* 280 (5): 407-8.
- Larraín Heiremans, Soledad. 1996. « Family Violence and the Transmission of Patterns of Social Behavior. » Dans Banque Interaméricaine de Développement (BID). *Toward an Integrated Approach to Development: Ethics, Violence and Citizen Safety*. Washington D.C.: BID.
- LatinNews. 2013a. « Maduro Calls Out the Troops to Deal with Violent Crime. » *Latin American Weekly Report* (16 mai 2013).
- . 2013b. « Paraguay's Cartes Secures "Superpowers". » *LatinNews Daily* (23 août 2013).

- . 2014a. « El Salvador to Apply Anti-terrorism Law Against Gangs. » *LatinNews Daily* (17 avril 2014).
- . 2014b. « Latin America: Politics and Taxes. » *LatinNews Daily* (21 janvier 2014).
- . 2016a. « Colombia Fails to Reach Consensus over Revised Farc Peace Deal. » *LatinNews Daily* (22 novembre 2016).
- . 2016b. « El Salvador Government Begins Unveiling ‘Extraordinary’ Security Measures. » *LatinNews Daily* (30 mars 2016).
- . 2016c. « El Salvador’s Government Vows to Crush Mara Gangs by Next Year .» *LatinNews Daily* (13 mai 2016).
- . 2016d. « More ‘Special Security Measures’ in El Salvador. » *LatinNews Daily* (22 avril 2016).
- . 2016e. « More Emergency Security Measures Unveiled in El Salvador. » *LatinNews Daily* (14 avril 2016).
- . 2016f. « Special Security Measures Ratified in El Salvador. » *LatinNews Daily* (4 avril 2016).
- Laumann, Edward O. et David Knoke. 1987. *The Organizational State. Social Choice in National Policy Domains*. Madison: The University of Wisconsin Press.
- Laumann, Edward O., Peter V. Marsden et David Prensky. 1989. « The Boundary Specification Problem in Network Analysis. » Dans L. C. Freeman, D. R. White et A. K. Romney, dir. *Research Methods in Social Network Analysis*. Fairfax: George Mason University Press, 61-87.
- Lazer, David. 2005. « Regulatory Capitalism as a Networked Order: The International System as an Informational Network. » *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 598: 52-66.
- Le Galès, Patrick. 1995. « Les Réseaux d’Action Publique entre Outil Passe-partout et Théorie de Moyenne Portée.» Dans P. Le Galès et M. Thatcher, dir. *Les Réseaux de Politique Publique. Débats Autour des "Policy Networks"*. Paris: L’Harmattan, 13-28.
- Leal, Francisco. 1995. « Seguridad Nacional y Seguridad Ciudadana. » Dans Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Plan Nacional de Rehabilitación (PNR), dir. *Violencia Urbana e Inseguridad Ciudadana. Memorias del Seminario*

- Internacional Realizado en Santa Marta, Colombia, el 6 y 7 de Marzo de 1994.* Bogota, Colombie: PNUD et PNR, 42-52.
- Lee, Chang Kil et David Strang. 2006. « The International Diffusion of Public-Sector Downsizing: Network Emulation and Theory-Driven Learning. » *International Organization* 60 (04): 883-909.
- Lehoucq, Fabrice. 2012. *The Politics of Modern Central America: Civil War, Democratization, and Underdevelopment.* New York: Cambridge University Press.
- Léon-Dermota, Ken. 2003. *...And Well Tied Down. Chile's Press Under Democracy.* Westport: Praeger.
- Levav, Itzhak, Rodrigo Guerrero Velasco, Luciana Phebo, Gloria Coe et María T. Cerqueira. 1996. « El Castigo Corporal en la Niñez : ¿Endemia o Epidemia? » *Boletín de la Oficina Sanitaria Panamericana* 120 (3): 229-39.
- Levine, Daniel et José Molina. 2011. *The Quality of Democracy in Latin America.* Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- Lieberman, Robert C. 2002. « Ideas, Institutions, and Political Order: Explaining Political Change. » *The American Political Science Review* 96 (4): 697-712.
- Lieto, Laura. 2015. « Cross-Border Mythologies: The Problem with Traveling Planning Ideas. » *Planning Theory* 14 (2): 115-29.
- Lindblom, Charles E. 1977. *Politics and Markets : The World's Political Economic Systems.* New York: Basic Books.
- Llorente, María Victoria. 2004. « La Experiencia de Bogotá: Contexto y Balance. » Dans H. Frühling Ehrlich, dir. *Calles Más Seguras. Estudios de Policía Comunitaria en América Latina.* Washington, D.C.: BID, 65-108.
- . 2005. « Otra Mirada a la Experiencia de Seguridad y Convivencia en Bogotá. » *Quórum. Revista de Pensamiento Iberoamericano* (12): 110-25.
- Llorente, María Victoria et Luis Rodolfo Escobedo David. 2002. *Caracterización de la Violencia Homicida en Bogotá. Informe Final.* Bogota, Colombie: Alcaldía Mayor de Bogotá.
- Llorente, María Victoria et Angela Rivas Gamboa. 2004. « La Caída del Crimen en Bogotá: Una Década de Políticas de Seguridad Ciudadana. » Dans L. Dammert, dir. *Seguridad Ciudadana: Experiencias y Desafíos.* Valparaiso, Chili: Programme URB-AL, 311-42.

- Londoño, Juan Luis et Rodrigo Guerrero Velasco. 1999. *Violencia en América Latina. Epidemiología y Costos (Document de travail R-375)*. Washington, D.C.: BID.
- . 2000. « Violencia en América Latina: Epidemiología y Costos. » Dans J. L. Londoño, A. Gaviria et R. Guerrero Velasco, dir. *Asalto al Desarrollo. Violencia en América Latina*. Washington, D.C.: BID, 11-57.
- López-Cariboni, Santiago et Xun Cao. 2015. « Import Competition and Policy Diffusion. » *Politics & Society* 43 (4): 471-502.
- López Regonesi, Eduardo. 2000. *Reflexiones Acerca de la Seguridad Ciudadana en Chile: Visiones y Propuestas para el Diseño de una Política*. Santiago du Chili, Chili: División de Desarrollo Social, CEPAL.
- Lowi, Theodore J. 1969. *The End of Liberalism. Ideology, Policy, and the Crisis of Public Authority*. New York: Norton.
- Lozano, Rafael. 1997. El Crimen en la Ciudad de México: Una Aproximación Epidemiológica. Communication présentée à la Reunión El Desafío de la Violencia Criminal Urbana, 2-4 mars 1997, à Rio de Janeiro, Brésil.
- Lunecke, Alejandra. 2014. *Entretien*.
- Lunecke, Alejandra et Juan Carlos Ruiz. 2007. « Capital Social y Violencia: Análisis para la Intervención en Barrios Urbanos Críticos. » Dans L. Dammert et L. Zúñiga, dir. *Seguridad y Violencia: Desafíos para la Ciudadanía*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile, 225-52.
- Machillanda, José. 2005. « La Remilitarización de la Seguridad en América Latina. » *Nueva Sociedad* 198: 130-44.
- Maddaleno, Matilde. 1997. « Plan de Acción Regional sobre Salud de los Adolescentes. » Dans *Taller sobre la Violencia de los Adolescentes y las Pandillas Juveniles*, ed. Banque Inter-Américaine de Développement (BID), Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) et Swedish International Development Cooperation (SIDA). San Salvador, Salvador.
- Mahon, Rianne. 2009. « The OECD's Discourse on the Reconciliation of Work and Family Life. » *Global Social Policy* 9 (2): 183-204.
- . 2010. « After Neo-Liberalism?: The OECD, the World Bank and the Child. » *Global Social Policy* 10 (2): 172-92.

- Mahon, Rianne et Stephen McBride. 2009. « Standardizing and Disseminating Knowledge: The Role of the OECD in Global Governance. » *European Political Science Review* 1: 83-101.
- Majone, Giandomenico. 1989. *Evidence, Argument and Persuasion in the Policy Process*. New Haven: Yale University Press.
- Manásevich, Raúl. 2015. *Entretien*.
- Marcella, Gabriel. 2013. « The Transformation of Security in Latin America: A Cause for Common Action. » *Journal of International Affairs* 66 (2): 67-82.
- Marras, Sergio. 1995. « La Seguridad en la Era de la Incertidumbre. » *Vida y Derecho* 7 (18): 6-7.
- Marroquín, Amparo. 2007. « Experiencias Prácticas en la Aplicación de Conceptos Progresistas en Seguridad Ciudadana: Lecciones Aprendidas de El Salvador. ». San José, Costa Rica: Fondation Friedrich Ebert Stiftung.
- Marsden, Peter V. 2008. « Network Data and Measurement. » Dans L. C. Freeman, dir. *Social Network Analysis*. Los Angeles: SAGE Publications, 3-33.
- . 2011. « Survey Methods for Network Data. » Dans J. Scott et P. J. Carrington, dir. *The SAGE Handbook of Social Network Analysis*. Los Angeles: SAGE, 370-88.
- Martel, Stéphanie. 2016. « From Ambiguity to Contestation: Discourse(s) of Non-traditional Security in the ASEAN Community. » *The Pacific Review*: 1-17.
- Martí i Jusmet, Francesc. 1990. « La Seguridad Ciudadana. » Dans J. Borja i Sebastià, M. Castells, R. Dorado et I. Quintana, dir. *Las Grandes Ciudades en la Década de los Noventa*. Madrid: Sistema, 581-96.
- Martin, Gerard et Miguel Ceballos. 2004. *Bogotá: Anatomía de una Transformación. Políticas de Seguridad Ciudadana, 1995-2003*. Bogota, Colombie: Editorial Pontificia Universidad Javeriana.
- Marwick, Charles. 1986. « Violence Hits Public Health: Surgeon General. » *JAMA* 255 (20): 2720-3.
- Marzuk, Peter. 1996. « Violence, Crime, and Mental Illness: How Strong a Link? » *Archives of General Psychiatry* 53 (6): 481-6.
- Mason, James O. et Robert Proctor. 1992. « Reducing Youth Violence - The Physician's Role. » *JAMA* 267 (22): 3003-.

- May, Peter. 1992. « Policy Learning and Failure. » *Journal of Public Policy* 12 (4): 331-54.
- McAdam, Doug. 2003. « Beyond Structural Analysis: Toward a More Dynamic Understanding of Social Movements. » Dans D. McAdam et M. Diani, dir. *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*. Oxford: Oxford University Press, 281-99.
- McAlister, Alfred L. 2000. *Juvenile Violence in the Americas: Innovative Studies in Research, Diagnosis and Prevention*. Washington, D.C.: OPS.
- McAlister, Alfred L. et Luis F. Vélez. 1999. « Behavioral Sciences Concepts in Research on the Prevention of Violence. » *Pan American Journal of Public Health* 5 (4/5): 316-21.
- McAlister, Alfred L., Luis Fernando Vélez, Rebecca De Los Ríos, Marco Fournier et Leandro Piquet-Carneiro. 1999. *Proyecto ACTIVA. Protocolo del Estudio Multicéntrico: Actitudes y Normas Culturales frente a la Violencia*. Washington, D.C.: OPS.
- McBride, Stephen et Rianne Mahon. 2009. *The OECD and Transnational Governance*. Vancouver: UBC Press.
- McCann, Eugene. 2011. « Urban Policy Mobilities and Global Circuits of Knowledge: Toward a Research Agenda. » *Annals of the Association of American Geographers* 101 (1): 107-30.
- McDavid, Hilton, Noel Cowell et Archibald McDonald. 2011. « Is Criminal Violence a Non-Communicable Disease? Exploring the Epidemiology of Violence in Jamaica. » *West Indian Medical Journal* 60 (4): 478-82.
- McNeill, Desmond. 2006. « The Diffusion of Ideas in Development Theory and Policy. » *Global Social Policy* 6 (3): 334-54.
- McNutt, Kathleen et Leslie A. Pal. 2011. « “Modernizing Government”: Mapping Global Public Policy Networks. » *Governance* 24 (3): 439-67.
- McSherry, Patrice J. 2005. *Predatory States. Operation Condor and Covert War in Latin America*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.
- McVoy, Edgar C. . 1940. « Patterns of diffusion in the United States. » *American Sociological Review* 5: 219-27.
- Méndez, Marilyn. 2013. « Congreso Aprueba Ley de la Policía Militar en Honduras. » *La Prensa*, <http://www.laprensa.hn/honduras/tegucigalpa/381112-98/congreso-aprueba->

[ley-de-la-polic%C3%ADa-militar-en-honduras](#) (dernière consultation le 11 novembre 2016).

- Mera Figueroa, Jorge. 1992. « Seguridad Ciudadana, Violencia y Delincuencia. » *Cuadernos de Análisis Jurídico* (21): 11-25.
- Mercy, James A. et Patrick W. O'Carroll. 1988. « New Directions in Violence Prediction: The Public Health Arena. » *Violence and Victims* 3 (4): 285-301.
- Mercy, James A., Mark L. Rosenberg, Kenneth E. Powell, Claire V. Broome et William L. Roper. 1993. « Public Health Policy for Preventing Violence. » *Health Affairs* 12 (4): 7-29.
- Meseguer, Covadonga. 2009. *Learning, Policy Making, and Market Reforms*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Miller, Ted R., Mark A. Cohen et Shelli B. Rossman. 1993. « Victim Costs of Violent Crime and Resulting Injuries. » *Health Affairs* 12 (4): 186-97.
- Ministerio del Interior (Espagne). 1980. « Real Decreto 2903/1980, de 22 de diciembre, regulador de Miñones y Miqueletes de las Diputaciones Forales de Alava, Guipúzcoa y Vizcaya. » *Boletín Oficial del Estado*.
- Ministerio de Planificación y Cooperación (MIDEPLAN). 1991. *Un Proceso de Integración al Desarrollo. Informe social 1990-1991*. Santiago du Chili, Chili: MIDEPLAN.
- Mintrom, Michael. 1997. « Policy Entrepreneurs and the Diffusion of Innovation. » *American Journal of Political Science* 41 (3): 738-70.
- Mir Puig, Santiago. 1981. « Problemática de la Pena y Seguridad Ciudadana. » *Revista Jurídica de Cataluña* 80 (1): 179-92.
- Miranda, Lisette. 1999. *El Fenómeno de las Pandillas en El Salvador*. San Salvador, Salvador: FLACSO-El Salvador.
- Mockus, Antanas. 2002. « La Educación para Aprender a Vivir Juntos. Convivencia como Armonización de Ley, Moral y Cultura. » *Perspectivas* 32 (1): 19-37.
- . 2004. « Prólogo de Antanas Mockus. » Dans G. Martin et M. Ceballos, dir. *Bogotá: Anatomía de una Transformación. Políticas de Seguridad Ciudadana, 1995-2003*. Bogota, Colombie: Editorial Pontificia Universidad Javeriana, 21-4.

- . 2007. « Papel y Retos de los Gobiernos Locales en la Gestión y Coordinación de la Seguridad Ciudadana. » Dans Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dir. *Ciudades Seguras para Convivir*. San Salvador, Salvador: PNUD, 117-59.
- Mohor, Alejandra. 2015. « Hacia un Diálogo Racional, y No Pasional, sobre la Delincuencia en Chile » *The Clinic* (Santiago, Chili), 2 août 2015.
- Moloeznik Gruer, Marcos Pablo et María Eugenia Suárez de Garay. 2012. « El Proceso de Militarización de la Seguridad Pública en México (2006-2010). » *Frontera Norte* 24 (48): 121-44.
- Monahan, John. 1992. « Mental Disorder and Violent Behavior: Perceptions and Evidence. » *American Psychologist* 47 (4): 511-21.
- Montero, Sergio. 2016. Stories of Transformation as Urban Governance Tools: Mobilizing Policies through Practices of Simplification. Communication présentée au Séminaire International sur la Diffusion des Politiques Publiques, 9-11 mai 2016, à São Paulo, Brésil.
- Moriconi Bezerra, Marcelo. 2011. « Desmitificar la Violencia: Crítica al Discurso (Técnico) de la Seguridad Ciudadana. » *Revista Mexicana de Sociología* 73 (4): 617-43.
- Morrison, Andrew R. et María Loreto Biehl, dir. 1999. *El Costo del Silencio. Violencia Doméstica en las Américas*. Washington, D.C.: BID.
- Moser, Caroline. 1998. « The Asset Vulnerability Framework: Reassessing Urban Poverty Reduction Strategies. » *World Development* 26 (1): 1-19.
- Moser, Caroline et Sarah Lister. 1999. *Violence and Social Capital: Proceedings of the LCSES Seminar Series, 1997-1998 (Working Paper No.5)*. Washington D.C.: Banque Mondiale.
- Moya Araya, Jorge. 1999. « Experiencias de Participación Ciudadana en la Prevención Local del Delito. Éxitos y Dificultades. » *Cuadernos del CED* (30).
- Mucchielli, Laurent. 2002. « La Politique de la « Tolérance Zéro » : Les Véritables Enseignements de l'Expérience New-Yorkaise. » *Hommes & Libertés* (120): 38-40.
- Muggah, Robert et Katherine Aguirre. 2013. « Mapping Citizen Security Interventions in Latin America: Reviewing the Evidence (Report). ». Oslo, Norvège: Norwegian Peacebuilding Resource Center.
- Muggah, Robert et Albert Souza Mulli. 2012. « Rio Tries Counterinsurgency. » *Current History* 111 (742): 62-6.

- Mujica Ateaga, Rodrigo. 1995. « La Seguridad Ciudadana en la Opinión Pública: Su Impacto en el Diseño de Políticas. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 23-38.
- Muller, Pierre. 1995. « Les Politiques Publiques comme Construction d'un Rapport au Monde. » Dans A. Faure, G. Pollet et P. Warin, dir. *La Construction du Sens dans les Politiques Publiques*. Paris: L'Harmattan, 153-79.
- . 2005. « Esquisse d'une Théorie du Changement dans l'Action Publique. Structures, Acteurs et Cadres Cognitifs. » *Revue Française de Science Politique* 55 (1): 155-87.
- . 2010. « Référentiel. » Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet, dir. *Dictionnaire des Politiques Publiques*. Paris: Presses de SciencesPo, 555-62.
- Muller, Pierre et Yves Surel. 1996. « Crises de Politiques et Régulations Cognitives: l'Exemple des Politiques du Livre. » *Pôle Sud* (4): 92-106.
- Mulvey, Edward. 1994. « Assessing the Evidence of a Link Between Mental Illness and Violence. » *Psychiatric Services* 45 (7): 663-8.
- Muñagorri Laguía, Ignacio, dir. 1995. *La Protección de la Seguridad Ciudadana*. Oñati, Espagne: The International Institute for the Sociology of Law.
- Nay, Olivier et Andy Smith. 2002. « Les Intermédiaires en Politique. Médiation et Jeux d'Institutions. » Dans O. Nay et A. Smith, dir. *Le Gouvernement du Compromis. Courtiers et Généralistes dans l'Action Publique*. Paris: Economica, 1-21.
- Neild, Rachel M. 1998. « Derechos Humanos y Seguridad Ciudadana: El Marco de un Orden Policial Democrático » Dans H. Frühling Ehrlich, dir. *Control Democrático en el Mantenimiento de la Seguridad Interior*. Santiago du Chili, Chili: CED, 193-200.
- Nelson, Paul. 2000. « Whose Civil Society? Whose Governance? Decisionmaking and Practice in the New Agenda at the Inter-American Development Bank and the World Bank. » *Global Governance* 6 (4): 405-31.
- Newburn, Tim et Trevor Jones. 2005. « Symbolic Politics and Penal Populism: The Long Shadow of Willie Horton. » *Crime, Media, Culture* 1 (1): 72-87.
- . 2007. « Symbolizing Crime Control: Reflections on Zero Tolerance. » *Theoretical Criminology* 11 (2): 221-43.

- Newburn, Tim et Richard Sparks, dir. 2004. *Criminal Justice and Political Cultures: National and International Dimensions of Crime Control*. Portland, OR: Willan Publishing.
- Noël, Alain et Jean-Philippe Thérien. 2010. *La Gauche et la Droite. Un Débat sans Frontières*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Novello, Antonia C., John Shosky et Robert Froehlke. 1992. « A Medical Response to Violence. » *JAMA* 267 (22): 3007-.
- O'Donnell, Guillermo. 1981. « Les Tensions de l'État Bureaucratique-Autoritaire et la Question de la Démocratie. » *Revue de l'Institut de Sociologie* 1 (2): 9-38.
- . 1996. « Illusions about Consolidation. » *Journal of Democracy* 7 (2): 34-51.
- . 1998. « Horizontal Accountability in New Democracies. » *Journal of Democracy* 9 (3): 112-26.
- Oestreich, Joel E., dir. 2012. *International Organizations as Self-Directed Actors. A Framework for Analysis*. New York: Routledge.
- Oettler, Anika. 2011. « The Central American Fear of Youth. » *International Journal of Conflict and Violence* 5 (2): 261-76.
- Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC). 2011. *2011 Global Study on Homicide: Trends, Contexts, Data*. Vienne: ONUDC.
- Ordenes, Oscar et Héctor Vanolli, dir. 1994. *Society, Violence and Health. Memoirs of the Inter-American Conference on Society, Violence and Health (16-17 November 1994, Washington, D.C.)*. Washington, D.C.: OPS/OMS.
- Orenstein, Mitchell A. 2005. « The New Pension Reform as Global Policy. » *Global Social Policy* 5 (2): 175-202.
- Organisation des États Américains (OEA). *IACPV - Founding Declaration*. En ligne. http://www.oas.org/dsp/IACPV/ingles/cpo_declaracion.asp (Page consultée le 4 novembre 2016).
- . 2011. *Informe sobre Seguridad Ciudadana en las Américas 2011*. Washington, D.C.: OEA.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 1996. « Prevention of Violence: A Public Health Priority (WHA49.25). ». Genève.
- Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS). 1986. *Las Condiciones de Salud en las Américas (1981-1984)*. Vol. 1. Washington, D.C. : OPS.

- . 1990. *Las Condiciones de Salud en las Américas*. Vol. 1. Washington, D.C.: OPS.
- . 1993. « Violencia y Salud (Résolution CD37.19). ». Washington D.C.
- . 1996. *La Violencia en Las Américas. La Pandemia Social del Siglo XX*. Washington, D.C.: OPS.
- . 1997. *Taller sobre la Violencia de los Adolescentes y las Pandillas ("Maras") Juveniles*. Washington, D.C.: OPS.
- . 2016. *Seguridad Ciudadana en las Políticas de Gestión de Sector Salud*. En ligne. http://www.paho.org/per/index.php?option=com_content&view=article&id=1166:seguridad-ciudadana-politicas-gestion-sector-salud&Itemid=900 (Page consultée le 11 novembre 2016).
- Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) et Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 1991. « Resolutions and Other Actions of the Forty-Fourth World Health Assembly of Interest to the Regional Committee (CD35/29). ». Washington, D.C.: OPS-OMS.
- Orpinas, Pamela. 1999. « Who is Violent?: Factors Associated with Aggressive Behaviors in Latin America and Spain. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 5 (4/5): 232-44.
- Orpinas, Pamela et Rebecca De Los Ríos. 1999. « Violence: From Knowledge to Prevention. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 5 (4/5): 215-8.
- Osorio Gonnet, Cecilia. 2014. CCTs: The “Perfect” Programs. How Epistemic Community and International Governmental Organizations do Created a Consensus about CCTs in Latin America. Communication présentée au XXIIIe Congrès de l’Association Internationale de Science Politique, 19-24 juillet 2014, à Montréal, Canada.
- Oviedo, Enrique S. 1994. « Percepción de Inseguridad en la Ciudad: Entre Lo Imaginario y Lo Real. El Caso del Gran Santiago. » Dans F. Carrión M., A. Concha-Eastman et G. Cobo, dir. *Ciudad y Violencias en América Latina*. Quito, Équateur: Alcaldía de Cali y PGU-AL.
- . 1995a. « La Violencia Urbana. » *Temas Sociales* (7): 1-13.
- . 1995b. « Violencia Delictual y Ciudad: Salidas Recurrentes. Algunas Propuestas para la Gestión a Nivel Local. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 119-32.

- . 2000. « Policías de Proximidad para las Ciudades Chilenas. » *Temas Sociales* (35): 1-11.
- . 2002a. « Democracia y Seguridad Ciudadana en Chile. » Dans R. Briceño-León, dir. *Violencia, Sociedad y Justicia en América Latina*. Buenos Aires: CLACSO, 313-35.
- . 2002b. « Santiago, Violencia y Seguridad Ciudadana. » Dans F. Carrión M., dir. *Seguridad Ciudadana, ¿Espejismo o Realidad?* Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador et OPS/OMS, 259-82.
- Oviedo, Enrique S. et Alfredo A. Rodríguez. 1999a. « Santiago, una Ciudad con Temor. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 5 (4/5): 278-85.
- . 1999b. « Santiago, una Ciudad con Temor. » *Temas Sociales* (26): 1-7.
- Oviedo, Enrique et Pablo Trivelli. 1992. « Evolución Histórica de Robos y Hurtos en Siete Ciudades Chilenas y Análisis de su Distribución Intercomunal en el Gran Santiago. » *Cuadernos del CED* (16).
- Padioleau, Jean-Gustave. 1982. *L'État au Concret*. Paris: PUF.
- Paes-Machado, Eduardo et Ceci Vilar Noronha. 2002. « Policing the Brazilian Poor: Resistance to and Acceptance of Police Brutality in Urban Popular Classes (Salvador, Brazil). » *International Criminal Justice Review* 12 (1): 53-76.
- Pal, Leslie A. et Derek Ireland. 2009. « The Public Sector Reform Movement: Mapping the Global Policy Network. » *International Journal of Public Administration* 32 (8): 621-57.
- Palier, Bruno. 2003. « Gouverner le Changement des Politiques de Protection Sociale. » Dans P. Favre, J. Hayward et Y. Schemeil, dir. *Être Gouverné. Études en l'Honneur de Jean Leca*. Paris: Presses de SciencesPo, 163-79.
- Palier, Bruno et Yves Surel. 2005. « Les "Trois I" et l'Analyse de l'État en Action. » *Revue Française de Science Politique* 55 (1): 7-32.
- Papi Beyer, Mario. 1995. « Presentación. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 5-9.
- Parmar, Inderjeet. 2002. « American Foundations and the Development of International Knowledge Networks. » *Global Networks* 2 (1): 13-30.

- Paternotte, David et Kelly Kollman. 2013. « Regulating Intimate Relationships in the European Polity: Same-Sex Unions and Policy Convergence. » *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society* 20 (4): 510-33.
- Pécaut, Daniel. 1991. « Trafic de Drogue et Violence en Colombie. » *Cultures & Conflits* (3): 141-56.
- Peetz, Peter. 2011. « Youth Violence in Central America: Discourses and Policies. » *Youth & Society* 43 (4): 1459-98.
- Pellegrini Filho, Alberto. 1999. « La Violencia y la Salud Pública. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 5 (4/5): 219-21.
- Peña, Carlos. 1996. « La Respuesta Judicial a la Criminalidad. » Dans Fundación Paz Ciudadana, dir. *Análisis Empírico de la Delincuencia en Chile, 1986-1995*. Santiago du Chili, Chili: Fundación Paz Ciudadana, 21-6.
- Pereira da Nóbrega Júnior, José Maria. 2010. « A Militarização da Segurança Pública: Um Entrave para a Democracia Brasileira. » *Revista de Sociologia e Política* 18 (35): 119-30.
- Pérez, Orlando J. 2003. « Democratic Legitimacy and Public Insecurity: Crime and Democracy in El Salvador and Guatemala. » *Political Science Quarterly* 118 (4): 627-44.
- Pérez, William et Juan Carlos Vélez Rendón. 1997. « Seguridad Ciudadana y Homicidio en Medellín. » *Estudios Políticos* (11): 99-129.
- Pion-Berlin, David et Harold Trinkunas. 2011. « Latin America's Growing Security Gap. » *Journal of Democracy* 22 (1): 39-53.
- Pollack, Harold. 2013. « "They Could Have Killed Me Very Easily": One Colombian Mayor's Fight Against Homicide. » *The Washington Post*, 13 juillet 2013.
- Pontón, Jenny et Alfredo Santillán. 2008. *Seguridad Ciudadana: Escenarios y Efectos*. Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador.
- Potoski, Matthew. 2001. « Clean Air Federalism: Do States Race to the Bottom? » *Public Administration Review* 61 (3): 335-42.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 1994. *Rapport Mondial sur le Développement Humain*. Paris: Economica.
- . 1998. *Informe sobre el Desarrollo Humano Chile 1998. Las Paradojas de la Modernización*. Santiago du Chili, Chili: PNUD.

- . 2004. *Aportes para la Convivencia y la Seguridad Ciudadana*. Vol. 1. San Salvador, Salvador: PNUD.
- . 2005. *¿Cuánto le Cuesta la Violencia a El Salvador?* San Salvador, Salvador: PNUD.
- . 2006a. *Aportes para la Convivencia y la Seguridad Ciudadana*. Vol. 2. San Salvador, Salvador: PNUD.
- . 2006b. *El Costo Económico de la Violencia en Guatemala*. Ciudad de Guatemala, Guatemala: PNUD.
- . 2006c. *Venciendo el Temor, (In)seguridad Ciudadana y Desarrollo en Costa Rica. Informe Nacional de Desarrollo Humano*. 1 ed. San José, Costa Rica: PNUD.
- . 2007. *Ciudades Seguras para Convivir*. San Salvador, Salvador: PNUD.
- . 2009. *Abrir Espacios para la Seguridad Ciudadana y el Desarrollo Humano. Informe sobre Desarrollo Humano para América Central, 2009-2010*. Bogota, Colombia: PNUD.
- . 2013. *Informe Regional de Desarrollo Humano 2013-2014. Seguridad Ciudadana con Rostro Humano: Diagnóstico y Propuestas para América Latina*. New York: PNUD.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Plan Nacional de Rehabilitación (PNR). 1995. *Violencia Urbana e Inseguridad Ciudadana. Memorias del Seminario Internacional Realizado en Santa Marta, Colombia, el 6 y 7 de Marzo de 1994*. Bogota, Colombia: PNUD et PNR.
- Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) et Universidad Alberto Hurtado (UAH). 2009. *Guía para la Prevención Local. Hacia Políticas de Cohesión Social y Seguridad Ciudadana*. Nairobi, Kenya: ONU-Habitat.
- . 2011. *Guía para la Prevención en Barrios. Hacia Políticas de Cohesión Social y Seguridad Ciudadana*. Nairobi: ONU-Habitat.
- Prothrow-Stith, Deborah. 1990. « The Epidemic of Violence and its Impact on the Health Care System. » *Henry Ford Hospital Medical Journal* 38 (2-3): 175-7.
- . 1995. « The Epidemic of Youth Violence in America: Using Public Health Prevention Strategies to Prevent Violence. » *Journal of Health Care for the Poor and Underserved* 6 (2): 95-101.
- . 1996. « Violence - A Public Health Crisis. » *The Healthcare Forum Journal* 39 (5): 16-21.

- Putnam, Robert D. 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- Quispe Correa, Alfredo. 1997. « Orden Interno, Orden Público y Seguridad Ciudadana. » *Revista Vox Juris*.
- Radaelli, Claudio M. 1995. « The Role of Knowledge in the Policy Process. » *Journal of European Public Policy* 2 (2): 159-83.
- . 2000. « Logiques de Pouvoir et Récits dans les Politiques Publiques de l'Union Européenne. » *Revue Française de Science Politique* 50 (2): 255-76.
- Ramírez Sanchez, Carlos. 2006. « L'Internationalisation de l'Enseignement Supérieur au Chili. » Dans Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et Banque Mondiale (BM), dir. *L'Enseignement Supérieur en Amérique latine. La Dimension Internationale*. Paris: Éditions OCDE, 157-85.
- Ramos A., Marcela et Juan A. Guzmán de Luigi. 2000. *La Guerra y la Paz Ciudadana*. Santiago du Chili, Chili: LOM.
- Randall, Teri. 1990. « Coping with Violence Epidemic. » *JAMA* 263 (19): 2612-4.
- Rangel Suárez, Alfredo. 1999. « Colombia: La Guerra Irregular en el Fin de Siglo. » *América Latina Hoy* 23: 29-36.
- Ratinoff, Luis. 1996. « Crime and Social Harmony. » Dans Banque Interaméricaine de Développement (BID), dir. *Toward an Integrated Approach to Development: Ethics, Violence and Citizen Safety*. Washington D.C.: BID, 3-24.
- Rédaction El Espectador. 2013. « Así Será el Ministerio de Seguridad Ciudadana. » (Bogota, Colombie), 26 juillet 2013.
- . 2014. « Santos Promete Crear Ministerio de la Seguridad Ciudadana. » (Bogota, Colombie), 28 avril 2014.
- Remotti Carbonell, José Carlos et Teresa Freixes Sanjuán. 1995. « La Configuración Constitucional de la Seguridad Ciudadana. » *Revista de Estudios Políticos* (87): 141-62.
- Reuter, Peter. 2009. « Systemic Violence in Drug Markets. » *Crime, Law and Social Change* 52 (3): 275-84.
- Rhodes, R. A. W. et David Marsh. 1992. « New Directions in the Study of Policy Networks. » *European Journal of Political Research* (21): 181-205.

- Rhodes, Roderick A. 1996. « The New Governance: Governing Without Government. » *Political Studies* 44 (4): 652-67.
- Rich, Andrew. 2011. « Ideas, Expertise, and Think Tanks. » Dans D. Béland et R. H. Cox, dir. *Ideas and Politics in Social Science Research*. Oxford: Oxford University Press, 191-208.
- Richani, Nazih. 2002. « Colombia At The Crossroads: The Future Of The Peace Accords. » *NACLA Report on the Americas* 35 (4): 17-20.
- Rico, José María et Luis Salas. 1988. *Inseguridad Ciudadana y Policía*. Madrid: Editorial Tecnos.
- Ridaura Martínez, Josefa. 2014. « La Seguridad Ciudadana como Función del Estado. » *Estudios de Deusto* 62 (2): 1-16.
- Riego Ramírez, Cristián. 1992. « Juventud y represión penal. » *Cuadernos de Análisis Jurídico* (21): 65-86.
- Risse-Kappen, Thomas. 1994. « Ideas do not Float Freely: Transnational Coalitions, Domestic Structures, and the End of the Cold War. » *International Organization* 48 (2): 185-214.
- Rivera, Mauricio. 2016. « The Sources of Social Violence in Latin America: An Empirical Analysis of Homicide Rates, 1980–2010. » *Journal of Peace Research* 53 (1): 84-99.
- Roberts, Julian, Loretta Stalans, David Indermaur et Mike Hough. 2003. *Penal Populism and Public Opinion: Lessons from Five Countries*. New York: Oxford University Press.
- Roché, Sebastian. 2002. *Tolérance Zéro? Incivilités et Insécurité*. Paris: Odile Jacob.
- Rodgers, Dennis. 2004. « Pandillas: de la Violencia Social a la Violencia Económica. » *Envío* (272).
- Rodgers, Dennis et Robert Muggah. 2009. « Gangs as Non-State Armed Groups: The Central American Case. » *Contemporary Security Policy* 30 (2): 301-17.
- Rodríguez, Alfredo. 2000. « Ciudades Seguras: Fundamento Material de la Democracia (Discurso de Cierre). » Dans SUR, dir. *Conversaciones Públicas Para Ciudades Más Seguras*. Santiago du Chili, Chili: Ediciones SUR, 139-44.
- Roe, Emery. 1994. *Narrative Policy Analysis*. Durham: Duke University Press.
- Rojas Aravena, Francisco. 2008. « El riesgo de la Superposición entre las Políticas de Defensa y Seguridad. » *Nueva Sociedad* (213): 36-49.
- Rose, Richard. 1991. « What Is Lesson-Drawing? » *Journal of Public Policy* 11 (1): 3-30.

- . 1993. *Lesson-Drawing in Public Policy: A Guide to Learning Across Time and Space*. Chatham: Chatham House Publishers.
- Rosenberg, Mark L. 1995. « Violence in America: An Integrated Approach to Understanding and Prevention. » *Journal of Health Care for the Poor and Underserved* 6 (2): 102-12.
- Rosenberg, Mark L. et Mary Ann Fenley. 1991. *Violence in America: A Public Health Approach*. Oxford: Oxford University Press.
- Rosenberg, Mark L. et James A. Mercy. 1991a. « Assaultive Violence. » Dans M. L. Rosenberg et M. A. Fenley, dir. *Violence in America: A Public Health Approach*. Oxford: Oxford University Press, 14-50.
- . 1991b. « Introduction. » Dans M. L. Rosenberg et M. A. Fenley, dir. *Violence in America: A Public Health Approach*. Oxford: Oxford University Press, 3-13.
- Rosenberg, Mark L., Patrick W. O’Carroll et Kenneth E. Powell. 1992. « Let’s Be Clear: Violence Is a Public Health Problem. » *JAMA* 267 (22): 3071-2.
- Rosenberg, Mark L., Kenneth E. Powell et Rodney R. Hammond. 1997. « Applying Science to Violence Prevention. » *JAMA* 277 (20): 1641-2.
- Rouquié, Alain. 1982. *L’État Militaire en Amérique Latine*. Paris: Éditions du Seuil.
- . 1992. *Guerres et Paix en Amérique Centrale*. Paris: Seuil.
- . 1998. « The Military in Latin American Politics since 1930. » Dans L. Bethell, dir. *Latin America. Politics and Society since 1930*. Cambridge: Cambridge University Press, 145-216.
- Rowat, Donald C. 1985. *The Ombudsman Plan. The Worldwide Spread of an Idea*. Lanham: University Press of America.
- Ruggie, John Gerard. 1975. « International Responses to Technology: Concepts and Trends. » *International Organization* 29 (3): 557-83.
- . 1998. « What Makes the World Hang Together? Neo-Utilitarianism and the Social Constructivist Challenge. » *International Organization* 52 (4): 855-85.
- Rutherford, Alison, Anthony B. Zwi, Natalie J. Grove et Alexander Butchart. 2007. « Violence: A Priority for Public Health? (Part. 2). » *Journal of Epidemiology and Community Health* 61: 764-70.
- Sabatier, Paul A. 1987. « Knowledge, Policy-Oriented Learning, and Policy Change: An Advocacy Coalition Framework. » *Science Communication* 8 (4): 649-92.

- Sabatier, Paul et Hank Jenkins-Smith. 1999. « The Advocacy Coalition Framework. An Assessment. » Dans P. Sabatier, dir. *Theories of the Policy Process*. Boulder: Westview Press, 117-66.
- Saint-Martin, Denis. 2001. « How the Reinventing Government Movement in Public Administration was Exported from the U.S. to Other Countries. » *International Journal of Public Administration* 24 (6): 573-604.
- . 2002. « Apprentissage Social et Changement Institutionnel : La Politique de « l'Investissement dans l'Enfance » au Canada et en Grande-Bretagne. » *Politique & Sociétés* 21 (3): 41-67.
- Saint-Martin, Denis et Christine Rothmayr Allison. 2011. « Rationalism and Public Policy: Mode of Analysis or Symbolic Politics? » *Policy and Society* 30 (1): 19-27.
- Salama, Pierre. 2008. « Informe sobre la Violencia en América Latina. » *Revista de Economía Institucional* 10 (18): 81-102.
- Salinas Rivera, Alejandro. 1995. « Seguridad, Participación Ciudadana y Derechos Humanos. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 39-46.
- Salum Alvarado, Elena. 1995. Estado, Seguridad Ciudadana, Pobreza y Criminalidad. Communication présentée au Premier Congreso Iberoamericano de Psicología Jurídica, Septembre 1995, à Santiago du Chili, Chili.
- Sandercock, Leonie. 2003. « Out of the Closet: The Importance of Stories and Storytelling in Planning Practice. » *Planning Theory & Practice* 4 (1): 11-28.
- Sandoval, Luis. 2001. « Prevención Local de la Delincuencia en Santiago de Chile. » Dans H. Frühling Ehrlich et A. Candina, dir. *Policía, Sociedad y Estado: Modernización y Reforma Policial en América del Sur*. Santiago du Chili, Chili: Centro de Estudios para el Desarrollo (CED), 57-83.
- Sandoval, Luis et Pablo Camus. 1993. « Prevención de la Delincuencia a Nivel Local. Un Estudio Preliminar en la Comuna de Conchalí. » *Cuadernos del CED* (24).
- Sapoznikow, Jorge, Juana Salazar et Fernando Carrillo, dir. 2000. *Convivencia y Seguridad: Un Reto a la Gobernabilidad. Trabajos Presentados en el Foro "Convivencia y Seguridad*

- Ciudadana*", San Salvador, El Salvador. Alcalá de Henares, Espagne: BID et Universidad de Alcalá de Henares.
- Schattschneider, Elmer E. 1960. *The Semisovereign People: A Realist's View of Democracy in America*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Schmitter, Philippe, dir. 1973. *Military Rule in Latin America: Function, Consequences, and Perspectives*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Schneider, Anne et Helen Ingram. 1988. « Systematically Pinching Ideas: A Comparative Approach to Policy Design. » *Journal of Public Policy* 8 (1): 61-80.
- Schneider, Hermann. 1995. « Prólogo. Seguridad Ciudadana y Democracia. » Dans Dirección de Seguridad Pública e Informaciones et Fondation Konrad Adenauer, dir. *Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación*. Santiago du Chili, Chili: Ministerio del Interior, 3-4.
- Scott, John. 1991. *Social Network Analysis. A Handbook*. Londres: Sage Publications.
- Sepúlveda, Nicolás. 2016. *La Irrupción de Cadem en la Guerra por la Influencia de las Encuestas que Manejan la Agenda Política*. En ligne. <http://www.elmostrador.cl/noticias/pais/2014/05/13/la-irrupcion-de-cadem-en-la-guerra-por-la-influencia-de-las-encuestas-que-manejan-la-agenda-politica/> (Page consultée le 18 décembre 2016).
- Severín, Eugenio. 1995. « Ciudadanía y Seguridad en los Jóvenes de Sectores Populares. » *Vida y Derecho* 7 (18): 34-7.
- Shepherd, Jonathan et Cathy Lises. 1998. « Towards Multi-Agency Violence Prevention and Victim Support: An Investigation of Police-Accident and Emergency Service Liaison. » *British Journal of Criminology* 38 (3): 351-70.
- Sherman, Lawrence W. 2012. *Desarrollo y Evaluación de Programas de Seguridad Ciudadana en América Latina : Protocolo para la Prevención del Delito a partir de la Evidencia*. Washington, D.C.: BID.
- Shifter, Michael. 2007. « Latin America's Drug Problem. » *Current History* 106 (697): 58-63.
- Shipan, Charles R. et Craig Volden. 2008. « The Mechanisms of Policy Diffusion. » *American Journal of Political Science* 52 (4): 840-57.
- Sikkink, Kathryn. 1993. « Human Rights, Principled Issue-Networks, and Sovereignty in Latin America. » *International Organization* 47 (3): 411-41.

- Silva, Patricio. 1991. « Technocrats and Politics in Chile: From the Chicago Boys to the CIEPLAN Monks. » *Journal of Latin American Studies* 23 (2): 385-410.
- Skogstad, Grace D. 2011. *Policy Paradigms, Transnationalism, and Domestic Politics*. Toronto: University of Toronto Press.
- Smith, Michael Peter. 2013. « The Global Diffusion of Public Policy: Power Structures and Democratic Accountability. » *Territory, Politics, Governance* 1 (2): 118-31.
- Soule, Sarah A. 1999. « The Diffusion of an Unsuccessful Innovation. » *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 566: 120-31.
- Stam, Wouter. 2010. « Industry Event Participation and Network Brokerage among Entrepreneurial Ventures. » *Journal of Management Studies* 47 (4): 625-53.
- Stern, Maria et Joakim Öjendal. 2010. « Mapping the Security–Development Nexus: Conflict, Complexity, Cacophony, Convergence? » *Security Dialogue* 41 (1): 5-30.
- Stone, Deborah A. 2002. *Policy Paradox : The Art of Political Decision Making*. New York: Norton.
- Stone, Diane. 2001. « Think Tanks, Global Lesson-Drawing and Networking Social Policy Ideas. » *Global Social Policy* 1 (3): 338-60.
- . 2004. « Transfer Agents and Global Networks in the ‘Transnationalization’ of Policy. » *Journal of European Public Policy* 11 (3): 545-66.
- . 2008. « Global Public Policy, Transnational Policy Communities, and Their Networks. » *Policy Studies Journal* 36 (1): 19-38.
- Stone, Diane et Simon Maxwell. 2005. *Global Knowledge Networks and International Development: Bridges Across Boundaries*. Londres: Routledge.
- Storper, Michael et Anthony J. Venables. 2004. « Buzz: Face-to-Face Contact and the Urban Economy. » *Journal of Economic Geography* 4 (4): 351-70.
- Stovel, Katherine et Lynette Shaw. 2012. « Brokerage. » *Annual Review of Sociology* 38 (1): 139-58.
- Strand, Jonathan R. 2003. « Measuring Voting Power in an International Institution: The United States and the Inter-American Development Bank. » *Economics of Governance* 4 (1): 19-36.
- Stuart, Heather et Julio Arboleda-Flórez. 2001. « A Public Health Perspective on Violent Offenses Among Persons With Mental Illness. » *Psychiatric Services* 52 (5): 654-9.

- Subsecretaría de Prevención del Delito. 2003. *Encuesta Nacional Urbana de Seguridad Ciudadana 2003*. En ligne. <http://www.seguridadpublica.gov.cl/encuestas/encuesta-nacional-urbana-de-seguridad-ciudadana-2003/> (Page consultée le 2 septembre 2016).
- Sugg, Nancy Kathleen et Thomas Inui. 1992. « Primary Care Physicians' Response to Domestic Violence: Opening Pandora's Box. » *JAMA* 267 (23): 3157-60.
- Sugiyama, Natasha Borges. 2008. « Theories of Policy Diffusion: Social Sector Reform in Brazil. » *Comparative Political Studies* 41 (2): 193-216.
- Sunkel, Guillermo. 1992. *Medios de Comunicación y Violencia en la Transición Chilena*. Santiago du Chili, Chili: Programa Postgrado en Ciencias Sociales.
- SUR Corporación de Estudios Sociales y Educación. 2000. *Conversaciones Públicas Para Ciudades Más Seguras*. Santiago du Chili, Chili: Ediciones SUR.
- Surel, Yves. 1998. « Idées, Intérêts, Institutions dans l'Analyse des Politiques Publiques. » *Pouvoirs* (87): 161-78.
- . 2000. « The Role of Cognitive and Normative Frames in Policy-Making. » *Journal of European Public Policy* 7 (4): 495-512.
- . 2014. « Approches Cognitives. » Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet, dir. *Dictionnaire des Politiques Publiques*. Paris: Presses de SciencesPo, 90-8.
- Sussekind, Elizabeth. 1998. « Los Precios de la Inseguridad. » *Boletín Policía y Sociedad Democrática* 1 (1).
- . 1999. « Defensoría de Policía del Estado de São Paulo, Informe Anual. » *Boletín Policía y Sociedad Democrática* 1 (3).
- Swanson, Jeffrey, Charles Holzer, Vijay Ganju et Robert Jono. 1990. « Violence and Psychiatric Disorder in the Community: Evidence From the Epidemiologic Catchment Area Surveys. » *Psychiatric Services* 41 (7): 761-70.
- Swanson, Jeffrey W., Randy Borum, Marvin S. Swartz et John Monahan. 1996. « Psychotic Symptoms and Disorders and the Risk of Violent Behaviour in the Community. » *Criminal Behaviour and Mental Health* 6 (4): 309-29.
- Swanson, Kate. 2013. « Zero Tolerance in Latin America: Punitive Paradox in Urban Policy Mobilities. » *Urban Geography* 34 (7): 972-88.

- Tarrow, Sidney et Doug McAdam. 2005. « Scale Shift in Transnational Contention. » Dans D. Della Porta et S. Tarrow, dir. *Transnational Protest and Global Activism*. Cambridge: Cambridge University Press, 121-50.
- Teichman, Doron. 2005. « The Market for Criminal Justice: Federalism, Crime Control, and Jurisdictional Competition. » *Michigan Law Review* 103 (7): 1831-76.
- Temenos, Cristina. 2016. « Mobilizing Drug Policy Activism: Conferences, Convergence Spaces, and Ephemeral Fixtures in Social Movement Mobilization. » *Space and Polity* 20 (1): 124-41.
- Thale, Geoff. 2006. « Las Pandillas Juveniles Centroamericanas y las Respuestas de Mano Dura. » *Quórum* (16): 51-61.
- Thérien, Jean-Philippe. 2012. « Human Security: The Making of a UN Ideology. » *Global Society* 26 (2): 191-213.
- Thérien, Jean-Philippe et Gordon Mace. 2013. « Identity and Foreign Policy: Canada as a Nation of the Americas. » *Latin American Politics and Society* 55 (2): 150-68.
- Thérien, Jean-Philippe, Gordon Mace et Stefan Gagné. 2012. « The Changing Dynamics of Inter-American Security. » *Latin American Policy* 3 (2): 147-63.
- Thies, Cameron. 2016. « Traditional Security. War and Peace. » Dans D. Mares et A. Kacowicz, dir. *Routledge Handbook of Latin American Security*. Londres et New York: Routledge, 113-26.
- Throgmorton, James A. 1996. *Planning as Persuasive Storytelling: The Rhetorical Construction of Chicago's Electric Future*. Chicago: University of Chicago Press.
- Tilly, Charles et Sidney Tarrow. 2008. *Politique(s) du Conflit. De la Grève à la Révolution*. Paris: Presses de SciencesPo.
- Tironi, Eugenio. 1990. *Autoritarismo, Modernización y Marginalidad*. Santiago du Chili, Chili: Ediciones SUR.
- Torres Angarita, Andreína. 2012. « La Seguridad Ciudadana en Ecuador, un Concepto en Construcción: Estado del Arte de Investigaciones Producidas entre los Años 2000 y 2004. » Dans A. Torres Angarita, G. Alvarado et L. González, dir. *Violencia y Seguridad Ciudadana: Algunas Reflexiones*. Quito, Équateur: FLACSO-Ecuador, 33-104.
- Torres Angarita, Andreína, Geannine Alvarado et Laura González. 2012. *Violencia y Seguridad Ciudadana: Algunas Reflexiones*. Quito, Équateur: FLACSO- Ecuador.

- Trachtenberg, Marc. 1983. « Keynes Triumphant: A Study in the Social History of Economic Ideas. » Dans R. Alun Jones et H. Kuklick, dir. *Knowledge and Society: Studies in the Sociology of Culture Past and Present*. Greenwich: JAI Press, 17-86.
- Trejo, Miguel. 1994. « La Seguridad Ciudadana Antes, Durante y Después del Conflicto Armado en El Salvador. » *Revista Guatemalteca de Ciencias Penales* 3 (5): 151-7.
- True, Jacqui et Michael Mintrom. 2001. « Transnational Networks and Policy Diffusion: The Case of Gender Mainstreaming. » *International Studies Quarterly* 45 (1): 27-57.
- Tudela Poblete, Patricio. 1995. Democracia, Desarrollo Social y Seguridad Ciudadana en Chile. Communication présentée au Seminario Seguridad Ciudadana y Derechos Humanos en Democracia, organisé par la Comisión Sudamericana de Paz, à Santiago du Chili, Chili.
- . 1998a. « Prevención del Delito y Seguridad Ciudadana en Democracia. » *Cuadernos de Criminología* (8): 87-111.
- . 1998b. « Seguridad Ciudadana en Sectores Populares: En Torno a las Soluciones. » Dans E. Correa et M. Noé, dir. *Nociones de una Ciudadanía que Crece*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile, 363-73.
- . 1999. Seguridad Ciudadana y "Policía Comunitaria": Un Desafío Pendiente. Communication présentée au Seminario Diálogos sobre Convivencia Ciudadana, organisé par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), 15 octobre 1999, à Santiago du Chili, Chili.
- . 2001a. « Seguridad y Políticas Públicas. » *Política y Estrategia. Revista de la ANEPE* (83): 34-54.
- . 2001b. « Seguridad, Policía y Comunidad. » *Detective. Revista de la Policía de Investigaciones de Chile*: 12-28.
- . 2007. *Conceptos y Orientaciones para Políticas de Seguridad Ciudadana*. Santiago du Chili, Chili: CIDEPOL-Policía de Investigación de Chile.
- . 2013. ¿Por qué Chile Tiene Problemas de Delincuencia Mucho Menores que los Demás Países Latinoamericanos? Aprendizajes sobre la Gestión de la Seguridad en Chile para Facilitar la Gestión de Conocimiento en la Región. Communication présentée au Séminaire The Other Side of the Story: Explaining Low Rates of Crime and Violence in Chile, Costa Rica, Nicaragua, and Uruguay, 26 juin 2013, à Washington, D.C., États-Unis.

- . 2015. *Entretien*.
- Tudela Poblete, Patricio et Beatriz López. 2005. « Propuesta de Marco Conceptual para el Estudio de Políticas Públicas de Seguridad Ciudadana. Los casos de Argentina, Chile y Uruguay (RG-P1065). ». Washington, D.C.: BID.
- Tuluy, Hasan. 2013. En Busca de Soluciones para la Seguridad Ciudadana en América Latina y el Caribe. Communication présentée à la Conferencia-Taller Soluciones Integrales para la Prevención del Delito y la Violencia, 26 juin 2013, à Cali, Colombie.
- Tussie, Diana. 1995. *The Multilateral Development Banks. The Inter-American Development Bank*. Vol. 4. Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- Ungar, Mark. 2007. « The Privatization of Citizen Security in Latin America: From Elite Guards to Neighborhood Vigilantes. » *Social Justice* 34 (3/4 109-110): 20-37.
- Urbano Castro, Camilo Andrés. 2006. « Continuidades, Rupturas e Interpretaciones de la Idea de Seguridad Ciudadana en Bogotá 1992-2003. » Dans *Documento CESO*. Bogota, Colombie: Universidad de los Andes.
- Urenda Zegers, Beltrán. 1992. « La Estabilidad del Estado y la Seguridad Ciudadana. » Dans CPU, CIEPLAN, CINDE, FLACSO et ICP-UC, dir. *Estado y Seguridad Ciudadana. Cuadernos del Foro 90 n°3*. Santiago du Chili, Chili: CINDE, 21-34.
- Utz, Sonja. 2016. « Is LinkedIn Making You More Successful? The Informational Benefits Derived from Public Social Media. » *New Media & Society* 18 (11): 2685-702.
- Valdés, Juan Gabriel. 1995. *Pinochet's Economists : the Chicago School in Chile*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Valdivieso, Carlos. 1999. « Violencia y Delincuencia en Chile. » *Perspectivas* 3 (1): 5-41.
- Valdivieso, Carlos et Folch V. Francisco José. 1998. « Recomendaciones de Paz Ciudadana frente al Problema de la Delincuencia. » *Conceptos para la Prevención y Contención del Delito* (12).
- Valdivieso L., Ana María. 2004. *Memoria 2004*. Santiago du Chili, Chili: Fundación Paz Ciudadana.
- Valencia, Roberto. 2015. *La Tasa de Homicidios de El Salvador Supera a la de Honduras*. En ligne. <https://elfaro.net/es/201508/noticias/17286/La-tasa-de-homicidios-de-El-Salvador-supera-a-la-de-Honduras.htm> (Page consultée le 5 décembre 2016).

- Van Der Borgh, Chris et W. I. M. Savenije. 2015. « De-securitising and Re-securitising Gang Policies: The Funes Government and Gangs in El Salvador. » *Journal of Latin American Studies* 47 (1): 149-76.
- Van Dijck, José. 2013. « ‘You Have one Identity’: Performing the Self on Facebook and LinkedIn. » *Media, Culture & Society* 35 (2): 199-215.
- Vanderschueren, Franz. 1996. « From Violence to Justice and Security in Cities. » *Environment and Urbanization* 8 (1): 93-112.
- . 2005. « Desafíos de la Seguridad Ciudadana. » *Persona y Sociedad* 19 (1): 11-32.
- . 2007. « Juventud y Violencia. » Dans E. Alda et G. Beliz, dir. *¿Cuál es la Salida? : La Agenda Inconclusa de la Seguridad Ciudadana*. Washington: BID, 189-238.
- . 2015. *Entretien*.
- Vargas Velásquez, Alejo et Viviana García Pinzón. 2008. « Violencia Urbana, Seguridad Ciudadana y Políticas Públicas: La Reducción de la Violencia en las Ciudades de Bogotá y Medellín (Colombia) 1991-2007. » *Pensamiento Iberoamericano* 2: 249-70.
- Vasi, Ion Bogdan. 2011. « Brokerage, Miscibility. and the Spread of Contention. » *Mobilization: An International Journal* 16 (1): 11-24.
- Vasilachis De Gialdino, Irene. 2007. « Representations of Young People Associated with Crime in Salvador’s Written Press. » *Critical Discourse Studies* 4 (1): 1-28.
- Velásquez de Aviles, Victoria. 1996. « La Seguridad Ciudadana, la Acción de la Policía Nacional Civil y los Derechos Humanos. » *Derechos Humanos* 3 (3).
- Velzeboer, Marijke, dir. 2003. *Violence Against Women: The Health Sector Responds*. Washington, D.C.: OPS.
- Verdun, Amy. 1999. « The Role of the Delors Committee in the Creation of EMU: An Epistemic Community? » *Journal of European Public Policy* 6 (2): 308-28.
- Vial, Luis. 1998. « La Inseguridad Ciudadana y la Participación. » Dans E. Correa et M. Noé, dir. *Nociones de una Ciudadanía que Crece*. Santiago du Chili, Chili: FLACSO-Chile, 262-301.
- Volden, Craig. 2002. « The Politics of Competitive Federalism: A Race to the Bottom in Welfare Benefits? » *American Journal of Political Science* 46 (2): 352-63.
- Wacquant, Loïc. 2003. « Toward a Dictatorship Over the Poor?: Notes on the Penalization of Poverty in Brazil. » *Punishment & Society* 5 (2): 197-205.

- Walker, Jack L. 1969. « The Diffusion of Innovations among the American States. » *The American Political Science Review* 63 (3): 880-99.
- Waltz, Kenneth. 1979. *Theory of International Politics*. Boston: McGraw-Hill.
- Ward, Kevin. 2006. « ‘Policies in Motion’, Urban Management and State Restructuring: The Trans-Local Expansion of Business Improvement Districts. » *International Journal of Urban and Regional Research* 30 (1): 54-75.
- Weaver, Katherine et Matilde Maddaleno. 1999. « Youth Violence in Latin America: Current Situation and Violence Prevention Strategies. » *Revista Panamericana de Salud Pública* 5 (4/5): 338-44.
- Weber, Max. 1996. *Sociologie des Religions*. Paris: Gallimard.
- Weisburd, David, Laura Wyckoff, Justin Ready, John Eck, Joshua Hinkle et Frank Gajewski. 2006. « Does Crime Just Move Around the Corner? A Controlled Study of Spatial Displacement and Diffusion of Crime Control Benefits. » *Criminology* 44 (3): 549-91.
- Weyland, Kurt. 2007. *Bounded Rationality and Policy Diffusion: Social Sector Reform in Latin America*. Princeton: Princeton University Press.
- . 2014. *Making Waves: Democratic Contention in Europe and Latin America since the Revolutions of 1848*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Whittier, Nancy. 2014. « Rethinking Coalitions Anti-Pornography Feminists, Conservatives, and Relationships between Collaborative Adversarial Movements. » *Social Problems* 61 (2): 175-93.
- Williams, Damien J. et Peter D. Donnelly. 2014. « Is Violence a Disease? Situating Violence Prevention in Public Health Policy and Practice. » *Public Health* 128 (11): 960-7.
- Wilson, James Q. et George L. Kelling. 1982. « Broken Windows. » *Atlantic Monthly*: 29-38.
- Winett, Liana B. 1998. « Constructing Violence as a Public Health Problem. » *Public Health Reports* 113 (6): 498-507.
- Yunes, João. 1993. « Mortalidad por Causas Violentas en la Región de las Américas. » *Boletín de la Oficina Sanitaria Panamericana* 114 (4): 302-16.
- Yunes, João et Danuta Rajs. 1994. « Tendencia de la Mortalidad por Causas Violentas en la Población General y entre los Adolescentes y Jóvenes de la Región de las Américas. » *Cadernos de Saúde Pública* 10 (supl. 1): 88-125.

- Zaverucha, Jorge. 2008. « La Militarización de la Seguridad Pública en Brasil. » *Nueva Sociedad* (213): 128-46.
- Zittoun, Philippe. 2013. *La Fabrique Politique des Politiques Publiques. Une Approche Pragmatique de l'Action Publique*. Paris: Presses de SciencesPo.
- Zúñiga, Liza. 2007. « Participación Comunitaria en Prevención del Delito: Experiencias de América Latina y Europa. » Dans L. Dammert et L. Zúñiga, dir. *Seguridad y Violencia: Desafíos para la Ciudadanía*. Santiago du Chili: FLASCO-Chili, 135-88.
- . 2014. *Entretien*.
- Zylke, Jody W. 1988. « Violence Increasingly Being Viewed as Problem of Public Health; Prevention Programs Attempted. » *JAMA* 260 (18): 2621-5.

Annexe 1 : Liste des entretiens

Cruz, José Miguel (2016). Ancien chercheur de l'IUDOP et ancien collaborateur pour l'OPS et la BID.

Dammert, Lucía (2015). Fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur du Chili, consultante internationale pour l'OEA, le PNUD et la BID et ancienne chercheuse au CESC et à la FLACSO-Chile.

Franco Agudelo, Saúl (2015). Fondateur du CLAVES et ancien expert de l'OPS.

Frühling Ehrlich, Hugo (2015). Fondateur et ancien directeur du CESC.

Iglesias García, Enrique Valentín (2015). Ancien président de la BID.

Lunecke, Alejandra (2014). Membre du CSU et ancienne chercheuse au CESC.

Manásevich, Raúl (2015). Chercheur au CEAMOS.

Tudela Poblete, Patricio (2015). Expert de la Fondation Paz Ciudadana, consultant international pour la BID, et ancien expert du Ministère de l'Intérieur du Chili.

Vandershueren, Franz (2015). Directeur du CSU, consultant d'ONU-Habitat et ancien expert du PGU-ALC.

Zúñiga, Liza (2014). Experte au Ministère de l'Intérieur et ancienne chercheuse de la FLACSO-Chile.

Annexe 2 : Liste des événements

Date	Ville, Pays	Événement
13-14 septembre 1993	Cali, Colombie	Seminario Ciudad y Violencia en América Latina
6-7 mars 1994	Santa Marta, Colombie	Seminario Internacional sobre Violencia urbana e Inseguridad Ciudadana
25-27 mai 1994	Mexico, Mexique	Coloquio Componentes y Valor Social de la Seguridad Ciudadana
16-17 novembre 1994	Washington, États-Unis	Conferencia Interamericana sobre Sociedad, Violencia y Salud
2-5 mai 1995	Cali, Colombie	Taller sobre Sistemas de Vigilancia Epidemiológica de Causas Externas
12-13 juin 1995	Santiago du Chili	Seminario Seguridad Ciudadana, Democracia y Participación
11-13 décembre 1995	Caracas, Venezuela	Taller Medición de los costos de la violencia
27 septembre 1996	Santiago du Chili	Taller de trabajo Análisis empírico de la delincuencia en Chile
16-17 février 1996	Washington, États-Unis	Hacia un enfoque integrado de desarrollo: ética, violencia y seguridad ciudadana
Octobre 1996	Mexico, Mexique	(...)
Juin 1997	San José, Costa Rica	Taller regional sobre Seguridad ciudadana y capacitación policial
2-4 mars 1997	Rio de Janeiro, Brésil	Reunión sobre El Desafío de la violencia criminal urbana
7-9 mai 1997	San Salvador, Salvador	Taller sobre la violencia de los adolescentes y las pandillas (maras) juveniles
10 juin 1997	Carthagène des Indes, Colombie	Prevención de la violencia. Una oportunidad para los medios
14 mars 1998	Carthagène des Indes, Colombie	Promoviendo la convivencia ciudadana: un marco de referencia para la acción
2-4 juin 1998	San Salvador, Salvador	Foro sobre Convivencia y Seguridad en el Istmo Centroamericano, Haití y República Dominicana

7 août - 4 septembre 1998	Santiago du Chili	Curso internacional sobre políticas y evaluación de proyectos de seguridad ciudadana
1998	Rio de Janeiro, Brésil	Conferencia sobre El Control de la violencia a nivel municipal
23-24 mars 1998	San José, Costa Rica	Foro Seguridad ciudadana y justicia penal: perspectiva de la sociedad civil
5-6 mai 1999	Santiago du Chili	Seminario Seguridad ciudadana en América Latina y el Caribe
24-25 juin 1999	Mar del Plata, Argentine	Jornadas nacionales de análisis y construcción de consenso: Hacia una política de Estado en materia de seguridad ciudadana
29-30 juillet 1999	Rio de Janeiro, Brésil	Conferencia regional sobre Programas municipales para la prevención y atención de la violencia
6 août - 3 septembre 1999	Santiago du Chili	Curso internacional sobre Diseño de políticas y evaluación de proyectos de seguridad ciudadana
30-31 août 1999	Buenos Aires, Argentine	La seguridad en el ámbito local, entorno urbano y políticas de seguridad ciudadana
Octobre 1999	Buenos Aires, Argentine	Jornada de Organización comunitaria y seguridad ciudadana
13-15 octobre 1999	Santiago du Chili	Seminario Diálogos sobre convivencia ciudadana
1999	Managua, Nicaragua	Foro Gobernabilidad democrática y seguridad ciudadana en Centroamérica
4-5 mai 2000	Bogota, Colombie	Conferencia internacional Crimen y violencia: causas y políticas de prevención
23 juin 2000	Washington, États-Unis	Lancement de la Coalition Interaméricaine pour la Prévention de la Violence (IACPV)
Juillet 2000	Buenos Aires, Argentine	Primer Foro de Políticas Públicas Locales y Mayor Seguridad Ciudadana
27 septembre 2000	Santiago du Chili	Seminario internacional Ciudades seguras, ciudadanos seguros
28-29 septembre 2000	San Salvador, Salvador	Foro nacional Juntos por la Paz Social
19 octobre 2000	Ciudad de Panama, Panama	Seminario Diálogo sobre Convivencia Ciudadana en Panamá
2000	San José, Costa Rica	Seminario Flujo de armas y proliferación de la violencia social

2 mars 2001	Guayaquil, Équateur	Diálogo sobre seguridad ciudadana en el Ecuador
6 août 2001	Washington, États-Unis	Sistemas penitenciarios en América Latina: situación y posibles intervenciones
Octobre 2001	Buenos Aires, Argentine	Seguridad ciudadana, policía y democracia: una mirada desde la perspectiva local
12 avril 2002	Washington, États-Unis	Réunion de la Coalition Interaméricaine pour la Prévention de la Violence (IACVP)
Juillet 2002	Santiago du Chili	Conferencia Políticas de participación en seguridad: experiencias y desafíos
31 juillet - 1 août 2002	Asunción, Paraguay	Primer Seminario Internacional sobre Prevención del Delito y Seguridad Ciudadana en el Paraguay
16 octobre 2002	Bogota, Colombie	Lanzamiento del Informe mundial sobre violencia y salud
14 février 2003	Tegucigalpa, Honduras	Seminario La Violencia en el Istmo Centroamericano
30 avril - 1er mai 2003	Washington, États-Unis	Preventing and responding to urban crime and violence prevention in L.A.: the role of municipal governments and local communities
Août 2003	Santiago du Chili	Seminario internacional Ciudades, violencia y prevención en América Latina
8 décembre 2003	Washington, États-Unis	Diálogo sobre la prevención de la violencia a nivel local
9-10 décembre 2003	São Paulo, Brésil	Seminario internacional Ciudades más seguras / <i>Safer Cities</i>
Septembre 2003 - Août 2004	San Salvador, Salvador	Seminario permanente de discusión sobre Convivencia y seguridad ciudadana
24-26 mars 2004	Quito / Guayaquil / Cuenca, Équateur	Seminario internacional Política pública de seguridad ciudadana
16 avril 2004	Santiago du Chili	Foro de expertos en seguridad ciudadana
1er octobre 2004	Santiago du Chili	Primer simposio nacional de investigación sobre violencia y delincuencia
Novembre 2004	Rosario, Argentine	Encuentro de Seguridad Ciudadana: La participación, la víctima y los medios de comunicación
9-10 décembre 2004	Santiago du Chili	Seminario de formación para policías del Cono Sur. El rol de la policía y el sistema de protección de niños y adolescentes
2-4 mars 2005	Natal, Brésil	Primer Congreso Latinoamericano de Seguridad Ciudadana

31 mars - 1er avril 2005	Quito, Équateur	Seminario Latinoamericano Seguridad ciudadana, tolerancia, y paz
2-6 mai 2005	Lima, Pérou	Primer curso de capacitación en prevención comunitaria
15-17 juin 2005	Brasilia, Brésil	The national seminar Urban Safety: Partners on Violence Prevention
16-17 juin 2005	Ciudad de Panama, Panama	Seminario regional de seguridad "Alternativas al sendero de las maras/a las pandillas"
Juin – Décembre 2005	San Salvador, Salvador	Seminario permanente de discusión sobre Convivencia y seguridad ciudadana
29-30 août 2005	Mexico, Mexique	Seminario internacional Intercambio de experiencias latinoamericanas de prevención comunitaria del delito
12-13 septembre 2005	Medellin, Colombie	Primer Foro interamericano de Seguridad y convivencia ciudadana: examinando experiencias y desafíos
5-6 octobre 2005	Santiago du Chili	Segundo simposio nacional de investigación sobre violencia y delincuencia
25 octobre 2005	Santiago du Chili	Encuentro Seguridad ciudadana y reforma procesal penal
27-28 octobre 2005	Santiago du Chili	Cinquième Colloque annuel sur la prévention de la criminalité
18-19 avril 2006	Bogota, Colombie	Seminario internacional de percepción de la seguridad ciudadana
19-21 avril 2006	Ciudad de Panama, Panama	Foro Gobernabilidad democrática, seguridad ciudadana y colaboración Estado-Sociedad civil
4-9 juin 2006	Santiago du Chili	Segundo curso internacional de capacitación en prevención comunitaria del delito
19-23 juin 2006	Alcala de Henares, Espagne	Foro y taller Iberoamericano sobre seguridad ciudadana, violencia social y políticas publicas
Août 2006	Washington, États-Unis	Taller de trabajo Gobiernos locales y seguridad ciudadana. Hacia un <i>cluster</i> de conocimiento para la acción
11 septembre 2006	Washington, États-Unis	Taller Seguridad y convivencia ciudadana en América Latina y el Caribe. Experiencias, lecciones y desafíos
26-28 septembre 2006	Bogota, Colombie	Conferencia Política de seguridad ciudadana en Latinoamérica
4-5 octobre 2006	Santiago du Chili	Tercer simposio nacional de investigación sobre violencia y delincuencia

6 octobre 2006	Washington, États-Unis	Seminario internacional La faceta ignorada de la violencia juvenil
28 avril 2006 - 29 novembre 2007	San Salvador, Salvador	Seminario de discusión permanente
2-3 avril 2007	Lima, Pérou	Segundo Foro interamericano de Seguridad y convivencia ciudadana "Ciudades para la Paz"
16-17 avril 2007	Madrid, Espagne	Pandillas juveniles y gobernabilidad democrática en América Latina y el Caribe
23-24 mars 2007	Washington, États-Unis	Seminario Crimen y violencia en el istmo centroamericano
Juin 2007	Washington, États-Unis	Taller Principales enfoques sobre la criminalidad y la violencia en América Latina
25-30 juin 2007	Bogota, Colombie	Tercer curso internacional de capacitación en prevención comunitaria del delito
9-10 août 2007	San José, Costa Rica	Primer encuentro regional sobre Seguridad ciudadana "Hacia una política municipal de seguridad ciudadana, ciudadanía y pertenencia"
15-16 novembre 2007	Barcelone, Espagne	Primer encuentro iberoamericano sobre Convivencia y seguridad ciudadana en Iberoamérica
15-16 novembre	San José, Costa Rica	Conferencia subregional Cultura de paz y prevención de la violencia juvenil
6-7 décembre 2007	Poitiers, France	Quinta reunión de RedGob "Democratización y seguridad ciudadana"
12-14 décembre 2007	Santiago du Chili	Seminario internacional Desafios para la implementación de políticas públicas de seguridad ciudadana en América Latina
Mars 2008		Taller especial
20-27 juin 2008	Washington, États-Unis	Primera reunión de ministros en materia de seguridad pública (Grupo de trabajo para la preparación)
7-12 juillet 2008	Santiago de Querétaro, Mexique	Curto curso internacional de capacitación en prevención comunitaria del delito
17-18 juillet 2008	Barcelone, Espagne	Segundo Foro Iberoamericano sobre Seguridad ciudadana, violencia y políticas públicas en el ámbito local
6-7 août 2008	Ciudad de Guatemala, Guatemala	Tercera reunión preparatoria para la Primera reunión de ministros en materia de Seguridad pública de las Américas

14 août 2008	Washington, États-Unis	Preparación de la Primera reunión de ministros en materia de seguridad pública
18 septembre 2008	Bogota, Colombie	Seminario Ciudad, conflicto y esfera pública: la mirada latinoamericana
14-15 octobre 2008	Santa Fe, Argentine	Foro Iberoamericano de seguridad ciudadana Inseguridad y estrategias de control del delito en América Latina
4-6 novembre 2008	Santiago du Chili	Primera clínica intensiva de capacitación Gestión e innovación de políticas públicas de seguridad ciudadana
19 novembre 2008	Santiago du Chili	Seminario Violencia: el rol de la prevención
20-21 novembre 2008	Santiago du Chili	Quinto encuentro nacional de investigación sobre violencia y delincuencia
27-28 novembre 2008	Medellin, Colombie	Segundo encuentro Iberoamericano de Convivencia y Seguridad ciudadana "Gobiernos locales y sector privado"
26 juin 2008 - ...	San Salvador, Salvador	Seminario permanente de discusión sobre la violencia (Sexto ciclo de conferencias)
18-19 janvier 2009	Kingston, Jamaïque	Tercer Foro Iberoamericano de Seguridad y convivencia ciudadana
27-28 janvier 2009	Quito, Équateur	Seminario internacional Seguridad ciudadana en América Latina. Procesos políticos, políticas y practicas
9-13 février 2009	Washington, États-Unis	Segunda reunión ordinaria de 2009
19-20 mars 2009	Chihuahua, Mexique	Seminario internacional de seguridad y convivencia ciudadana
24 avril 2009	Mexico, Mexique	Taller de capacitación Participación ciudadana para la prevención del delito
29 juin - 4 juillet 2009	Valparaíso, Chili	Quinto curso internacional de capacitación en prevención comunitaria del delito para profesionales jóvenes de A.L.
Juillet 2009	(...)	Taller de consulta sobre Calidad de vida
21 août 2009	Rosario, Argentine	Seminario Políticas de seguridad ciudadana en los gobiernos municipales progresistas
8 septembre 2009	Santa Tecla, Salvador	Taller Experiencias innovadoras de promoción de la seguridad ciudadana desde el nivel local: el caso de Santa Tecla
7-9 octobre 2009	San José, Costa Rica	Segunda clínica intensiva de capacitación Seguridad y convivencia ciudadana: nuevas fronteras de acción y nuevos desafíos de gestión

23-25 novembre 2009	Bogota, Colombie	Tercer simposio internacional de policía comunitaria Reforma policial en América Latina
17 mars 2010	Santa Tecla, Salvador	Conferencia Experiencias locales de seguridad ciudadana: el caso de Bogotá
12-13-14 avril 2010	San Salvador, Salvador Ciudad de Guatemala, Guatemala Managua, Nicaragua	Seminario Experiencias locales de seguridad ciudadana en los casos de El Salvador y Rep. Dom.
25-26 mars 2010	Salvador de Bahia, Brésil	Seminario internacional Seguridad pública. Un desafío político en América Latina
26 avril 2010	San Salvador, Salvador	Conferencia Recuperación de espacios públicos y seguridad ciudadana: los casos de Guayaquil y Quito
14 juin 2010	San Salvador, Salvador	Presentación del Informe sobre seguridad ciudadana y derechos humanos
4-5 août 2010	Montevideo, Uruguay	Tercera clínica intensiva de capacitación
26-27 août 2010	Santiago du Chili	Seminario internacional Derechos de los Jóvenes, Justicia y Seguridad ciudadana
19-20 septembre 2010	Monterrey, Mexique	Foro sobre Seguridad ciudadana, cohesión social y no discriminación
4-9 octobre 2010	Antigua Guatemala, Guatemala	Sexto curso internacional de capacitación en prevención comunitaria del delito para jóvenes profesionales de A.L.
14 octobre 2010	Buenos Aires, Argentine	Conferencia sobre Seguridad y convivencia ciudadana
23-24 novembre 2010	Santiago du Chili	Sexto congreso nacional de investigación sobre violencia y delincuencia
24-25 mars 2011	Santo Domingo, République Dominicaine	Conferencia Seguridad ciudadana y violencia armada: retos institucionales para la República Dominicana
14-15 avril 2011	Santiago du Chili	Seminario de capacitación en seguridad ciudadana
10-11 mai 2011	Buenos Aires, Argentine	Seminario de capacitación en seguridad ciudadana
11-12 mai 2011	Salamanque, Espagne	Seminario internacional Seguridad ciudadana y violencia. Desafíos para la consolidación democrática en América Latina

18-19 mai 2011	Santiago du Chili	Seminario internacional Desafíos presentes para la prevención del delito en América Latina
5 juin 2011	San Salvador, Salvador	Foro sobre Seguridad ciudadana y derechos humanos
8-9 août 2011	Rio de Janeiro, Brésil	Cuarta clínica intensiva de capacitación sobre seguridad ciudadana
21-27 août 2011	Ambato, Équateur	Séptimo curso internacional de capacitación
8-9 septembre 2011	Quito, Équateur	Seminario Economías ilegales y seguridad ciudadana. La violencia y sus lógicas de funcionamiento económico
13-14 septembre 2011	Santiago du Chili	Séptimo Congreso nacional de investigación sobre violencia y delincuencia
20-21 septembre 2011	Buenos Aires, Argentine	Congreso latinoamericano de Observatorios, practicas promisorias y resultados en seguridad ciudadana local
5-6 octobre 2011	Santiago du Chili	Conferencia internacional Violencia en barrios en América Latina: sus determinantes y políticas de intervención
24 novembre 2011	Santiago du Chili	Seminario Gobernabilidad, seguridad ciudadana, y gobiernos locales. Gobernabilidad y prevención de la seguridad
2 décembre 2011	Bogota, Colombie	Foro Seguridad: un asunto de todos
14-15 février 2012	Bogota, Colombie	Congreso internacional para autoridades territoriales: la seguridad ciudadana, un compromiso de todos
6 mars 2012	Popayán, Colombie	Foro de seguridad y convivencia ciudadana
31 mai 2012	Santiago du Chili	Seminario Grandes desafíos en materia de seguridad ciudadana: una perspectiva internacional
16-17 août 2012	Cali, Colombie	Encuentro nacional sobre indicadores comparables de criminalidad y convivencia ciudadana
10-11 septembre 2012	Washington, États-Unis	Primer dialogo regional de política de la red de seguridad ciudadana
12-13 septembre 2012	Washington, États-Unis	Quinta clínica intensiva de capacitación sobre seguridad ciudadana
1er-6 octobre 2012	Managua, Nicaragua	Octavo curso internacional de capacitación en prevención comunitaria del delito para jóvenes profesionales
29 novembre 2012	Washington, États-Unis	Successful citizen security initiatives in Bogota, Medellin and Cali: are they sustainable and replicable?

24-25 janvier 2013	Washington, États-Unis	Seminario Los costos del crimen y la violencia en América Latina y el Caribe
31 janvier - 1er février 2013	Ciudad de Panama, Panama	Foro mundial sobre la violencia y la seguridad ciudadana
18 avril 2013	Washington, États-Unis	Inseguridad ciudadana en América Latina: una amenaza al desarrollo
26 avril 2013	Asunción, Paraguay	Seminario internacional sobre seguridad y convivencia ciudadana
27 mai 2013	San Salvador, Salvador	Foro de intercambio de buenas prácticas en seguridad ciudadana: La experiencia de la República de Chile
19-20 juin 2013	Washington, États-Unis	Llenando el vacío: el uso de información para la formulación de políticas de seguridad ciudadana efectivas
21 juin 2013	Villa El Salvador, Pérou	Segundo foro de seguridad ciudadana Juventud y violencia
26-29 juin 2013	Cali, Colombie	Conferencia Soluciones integrales para la prevención del delito y la violencia
20 juin – août 2013	La Paz/Santa Cruz, Bolivie	Ciclo de conferencias internacionales La seguridad ciudadana en la región: imperativo del presente
22-23 juillet 2013	Bogota, Colombie	Seminario Políticas públicas para la reducción de la criminalidad urbana en Colombia
29 juillet - 1er août 2013	Santiago du Chili	Primer encuentro de investigación del proyecto Violencia en tres ciudades latinoamericanas: un estudio comparado a nivel local
22-23 août 2013	Santiago du Chili	Octavo congreso nacional de investigación sobre violencia y delincuencia
30 août 2013	Santiago du Chili	Seminario Experiencias de juventud y delincuencia en contextos de vulnerabilidad
2-3 septembre 2013	San José, Costa Rica	Seminario internacional La seguridad publica en América Latina. Múltiples dimensiones y dilemas políticos
17 septembre 2013	Washington, États-Unis	Presentación del estudio Análisis de homicidios en seis países de América Latina y el Caribe
4 octobre 2013	Santo Domingo, République Dominicaine	Foro sobre seguridad ciudadana
7-8 octobre 2013	Montevideo, Uruguay	Primera conferencia sobre Cultura y convivencia en ciudades de América Latina

21-23 octobre 2013	Mérida, Mexique	Vigésima primera Conferencia internacional de Comunidades Seguras. Cultura de la prevención para construir entornos más seguros
22-25 octobre 2013	Santo Domingo, République Dominicaine	Conferencia Seguridad ciudadana y tecnología: retos del Siglo XXI
24 octobre 2013	Santiago du Chili	Seminario internacional Prevención del delito y sus buenas practicas
4 novembre 2013	Santiago du Chili	Octavo panel de políticas publicas Seguridad y delincuencia: diagnósticos y propuestas de políticas
18-19 novembre 2013	Porto Alegre, Brésil	Dialogo subregional de política de seguridad ciudadana. Los gobiernos subnacionales en la gestión de la seguridad ciudadana
20 novembre 2013	Bogota, Colombie	Foro internacional Lecciones y desafíos de la seguridad ciudadana
29 novembre 2013	Ciudad Juarez, Mexique	Segundo foro en seguridad ciudadana
20 janvier 2014	San Salvador, Salvador	Foro sobre el Informe regional de desarrollo humano Seguridad ciudadana con rostro humano
23 avril 2014	San José, Costa Rica	Seminario Prevención de la violencia. El corazón de las políticas de seguridad y paz social. Lecciones y recomendaciones
6-7 mai 2014	Mexico, Mexique	Sexta clínica de seguridad ciudadana
8-9 mai 2014	Mexico, Mexique	Segundo dialogo regional de políticas de seguridad ciudadana
12 mai 2014	Washington, États-Unis	Seminario Mejorando las políticas públicas. Nueva evidencia en seguridad ciudadana y transparencia
2 juillet 2014	Bogota, Colombie	Arquitectura Institucional para la Seguridad Ciudadana
7-10 juillet 2014	Antigua Guatemala, Guatemala	Seminario regional en prevención del delito: Hacia la eficacia de las políticas públicas de seguridad ciudadana en América Latina
31 juillet 2014	Santiago du Chili	Quinta conferencia internacional sobre análisis delictual y persecución penal
20 novembre 2014	Bogota, Colombie	Foro Retos de seguridad y convivencia ciudadana en la construcción de paz
27-28 novembre 2014	Santiago du Chili	Noveno congreso nacional de investigación sobre violencia y delincuencia
9-11 décembre 2014	Quito, Équateur	Encuentro internacional sobre las buenas prácticas locales en seguridad ciudadana

Annexe 3 : Liste des acteurs recensés dans les forums

Nœud sur les figures	Nom complet des acteurs
Cali	Alcaldía de Cali (Colombie)
PGU-ALC	Programa Gestión Urbana - América Latina et Caraïbes
PUCP	Pontificia Universidad Católica del Perú
Externado	Universidad Externado (Colombie)
Univalle	Universidad del Valle (Colombie)
SUR	SUR Centro de Estudios Sociales y Educación (Chili)
Univ. Guayaquil	Universidad de Guayaquil (Équateur)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
Gouv. COL	Gouvernement de Colombie
UNAL	Universidad Nacional de Colombia
CINEP	Centro de Investigación y Educación Popular (Colombie)
UniAndes	Universidad de los Andes (Colombie)
Cámara Bogotá	Cámara de Comercio de Bogotá (Colombie)
APEP	Asociación Peruana de Estudios e Investigación para la Paz
Rio de Janeiro	Prefeitura do Rio de Janeiro
Comisión Sudamericana	Comisión Sudamericana para la Paz (Chili)
Javeriana	Pontificia Universidad Javeriana (Colombie)
Univ. Brasilia	Universidade de Brasilia (Brésil)
FLACSO	Facultad Latino-Americana de Ciencias Sociales
OPS	Organisation Panaméricaine de la Santé
BID	Banque Interaméricaine de Développement
OEA	Organisation des États Américains
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USAID	United States Agency for International Development
Inter-American Dialogue	Inter-American Dialogue
APHA	American Public Health Association
Croix-Rouge	Croix-Rouge
Gouv. USA	Gouvernement des États-Unis
Amnesty Int.	Amnesty International
Gouv. CHL	Gouvernement du Chili
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
Gouv. CRI	Gouvernement du Costa Rica
IBM (AL)	International Business Machines Corporation
FMI	Fonds Monétaire International
Univ. Calgary	University of Calgary
UNIFEM	Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme
Gouv. PAN	Gouvernement du Panama
Gouv. CUB	Gouvernement de Cuba
Gouv. BOL	Gouvernement de Bolivie
Gouv. VEN	Gouvernement du Venezuela
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
Medellín	Alcaldía de Medellín (Colombie)
Univ. Central Caracas	Universidad Central de Venezuela
KAS	Konrad Adenauer Stiftung
CEP	Centro de Estudios Públicos (Chili)
ILD	Instituto Libertad y Desarrollo (Chili)
Estación Central	Municipalidad de Estación Central
Paz Ciudadana	Fundación Paz Ciudadana
La Florida	Municipalidad de La Florida (Chili)

CED	Centro de Estudios para el Desarrollo (Chili)
BM	Banque Mondiale
FIOCRUZ	Fundação Oswaldo Cruz
Funsalud	Fundación Mexicana para la Salud A.C.
Hanns-Seidel	Hanns-Seidel Stiftung
UDP	Universidad Diego Portales (Chili)
UChile	Universidad de Chile (Chili)
Caritas	Caritas Internationalis
Fd. SOJ	Fundación Servicio Orientación Juvenil
Viva Rio	Viva Rio
CJM	Congrès Juif Mondial
Gouv. BRA	Gouvernement du Brésil
USCC	Conférence des Évêques Catholiques des États-Unis
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
UE	Union Européenne
Ét. Rio de Janeiro	État de Rio de Janeiro
USP	Universidade de São Paulo (Brésil)
UNIMET	Universidad Metropolitana de Caracas
CEDEC-SP	Centro de Estudos de Cultura Contemporânea de São Paulo Instituto Universitario de Opinión Pública de la Universidad Centroamericana de San Salvador
IUDOP/UCA	
SIDA (SWE)	Swedish International Development Cooperation Agency
NYT	New York Times
UCLA	University of California in Los Angeles
CLAVES	Centro Latino-Americano de Estudos de Violência e Saúde Jorge Careli (Brésil)
CIC-SP	Centro de Integração da Cidadania de São Paulo
Gouv. SLV	Gouvernement du Salvador

Gouv. PER	Gouvernement du Pérou
Homies Unidos	Homies Unidos
Bogotá	Alcaldía de Bogotá (Colombie)
UDEA	Universidad de Antioquia (Colombie)
Gouv. HND	Gouvernement du Honduras
UES	Universidad de El Salvador
Fd. Restrepo Barco	Fundación Antonio Restrepo Barco (COL)
FES	Friedrich Ebert Stiftung
IMHI	Institute for Mental Health Initiatives (USA)
Revista Dinero	Revista Dinero (Colombie)
ONU	Nations Unies
Univ. Bergen	University of Bergen (Norvège)
Univ. Costa Rica	Universidad de Costa Rica
Gouv. NOR	Gouvernement de Norvège
Univ. Medellín	Universidad de Medellín (Colombie)
UNQ	Universidad Nacional de Quilmes (Argentine)
Wilson Center	Woodrow Wilson International Center for Scholars
Gouv. ARG	Gouvernement d'Argentine
UBA	Universidad de Buenos Aires
Columbia	Columbia University
San Diego	Municipalité de San Diego (États-Unis)
Alcobendas	Ayuntamiento de Alcobendas (Espagne)
San Juan	Alcaldía de San Juan (Porto Rico)
Boston	Municipalité de Boston
PUCC	Pontificia Universidad Católica de Chile
IC	
Latinoamerica	IC Latinoamérica

Prov. Buenos Aires	Provincia de Buenos Aires
Santiago	Ilustre Municipalidad de Santiago
CRIES	Coordinadora Regional de Investigaciones Económicas y Sociales
UNAH	Universidad Nacional de Honduras
IAPADES	Instituto de Enseñanza para el Desarrollo Sostenible (Guatemala)
AVANCSO	Asociación para el Avance de las Ciencias Sociales de Guatemala
UCA-NIC	Universidad Centroamericana de Managua
Berkeley	University of California
UofT	University of Toronto
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
Montréal	Ville de Montréal
Barcelone	Ayuntamiento de Barcelona
CIPC	Centre International de Prévention de la Criminalité (Canada)
Lima	Municipalidad Metropolitana de Lima
Rég. Santiago	Región Metropolitana de Santiago
El Agora	El Agora (Argentine)
Arias para la Paz	Fundación Arias para la Paz y el Progreso Humano
ILANUD	Institut Latino-Américain des Nations Unies pour la Prévention du Délit et le Traitement des Délinquants
Guayaquil	Alcaldía de Guayaquil (Équateur)
Gouv. ECU	Gouvernement d'Équateur
Quito	Alcaldía de Quito (Équateur)
Cuenca	Alcaldía de Cuenca (Équateur)
Machala	Alcaldía de Machala (Équateur)
Buenos Aires	Municipalidad de Buenos Aires
Gouv. PRY	Gouvernement du Paraguay
Asunción	Municipalidad de Asunción

ORASCONHU	Organismo Andino para la Salud Hipólito Unanue del Sistema Andino de Integración
CISALVA	Instituto de Investigación y Desarrollo en Prevención de Violencia y Promoción de la Convivencia Social (Colombie)
Tegucigalpa	Alcaldía de Tegucigalpa (Honduras)
PIDB	Polígono industrial Don Bosco (Salvador)
UFMG	Universidade Federal de Minas Gerais (Brésil)
Guarulhos	Prefeitura de Guarulhos (Brésil)
FMSP	Fórum Metropolitano de Segurança Pública de São Paulo
Santo André	Prefeitura de Santo André (Brésil)
São Lourenço	Prefeitura de São Lourenço da Serra (Brésil)
Resende	Prefeitura de Resende (Brésil)
Villa Maria del Triunfo	Prefeitura de Villa María del Triunfo (Pérou)
EFUS	Forum Européen de Sécurité Urbaine
Corposeguridad	Corposeguridad (Quito)
Perugia	Municipalité de Pérouse (Italie)
Santana do Parnaíba	Prefeitura de Santana do Parnaíba (Brésil)
San Salvador	Alcaldía de San Salvador (Salvador)
Viva la Ciudadanía	Corporación Viva la Ciudadanía (Colombie)
Prov. QC	Province de Québec
Ét. São Paulo	Estado de São Paulo
México	Municipalidad de México
CONICET	Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas de Argentina
Esquel	Fundación Esquel (Équateur)
CIDE	Centro de Investigación y Docencia Económicas de México
El Universo	Quotidien El Universo (Équateur)

Univ. del Rosario	Universidad del Rosario (Colombie)
Univ. Cuenca	Universidad Estatal de Cuenca (Équateur)
PUCE	Pontificia Universidad Católica de Ecuador
Gouv. URY	Gouvernement d'Uruguay
CESC	Centro de Estudios en Seguridad Ciudadana (Chili)
UAH	Universidad Alberto Hurtado (Chili)
Asesorías para el Desarrollo	Asesorías para el Desarrollo (Chili)
Rio Grande do Norte	Estado do Rio Grande do Norte (Brésil)
ICLEI-LACS	Local Governments for Sustainability
Gouv. CAN	Gouvernement du Canada
GIGA	German Institute of Global and Area Studies of Hambourg
IDEA	International Institute for Democracy and Electoral Assistance Agence Allemande de Coopération Internationale pour le Développement
GTZ-GIZ	
Refice	Prefeitura de Recife
IDL	Instituto de Defensa Legal (Pérou)
	Centro de Información y Educación para la Prevención del Abuso de Drogas (Pérou)
CEDRO	
INSYDE	Instituto para la Seguridad y la Democracia A.C.
CPSSC	Centro de Promoción Social para la Seguridad Ciudadana (Pérou)
VALLENPAZ	Corporación VallenPaz (Colombie)
Gouv. GTM	Gouvernement du Guatemala
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
FNP	Frente Nacional de Prefeitos (Brésil)
Gouv. MEX	Gouvernement du Mexique
Gouv. NIC	Gouvernement du Nicaragua
Gouv. DOM	Gouvernement de République Dominicaine

Red Mujer	Red Mujer y Hábitat de América Latina y el Caribe (Argentine)
UAB	Universitat Autònoma de Barcelona
CIESAS	Centro de Investigación y Estudios Superiores en Antropología Social (Mexico)
Fundar	Fundar Centro de Análisis e Investigación A.C. (Mexico)
DDHyS	Democracia, Derechos y Humanos y Seguridad, A.C. (Mexico)
UdeM	Université de Montréal
UNR	Universidad Nacional de Rosario
UDESA	Universidad San Andrés de Buenos Aires
APREDE	Asociación para la Prevención del Delito (Guatemala)
Cauce	
Ciudadano	Cauce Ciudadano A.C. (Mexico)
UNAM	Universidad Nacional Autónoma de México
Naucalpan	Municipio de Naucalpan (Mexico)
Colegio de México	Colegio de México
São Paulo	Prefeitura de São Paulo
Cámara Medellín	Cámara de Comercio de Medellín (Colombie)
Miraflores	Alcaldía de Miraflores (Pérou)
Diadema	Prefeitura de Diadema (Brésil)
México DF	México Distrito Federal
Microsoft	Microsoft
Getulio Vargas	Fundação Getulio Vargas
GESO	Fundación Género y Sociedad (Costa Rica)
RMCV	Red Mujeres contra Violencia (Nicaragua)
West Indies	University of West Indies
Montevideo	Intendencia de Montevideo
Kingston	Municipality of Kingston (Jamaïque)
Rosario	Municipalidad de Rosario (Argentine)

San Pedro Sula	Alcaldía de San Pedro Sula (Honduras)
Observatorio de Favelas	Observatório de Favelas de Rio de Janeiro
UDD	Universidad del Desarrollo (Chili)
USACH	Universidad de Santiago de Chile
CEJA	Centro de Estudios de Justicia de las Américas (Chili)
Ét. Querétaro	Gobierno del Estado de Querétaro (Mexico)
Birmingham	City of Birmingham
Angers	Ville d'Angers
Gouv. ZA	Gouvernement d'Afrique du Sud
Cámara Chile	Cámara Nacional de Comercio (Chili)
Gouv. BEL	Gouvernement de Belgique
CACP	Association Canadienne des Chefs de Police
Gouv. UK	Gouvernement du Royaume-Uni
UFRJ	Universidade Federal do Rio de Janeiro
IVAC-UPV	Universidad del País Vasco
SICA	Système d'Intégration Centraméricain
OSF	Open Society Foundation
Gouv. ESP	Gouvernement d'Espagne
WOLA	Washington Office on Latin America
UOC	Universitat Oberta de Catalunya
UANDES	Universidad de los Andes (Chili)
UCU	Universidad Católica del Uruguay
USLB	Université Saint-Louis de Bruxelles
FBSP	Forum Brasileiro de Segurança Pública
	Instituto Costarricense de Masculinidad, Pareja y Sexualidad (Costa Rica)
WEM	
Minas Gerais	Governo do Estado de Minas Gerais
Belo Horizonte	Prefeitura de Belo Horizonte

UNAV	Universidad de Navarra
Casa América	Casa Amèrica Catalunya
USAL	Universidad de Salamanca
UDL	Universidad de Lleida
Interpeace	Interpeace
CELAJU	Centro Latinoamericano sobre Juventud (Uruguay)
	Centro de Investigación sobre Niñez y Juventud Desprotegida del Instituto Distrital para la Protección de la Niñez y la Juventud de Bogotá
CINJD Bogotá	
John Jay College	John Jay College of Criminal Justice - City University of New York
Niños de los Andes	Fundación Niños de los Andes
DEMUCA	Fundación DEMUCA
	Confederación de Asociaciones Nacionales de Municipios de Centroamérica y El Caribe
CAMCAYCA	
San Rafael de Heredia	Municipalidad de San Rafael de Heredia
UNGL	Unión Nacional de Gobiernos Locales (Costa Rica)
FEMICA	Federación de Municipios del Istmo Centroamericano
COMURES	Corporación de Municipalidades de la República de El Salvador
UNA CRI	Universidad Nacional de Costa Rica
Santa Tecla	Alcaldía de Santa Tecla (Salvador)
San Miguelito	Municipio de San Miguelito (Panama)
La Ceiba	Alcaldía de La Ceiba (Honduras)
CIDOB	Barcelona Centre for International Affairs
HUMAN	HUMAN
UNIBO	Università di Bologna
UNISEV	Universidad de Sevilla
Ayuda Humanitaria	Corporación Ayuda Humanitaria (Colombie)

Nuevo Arco Iris	Corporación Nuevo Arco Iris (Colombie)
Santa Coloma Gramenet	Ayuntamiento de Santa Coloma Gramenet (Espagne)
L'Hospitalet	Ayuntamiento L'Hospitalet de Llobregat (Espagne)
FLASUD	Foro Latinoamericano para la Seguridad Urbana y la Democracia
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
SEGIB	Secretaría General Iberoamericana
DNI Américas	Defense for Children
SciencesPo	SciencesPo. Paris
Nuffield College	Nuffield College Oxford University
ICS-UL	Instituto de Ciências Sociais da Universidade de Lisboa
Univ. Warwick	University of Warwick
ITESM	Instituto Tecnológico de Estudios Superiores Monterrey
UAEMEX	Universidad Autónoma del Estado de México
IBCCRIM	Instituto Brasileiro de Ciências Criminais
UPCH	Universidad Peruana Cayetano Heredia
OCAVI	Observatorio Centroamericano sobre Violencia
IHEAL	Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine
Simón Bolívar	Universidad Simón Bolívar (Venezuela)
Univ. MNG	Universidad Militar Nueva Granada (Colombie)
OCDE	Organisation de Coopération et Développement Économiques
Cultura de Paz	Fundación Cultura de Paz (Espagne)
Vanderbilt	Vanderbilt University
CIDH-OEA	Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme de l'Organisation des États Américains
FEMP	Federación Española de Municipios y Provincias
UNL	Universidad Nacional del Litoral (Argentina)
Valparaíso	Municipalidad de Valparaíso (Chili)
Gijón	Ayuntamiento de Gijón (Espagne)

Sucre	Gobierno municipal de Sucre (Bolivie)
Gravataí	Prefeitura de Gravataí (Brésil)
Chihuahua	Municipalidad de Chihuahua (Mexique)
Lanus	Municipio de Lanús (Argentine)
Canelones	Municipio de Canelones (Uruguay)
UCCI	Unión de Ciudades Capitales Iberoamericanas
UOttawa	Université d'Ottawa
INECIP	Instituto de Estudios Comparados en Ciencias Sociales y Penales (Argentine)
CELS	Centro de Estudios Legales y Sociales (Argentine)
UERJ	Universidade do Estado do Rio de Janeiro
FOCAL	The Canadian Foundation for the Americas
Grupo CEIBA	Asociación Grupo Cieba (Guatemala)
DEMOS	Instituto Centroamericano de Estudios para la Democracia Social (Guatemala)
Myrna Mack	Fundación Myrna Mack (Guatemala)
CODEHUPY	Coordinadora de Derechos Humanos Paraguay
INCOSEC	Instituto de Investigaciones de Convivencia y Seguridad Ciudadana (Venezuela)
IELSUR	Instituto de Estudios Legales y Sociales del Uruguay
CARICOM	Communauté Caribéenne
UAHC	Universidad Academia de Humanismo Cristiano (Chili)
UACM	Universidad Autónoma de la Ciudad de México
UDELAR	Universidad de la República Oriental del Uruguay
La Cisterna	Municipalidad de La Cisterna (Chili)
ACHM	Asociación Chilena de Municipalidades
Univ. Talca	Universidad de Talca (Chili)
UST	Universidad Santo Tomás (Chili)
UdeC	Universidad de Concepción (Chili)

ACI Medellín	Agencia de Cooperación e Inversión de Medellín y el Área Metropolitana
Metroseguridad	Metroseguridad (Medellín)
Prov. Callao	Gobierno Regional del Callao (Pérou)
UMA	Universidad de Málaga (Espagne)
Univ. EAFIT	Universidad EAFIT (Escuela de Administración, Finanzas e Instituto Tecnológico) de Medellín
AFSE	Asociación Frente de Seguridad Empresarial (Colombie)
CASEDE	Colectivo de Análisis de la Seguridad con Democracia, A. C. (Mexique)
ACAES	Asociación Catalana de Empresas de Seguridad
Ciudadanía Activa	Fundación Ciudadanía Activa (Costa Rica)
Marcha Blanca	Fundación Marcha Blanca (Équateur)
AmCham Perú	Cámara de Comercio Americana del Perú
Princeton	Princeton University
UV	Universidad de Valparaíso (Chili)
Prov. Santa Fé	Gobierno de la Provincia de Santa Fé (Argentine)
ILSED	Instituto Latinoamericano de Seguridad y Democracia (Argentine)
Villa Gobernador Gálvez	Municipalidad de Villa Gobernador Gálvez (Argentine)
Avellaneda	Municipalidad de Avellaneda (Argentine)
Labordeboy	Municipalidad de Labordeboy (Argentine)
Santo Tomé	Municipalidad de Santo Tomé (Argentine)
Villa Trinidad	Municipalidad de Villa Trinidad (Argentine)
FundaUngo	Fundación Dr. Guillermo Manuel Ungo (Salvador)
SWP	German Institute for International and Security Affairs
Ciudad Juárez	Municipio de Ciudad Juárez (Mexique)
CICAD-OEA	Commission Interaméricaine pour le Contrôle des Abus de Drogues de l'OEA

NIDA	National Institute on Drug Abuse (États-Unis)
Syracuse Univ.	Syracuse University
Prov. Córdoba	Gobierno de la Provincia de Córdoba (Argentine)
FIP	Fundación Ideas para la Paz (Colombie)
CUNY	City University of New York
UCAM	Universidade Cândido Mendes (Brésil)
Ford	Ford Foundation
FLC	Fundação Liberdade e Cidadania - DEM (Brésil)
UFPE	Universidade Federal de Pernambuco (Brésil)
Gouv. ITA	Gouvernement d'Italie
Gouv. TTO	Gouvernement de Trinité-et-Tobago
Gouv. JAM	Gouvernement de Jamaïque
Ét. Nuevo León	Estado de Nuevo León (Mexique)
Prov. Mendoza	Gobierno de la Provincia de Mendoza (Argentine)
Rafaela	Municipalidad de Rafaela (Argentine)
Berazategui	Municipalidad de Berazategui (Argentine)
Bragado	Municipalidad de Bragado (Argentine)
San Juan (ARG)	Municipalidad de San Juan (Argentine)
MERCOSUR	Marché Commun du Sud
Versalles (COL)	Municipalidad de Versalles (Colombie)
UAI	Universidad Adolfo Ibáñez (Chili)
CEAMOS	Centro de Análisis y Modelamiento de la Seguridad de la Universidad de Chile
UAutonoma	
CHL	Universidad Autónoma de Chile
Tierra de Esperanza	Fundación Tierra de Esperanza (Chili)
UFRO	Universidad de la Frontera (Chile)
FUNGLODE	Fundación Global Democracia y Desarrollo (République Dominicaine)

ICED	Instituto Caribeño para el Estado de Derecho (République Dominicaine)
Sou da Paz	Instituto Sou da Paz (Brésil)
CIM-OEA	Commission Interaméricaine des Femmes de l'OEA
IIDH	Instituto Interamericano de Derechos Humanos (Costa Rica)
CLADEM	Comité de América Latina y el Caribe para la Defensa de los Derechos de las Mujeres (Pérou)
Rio Grande do Sul	Governo do Estado do Rio Grande do Sul (Brésil)
Canoas	Prefeitura de Canoas (Brésil)
O Globo	Periódico O Globo
Ét. Paraná	Governo do Paraná (Brésil)
Ét. Pernambuco	Governo do Estado de Pernambuco (Brésil)
Ét. Ceará	Governo do Estado de Ceará (Brésil)
Ambato	Gobierno Autónomo Descentralizado Municipalidad de Ambato (Équateur)
Ciudad Nuestra	Fundación Ciudad Nuestra (Pérou)
AEDEP	Asociación Ecuatoriana de Editores de Periódicos
El Comercio	Periódico El Comercio
UNAB	Universidad Andrés Bello (Chili)
Semana	Revista Semana (Colombie)
Positive ID	Positive ID (États-Unis)
Peñalolén	Municipalidad de Peñalolén (Chili)
Cámara Cauca	Cámara de Comercio del Cauca (Colombie)
UGA	Université de Grenoble-Alpes
Gouv. SUR	Gouvernement du Suriname
Gouv. GUY	Gouvernement de Guyana
Univ. Maryland	University of Maryland
San José (USA)	City of San José (États-Unis)
UChicago	University of Chicago

Saskatchewan	Province de Saskatchewan
CIPREVI	Centro de Investigación para la Prevención de la Violencia (América centrale)
CEI	Centro de Estudios Internacionales (Nicaragua)
Rutgers Univ.	Rutgers University (USA)
QMUL	Queen Mary University of London
GRADE	Grupo de Análisis para el Desarrollo (Pérou)
Stanford	Stanford University
John Hopkins	John Hopkins University
CINVE	Centro de Investigaciones Económicas (Uruguay)
Vera Institute	Vera Institute of Justice
PUC-Rio	Pontificia Universidade Católica do Rio de Janeiro
CAF	Corporación Andina de Fomento
UTDT	Universidad Torcuato Di Tella (Argentine)
CINUP-Panamá	Centro de Información de las Naciones Unidas en Panamá
UNISDR	United Nations International Strategy for Disaster Reduction
Gouv. FIN	Gouvernement de Finlande
Aguascalientes	Municipio de Aguascalientes (Mexique)
Washington DC	Washington, D.C.
Harvard	Harvard University
Duke	Duke University
Barranquilla	Alcaldía de Barranquilla (Colombie)
Chicago	City of Chicago
FIU	Florida International University
Univ. Illinois	University of Illinois
Alvaralice	Fundación Alvaralice
UW	University of Washington
Los Angeles	City of Los Angeles
Tigre	Municipio de Tigre (Argentine)

CESED	Centro de Estudios sobre Seguridad y Drogas de la Universidad de los Andes (Colombie)
Cambridge	University of Cambridge
Upenn	University of Pennsylvania
George Mason Univ.	George Mason University
CERJUSC	Centro para el Desarrollo de la Justicia y la Seguridad Ciudadana (Pérou)
CERAC	Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos
PUC Valparaíso	Pontificia Universidad Católica de Valparaíso (Chili)
UNIOVI	Universidad de Oviedo (Espagne)
ICEV	Instituto Chileno para el Estudio de la Violencia (Chili)
CESUP	Centro de Seguridad Urbana y Prevención (Mexique)
UAM	Universidad Autónoma Metropolitana (Mexique)
UCentral	Universidad Central de Chile
La Pintana	Municipalidad de La Pintana (Chili)
Santa Ana	Municipalidad de Santa Ana (Costa Rica)
CICDE	Centro de Investigación en Cultura y Desarrollo (Costa Rica)
La Paz (ARG)	Municipio de La Paz (Argentine)
FESPAD	Fundación de Estudios para la Aplicación del Derecho (Salvador)
CEPP	Centro de Estudios de Políticas Públicas (République Dominicaine)
Corpovisionarios	Corpovisionarios (Colombie)
ANCPC	Asociación Nacional de Consejos de Participación Cívica, A. C. (Mexique)
Ét. Yucatán	Estado de Yucatán
Mérida	Municipio de Mérida (Mexique)
Igarapé	Instituto Igarapé (Brésil)
Ét. Espírito Santo	Governo do Estado do Espírito Santo (Brésil)
Ét. Bahia	Governo da Bahia (Brésil)

Puebla	Municipalidad de Puebla (Mexique)
Prov. Chaco (ARG)	Gobierno de la Provincia del Chaco (Argentine)
Dpt Central (PRY)	Departamento Central (Paraguay)
Ét. Amazonas	Governo do Estado do Amazonas (Brésil)
Prov. Tucumán	Provincia de Tucumán (Argentine)
Ét. Colima	Gobierno del Estado de Colima (Mexique)
Prov. Salta	Gobierno de la Provincia de Salta (Argentine)
Pereira	Alcaldía de Pereira (Colombie)
Bucaramanga	Alcaldía de Bucaramanga (Colombie)
Buen Gobierno	Fundación Buen Gobierno (Colombie)
Mesa de Mujeres	Red Mesa de Mujeres de Ciudad Juárez, A.C.
Ét. Chihuahua	Estado de Chihuahua
FUNPADEM	Fundación para la Paz y la Democracia (Costa Rica)
Aguirre	Municipalidad de Aguirre (Costa Rica)
Paniamor	Fundación Paniamor (Costa Rica)
Querétaro	Municipio de Querétaro (Mexique)
Youthbuild	YouthBuild International
Bari	Comune di Bari (Italie)
Georgetown	Georgetown University
Tulane	Tulane University
LSE	London School of Economics
UCEMA	Universidad del CEMA (Argentine)
UNIBG	Università degli Studi di Bergamo
Univ. Virginia	University of Virginia
CIAS	Centro de Investigación y Acción Social (Argentine)
FIIAPP	Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas

IJJO

Motorola

IACA

Nezahualcóyotl

Lo Barnechea

UACH

UARCIS

The International Juvenile Justice Observatory

Motorola Solutions Foundation

International Association of Crime Analysis

Municipio de Nezahualcóyotl (Mexico)

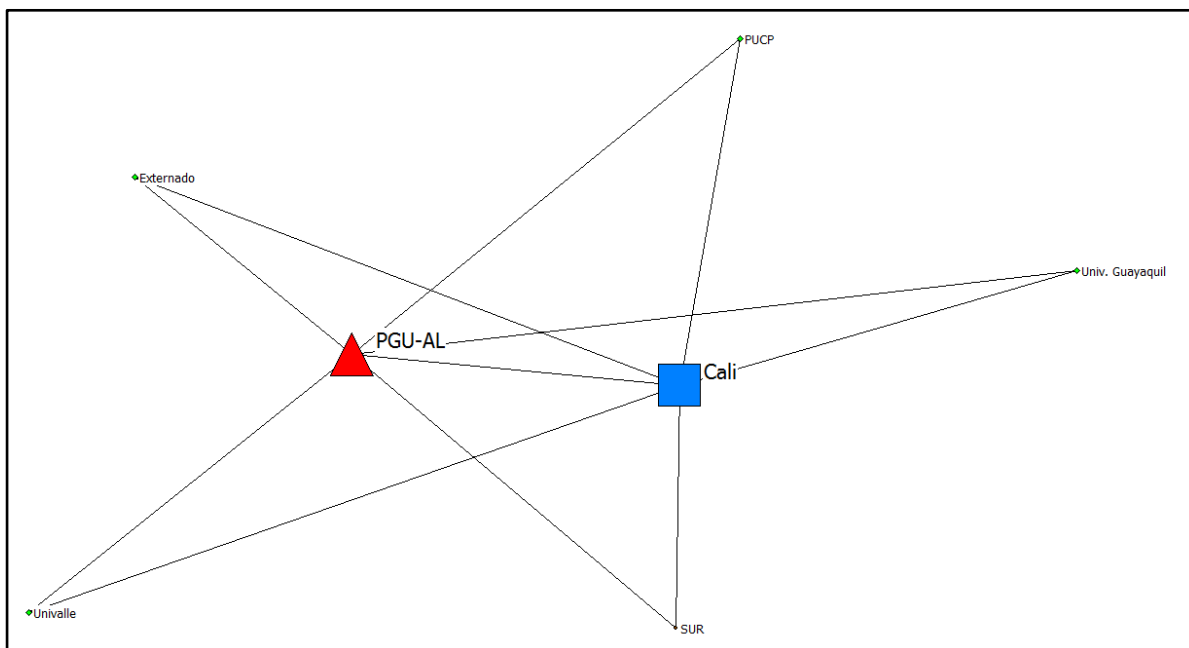
Municipalidad de Lo Barnechea (Chile)

Universidad Austral de Chile

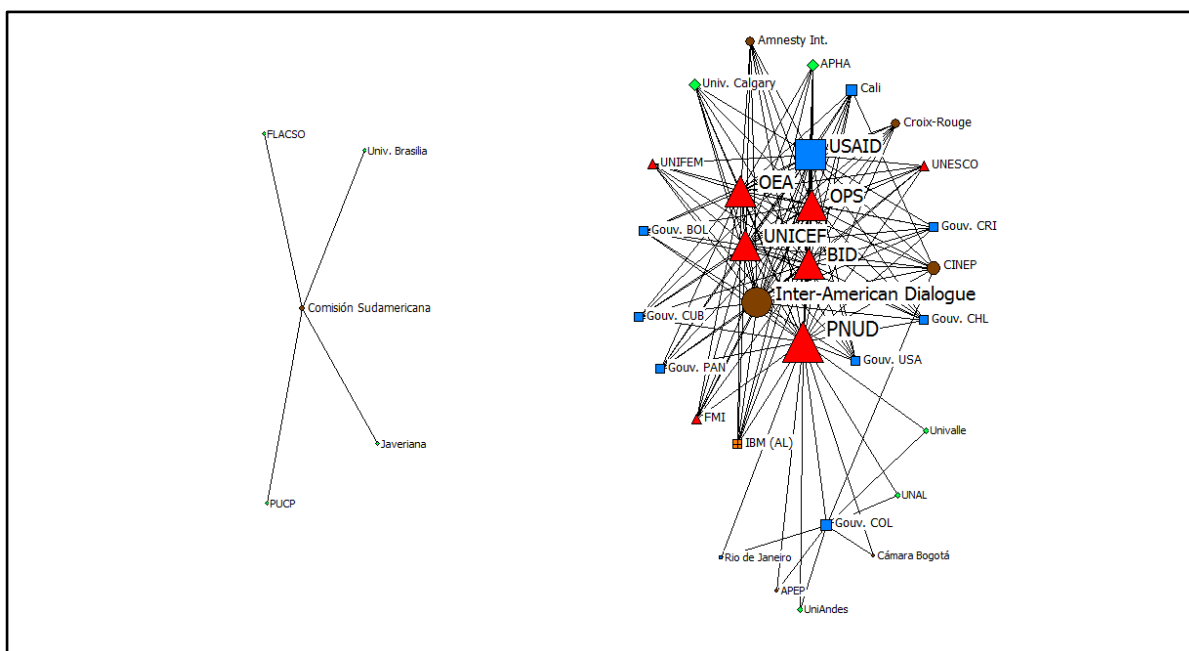
Universidad de Arte y Ciencias Sociales (Arcis) (Chile)

Annexe 4 : Cartographies de la montée de la sécurité citoyenne par année (1993-2014)

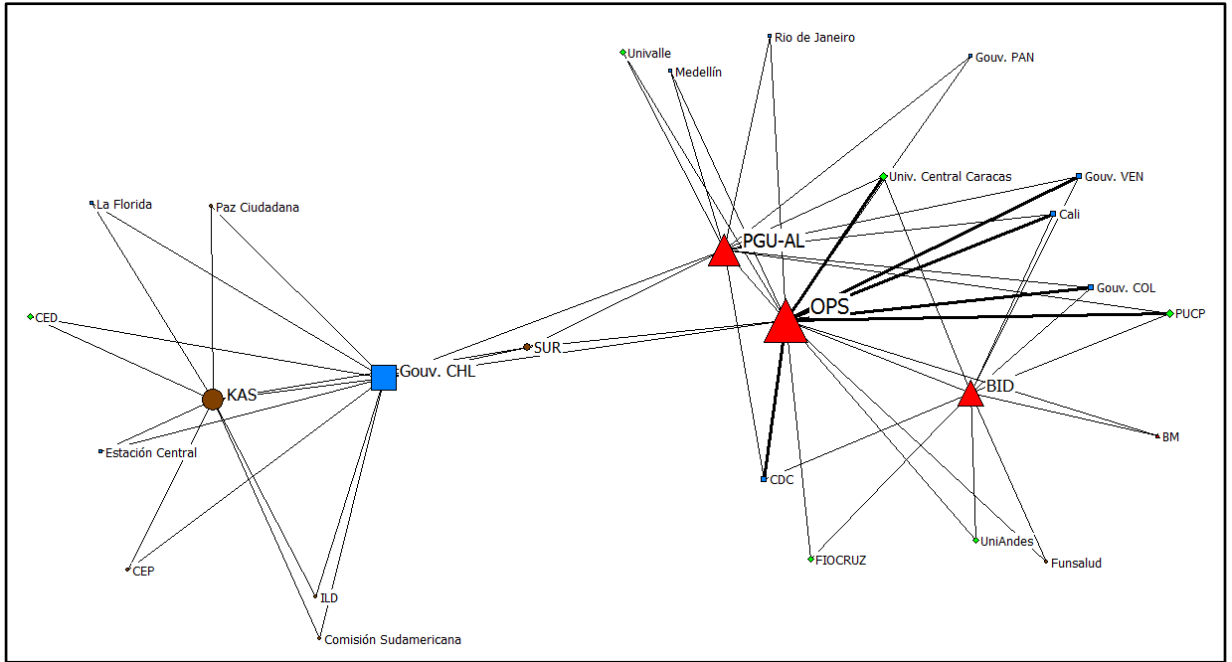
1993



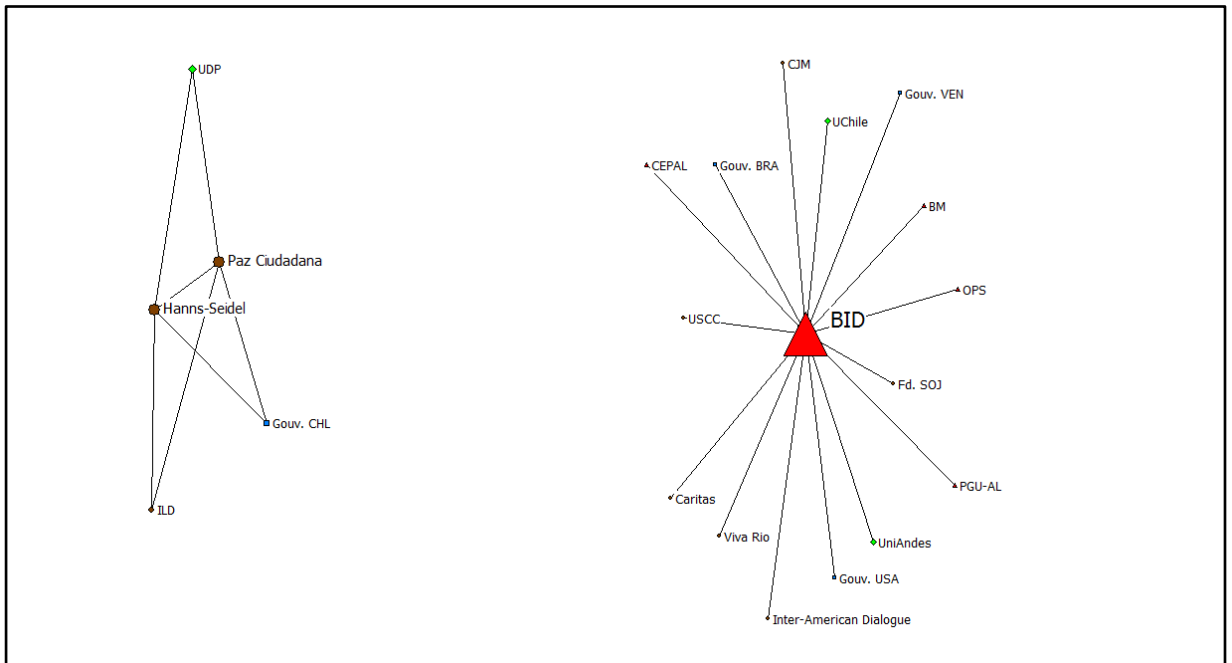
1994



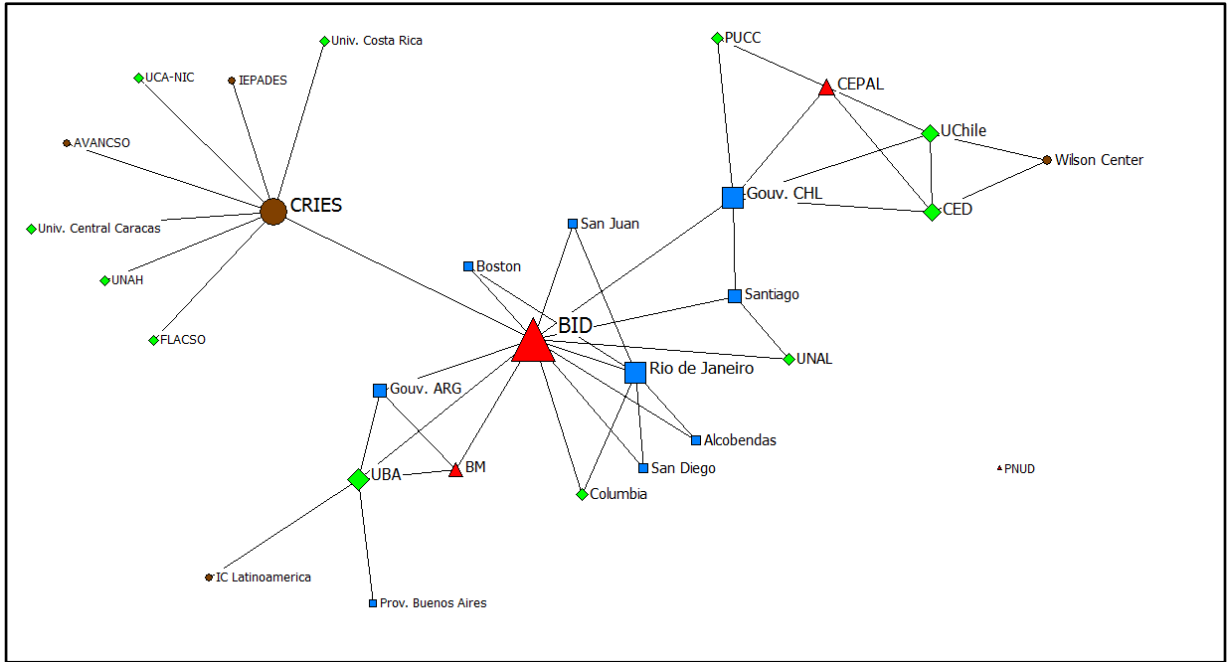
1995



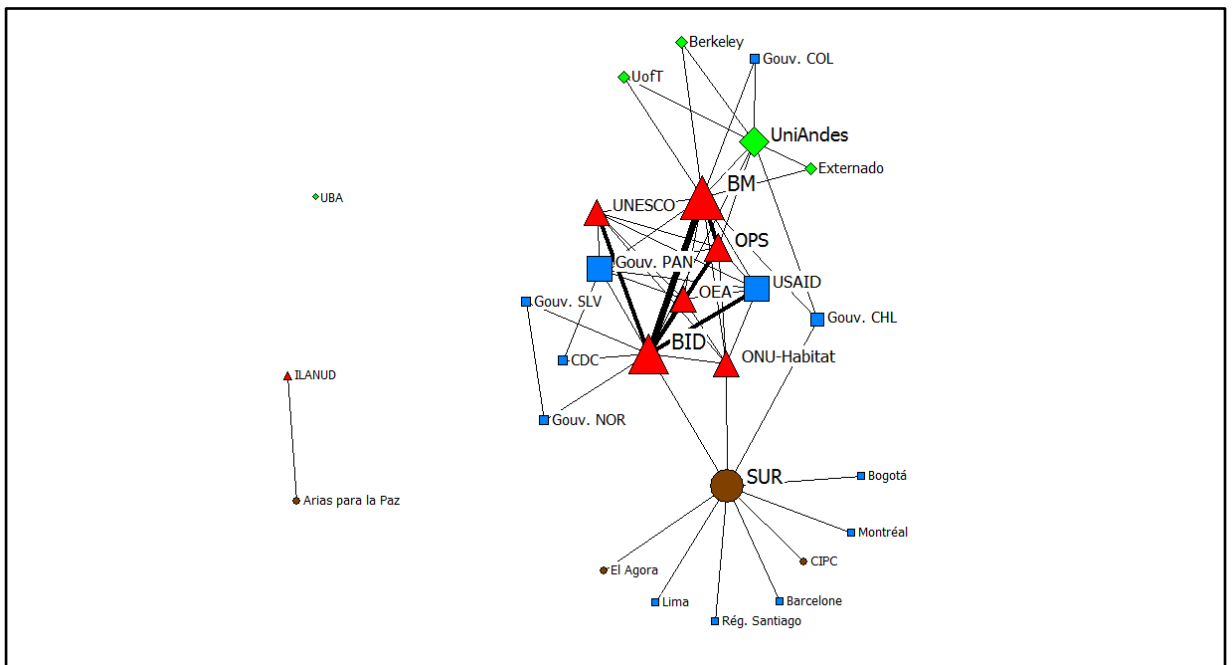
1996



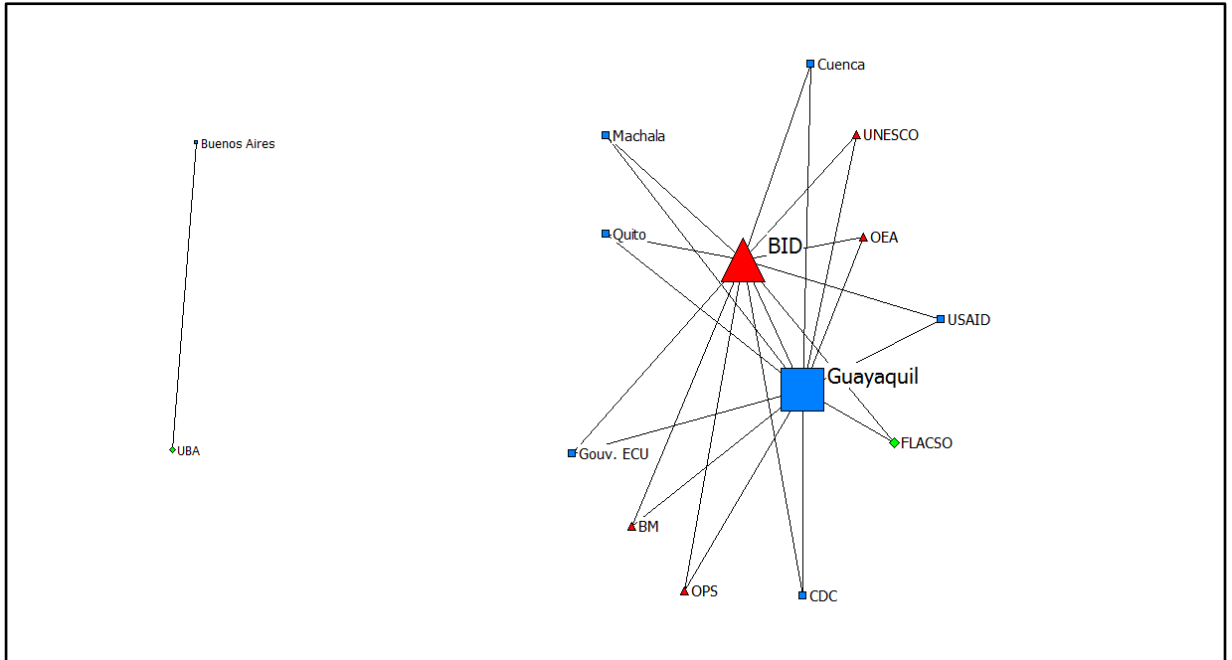
1999



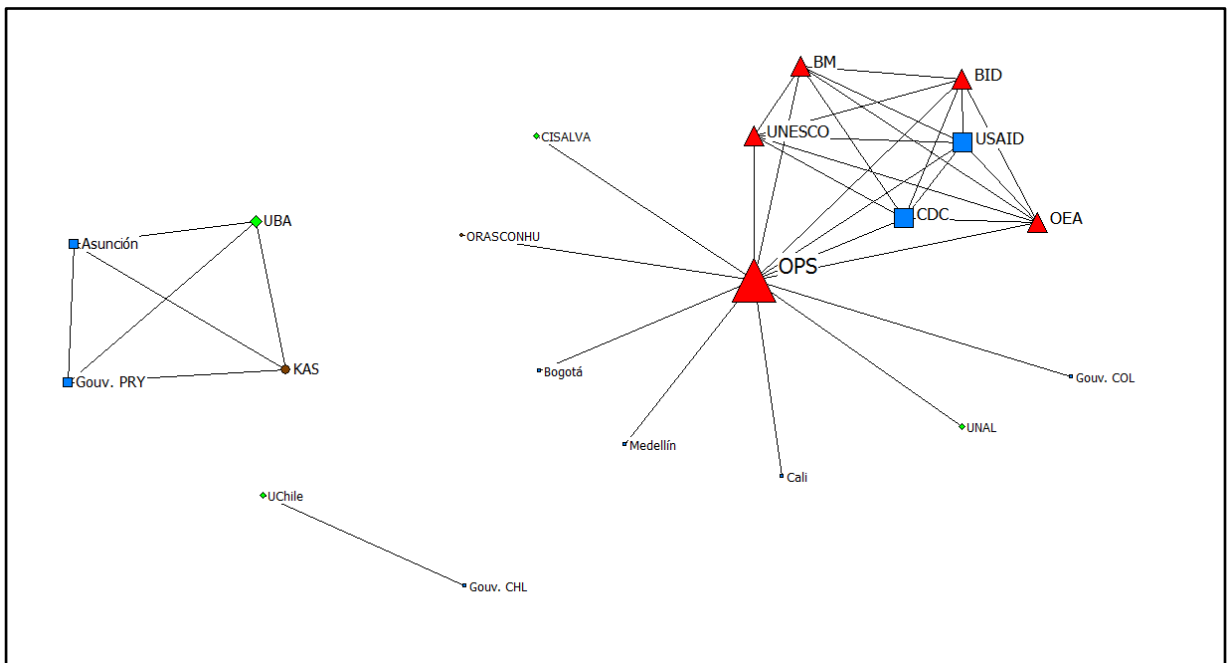
2000



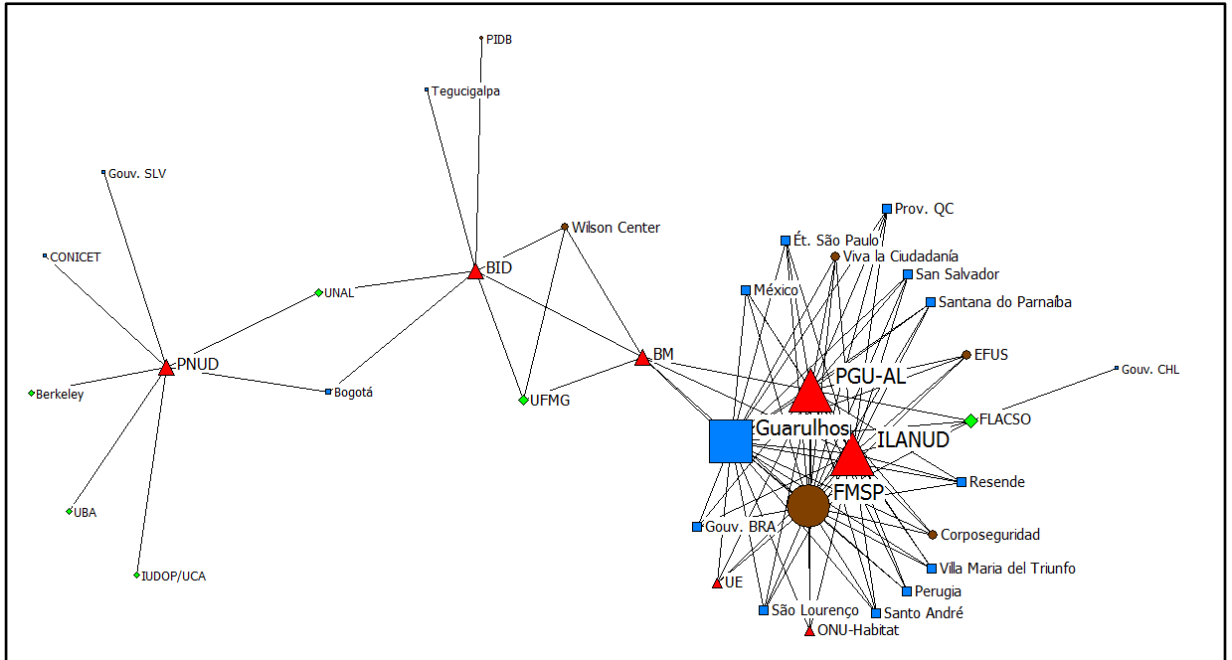
2001



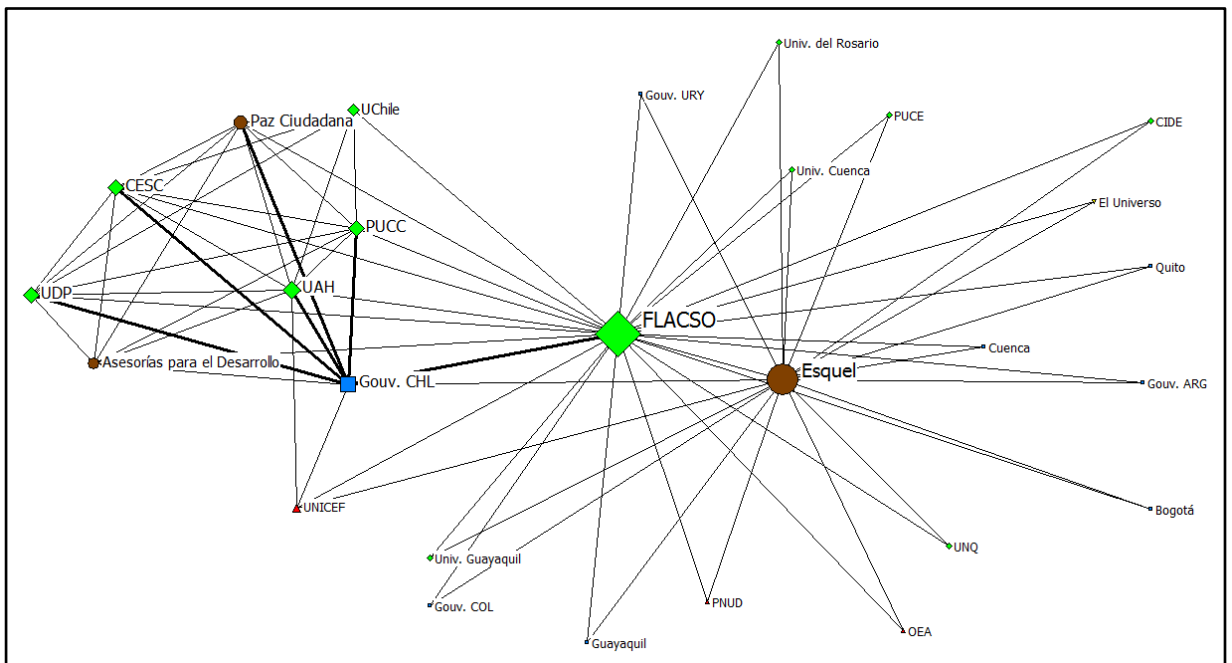
2002



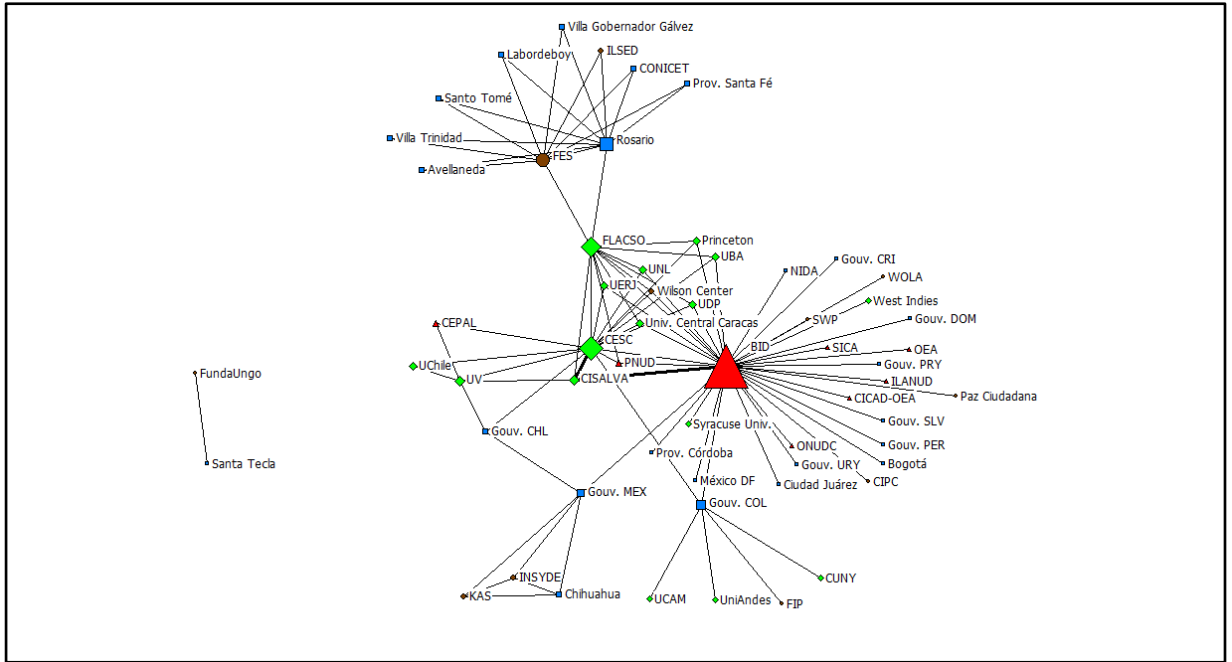
2003



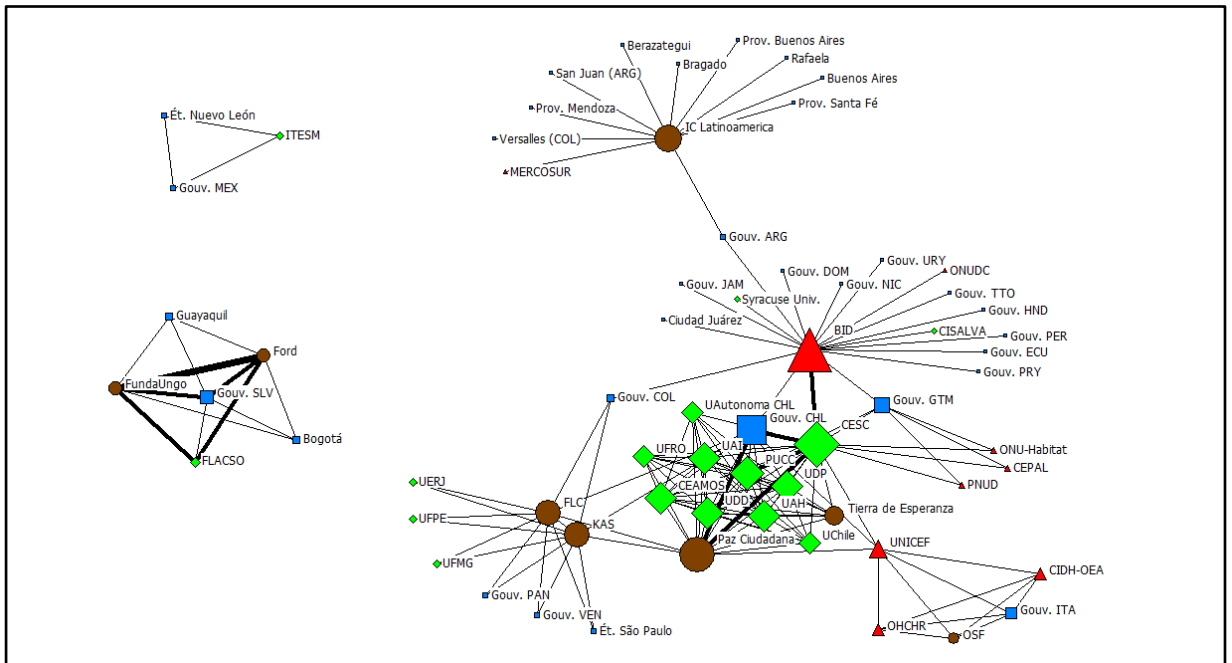
2004



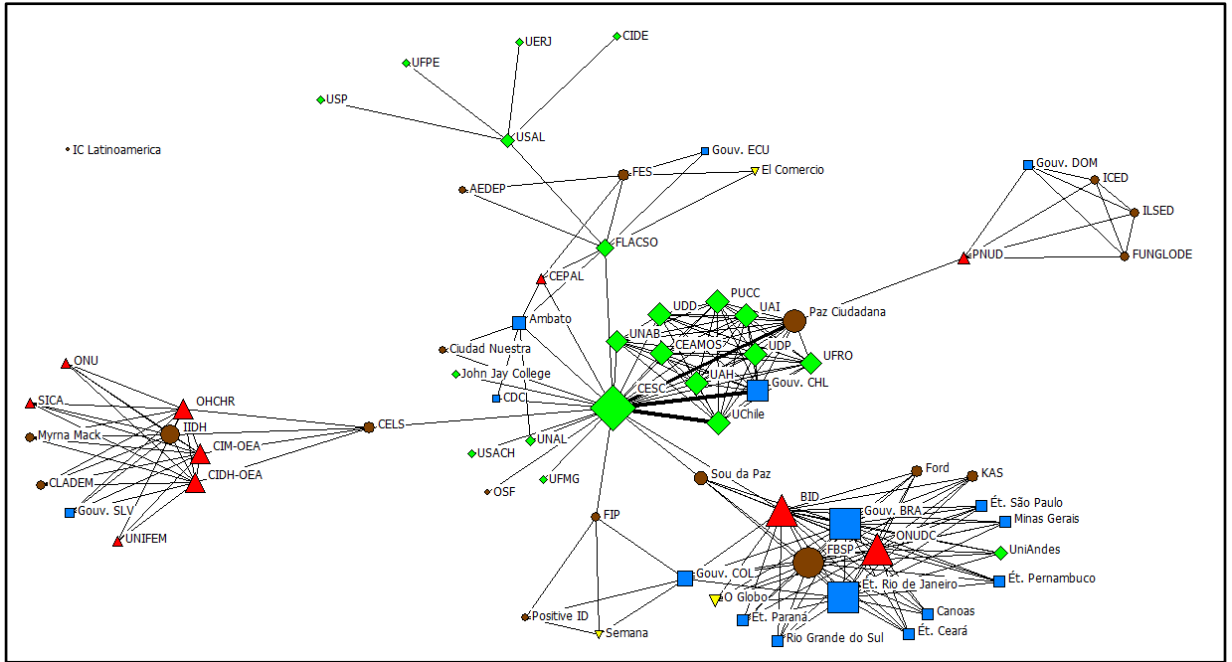
2009



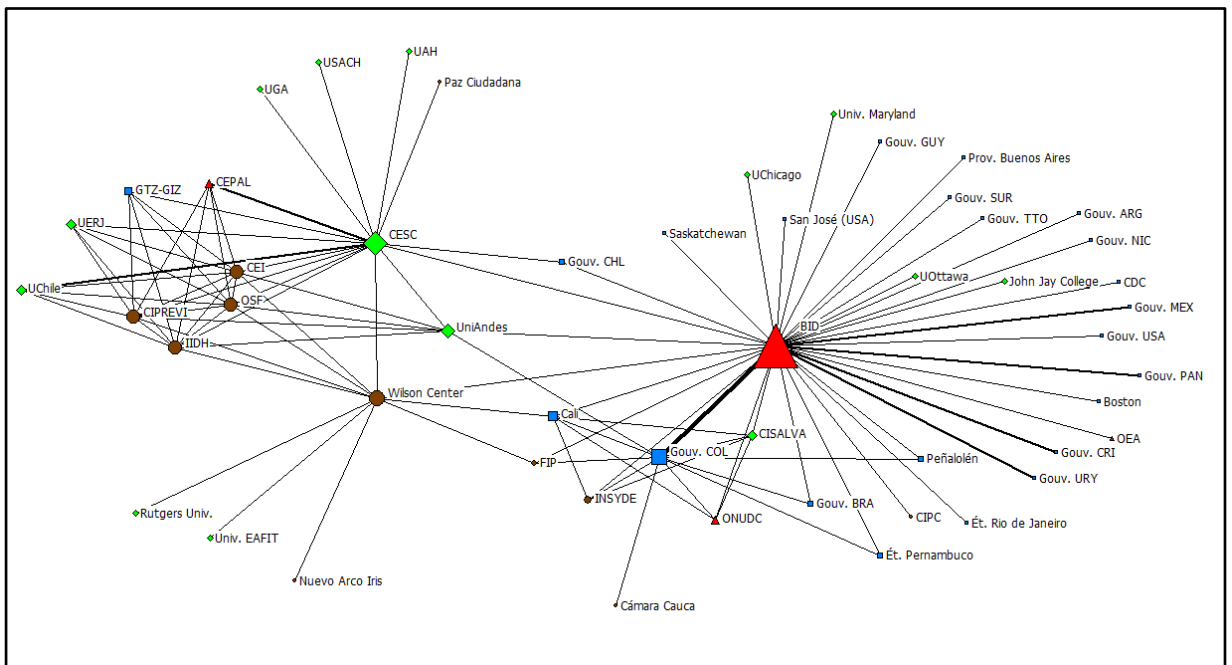
2010



2011



2012



Égo-portrait du réseau autour de l'Université Alberto Hurtado

